


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



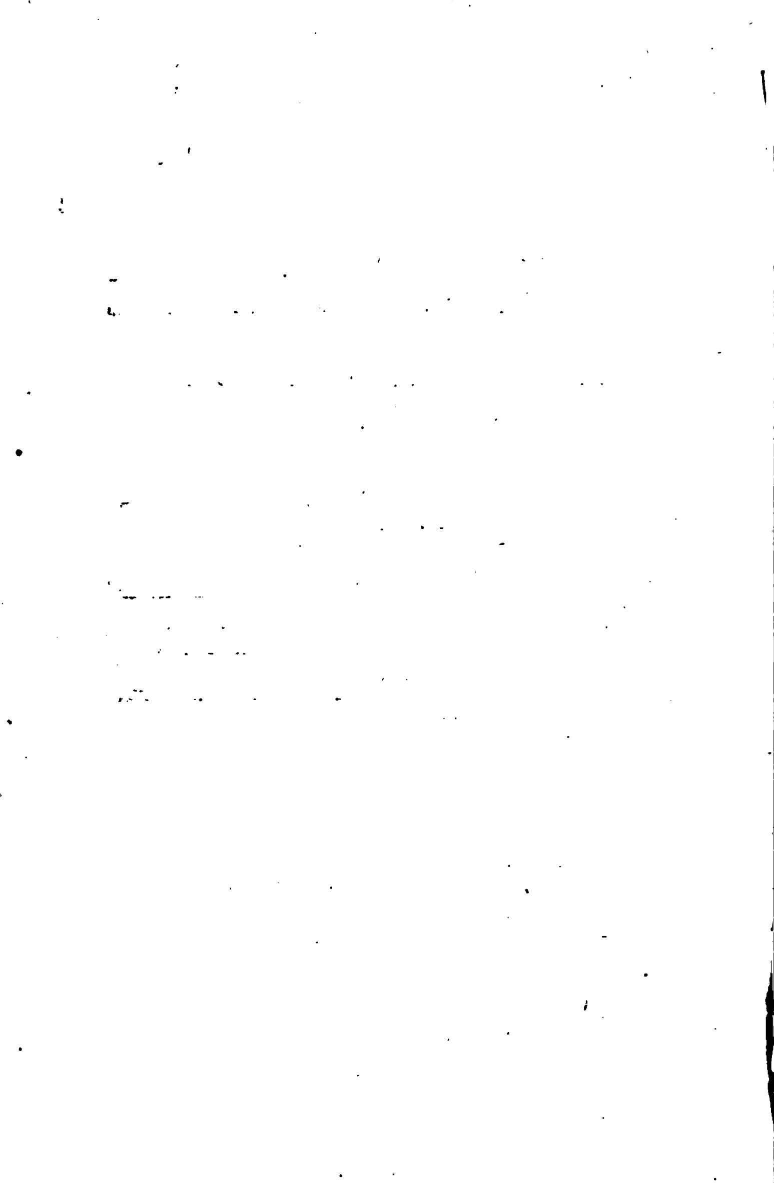
Ex libris
Jh. Vieyra
N° II

collated

NOUVEL ABRÉGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE.

PREMIERE PARTIE.

Président Hénault
(voir Villemain 18me leçon)



NOUVEL ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

EN DEUX PARTIES,

CONTENANT

Les Événemens de notre Histoire, depuis CLOVIS jusqu'à LOUIS XIV. les Guerres, les Batailles, les Siéges, &c.

TROISIEME ÉDITION,

Revue, corrigée, & augmentée.

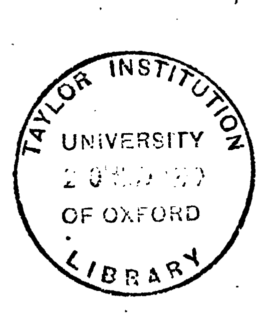


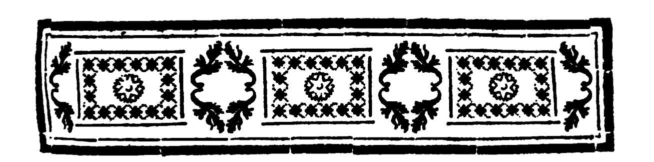
A PARIS,

Chez PRAULT, pere, Quai de Gêvres, au Paradis.
PRAULT, fils, Quai de Conti, à la Charité.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
OF OXFORD
LIBRARY



AVERTISSEMENT.

J'AI composé ce Recueil pour mon usage particulier ; quand il a été achevé, on l'a trouvé utile, & j'ai consenti d'autant plus facilement à le rendre public, qu'il n'y a pas grand mérite à l'avoir fait ; cependant je crois devoir avertir, que, quoique le titre semble n'annoncer qu'un de ces Recueils connus sous les noms de Fastes, de Journaux & d'Abregés, qui ne contiennent que des dattes de naissances, de mariages, de batailles, de morts, &c. quand on se sera donné la peine d'examiner celui-ci, on reconnoîtra qu'il doit être le fruit d'un plus grand travail ; que les indications des matieres les plus intéressantes de notre Histoire, & même des Histoires Étrangeres, y sont rassemblées, & qu'en même tems que cet Ouvrage sera utile à ceux qui ne le consulteront que pour les dattes des faits, il ne le sera pas moins à ceux qui seront plus instruits.

Ces derniers y trouveront de quoi se rappeller des Époques de tous les genres, les vraies sources & les divers fondemens de notre Droit public, soit Ecclé-

ſiaſtique, ſoit Politique, ſoit Civil : les Conciles, les Traités, les Ordonnances, &c. & tel mot qui échapera peut-être aux Lecteurs moins verſés dans la connoiſſance de notre Hiſtoire, ſera apperçû avec fruit par ceux qui en ont fait une étude plus particuliere.

La matiere eſt trop vaſte, & tient à trop de genres différens, pour que chaque Lecteur ne ſoit pas en droit d'y trouver des omiſſions. Un Ouvrage où l'on a choiſi les faits que l'on a crû les plus importans, ſuppoſe que l'on n'a fait que choiſir, & par conſéquent, qu'il y en a pluſieurs que l'on a laiſſés dans l'oubli ; l'Homme de Guerre y déſirera plus de dattes de faits Militaires, le Politique plus de dattes de Traités, l'Homme d'Egliſe plus de choſes concernant ſon État, & ainſi de tous les autres ; mais c'eſt au Public à juger ſi l'on n'eſt pas parvenu à y inſérer tout ce que les bornes d'un Abregé pouvoient accorder à la curioſité des Lecteurs.

Pour ce qui regarde la forme de l'Ouvrage, voici l'ordre que l'on s'eſt preſcrit. La premiere Race n'a pû être traitée comme les deux autres, attendu l'uſage où étoient alors les Rois de partager leur ſucceſſion entre leurs enfans. Et pour porter quelque lumiere dans ce point de notre Hiſtoire, on a rangé par colonnes les Rois des différentes parties de la France, de maniere que l'on pût appercevoir du même coup

d'œil tous ceux qui regnoient dans le même tems; l'ordre est différent par rapport aux deux autres Races : au folio verso on trouve une premiere colonne où est la datte de l'avénement du Roi à la Couronne, la datte de sa Naissance, de son Sacre, &c. une deuxiéme colonne, qui remplit le reste de la page, contient par années, autant qu'il a été possible, les événemens de ce Regne. La page folio recto, qui regarde cette premiere, est divisée en quatre colonnes; la premiere contient les Femmes; la seconde les Enfans, leurs Alliances, les Branches qu'ils ont faites, les Enfans naturels, &c. la troisiéme la mort du Roi, son âge, la durée de son Regne, le lieu de sa Sépulture, &c. la quatriéme, les Princes contemporains.

Le revers de cette page continue les événemens de ce Regne, & la page du folio recto, qui lui est opposée, contient encore quatre colonnes; savoir, celle des Ministres, celle des Guerriers, celle des Magistrats, & celle des Savans & Illustres : & quelquefois ces colonnes contiennent des Anecdotes. Dans celle des Magistrats, on trouve une suite des Procureurs & des Avocats Généraux, qui, je crois, n'avoit pas encore paru avant la premiere Édition de cet Ouvrage : on a compris dans celle des Savans & Illustres, les Hommes qui ont attiré sur eux une attention particuliere, même en mal, tels, par exem-

ple, que Vanini, Spinosa, &c. dont on déteste la mémoire, en même tems que l'on est bien aise de savoir le tems où ils ont vécu; on a crû devoir les ranger par ordre alphabétique dans cette derniere colonne, afin qu'ils fussent plus aisés à trouver. Le chiffre qui suit les noms dans chacune de ces colonnes, marque la datte de la mort. Le reste des événemens de chaque Regne, remplit plus ou moins de pages, selon qu'ils sont plus ou moins étendus.

Les quatre dernieres colonnes, qui répondent à chaque Regne, ne sont mises qu'une seule fois à la fin de la premiere Race, parce que chaque Regne de cette Race n'auroit pas fourni de quoi les remplir.

On a aussi changé en quelque chose l'ordre de la fin de la seconde Race, mais on en dit la raison dans le corps de l'Ouvrage.

Comme les faits qui sont le plus près de nous, nous intéressent davantage, & que l'on en peut tirer plus d'utilité, parce que les exemples deviennent plus semblables à nos usages & à nos mœurs, on ne sera pas surpris que les années des Regnes de la troisiéme Race soient plus remplies, à mesure qu'elles se raprochent plus de notre tems, & que par la même proportion nous ayons donné tant d'étendue aux Regnes de Louis XIII. & de Louis XIV.

Pour

Pour rendre cet Ouvrage plus à l'usage de tout le monde, on a supprimé, aux Vignettes près de chaque Race, les Estampes & les Tailles-douces qui étoient dans l'Edition précédente : cependant je dois dire que ces ornemens n'étoient pas inutiles, qu'ils étoient tous historiques, & qu'ils rappelloient des faits ou des usages relatifs à l'endroit de l'abrégé où on les avoit placés.

Le désir de rendre cet Ouvrage plus commode, l'avoit fait réduire en un seul volume, mais on s'est plaint que le caractére étoit trop fin : il a fallu se conformer sur cela à la volonté du plus grand nombre, ce qui m'a engagé, malgré moi, à donner deux Volumes (qui pourront cependant être reliés en un seul, d'autant plus que le chiffre des pages se suit jusqu'à la fin;) & alors je me suis moins contraint sur plusieurs additions, que les bornes étroites, que je m'étois d'abord prescrites, ne m'avoient pas permis d'employer. Cependant j'ai toujours eu attention à ne rien ajouter qui ne fût conforme à mon premier projet, c'est-à-dire, à éviter d'entrer dans aucun détail qui se ressentît trop de l'Histoire, & à choisir, dans les matieres de Droit public, le pur nécessaire : le plus grand espace que me laisse cette nouvelle Edition, m'a aussi engagé à donner une Table : c'est un travail pénible, mais où j'ai été encouragé, parce que c'étoit le moyen de rendre le Livre véritablement utile, non-

ſeulement pour les dattes des faits qu'une Table rend plus aiſés à trouver, mais pour chaque matiere, dont on veut s'inſtruire, & dont on peut voir toute la ſuite à chaque article, ſelon qu'elle eſt indiquée par les chiffres. La premiere partie contient l'Hiſtoire de nos Rois depuis Clovis juſqu'à Henri III. incluſivement, & la ſeconde ne renferme que les Rois de la branche de Bourbon; ſavoir, Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV. & des Remarques ſur la troiſiéme Race, avec la Table.

La forme de cet Ouvrage ne permettoit pas de citer toujours les autorités que l'on a ſuivies, ſoit pour les faits, ſoit pour les dattes: mais il eſt bon d'avertir que l'on a été attentif à n'y rien avancer qui n'eût la certitude dont ce genre eſt ſuſceptible, & que pour y parvenir on ne s'en eſt pas tenu aux Compilateurs ni aux Hiſtoriens modernes. Par rapport à la premiere & à la ſeconde Race, Grégoire de Tours, Frédegaire, Eginhart, Thegan, &c. avec les Annales & les Chroniques les moins ſuſpectes, ſont les garans de ce qu'on a écrit; on n'a pas omis de recourir, pour les mêmes tems, aux Mémoires de l'Academie des Belles-Lettres, Recueil infiniment précieux par les recherches auſſi exactes que curieuſes, & auſſi utiles qu'agréables, dont il eſt rempli. Par rapport à la troiſiéme Race, nous avons eû pour les premiers Regnes des guides encore plus ſûrs, tels que ſont

les Hiſtoriens publiés par Duchesne, Villehardouin, Joinville, Mathieu Paris, &c. pour les ſuivans, juſqu'à celui de Henri II. Froiſſart, les Hiſtoriens du Louvre, Monſtrelet, Comines, &c. Et pour ce qui regarde les derniers Regnes, après avoir conſulté l'Hiſtoire de M. de Thou & les Mémoires de Condé, ſur les années qu'ils renferment, on n'a plus eu que la peine de bien choiſir dans le nombre preſque infini de Piéces du tems, & de Mémoires qui ne ſont pas toujours d'accord.

Je ne ſongeois point du tout à donner une troiſiéme Édition : mais la vente précipitée de la ſeconde, qui eſt épuiſée depuis près d'un an, la rendu néceſſaire, & j'en ai profité, comme je l'ai dit ci-deſſus, pour y placer les corrections inévitables dans un ſemblable Ouvrage, & les augmentations dont j'ai cru ne pouvoir me diſpenſer, ce qui peut groſſir l'Ouvrage de plus d'un cinquiéme : je m'y ſuis porté d'autant plus volontiers, que je compte bien que cette Edition ſera la derniere, pour ne point abuſer de l'honneur que le Public a bien voulu faire à cet Abregé. Par rapport aux corrections, je n'ai omis aucune de celles que l'on m'a indiquées, & j'ai recherché moi-même, avec beaucoup de ſoin, tout ce qui pouvoit m'être échappé d'erreurs ou de négligences. Pour ce qui regarde les augmentations, à quelques Portraits

& à quelques Réfléxions près, je ne me suis permis que celles que j'ai cru indispensables, comme des Explications sommaires de quelques Traités, de quelques Loix; de quelques Usages, des circonstances essentielles de quelques Batailles ou de quelques Siéges, les Victoires & les Conquêtes de Louis XV. qui se trouvent placées naturellement, à l'occasion des mêmes Villes qui ont été prises sous les Regnes précedens, de nouvelles Remarques sur les Fiefs, sur les Appanages, sur les Annoblissemens, sur quelques unes des Dignités de l'État, comme les Pairies : quelques Anecdotes qui sont moins de curiosité qu'elles ne sont utiles, pour mieux faire entendre de certains faits, ou pour faire juger plus sûrement des Mœurs & des Usages; les noms de plusieurs Savans & Illustres que je regrete de n'avoir pû mettre en plus grand nombre; enfin, tout ce que j'ai cru qui pouvoit préparer à l'étude de notre Histoire, & en faciliter la lecture à ceux qui s'en seront fait une idée générale dans cet Abregé. On trouvera aussi dans cette troisiéme Édition, ainsi que dans la seconde, plus de faits qui semblent étrangers à la France : j'en donnerai deux raisons; la premiere, que ces faits, en les choisissant le mieux que j'ai pû, m'ont paru adoucir la sécheresse d'un Abregé chronologique, & cette raison peut s'appliquer aussi aux Réfléxions & aux Portraits, pourvû que l'on n'en

abuse point : la seconde & la véritable, c'est que ces faits tiennent presque toujours à notre Histoire, ou que du moins, s'ils n'y ont pas un rapport bien prochain, ils servent à faire connoître la position de l'Europe sous chacun des Regnes de nos Rois, & nous préparent à mieux juger des événemens qui sont arrivés, lorsque les circonstances nous ont liés avec nos Voisins, ou nous ont forcés de leur faire la guerre.

Cette troisiéme Édition in-8°. en deux Volumes, va être suivie d'une Edition in-4°. en un seul Volume, dont on n'a tiré qu'un petit nombre d'Exemplaires. Il n'y aura pas, comme on le croit bien, la plus légere difference entre les deux Editions : mais comme l'Édition in-4°. est de pure curiosité, on n'a rien omis de ce qui peut plaire aux yeux du Lecteur.

Je dois dire un mot de l'Edition que l'on a faite à la Haye sur la seconde Edition de cet Ouvrage. Il n'y a point de témoignage moins suspect de l'utilité dont il a paru, & j'en dois marquer ici ma reconnoissance à l'Editeur (Mr. Chais, Ministre de l'Eglise Françoise à la Haye,) dont le merite est reconnu par toute l'Europe, qui a bien voulu y apporter tous ses soins, & à qui je n'ai à reprocher que des éloges trop flatteurs. Il eut la bonté de me prévenir sur son projet, avant que l'on commençât à imprimer, & je ne

pus mieux répondre à sa confiance, qu'en l'avertissant que je me préparois à donner une troisiéme Edition plus correcte que la seconde & beaucoup plus étendue : cela n'a pû arrêter son zéle pour ce qu'il a crû être de l'utilité publique, dans un tems où la communication étoit interrompue entre lui & nous ; & loin de lui en savoir mauvais gré, je n'aurois qu'à désirer qu'il fît encore le même honneur à cette troisiéme Edition : mais nous n'aurons plus besoin d'employer de semblables ressources, & les Lettres & le Commerce vont s'accroître également par la Paix, que la magnanimité & le désintéressement du Roi au milieu de toutes ses Conquêtes, viennent de procurer à l'Europe.

Indocti discant, & ament meminisse periti.

Trad. des Vers 741. & 742. de l'Essai sur la Critique de Pope.



APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, L'ABREGE' CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, troisiéme Edition, revûe, corrigée & augmentée. L'Auteur continue à nous apprendre qu'il n'y a pas de si bon Ouvrage, qui ne puisse devenir encore meilleur. A Paris du premier Juillet mil sept cent quarante-neuf.

Signé, SECOUSSE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre bien amé le Sieur**. Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, NOUVEL ABREGE' CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, s'il Nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer l'Ouvrage ci-dessus, en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *douze* années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes : Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autre, sans la permission expresse & par écrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout

au long sur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, & attachée pour modele ſous le contre-ſcel deſdites Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France ; le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original : Commandons au Premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le huitiéme jour du mois de Mai, l'an de grace mil ſept cent quarante-quatre, & de notre Regne le vingt-neuviéme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 297. fol. 251. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenſes, Article IV. à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent Auteurs, ou autrement ; & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris huit Exemplaires preſcrits par l'Article CVIII. du même Réglement. A Paris le 12. Mai 1744.

Signé, SAUGRAIN, Syndic.

A PARIS. De l'Imprimerie de PRAULT pere, 1749.

ABREGÉ



ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

PREMIERE RACE.



ON met Pharamond, Clodion, Merovée & Childéric son fils à la tête des Rois de la premiere race; mais nous connoissons si peu d'événemens de leurs regnes, que nous commencerons cette Suite chronologique par Clovis, qui peut être regardé comme le véritable fondateur de la Monarchie.

PRINCES contemporains.	
Pape.	
Felix III.	491.
Empereur d'Orient.	
Zenon.	491.
Roi d'Italie.	
Odoacre.	493.
Rois des Gots établis en Espagne depuis 414.	
Evaric.	424.
Alaric.	507.

CLOVIS.

481. 2. 3. 4. 5.

CLOVIS fils de Childéric, & petit-fils de Merovée, Roi des François, affermit leur domination dans les Gaules. Ce peuple y avoit

CLOVIS.

eu dès l'an 287. un établissement qui lui fut confirmé en 358. par l'Empereur Julien, & qui devint fixe sous Clodion, vers 438. après l'expédition qui assura à ce Prince la possession de Cambrai & du pays voisin jusqu'à la Somme.

Il ne se passe rien de remarquable dans les cinq premieres années.

486. 87. &c.

Bataille de Soissons, gagnée contre Siagrius, Général des Romains, que Clovis fit décapiter.

Siége de la Monarchie établi à Soissons.

492.

Conquête de la Cité de Tongres.

493.

Clovis épouse Clotilde, fille de Chilpéric, Roi des Bourguignons.

Conquête des Provinces situées entre la Somme, la Seine & l'Aisne; les Peuples de la Cité de Rheims se donnent à Clovis, par l'entremise de S. Remi. Royaume des Gots en Italie sous Théodoric, vainqueur d'Odoacre.

496.

Bataille de Tolbiac, près Cologne, gagnée contre les Allemands. Clovis se fait Chrétien, suivant le vœu qu'il en avoit fait, s'il demeuroit vainqueur: il est baptisé. Il étoit alors le seul Roi catholique qu'il y eût dans l'Empire, tant d'Orient que d'Occident. Il étend ses conquêtes par de-là le Wahal & le Rhin.

PRINCES contemporains.

Papes.

Felix III. 492.
Gelase I. 496.
Anastase II. 498.

Empereurs d'Orient.

Zenon. 491.
Anastase I. 518.

Rois d'Italie.

Odoacre. 493.
Théodoric. 526.

Roi des Gots en Espagne.

Alaric. 507.

CLOVIS.

PRINCES contemporains.

497.

Réduction des Armoriques.

500.

Godégisile trahit son frere Gondebaud, avec lequel il regnoit dans la Bourgogne, se lie à Clovis, & lui aide à défaire Gondebaud. Gondebaud racommodé avec Clovis fait la guerre à Godégisile qui y est tué. Clovis recommence la guerre contre Gondebaud, de concert avec Théodoric Roi des Ostrogots, qui avoit épousé sa sœur Audeflede: Théodoric profite seul de cette guerre.

507.

Bataille de Vouillé, près Poitiers, gagnée contre Alaric, qui y fut tué par Clovis; ce Prince soumit tout le pays depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées.

508. 509.

Clovis prend Angoulême, mais Théodoric bat son armée devant Arles. Paix conclue entre les Francs, les Visigots & les Bourguignons.

510.

Clovis reçoit d'Anastase, Empereur d'Orient, le titre & les ornemens de Patrice, de Consul, même d'Auguste. Paris devient la Capitale du Royaume. Cruautés exercées par Clovis, contre tous les Princes ses parens, entr'autres contre Sigebert, qui regnoit à Cologne, & son fils Clodoric: contre Cararic, dont les Etats ne sont point

Papes.
Anastase II. 498.
Symmaque. 514.

Empereur d'Orient.
Anastase I. 518.

Roi d'Italie.
Théodoric. 526.

Rois des Goths en Espagne.
Alaric. 507.
Gesalric. 511.

CLOVIS.

nommés, Ranacaire, qui regnoit à Cambrai, & Renomer, Roi du Mans; il s'empare de ces petits Royaumes.

511.

Concile d'Orléans, où se trouvent les vrais principes du *droit de Régale*. On sait quels ont été les différens Systêmes sur l'origine de la Régale; les uns attribuent ce droit à la qualité que nos Rois ont de Fondateurs des Bénéfices qui y sont sujets, les autres à celle de Patrons, les autres à la nature du Droit féodal, les autres au Droit de garde & de protection, les autres au Droit de dépouille, &c. Mais on ne prend pas garde que tous ces principes vont à rendre le droit de Régale commun à tous les Rois, ce qui est faux, puisque les Rois de France seuls en jouissent, & à diminuer la noble ancienneté de son origine, puisqu'on ne la feroit remonter, tout au plus, qu'à la fin de la seconde Race, en y appliquant la Loi des Fiefs; au lieu que ce Droit ayant été reconnu solemnellement dans un Concile par les Evêques, justes contradicteurs de ce Droit, & ensuite par les Conciles & par les Papes, cette reconnoissance n'en borne plus l'origine, & fait rentrer à chaque vacance les fruits de l'Evêché dans la main du Roi, par un Droit acquis de tous les tems à la dignité de son Trône. Réduction de la Loi Salique par Clovis. Mort de Sainte Geneviéve, enterrée dans l'Eglise de S. Pierre & S. Paul, qui depuis a pris son nom.

PRINCES contemporains.

Pape.

Symmaque. 514.

Empereur d'Orient.

Anastase I. 518.

Roi d'Italie.

Théodoric. 526.

Roi des Gots en Espagne.

Gesalric. 511.

CLOVIS.

PRINCES contemporains.
Pape.
Symmaque. 514.
Empereur d'Orient.
Anastase I. 518.
Roi d'Italie.
Théodoric. 526.
Rois des Gots en Espagne.
Gesalric. 511.
Amalaric. 531.

Clovis meurt, âgé de quarante-cinq ans : il en avoit regné trente : il fut enterré à Paris dans l'Eglise de Sainte Geneviéve, qui étoit alors sous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul : il laisse quatre enfans ; THIERI, fils d'une concubine, CLODOMIR, CHILDEBERT, CLOTAIRE, tous trois enfans de Clotilde : Audigier, dans son Livre de l'*Origine des François*, prétend que Thiéri fut fils d'une femme légitime. On lui donne aussi une fille nommée Théodechilde.

Les Evêques, en haine de l'Arianisme, avoient favorisé Clovis dans ses conquêtes ; & la reconnoissance de ce Prince à leur égard fut la source de l'autorité qu'ils ont conservée si long-tems en France.

L'Infanterie fait la principale force des Armées. Loi Gombette (501.) faite par Gondebaud, Roi de Bourgogne : il est fait mention des Duels dans la loi barbare de ce Prince, qui défere le Duel à ceux qui ne voudront pas s'en tenir au serment, (Art. XLV.) Code Théodosien, réformé par Anien, Chancelier d'Alaric (506.) Ce fut en 529. le 16 Avril, qu'on publia le Code, par ordre de Justinien, environ cent ans après qu'avoit été publié pour la premiere fois le Code Théodosien ; le Digeste fut publié par ordre du même Justinien le 30. Décembre 533. *Lex mundana*, composée du Code Théodosien pour les Romains, & des Codes nationaux des Barbares, suivant lesquels ces derniers étoient jugés : cette loi s'appelle *Mundana*, ou *Loi du monde*, par opposition au Droit Canonique. Usage des Vers à soie, apporté des Indes.

CLOVIS.

Le IVe. Siécle, c'est-à-dire, le Siécle qui précéda nos premiers Rois, a été plus brillant dans les Gaules, par rapport aux Sciences, qu'aucun autre ne l'avoit été dans cette partie de l'Europe, c'étoit principalement à Treves, à Bordeaux, à Toulouse & à Autun; la Langue Latine étoit la Langue vulgaire du pays. Les Sciences ne firent que décliner depuis jusqu'à Charlemagne. (*Hist. Litt. T.* 1.)

THIERI I. regne à Metz.	CLODOMIR regne à Orléans.	CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I. regne à Soissons.
Premieres années paisibles.	Premieres années paisibles.	Premieres années paisibles.	Premieres années paisibles.
520. 521. Thiéri aide Hermanfroi à dépouiller son frere Baldéric de la partie de la Turinge qu'il possedoit. Hermanfroi lui manque de parole, quand il n'a plus besoin de lui.	523. 24. &c. Clodomir fait la guerre à Sigismond Roi de Bourgogne. Il le fait prisonnier, & ensuite le fait mourir. Il est tué lui-même dans le combat qu'il livre à Gondemar, devenu roi de Bourgogne, depuis la mort de Sigismond,	523. 24. &c. Childebert se joint à Clodomir & à Clotaire contre Sigismond héritier de Gondebaud, qui retenoit injustement le bien de Clotilde leur mere : ils défont Sigismond, & en demeurent là.	523. 24. &c. Clotaire se joint à Childebert & à Clodomir contre Sigismond.

PRINCES contemporains.

Papes.

Symmaque. 514.
Hormisdas. 523.
Jean I. 526.
Felix IV. 530.
Boniface. 531.

Empereurs d'Orient.

Anastase I. 518.
Justin le Bouvier. 527.
Justinien I. 565.

Rois d'Italie.

Théodoric. 526.
Atalaric. 534.

Rois des Goths en Espagne.

Gesalric. 511.
Amalaric. 531.

THIERI I. regne à Metz.	CLODOMIR regne à Orléans.	CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I. regne à Soissons.	*PRINCES contemporains.*
531. Thiéri s'empare du royaume de Turinge, après avoir défait Hermanfroi, & l'avoir fait mourir en le précipitant du haut d'une tour ; il est aidé dans cette guerre par Clotaire son frere, à qui il dresse des embûches.	qui est au nombre des Saints.	531. Childebert fait la guerre à Amalaric roi des Visigots, qui traitoit mal sa femme Clotilde, sœur de Childebert. Amalaric vaincu est assassiné par ses gens.	531. Clotaire accompagne Thiéri à la guerre contre le roi de Turinge, & se sauve heureusement des piéges que lui tend son frere.	*Papes.* Boniface II. 531. Jean II. 535. *Empereur d'Orient.* Justinien I. 565. *Roi d'Italie.* Atalaric. 534. *Rois des Goths en Espagne.* Amalaric. 531. Theudis. 548.
534. Il meurt ; ses femmes furent, N. fille d'Alaric, & Théodechilde. THEODEBERT son fils lui succede. Ce jeune Prince dès l'an 533. avoit repris sur les Visigots la partie des Conquêtes de Clovis, dont ce Peuple s'étoit emparé ; Le Vellei ; le	533. Deux enfans de Clodomir massacrés à Paris par Childebert & Clotaire, qui avoient déja fait le partage du royaume d'Orléans avec Thiéri. Le troisiéme, Clodoalde se sauve, & est rasé : on l'invoque sous le nom de S. Cloud. Clodomir eut pour femme, Gondiucque,	534. Childebert & Clotaire font tout ce qu'ils peuvent pour démembrer le royaume de Thiéri à sa mort. Théodebert les en empêche, & se lie à Childebert. Fin du royaume de Bourgogne, par la défaite & la mort de Gondemar. Childebert, Clo-	534. Clotaire & Childebert font en sorte de profiter de l'absence de Théodebert, qui est amoureux en Auvergne pendant la maladie de Thiéri son pere, pour démembrer ses Etats à sa mort : Théodebert qui revient les en empêche.	

THEODEBERT I. regne à Metz.		CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I. regne à Soissons.	*PRINCES contemporains.*
Rouergue, le Gevaudan. Il répudie Wisigarde sa femme, pour épouser Deuterie, qui avoit son mari. Il reprend sa femme, il partage le royaume de Bourgogne avec ses deux oncles. Il avoit eu une troisiéme femme, dont le nom est inconnu. 535. Justinien fait un traité avec Théodebert & ses oncles, pour les engager à se joindre à lui contre Théodat, devenu roi des Ostrogots par Amalasonte sa femme. 536. 37. Vitigès, successeur de Théodat, gagne Théodebert, & fait	qui se remaria à Clotaire I.	taire & Théodebert, après l'avoir vaincu, font le partage de ce royaume entr'eux. Thiéri avoit eu part à cette révolution dans son commencement. Childebert, épouvanté par un orage qui vient fondre sur son camp, accorde la paix à Clotaire. Bélisaire, général de Justinien, reprend l'Afrique sur les Vandales, qui y regnoient depuis l'an 400.	Il y avoit près de cent ans que le royaume de Bourgogne étoit fondé dans les Gaules, quand il fut réuni à l'Empire de France. C'est dans cette année que l'on place l'établissement du prétendu royaume d'Yvetot.	*Papes.* Jean II. 535. Agapet I. 536. S. Silvere. 540. *Empereur d'Orient.* Justinien I. 567. *Rois d'Italie.* Atalaric. 534. Amalasonte. 534. Théodat. 537. *Roi des Gots en Espagne.* Theudis. 548.

THEODEBERT I. regne à Metz.		CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I. regne à Soissons.	*PRINCES contemporains.*
aux Francs le délaissement de tout ce que les Ostrogots possédoient dans les Gaules, avec les droits qu'ils y avoient comme Seigneurs de la ville de Rome.				*Papes.* Agapet. 536. S. Silvere. 540. Vigile. 555. *Empereur d'Orient.* Justinien I. 565. *Rois d'Italie.* Vitigès. 541. Théodebalde. 542. Araric. 542. Totila. 553. *Roi des Gots en Espagne.* Theudis. 548.
539. Justinien regagne Théodebert, en lui faisant les mêmes avantages que Vitigès ; & ce traité est pour les Francs un nouveau titre de propriété dans les Gaules. Depuis ce tems, dit Procope, les François furent absolument maîtres de Marseille, Colonie des Phocenses, & en possession de cette Mer ; ce qui prouve que nous avions déja u-			539. Clotaire fait une irruption sur les terres de Childebert. Ils font la paix.	
	543. Mort de Clotilde, veuve de Clovis, à Tours : elle a été mise au nombre des Saints ; elle est enterrée à Sainte Geneviéve. Il y a des Historiens qui mettent sa mort en 548.	543. Après avoir fait de grands progrès en Espagne, il est battu devant Saragosse, dont il faisoit le siége.	543. Clotaire accompagne Childebert dans cette guerre.	

THEODEBERT I. regne à Metz.

ne Marine. Théodebert meurt (548.)

On voit une monnoie d'or de Théodebert, où l'image de ce Prince est gravée d'un côté, avec le titre de *Dominus noster*, qui n'appartenoit qu'aux Empereurs ; de l'autre, on y voit une Victoire avec les armes de l'Empire : ce Prince fit battre cette monnoie pour rabaisser l'orgueil de Justinien, qui avoit pris le titre de *Vainqueur des François*. (*Bouterone.*)

Il avoit levé une puissante armée, & s'étant déja emparé d'une partie de l'Italie, il alloit attaquer quand il mourut, jusques dans Constantinople, Justinien avec lequel il s'étoit brouillé. Le premier exploit maritime que nous connoissions depuis l'établissement de nos Rois en deça du Rhin, fut l'expédition de ce Prince contre Cochiliac, Roi des Danois ; l'ar-

CHILDEBERT I. regne à Paris.

555.
Childebert malade est obligé de faire une cession à Clotaire de ce qui lui revient de la succession de Théodebalde

556.
Childebert, pour se venger de la cession forcée que Clotaire lui avoit fait faire, seconde la révolte de Chramne.

557.
Le Pape Pelage envoie sa Profession de Foi à Childebert. Boniface VIII. fit la même chose sous Philippe le Bel en 1294.

558.
Mort de Childebert, enterré à Paris dans l'Eglise de S. Germain des Prez, qu'il avoit fait bâtir sous le

CLOTAIRE I. regne à Soissons.

555.
Clotaire se rend maître de toute la succession de Théodebalde.
Il défait deux fois les Saxons.

556.
Chramne son fils naturel se révolte contre lui.

558.
Par la mort de Childebert, Clotaire réunit tout l'Empire des François.

PRINCES contemporains.

Papes.

Vigile. 555.
Pélage I. 559.

Empereur d'Orient.

Justinien I. 565.

Rois d'Italie.

Totila. 553.
Teia. 553.
Ce Prince fut le dernier Roi des Ostrogots en Italie.

Rois des Gots en Espagne.

Theudis. 548.
Aquila. 554.
Athanagilde. 567.

THEODEBALDE regne à Metz.		CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I.	PRINCES contemporains.
née de terre de Cochiliac fut battue, tandis que la flotte Françoise qui arriva en même tems, mettoit en déroute la flotte Danoise. THEODEBALDE succede à Théodebert. Narsés, Général de Justinien, bat les François, commandés par Bucelin, sur les bords du Casilin, près Capoue, l'an 555. Théodebalde meurt la même année : ses deux grands oncles lui succedent.		titre de S. Vincent; il ne laisse que des filles de sa femme Ultrogote : premier exemple de la loi fondamentale, qui n'admet que les mâles à la Couronne.		*Papes.* Pélage I. 559. Jean III. 572. *Empereur d'Orient.* Justinien I. 565. *Roi des Gots en Espagne.* Athanagilde. 567. *Angleterre.* L'Heptarchie commence en 559. & finit vers l'an 828. en la personne d'Ecbert, qui réunit les sept Royaumes.

CLOTAIRE I. régne seul.

560.

Son fils Chramne se révolte de nouveau, & se ligue avec le Comte de Bretagne; car les Chefs de cette Province se nommoient Comtes & non

CLOTAIRE I.

Rois, ſuivant ces paroles de Gregoire de Tours: *Nam ſemper Britanni ſub Francorum poteſtate poſt obitum Regis Chlodovechi fuerunt, & comites non reges appellati ſunt.* Clotaire donne Bataille à ſon fils, le défait, & le brûle avec toute ſa famille dans une cabanne où il s'étoit ſauvé.

562.

Clotaire meurt: il eſt enterré à ſaint Médard de Soiſſons, qu'il avoit fait bâtir; il laiſſe quatre enfans qui lui ſuccedent. Il avoit eu pour femmes, Ingonde, Aregonde, Chonſene, Radegonde, Gondiucque, & Waldrade.

CARIBERT, Roi de Paris.	GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	SIGEBERT I. Roi d'Auſtraſie.	CHILPERIC I. Roi de Soiſſons.
		563. Pendant que Sigebert faiſoit au de-là du Rhin, la guerre aux Huns, qu'il défit, Chilpéric profitant de ſon abſence, lui enleve la ville de	562. Chilpéric veut avoir Paris pour ſon partage; ſes trois freres s'y oppoſent: on tire au ſort les quatre royaumes, & il eſt Roi de Soiſſons. Il impoſa de grands tri-

PRINCES contemporains.

Pape.
Jean III. 572.
Empereur d'Orient.
Juſtinien I. 565.
Roi des Gots en Eſpagne.
Athanagilde. 567.
Angleterre.
Heptarchie.

CARIBERT, Roi de Paris.

566.
Caribert meurt: ses freres partagent sa succession; mais comme chacun vouloit avoir la ville de Paris, ils conviennent de la posseder tous trois par indivis, sous la condition qu'aucun des trois n'y entreroit sans le consentement des deux autres. Ce Prince a eu pour femmes, Ingoberge, Mirefleur, Theu-

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.

569.
Etablissement du royaume des Lombards en Italie, environ 16 ans après l'extinction de celui des Ostrogots, dans la personne de Teïa leur dernier Roi. Alboin Roi des Lombards, attiré, à ce qu'on croit, par Narsés, qui étoit mécontent de Justinien, ar-

SIGEBERT I. Roi d'Austrasie.

Rheims; Sigebert revient & reprend Rheims, dépouille Chilpéric de ses propres Etats, qu'il lui rend par l'entremise de ses deux freres.

565.
Il épouse Brunehaut, fille cadette d'Athanagilde, Roi des Visigots, & qui d'Arienne qu'elle étoit, se fait Catholique.

CHILPERIC I. Roi de Soissons.

buts : chaque arpent payoit une barrique de vin ; & on payoit une certaine somme pour chaque tête d'Esclaves. Les Sujets rebutés abandonnent leurs possessions.

567.
Chilpéric épouse Galsuinde, fille aînée d'Athanagilde, & lui assure pour dot, suivant l'usage d'alors, une partie des Domaines qu'il avoit hérités de Caribert. Galsuinde est trouvée morte : le soupçon de cette mort qui tomba sur Frédégonde, maîtresse de Chilpéric, se confirma,

PRINCES contemporains.

Pape.
Jean III. 572.

Empereurs d'Orient.
Justinien I. 565.
Justin II. 578.

Rois des Gots en Espagne.
Athanagilde. 567.
Liuba. 572.

Angleterre.
Heptarchie.

CARIBERT, Roi de Paris.	GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	SIGEBERT I. Roi d'Austrasie.	CHILPERIC I. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
degilde, & Marcouefe.	rive en Italie, s'empare de la Ligurie, de Milan, de Pavie, & en moins de quatre ans est maître de l'Italie, excepté de Rome & de Ravennes. Delà ces barbares se répandent dans la Bourgogne, où d'abord ils ravagent tout; mais le Général Mummol les ayant attaqués, les bat à platte couture.		quand Chilpéric l'eut épousée après la mort de Galsuinde. Sa sœur Brunehaut venge sa mort, & fait armer Sigebert son mari & Gontran. Chilpéric perd une partie de ses Etats, & obtient enfin la paix, en donnant à Brunehaut, pour l'appaiser, les Domaines qu'il avoit donnés à Galsuinde pour sa dot.	*Pape.* Jean III. 572. *Empereur d'Orient.* Justin II. 578. *Roi des Lombards en Italie.* Albein. 571. *Rois des Gots en Espagne.* Athanagilde. 567. Liuba. 572. *Angleterre.* Heptarchie.

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	SIGEBERT I. Roi d'Austrasie.	CHILPERIC I. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
Commencement de l'Exarchat de Ravennes, sous le **Patrice** Longin, **envoyé** par l'Empereur Justin, qui **finit en** 752. lors **qu'Astolphe** Roi **des Lombards** prit **Ravennes.**	570. Sigebert profitant de l'embarras où étoit son frere Gontran, Roi de Bourgogne, surprend la ville d'Arles; mais cet avantage ne fut pas long, & les Généraux de Gontran l'en punissent en reprenant non seulement Arles, mais encore Avignon, qui appartenoit à Sigebert, & que Gontran voulut bien lui rendre en faisant la paix.	570. 71. 72. Chilpéric poussé par Frédégonde, profite de la querelle de ses deux freres, envoie contre Sigebert son fils Clovis, qui lui enleve Tours & Poitiers; les deux freres s'étant raccommodés, s'unissent contre Chilpéric, & lui reprennent ce qu'il avoit injustement conquis. 573. 574. Sigebert & Gontran s'étant brouillés de nouveau, pour un fait de discipline Ecclesiastique, Chilpéric en profite à son ordinaire, & envoie son fils aîné Théodebert contre Sigebert; Théodebert a de l'avantage. Sigebert effrayé de ces succès, fait entrer en France des troupes étrangéres; Gontran se joint à Chilpéric contre	*Papes.* Jean III. 572. Benoit I. 577. *Empereur d'Orient.* Justin II. 578. *Rois des Lombards en Italie.* Alboin. 571. Cléfis. 573. Antaric. 590. *Rois des Goths en Espagne.* Liuba. 572. Léovigilde. 585. *Angleterre.* Heptarchie.

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	SIGEBERT I. Roi d'Austrasie.	CHILPERIC I. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
		ces troupes; Sigebert menace Gontran de se jetter sur la Bourgogne; Gontran reste neutre : Chilpéric demande la paix, que Sigebert lui accorde.	*Pape.* Benoît I. 577. *Empereur d'Orient.* Justin II. 578. *Rois des Lombards en Italie.* Cléfis. 573. Antaric. 590. *Roi des Gots en Espagne.* Léovigilde. 585. *Angleterre.* Heptarchie.
	575. Sigebert meurt assassiné à l'âge de quarante ans; il en avoit regné quatorze : Prince accompli. Il est enterré à S. Medard de Soissons, auprès du corps de Clotaire son pere. Il laissa un fils nommé CHILDEBERT, & deux filles. Il a eu pour femme Brunehaut.	575. Chilpéric se lie de nouveau avec Gontran contre Sigebert, & fait marcher son fils Théodebert contre lui; Théodebert est défait & tué dans le combat. Chilpéric épouvanté de ce malheur se sauve dans Tournai. Brunehaut presse Sigebert son mari, qui y étoit déja assez porté, d'achever la défaite de Chilpéric; en effet, Sigebert s'empare de tous ses Etats, & va l'assiéger dans Tournai, lorsque deux assassins, envoyés par Frédégonde, lui ôterent la vie dans son camp.	

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	CHILDEBERT II. Roi d'Austrasie.	CHILPERIC I. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
	576. Childebert, que Chilpéric avoit fait enfermer, se sauve de prison, & est couronné Roi d'Austrasie à Metz, le jour de Noël.	576. Chilpéric profite de l'assassinat commis en la personne de Sigebert, fort de Tournai, emprisonne Brunehaut, son fils Childebert, & deux filles. Mérovée, fils de Chilpéric, amoureux de Brunehaut, l'épouse à Rouen, & la délivre. Chilpéric s'avance pour les punir; il leur pardonne, renvoie Brunehaut en Austrasie, & force Merovée de le suivre.	*Papes.* Benoît I. 577. Pélage II. 590. *Empereurs d'Orient.* Justin II. 578. Tibere. 586. *Roi des Lombards en Italie.* Antaric. 590. *Roi des Gots en Espagne.* Léovigilde. 585. *Angleterre.* Heptarchie.
577. Gontran se joint à Childebert, & son Général Mummol défait Didier, Général de Chilpéric. Gontran perd ses deux fils, qui meurent de maladie.	577. Brunehaut engage son fils Childebert à faire la guerre à Chilpéric.	577. Chilpéric s'en prend à son fils Merovée de la défaite de son Armée, & le fait prisonnier. Merovée se sauve, & enfin est assassiné par les gens de Frédégonde, près de Thérouanne. Pretextat Evêque de Rouen est déposé.	
		578. 79. 80. Frédégonde perd ses trois enfans, qui meurent de dyssenterie.	

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	CHILDEBERT II. Roi d'Austrasie.	CHILPERIC I. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
581. 82. 83. Gontran se lie avec Childebert contre Chilpéric, puis après, Childebert s'étant lié avec Chilpéric contre Gontran, il y a une guerre sanglante entre ces Princes.	581. Childebert se lie d'abord avec Gontran contre Chilpéric; ensuite il se lie avec Chilpéric contre Gontran; ces Princes se font une guerre sanglante.	581. Frédégonde fait assassiner Clovis, dernier fils du premier lit de Chilpéric, en l'accusant d'avoir empoisonné ses trois enfans.	*Pape.* Pélage II. 590. *Empereur d'Orient.* Tibere. 586. *Roi des Lombards en Italie.* Antaric. 590. *Roi des Gots en Espagne.* Léovigilde. 585. *Angleterre.* Heptarchie.
584. Gontran, loin de profiter de la mort de Chilpéric, sert de pere à Clotaire son fils, & défend Frédégonde contre la juste vengeance	584. Childebert s'avance vers Paris, mais Gontran y étoit déja entré, & avoit pris le parti de Frédégonde.	584. La paix se fait entre les trois Rois. Chilpéric est assassiné à Chelles, revenant de la chasse. Sa femme Frédégonde, & Landri, qu'elle aimoit, furent soupçonnés d'y avoir eu part. Il laisse un fils âgé de quatre mois, nommé CLOTAIRE, qui lui succede. Il a eu pour femmes, Audouere, Galsuinde & Frédégonde; de la premiere, qui fut répudiée, il eut entre autres enfans Merovée. Frédégonde, veuve de Chilpéric, persuade à Gontran de la soutenir contre Brunehaut & Childebert.	

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	CHILDEBERT II. Roi d'Austrasie.	CLOTAIRE II. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
que Childebert & Brunehaut en auroient pû tirer.			*Papes.* Pélage II. 590. S. Gregoire le Grand. 604.
585. Gondebaud se disant fils de Clotaire I. est couronné par quelques séditieux à Brive-la-Gaillarde ; mais bien-tôt après, ces mêmes traîtres livrent Gondebaud à Leudegisile Généralde l'armée de Gontran. Childebert & Gontran se promettent une sincere amitié.		585.	*Empereurs d'Orient.* Tibere. 586. Maurice. 602. *Rois des Lombards en Italie.* Antaric. 590. Agilulf. 616. *Rois des Gots en Espagne.* Léovigilde. 585. Récarede. 601. *Angleterre.* Heptarchie.
Gontran compose un Conseil pour le jeune Clotaire, & oblige Frédégonde à quitter Paris.	587. 88. Childebert d'accord avec l'Empereur Maurice, fait la guerre en Italie, contre les Lombards : cette guerre n'eut pas de succès.	Frédégonde se retire au Vaudreuil, où elle souffre impatiemment de se voir sans autorité.	
588. 89. Gontran fait la guerre à l'Espagne pour venger la mort du gendre de Brunehaut, beaufrere de Childebert, & pour étendre ses Etats jusqu'aux Pyrénées. Cette guerre fut sans succès.		590. Frédégonde fait assassiner Prétextat Evêque de Rouen, & méprise les menaces de Gontran, qui vouloit prendre connoissance de ce crime.	
591. 92. Gontran fait la guerre contre Wa-		Elle attente plusieurs fois sans fruit	

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	CHILDEBERT II. Roi d'Austrasie.	CLOTAIRE II. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
roc, Comte de Bretagne, à qui Frédégonde avoit fait prendre les armes. Waroc vient à Guerrande, où il rend hommage à Gontran en ces termes : *Nous savons comme vous que les Villes armoriquaines*, (Nantes & Rennes,) *appartiennent de droit aux fils de Clotaire, & nous reconnoissons que nous devons être leurs Sujets.*		à la vie de Childebert, & à la liberté de Brunehaut.	*Pape.* S. Gregoire le Grand. 604. *Empereur d'Orient.* Maurice. 602. *Roi des Lombards en Italie.* Agilulf. 616. *Roi des Gots en Espagne.* Récarede. 601. *Angleterre.* Heptarchie.
593. Gontran meurt âgé de soixante ans, sans laisser d'enfans. L'Eglise l'a mis au nombre des Saints. Il avoit déclaré son neveu Childebert héritier de ses Royaumes d'Orléans & de Bourgogne. Il eut pour femmes, Venerande, Marcatrude & Austregilde. Quelques Auteurs prétendent que sa fille Clotilde lui survéquit.	593. Childebert réunit à l'Austrasie, suivant la derniere volonté du feu Roi Gontran, les Royaumes d'Orléans & de Bourgogne, & une partie de Paris.	593. Clotaire & Childebert partagent la propriété de la ville de Paris. Landri, commandant l'armée de Clotaire, défait Childebert près de Soissons; le lieu où se donna cette Bataille, dit alors *Trucciacum*, est le Village de *Droissi* à 5. lieues de Soissons, lequel avec *Busanci, Chacrise, Nanteuil sur Muret & Muret* renferme une vaste campagne propre à servir de champ de Bataille. (*Le Beuf.*)	

THIERI II. Roi de Bourgogne.	CHILDEBERT II. Roi d'Austrasie.	CLOTAIRE II. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
		594. Waroc, Comte de Bretagne, excité par Frédégonde, livre bataille aux troupes de Childebert, du côté de la Touraine ; cette bataille fut sanglante, & la perte égale des deux côtés.	*Pape.* S. Gregoire le Grand 604. *Empereur d'Orient.* Maurice. 602. *Roi des Lombards en Italie.* Agilulf. 616. *Roi des Gots en Espagne.* Récarede. 601. *Angleterre.* Heptarchie
	595. Childebert défait les Varnes, peuples de Germanie, & détruit leur Royaume.		
	596. Childebert meurt, laissant de sa femme Faileube deux enfans qui lui succedent, sous la conduite de Brunehaut leur grand'mere. THIERI regne en Bourgogne, & l'Austrasie a pour Roi THEODEBERT II.		
	597. Brunehaut affermit la paix de tous côtés, pour assurer sa puissance. Elle contribue à la conversion du Royaume de Cantorberi au Christianisme.	597. Mort de Frédégonde.	

THIERI II. Roi de Bourgogne.	THEODEBERT II. Roi d'Austrasie.	CLOTAIRE II. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
	598. Les Grands d'Austrasie, lassés de la domination de Brunehaut, engagent son petit-fils Théodebert à l'éxiler.		*Papes.* S. Gregoire le Grand. 604. Sabinien. 605. Boniface III. 606. Boniface IV. 614. *Empereurs d'Orient.* Phocas. 610. Heraclius. 641. *Roi des Lombards en Italie.* Agilulf. 616. *Rois des Gots en Espagne.* Récarede. 601. Viteric. 610. Gondemar. 612. *Angleterre.* Heptarchie.
599. Brunehaut se sauve chez son petit-fils Thiéri, qui lui donne un asyle.			
600. L'armée de Thiéri, jointe à celle de Théodebert, attaque Clotaire & le défait.	600. Théodebert joint à Thiéri défait Clotaire.	600. Clotaire est défait par Théodebert & par Thiéri.	
601. 602. Thiéri joint à Théodebert défait les Gascons.	601. 602. Théodebert joint à Thiéri défait les Gascons.		
		603. Clotaire voyant les deux Rois occupés contre les Gascons, avoit fait marcher deux armées ; celle que commande Landri est défaite par Thiéri ; Théodebert épargne l'autre armée, par jalousie contre son frere.	
605. 6. 7. 8. &c. Brunehaut corrompt les mœurs de Thiéri, pour le mieux gouverner, & l'irrite contre son frere Théodebert, jusqu'à lui persuader que Théodebert n'étoit pas fils de Childebert.			
		611. Clotaire promet à Thiéri de demeurer neutre dans la	

THIERI II. Roi de Bourgogne.	THEODEBERT II Roi d'Austrasie.	CLOTAIRE II. Roi de Soissons.	*PRINCES contemporains.*
	612. Théodebert est défait par Thiéri, & pris à Cologne, où Brunehaut le fait assassiner. Il avoit eu pour femmes, Bilichilde & Theudichilde.	guerre qu'il va faire à Théodebert son frere, à condition qu'il lui fera rendre tout ce qu'on lui a pris dans la derniere guerre.	*Pape.* Boniface IV. 614. *Empereur d'Orient.* Heraclius. 641. *Roi des Lombards en Italie.* Agilulf. 616. *Rois des Goths en Espagne.* Gondemar. 612. Sisebut. 621. *Angleterre.* Heptarchie.
613. Thiéri meurt de dyssenterie, allant faire la guerre à Clotaire, qui le sommoit de la parole qu'il lui avoit donnée de lui restituer ce qu'on lui avoit pris. Brunehaut mise à mort par l'ordre de Clotaire. On voit le tombeau de cette Princesse dans l'Eglise de S. Martin d'Autun. (*Voyage Litter. de Martene.*)	Le Comte Romulphe, Seigneur puissant, fut envelopé dans les malheurs de ce regne, & son fils Romaric désabusé des grandeurs du monde, dotta de tous ses biens la célébre Abbaïe de Remiremont, appellée *Romanici Mons* : c'étoit alors le tems des Fondations, & il est étonnant ce qu'il y en avoit déja eu dans le seul Duché de Lorraine, qui se nommoit Royaume d'Austrasie, dans l'Alsace, dans les Montagnes de Voges, dans le pays des Lucquois, aujourd'hui le Diocèse de Toul, Luxeuil, Estival, moyen Moustier, S. Dié, Senone, bon Moustier, &c.	613. Clotaire réunit dans sa personne toute la Monarchie Françoise.	

CLOTAIRE II. seul Roi des François.

613. 614.

Clotaire établit dans les Royaumes de Bourgogne, d'Austrasie & de Neustrie, des Maires du Palais, qui en étoient originairement les principaux Ministres, & qui dans la suite abuserent de leur autorité jusqu'à usurper la puissance royale.

615.

Cinquiéme Concile de Paris, composé d'Evêques & de Seigneurs; il s'en est tenu souvent de pareils depuis Charlemagne & les Rois suivans, où il se fit des Ordonnances pour tout le Royaume, qui porterent le nom de *Capitulaires*, comme celles qui étoient faites dans les assemblées de la Nation.

616. 617. &c.

Clotaire tient des especes de Parlemens ambulatoires, nommés *Placita*, d'où est venu le mot de *Plaids*.

622. &c.

Clotaire donne l'Austrasie & la Neustrie à Dagobert son fils, avec le titre de Roi. Commencement de Mahomet. (Hegire.) Il mourut empoisonné l'an 632.

625. 626. &c.

Dagobert fils de Clotaire se marie à Clichi. Les Gascons se révoltent; cette guerre n'a point de suite. Guerre des Saxons, plus sérieuse; Dagobert y court risque de la vie : Clotaire vient à son secours, & tue de sa main le Roi des Saxons.

PRINCES contemporains.

Papes.

Boniface IV. 614.
Dieu-Donné. 617.
Boniface V. 625.
Honorius I. 638.

Empereur d'Orient.

Heraclius. 641.

Rois des Lombards en Italie.

Agilulf. 616.
Adeluald. 626.
Ariovald. 638.

Rois des Gots en Espagne.

Sisebut. 621.
Récarede II. 621.
Suintila & ses freres. 631.

Angleterre.

Heptarchie.

CLOTAIRE II.

PRINCES contemporains.

628.

Clotaire II. meurt; il eſt enterré à Paris dans l'Egliſe de S. Germain des Prez; il étoit âgé de quarante-cinq ans. On peut remarquer trois choſes ſur ce Prince : il eſt le troiſiéme Roi qui ait réuni toute la Monarchie Françoiſe; il eſt le ſecond du nom; & par une deſtinée attachée à ce nom, ayant eu pour partage le Royaume de Soiſſons, le moins conſidérable de tous, il réunit tous les autres, ainſi qu'avoit fait Clotaire I. ſon ayeul. Il avoit eu pour femmes, Haldetrude, Bertrude & Sichilde. Il laiſſa deux enfans, DAGOBERT & CHARIBERT.

Pape.
Honorius I. 638.
Empereur d'Orient.
Héraclius. 641.
Roi des Lombards en Italie.
Ariovald. 638.
Rois des Gots en Eſpagne.
Suintila & ſes freres. 631.
Angleterre.
Heptarchie.

DAGOBERT I. Roi de tout le reſte de l'Empire François.

628. 629.

DAGOBERT laiſſe corrompre ſes mœurs, répudie ſa premiere femme, & en a juſqu'à trois dans le même tems, ſans compter les concubines.

Ce qu'on raconte de la magnificence d'alors eſt à peine croyable; S. Eloi, qui, né en Limouſin, ne fut d'abord connu que par l'excellence de ſes Ouvrages d'orphévrerie, portoit déja des ceintures couvertes de pierreries, lorſqu'il vint à la Cour de Clotaire : il fit

CHARIBERT, Roi d'une partie de l'Aquitaine.

628. 629.

CHARIBERT obtient de ſon frere une partie de l'Aquitaine, plûtôt comme une eſpece d'appanage, dont le nom ne fut connu que long-tems après, que comme un démembrement de la Couronne : cependant il prit le titre de Roi. Il fait Toulouſe ſa Capitale.

630.

Charibert meurt; Chilpéric ſon fils aîné, encore enfant, eſt mis à mort par l'ordre de ſon oncle Dagobert;

DAGOBERT I. Roi de tout le reſte de l'Empire François.

pour lui un ſiége d'or maſſif & un trône entier de même métal pour Dagobert ; ces richeſſes venoient du commerce du Levant, que les Négociations avec les Empereurs de Conſtantinople avoient ouvert : elles venoient auſſi des dépouilles de l'Italie, d'où les François n'étoient jamais revenus que chargés de butin, même quand ils en avoient été chaſſés : S. Eloi fut depuis Tréſorier de Dagobert, Evêque de Noyon, & bâtit l'Egliſe de S. Paul hors les murs de Paris vers l'an 640.

CHARIBERT, Roi d'une partie de l'Aquitaine.

mais Charibert eut deux autres enfans, Boggis & Bertrand, qui lui ſurvéquirent. Le premier des deux a été la tige d'une longue ſuite de Princes, dont la poſtérité s'eſt perpétuée juſqu'à Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, tué à la bataille de Cérignoles en 1503. (*Vaiſſette, Hiſt. de Languedoc.*)

PRINCES contemporains.

Pape.
Honorius I. 638.

Empereur d'Orient.
Héraclius. 641.

Roi des Lombards en Italie.
Ariovald. 638.

Rois des Gots en Eſpagne.
Suintila & ſes freres. 631.
Richemer. 633.
Siſenand. 636.

Angleterre.
Heptarchie.

DAGOBERT I. ſeul Roi des François.

631. 632. 633.

Guerre contre Samon, Marchand, devenu Roi des Eſclavons ; cette guerre ne finit que par le couronnement de Sigebert, fils de Dagobert, que ce Prince fait Roi d'Auſtraſie ; ce qui porta les Auſtraſiens à faire la guerre avec plus de vigueur à ces barbares.

634.

Dagobert aide Siſenand à ſe faire Roi des Gots en Eſpagne, au préjudice du fils du Roi légitime : cette Couronne étoit élective.

DAGOBERT I.

635.

Guerre contre les Gascons, qui ne dure point.

636. 637. 638. &c.

Saint Eloi engage Judicaël, Prince des Bretons, à faire au Roi satisfaction des courses qu'ils avoient faites sur les frontiéres, & à le reconnoître pour son Seigneur.

Mort de Dagobert à Epinai (638) âgé d'environ trente-six ans; il est enterré à Saint Denis qu'il avoit fondé. Il laisse deux fils, SIGEBERT II. Roi d'Austrasie, & CLOVIS II. Roi du reste de l'Empire François. Il a eu pour femmes, Gomatrude, Nantilde, Ragnetrude, Wlfegonde, & Berthilde.

L'autorité des Maires du Palais absorbe la puissance royale.

SIGEBERT II. Roi d'Austrasie.

644. &c.

PEPIN, Maire du Palais sous Dagobert, l'est encore sous Sigebert.

646. &c.

Grimoald, fils de Pepin, lui succede dans cette Charge; l'autorité royale commence à s'affoiblir. Sigebert fait quantité de fondations;

CLOVIS II. Roi de Bourgogne, & de Neustrie.

644. &c.

CLOVIS regne sous la tutelle de Nantilde sa mere, qui gouverne avec Ega, Maire du Palais.

646. &c.

Après la mort d'Ega, Erchinoald, nommé aussi Archambaud, est créé Maire du Palais en Neustrie, & Flaochat en Bourgogne.

PRINCES contemporains.

Papes.

Honorius I. 638.
Severin. 640.
Jean IV. 641.
Théodore. 649.

Empereurs d'Orient.

Héraclius. 641.
Constans. 668.

Rois des Lombards en Italie.

Arievald. 638.
Rotharis. 654.

Rois des Gots en Espagne.

Sisenand. 636.
Chintilla. 640.
Tulgos. 642.
Cindevind. 651.

SIGEBERT II. Roi d'Austrasie.	CLOVIS II. Roi de Bourgogne & de Neustrie.	PRINCES contemporains.
on prétend qu'il promit à Grimoald d'adopter son fils, en cas qu'il n'eût point d'enfans. 654. 55. 56. Sigebert meurt, laissant de sa femme Imnichilde un fils nommé DAGOBERT, qu'il recommande à Grimoald : celui-ci fait couper les cheveux à Dagobert, & le fait conduire en Ecosse; ensuite, ayant répandu le bruit de sa mort, il fait proclamer son fils Roi; mais Archambaud, Maire de Clovis, s'y étant opposé, l'Usurpateur est détrôné. CHILDERIC, un des fils de Clovis II. succede au royaume d'Austrasie.	657. &c. Clovis, pour nourrir les pauvres, avoit enlevé de l'Eglise de Saint Denis les lames d'or & d'argent qui couvroient les tombeaux de Saint Denis & de ses compagnons; ce Prince, dans une assemblée d'Evêques, obtint en dédommagement, pour cette Abbaye, une exemption de toute Jurisdiction, laquelle fut confirmée par Landeric, Evêque de Paris.	*Papes.* Théodore, 649. Martin I. 654. Eugêne. 656. Vitalien. 669. *Empereur d'Orient.* Constans. 668. *Rois des Lombards en Italie.* Rotharis. 654. Rodoald. 659. *Rois des Gots en Espagne.* Cindevind. 652. Récesuind. 672. *Angleterre.* Heptarchie.

CHILDERIC II. Roi d'Austrasie.	CLOVIS II. Roi de Bourgogne & de Neustrie.	*PRINCES contemporains.*

CLOVIS II. Roi de Bourgogne & de Neustrie.

660.

Clovis II. meurt après son frere, & laisse trois enfans, dont le troisiéme, nommé THIERI, n'eut alors aucun partage; l'aîné, CLOTAIRE III. succede aux Royaumes de son pere, & le second, nommé CHILDERIC, avoit succedé au trône d'Austrasie, après la déposition du fils de Grimoald, & sur le faux bruit de la mort de Dagobert, fils de Sigebert. Il a eu pour femme Batilde.

CLOTAIRE III. Roi de Bourgogne & de Neustrie.

660. &c.

BATILDE, mere de Clotaire III. gouverne sous son fils avec beaucoup de sagesse.

Elle se retire par dévotion dans le monastere de Chelles qu'elle avoit fondé, & laisse le Royaume à la merci d'Ebroin, Maire du Palais, dont elle avoit jusques-là réprimé les violences; l'Eglise l'a reconnue pour Sainte.

668.

Clotaire III. meurt; THIERI, son second frere, qui n'avoit point eu de part à la suc-

PRINCES contemporains.

Pape.

Vitalien. 669.

Empereur d'Orient.

Constans. 668.

Rois des Lombards en Italie.

Aripert. 661.

Gondipert. 662.

Grimoald. 673.

Rois des Gots en Espagne.

Récesuind. 672.

Angleterre.

Heptarchie.

CHILDERIC II. Roi d'Austrasie.	CLOTAIRE III. Roi de Bourgogne & de Neustrie.	PRINCES contemporains.

cession, est Roi à sa place, par les soins d'Ebroin; mais la haine qu'on avoit pour ce Ministre rejaillit sur le Roi même, & Thiéri fut enfermé dans l'Abbaye de S. Denis.

CHILDERIC se voit Roi de toute la France par la mort de Clotaire III. & par la retraite forcée de Thiéri.

Childéric abandonne une partie de l'Austrasie à Dagobert II. fils de Sigebert.

Tant que Childéric suivit les Conseils de Leger, Evêque d'Autun, il se conduisit bien, mais dès qu'il cessa de les suivre, il tomba dans le mépris.

673.

Bodillon, Seigneur parmi les Francs, ayant été traité indignement par Childéric, pour lui avoir représenté un peu librement le danger d'une imposition excessive qu'il cherchoit à établir, l'assassine dans la forêt de Livri, & fait le même traitement à la Reine sa femme Bilihilde, & à son fils Dagobert. Childéric laissa un fils nommé DANIEL, qui ne lui succeda pas pour lors; ce fut THIERI, qui fut tiré de Saint Denis, & qui monta sur le trône.

DAGOBERT II. Roi d'une partie de l'Austrasie.

DAGOBERT II. ce fils de Sigebert, qu'on avoit fait conduire en Ecosse, revient, & regne dans l'Austrasie, dont Childéric lui abandonne une partie.

Papes.
Vitalien. 669.
Deodat. 676.

Empereurs d'Orient.
Constans. 662.
Constantin Pogonate. 685.

Roi des Lombards en Italie.
Grimoald. 673.

Rois des Gots en Espagne.
Récesuind. 672.
Vamba. 680.

Angleterre.
Heptarchie.

THIERI III.
Roi de Bourgogne & de Neustrie.

673.

THIERI commence à regner ; Ebroin, le même qui avoit été Maire du Palais sous Clotaire III. contraint par les armes Thiéri à le recevoir de nouveau pour son Maire du Palais.

DAGOBERT II.
Roi d'Austrasie.

673. 674. &c.

Dagobert, qui regnoit déja dans une partie de l'Austrasie, se rend maître du reste de ce royaume, où Ebroin avoit fait reconnoître un faux Clovis, qui se disoit fils de Clotaire III.

679. &c.

Dagobert II. meurt ; sa mort auroit dû rendre Thiéri seul maître de la Monarchie, mais l'Austrasie craignant de tomber sous la domination d'Ebroin, Maire du Palais de ce Prince, ne voulut plus reconnoître de Rois : Pepin & Martin s'en firent déclarer Ducs ou Gouverneurs (*Mém. de l'Acad. des B. L. tom. VI.*)

PRINCES contemporains.

Papes.

Deodat. 676.
Domnus I. 678.
Agathon. 682.
Leon II. 684.
Benoît II. 685.
Jean V. 686.
Conon. 687.
Serge I. 701.

Empereurs d'Orient.

Constantin Pogonate. 685.
Justinien II. 711.

Rois des Lombards en Italie.

Grimoald. 673.
Garibald. 673.
Pertarit. 691.

Rois des Goths en Espagne.

Vamba. 680.
Ervige. 687.
Egica. 702.

Angleterre.

Heptarchie.

THIERI III. regne seul.
Commencement des Rois Fainéans.

688. &c.

Ebroin est assassiné, plusieurs Maires lui succedent ; Bertaire, dernier Maire, fut le témoin & la victime de la révolution arrivée par l'entreprise de Pepin : le Duc Pepin Heristel s'étoit déja emparé de l'Austrasie, lorsque Dagobert, fils de Childéric, fut assassiné ; il en étoit comme Souverain, mais toujours sous l'autorité apparente de Thiéri. Ceux qui étoient mécontens du gou-

THIERI III.

vernement de Thiéri passoient en Austrasie : Pepin qui ne demandoit qu'un prétexte de guerre, les appuya ; Thiéri voulut en avoir raison, un combat décida de l'Empire.

690. &c.

Thiéri fut défait, & Pepin s'empara de toute l'autorité, sous le nom de Maire du Palais.

Pepin soumet tous les voisins de la France qui s'étoient révoltés pendant la foiblesse des regnes précédens ; Thiéri meurt, & sa mort ne fait pas plus de bruit que celle d'un particulier, il avoit eu pour femme Crotilde.

CLOVIS III.

PEPIN continue à regner sous le nom de Clovis III. fils de Thiéri ; il étend ses conquêtes.

695. &c.

Clovis meurt après cinq ans de regne.

CHILDEBERT III. surnommé le Juste.

PEPIN, qui continue de regner sous le nom de Childebert, frere de Clovis III. fait son fils aîné Duc de Bourgogne, & son cadet Maire du Palais de Childebert ; ses deux enfans meurent.

PRINCES contemporains.

Papes.

Serge I. 701.
Jean VI. 705.
Jean VII. 707.
Sisinne. 708.
Constantin. 714.

Empereur d'Orient.

Justinien II. 711.

Rois des Lombards en Italie.

Pertarit. 691.
Cunibert. 703.
Luitbert. 704.
Aripert. 712.

Rois des Gots en Espagne.

Egica. 701.
Vitisa. 711.

Angleterre.

Heptarchie.

CHILDEBERT III.

711. &c.

Childebert III. meurt, après avoir regné seize ans; il est enterré à Choisi, sur la riviere d'Aisne; il laisse un fils qui lui succede.

DAGOBERT III.

CE Prince a peu d'autorité. Pepin fait son petit-fils Théodebalde Maire du Palais de Dagobert III.

714.

Mort de Pepin; cet homme fut utile à l'Etat en même tems qu'il anéantit la puissance des Rois.

Théodebalde, enfant, est Maire du Palais sous la tutelle de sa mere; Charles, dit depuis Charles-Martel, fils de Pepin & d'une concubine nommée Alpaïde, est arrêté par la mere de Théodebalde.

Un gouvernement si étrange ne subsiste point; les Peuples se révoltent; Théodebalde se sauve, & sa Charge est donnée à Rainfroi.

Les Gots, qui avoient chassé les Romains d'Espagne, en sont chassés à leur tour par les Sarrazins, que le Comte Julien avoit appellés pour se venger de Roderic, qui avoit deshonoré sa fille. Les Chrétiens Espagnols qui se soumirent aux Maures, en conservant leur religion, furent appellés *Muzarabes*.

PRINCES contemporains.

Pape.

Constantin. 714.

Empereurs d'Orient.

Justinien II. 711.

Philippe Bardane. 713.

Anastase II. 714.

Rois des Lombards en Italie.

Aripert. 712.

Aniprand. 712.

Luitprand. 744.

Rois des Gots en Espagne.

Vitisa. 711.

Roderic, dernier Roi des Gots en Espagne. 714.

Pélage. 737.

Ce Prince, caché dans les rochers de l'Asturie, conserva le nom de Roi, & y perpétua en effet la royauté parmi les Princes Chrétiens, qui rechasserent enfin les Maures sous Philippe III.

Angleterre.

Heptarchie.

DAGOBERT III.

715. 716. &c.

Les ennemis voisins de la France profitent de ces troubles; Charles-Martel échapé de sa prison paroît en Austrasie : les Austrasiens le reçoivent comme si ç'avoit été Pepin son pere luimême, & le reconnoissent pour Duc d'Austrasie.

Dagobert III. meurt, & laisse un fils nommé THIERI, qui ne fut pas Roi pour lors; on alla chercher DANIEL, le fils de Childéric II. & on le nomma CHILPERIC.

PRINCES contemporains.

Pape.
Grégoire II. 731.

Empereurs d'Orient.
Théodose III. 716.
Léon Isaurique. 741.

Roi des Lombards en Italie.
Luitprand. 744.

Roi d'Espagne.
Pélage. 737.

Angleterre.
Heptarchie.

CHILPERIC II.

CE Roi ne doit pas être mis au nombre des faineans. Rainfroi secondant ses vûes s'oppose à Charles-Martel.

719.

Il arrive sous ce regne ce qui étoit arrivé à Pepin sous Thiéri III. Charles-Martel défait Chilpéric; Rainfroi perd sa place, & le Roi est forcé de reconnoître Charles-Martel pour son Maire du Palais.

720.

Chilpéric II. meurt à Noyon; THIERI de Chelles, fils de Dagobert III. lui succede.

THIERI IV. dit de Chelles.

725. &c.

CHARLES-MARTEL entreprend de faire la guerre aux Peuples voisins de la France, & de les convertir à la Religion chrétienne.

731.

Eudes, Duc d'Aquitaine, ayant rompu la paix faite avec la France, est battu deux fois.

732. &c.

Les Sarrazins ayant passé les Pyrénées sont défaits par Charles-Martel, dans un combat entre Tours & Poitiers, où ils perdent plus de trois cens mille hommes.

734. 735.

Eudes Duc d'Aquitaine étant mort, Charles-Martel accorde à son fils Herald la jouissance du Domaine de son pere, à condition de lui en rendre hommage, & à ses enfans, sans faire mention du Roi Thiéri.

736.

Thiéri meurt.

INTERREGNE.

CHARLES-MARTEL continue de regner sans nommer un nouveau Roi; il défait les Frisons, & toute la Frise est réunie à la Couronne.

PRINCES contemporains.

Papes.

Grégoire II. 731.

Grégoire III. 741.

Empereur d'Orient.

Léon Isaurique. 741.

Roi des Lombards en Italie.

Luitprand. 744.

Rois d'Espagne.

Pélage. 737.

Favila. 739.

Angleterre.

Heptarchie.

INTERREGNE.

PRINCES contemporains.

Pape.
Grégoire III. 741.
Empereur d'Orient.
Léon Isaurique. 741.
Roi des Lombards en Italie.
Luitprand. 744.
Rois d'Espagne.
Favila. 739.
Alphonse I. 757.
Angleterre.
Heptarchie.

737. 738.

Les Sarrazins ont des intelligences dans Lyon, dans la Provence & dans le Languedoc ; Charles-Martel les y poursuit, & les défait.

739.

Les Saxons se révoltent, & sont domptés.

740.

Charles-Martel jouit en paix de la soumission où le bruit de sa valeur avoit mis toute l'Europe.

Troubles de l'Italie à l'occasion de l'Hérésie des Iconoclastes, soutenus par l'Empereur Léon; Grégoire II. fit ce qu'il put pour intéresser Charles-Martel à s'opposer aux progrès de cette hérésie, mais Charles differa toujours de lui donner du secours, soit que les offres de Grégoire ne lui parussent pas suffisantes, soit pour ne pas déplaire au Roi des Lombards, qui inquiétoit aussi le Pape de son côté. Grégoire III. succeda à Grégoire II. & fit des propositions plus avantageuses à Charles-Martel ; savoir, de se soustraire à la domination de l'Empereur, & de le proclamer Consul de Rome ; c'est là la véritable époque de la grandeur temporelle des Papes, & le présage que l'Empire devoit passer dans la Maison de France.

741.

Mort du Pape, de l'Empereur Léon, & de Charles-Martel ; Carloman & Pepin, enfans de

INTERREGNE.

Charles-Martel, partagent entr'eux le gouvernement du royaume, & sont toujours unis.

742.

Pepin croit qu'il est plus avantageux de faire cesser l'interregne; il fait proclamer Roi CHILDERIC III.

CHILDERIC III.

CHILDERIC III. fils de Thiéri de Chelles, (*Chroniq. de Fontenelle*) est proclamé Roi dans la partie de la France que gouvernoit Pepin, c'est-à-dire, dans la Neustrie, la Bourgogne & la Provence, car l'Austrasie n'eut point d'autre maître que Carloman.

743.

Concile de Leptine, dans la préface duquel Carloman parle en Souverain; ce Concile est le premier où l'on ait commencé à compter les années depuis l'Incarnation: cette époque a pour Auteur Denis le Petit dans son Cycle de l'an 526. & Bede l'employa depuis dans son Histoire.

Pepin & Carloman défont les Bavarois, les Allemands, les Saxons & les Esclavons.

744. &c.

Pepin défait le Duc d'Aquitaine, qui s'étoit encore révolté.

PRINCES contemporains.

Papes.
Grégoire III. 741.
Zacharie I. 752.

Empereurs d'Orient.
Léon Isaurique. 741.
Constantin Copronyme. 775.

Rois des Lombards en Italie.
Luitprand. 744.
Hildebrand. 744.
Rachis. 750.

Roi d'Espagne.
Alphonse I. 757.

Angleterre.
Heptarchie.

CHILDERIC III.

PRINCES contemporains.

Zacharie I. 752.
Empereur d'Orient.
Constantin Copronyme. 775.
Rois des Lombards en Italie.
Rachis. 750.
Astolphe. 756.
Roi d'Espagne.
Alphonse I. 757.
Angleterre.
Heptarchie.

746.

Carloman quitte le gouvernement de l'Austrasie, & se retire à Rome, où il embrasse la vie religieuse.

747. 748. 749.

Grippon, fils de Charles-Martel, mais d'un autre lit que Pepin, se révolte contre lui, pour avoir raison des droits que son pere lui avoit laissés; Pepin marche contre lui, & le défait à diverses reprises.

750.

Childéric III. est détrôné, rasé, & enfermé dans le Monastere de Sithiu, aujourd'hui S. Bertin; il avoit un fils nommé Thiéri, qui fut envoyé dans le Monastere de Fontenelle en Normandie, & élevé dans l'obscurité.

Fin de la Race des MÉROVINGIENS, *après* 270. *ans de regne, à compter depuis* CLOVIS I.





REMARQUES PARTICULIERES.

PLUSIEURS Auteurs ont écrit différemment sur les commencemens de notre Monarchie, Mezerai, Daniel, Boullainvilliers, l'Abbé du Bos : nous hazardons notre sentiment sur leurs différens systêmes.

Nous pensons contre M. de Boullainvilliers, que les Francs avoient de véritables Rois, que Clovis l'étoit, & non un chef d'Avanturiers, comme il l'a prétendu ; que ce n'a point été par une irruption subite, & à la maniere des barbares, que les Francs étant venus fondre dans les Gaules, en ont réduit les Habitans en servitude ; ainsi nous n'avons garde de rien adopter de cet Auteur.

Nous pensons avec le P. Daniel, que Clovis a conquis les Gaules, mais nous croyons contre lui, que les Francs y étoient établis bien avant Clovis, & que leurs liaisons avec les Romains ont contribué à la facilité de la conquête.

On ne sauroit rien conclure avec Mezerai, parce qu'il a tout entrevû assez confusément, qu'il a tâté tous les systêmes, & que sans en embrasser aucun, il n'a pas assez fait sentir en quoi ils différoient, ni les points essentiels qui divisoient les Historiens.

Nous croyons avec l'Abbé du Bos, que Clovis a possédé des Charges dans l'Empire Romain, qu'il a profité, contre les Romains même, de l'autorité qu'elles lui donnoient, que les Evêques & la Religion ont beaucoup contribué à ses succès : mais nous ne croyons pas que les peuples des Gaules ayent été au-devant de ses Loix, & l'ayent appellé pour les gouverner. Nous croyons qu'il s'est servi des circonstances des tems, des dispositions des esprits, des charges qu'il exerçoit, de la haine des peuples contre les Tyrans, de la crainte qu'ils pouvoient avoir des autres Princes leurs voisins, & qu'il a employé tous ces moyens, soit pour les réduire, soit pour les maintenir sous son autorité, quand une fois il les y a eu

REMARQUES PARTICULIERES.

réduits, qu'ainsi il n'y a aucune portion des terres des Gaules qu'il n'ait conquise, & dont les armes ne l'ayent rendu le maître. En un mot, si j'ose dire ma pensée, je crois Clovis plus conquérant encore que politique, & l'Abbé du Bos en fait un politique plus qu'un conquérant.

Clovis aura dit aux Gaulois, les Romains vous accablent & ne vous défendent point, vos biens se consument en subsides que vous leur payez, & en pillages qu'exercent sur vous les Bourguignons & les Visigots. Laissez-vous conquérir par moi, je vous garantirai des pillages, & vous ne payerez que des subsides legers; les Evêques auront fait valoir ces motifs auprès des peuples; à ces insinuations Clovis aura joint la force de ses armes, les troupes armées pour les Romains se seront défenduës, le peuple aura attendu l'événement, le bonheur de Clovis aura fait le reste, & après avoir réellement conquis un pays qui ne se seroit point donné, il aura pris le titre glorieux de Liberateur des Gaules, au lieu du titre odieux de Conquérant; c'est ce qui s'est vû tant de fois dans l'Histoire, lorsque des Princes voulant conquérir une Nation, ont répandu des Manifestes parmi leurs ennemis, pour disposer les peuples à reconnoître le sort des armes, en cas qu'il leur fût favorable, réellement le Prince est conquérant, mais il se cache sous l'apparence d'un Libérateur, & l'appas d'un gouvernement plus doux gagne les peuples, toujours amoureux de la nouveauté: dira-t'on pour cela que le Vainqueur n'aura pas conquis la Nation qu'il aura soumise? Ce seroit une illusion, mais il ne l'a pas mise sous le joug, ce sera un nouveau maître, & non un tyran: les peuples renfermés dans ses Etats sauront qu'ils ont changé de Roi, sans avoir changé de fortune, ni de situation: le Conquérant tiendra les engagemens de son prédécesseur, il maintiendra les Loix qu'il aura trouvé établies: enfin le nouveau Roi

REMARQUES PARTICULIERES.

aura acquis des Sujets par la force, & les conſervera par la douceur & la modération ; voilà l'Hiſtoire de ce qui eſt arrivé à Clovis. Voilà ce que nous avons l'obligation à M. l'Abbé du Bos d'avoir démêlé : comme il eſt le premier qui a apperçu clairement cette vérité, il lui a fallu peut-être, pour détruire les préjugés reçus, aller un peu trop loin du côté oppoſé, l'irruption violente des Francs admiſe & cruë par tous les Hiſtoriens l'a révolté avec raiſon, & pour les confondre, il n'a préſenté à la place qu'un Roi ſage & modéré, que l'appas de ſes vertus a rendu maître, ſans coup-férir, d'une Nation puiſſante ; c'eſt le milieu entre ces deux ſyſtêmes qui nous a paru le plus vraiſemblable, mais que nous n'aurions jamais apperçu, ſans la lumiere que M. l'Abbé du Bos a répandue par ſes recherches & par ſes ſavantes critiques ſur ce morceau de notre Hiſtoire.

Les Maires du Palais, dans leur origine, repréſentoient ce qu'eſt aujourd'hui le Grand-Maître, & celui qui étoit revétu de cette dignité ſe nommoit *Major Domûs regiæ, Palatii Gubernator, Præfectus, &c.* ainſi, lorſque Chilpéric envoya Waddon pour accompagner ſa fille en Eſpagne, où elle alloit épouſer Récarede, il lui donna le titre de *Maire du Palais* de la Princeſſe : & c'eſt là l'idée que l'on doit avoir de tous les Maires du Palais qui ſe trouvent nommés dans l'Hiſtoire avant la mort de Dagobert I. La puiſſance des Maires s'accrut après la mort de ce Prince, qui eſt l'époque de la décadence de l'autorité royale : leur emploi d'abord ne leur fut donné que pour un tems, enſuite à vie, puis il devint héréditaire : ils ne commandoient que dans le Palais des Rois, ils devinrent leurs Miniſtres, & on les vit à la tête des armées : auſſi changerent-ils leurs qualités, & le Maire prit dans la ſuite celles de *Dux Francorum, Dux & Princeps, Subregulus.* Ce fut Grimoald qui commença à porter cette dignité

REMARQUES PARTICULIERES.

au plùs haut point, ſous le regne de Sigebert II. Roi d'Auſtraſie. (*Mém. de l'Acad. des B. L. Tome X.*)

La Charge de grand Référendaire répondoit à celle de Chancelier d'aujourd'hui; cette charge, devenue encore plus conſidérable ſous la deuxiéme Race, eſt aujourd'hui la premiere de l'Etat, depuis la ſuppreſſion de celle de Connétable. Le Comte du Palais étoit bien inferieur au Maire; il étoit cependant le Juge de tous les Officiers de la Maiſon du Roi, & confondoit dans ſa perſonne tous les autres Offices que l'on a vûs depuis, tels que Bouteiller, Chambrier, &c. Cette charge ſubſiſta ſous la deuxiéme Race, tandis que celle de Maire fut anéantie; & ſous les Rois de la troiſiéme, celle de Sénéchal anéantit celle de Comte du Palais, dont l'idée nous eſt reſtée dans le Grand-Prevôt de l'Hôtel. Le Connétable, qui ne marchoit qu'après le Comte du Palais ſous la deuxiéme Race, devint le premier homme de l'Etat ſous la troiſiéme, & la charge de Sénéchal finit en 1191.

Des Auteurs graves ont avancé, que ſous cette premiere Race, les filles avoient la propriété de ce qu'elles partageoient dans la ſucceſſion des Rois leurs peres: que les femmes même de nos Rois avoient la propriété des fonds que leurs maris leur conſtituoient en dot, & que cette propriété, au défaut d'enfant, paſſoit à leurs collatéraux; mais cette opinion eſt fortement combattue dans un Mémoire de M. de F. (*Mém. de l'Acad. des B. L. Tome VIII.*)

Sous cette même Race, nos Rois conféroient les Evêchés, à l'excluſion du Peuple & du Clergé.

On comptoit parmi les Francs & les Gaulois par nuits & non par jours: *nec dierum numerum ut nos ſed noctium computant.* (*Tacit.*) Si quelqu'un qui vit ſuivant la loi Salique a perdu ſon eſclave, ſon cheval, ou ſon bœuf, le propriétaire a 40 nuits de terme pour s'en reſſaiſir. (*Loi Salique, T. 49.*)

MINISTRES, GUERRIERS, MAGISTRATS, SAVANS & ILLUSTRES qui ont vécu depuis l'an 480. jusqu'en 751. ce qui embrasse toute la premiere Race.

MINISTRES.

Maires du Palais, rangés selon l'ordre des regnes.

Regne de CLOVIS I. *mort en* 511.

Lando.

Regne de CLOTAIRE I. *mort en* 562.

Théodoric.
Badégisile.
Gondoland.
Landrégesile.

Regnes de CARIBERT, *mort en* 566. *&* *de* CHILPERIC I. *mort en* 584.

Landrégesile.
Cuppa.
Landri.
Chrodin.
Gogon.
Radon.

Regne de CLOTAIRE II. *mort en* 628.

Landri.
Florentian.
Wlfoald.
Warnachaire.
Berthoald.
Protadius.
Claudius.
Licin.
Gondebaud.
Warnton.
Carloman.
Gondoald.

Regne de DAGOBERT I. *mort en* 638.

Gondoald.
Sadrégesile.
Arnoul.

GUERRIERS.

Généraux d'Armée.

Siagrius.
Mummol.
Didier.
Leudégisile.
Landri.

MAGISTRATS.

Référendaires.

Les noms des Référendaires de cette premiere Race, qui étoient les plus considérables des Magistrats d'alors, sont si peu intéressans, & ce que l'on en diroit est si incertain, que l'on a crû devoir se réduire à une simple note.

Les fonctions du Référendaire, qui se nommoit le grand Référendaire, étoient, de sceller les Actes avec l'anneau du Roi, & de signer les Diplomes.

Il y avoit, outre le grand Référendaire, des Officiers qui lui étoient subordonnés, mais qui portoient comme lui le titre de Référendaires; ils é-

SAVANS & ILLUSTRES.

Agathias, mort vers l'an 560.
Alcimus Avitus. 520.
S. Anthelme, vers 709.
Bede. 735.
S. Benoît. 543.
Boece. 524.
Cassiodore. 575.
S. Colomban. 615.
Denis le Petit, avant 556.
S. Eloi. 665.
Ennode. 521.
S. Epiphane. 496.
Fortunat, vers 600.
Frédégaire, vers 658.
S. Fulgence, vers 533.
Gennade, vers 494.
Grégoire de Tours. 595.
Jean Climaque. 606.
Jornandes, vers 552.
Marculfe, vers 660.
Marius d'Avranches. 585.
Procope, vers 520.

MINISTRES.	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & ILLUSTRES.
Maires du Palais. Archambaud. Pepin l'ancien. Cogon Noran. Ega. *Regne de* CLOVIS II. *mort en* 660. Archambaud. Bertinoald. Ebroin. Almaric. Flaochat. Martin. Grimoald. Adalgise. *Regne de* CHILDERIC II. *mort en* 673. Ebroin. Robert. Wlfoald. S. Leger. *Regne de* THIERI III. *mort en* 690. Ebroin. Leudésile. Waraton. Gilimer. Bertaire. *Regne de* CLOVIS III. *mort en* 695. Pepin Heristel. *Regne de* CHILDEBERT III. *mort en* 711. Pepin Heristel. Dreux. Grimoald. Nordebert. *Regnes de* DAGOBERT III. *mort en* 715. *& de* CHILPERIC II. *mort en* 720. Grimoald. Théodebalde. Rainfroi. Charles-Martel. *Regne de* THIERI IV. *mort en* 736. Charles-Martel. *Regne de* CHILDERIC III. *rasé en* 750. Pepin le Bref.		*Référendaires.* toient chargés de dresser & de rédiger les Lettres royaux, & exerçoient même quelquefois les fonctions du grand Référendaire. Du Cange, dans son Glossaire, a donné une longue suite de ces Magistrats : Tessereau & du Chesne en ont aussi parlé.	S. Remi, vers 535. Sidonius Apollin. 482. Symmaque. 514. Zozime, vers 501.



Cochin. inv. … ornique Sculp.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE RACE.

SANS adopter aucun ſyſtême ſur la ſucceſſion à la Couronne, il ſuffira de dire hiſtoriquement, qu'à l'avénement de Pepin, on vit pour la premiere fois la Couronne paſſer dans une maiſon étrangere; pendant toute la premiere Race, elle n'avoit été portée que par les deſcendans de Clovis, à la vérité, ſans droit d'aîneſſe, & avec partage; elle fut poſſedée de même, ſous la deuxiéme Race, par les enfans de Pepin; mais ainſi qu'il avoit dépouillé l'héritier légitime, ſes deſcendans furent dépoſſedés à leur tour. Enfin, ſous la troiſiéme Race, le droit ſucceſſif-héréditaire s'eſt ſi bien établi, que les Rois ne ſont plus les maîtres de déranger l'ordre de la ſucceſſion, & que la Couronne appartient à leur aîné par une coutume établie, *laquelle*, dit Jerome Bignon, *eſt plus forte que la loi même, cette loi ayant été gravée, non dans du marbre ou en du cuivre, mais dans le cœur des François.*

751.
Avènement à la Couronne.

EVENEMENS REMARQUABLES.

PEPIN, *dit* LE BREF, *premier Roi de la seconde Race, fils de Charles-Martel, parvient à la Couronne l'an 751. âgé d'environ 37. ans. C'est le premier de nos Rois qui se soit fait couronner & sacrer avec les cérémonies de l'Eglise. Cette cérémonie se fit dans la Cathedrale de Soissons, par Saint Boniface, Légat du Pape, & Archevêque de Mayence.*

751. 752.

PEPIN est proclamé Roi de France à Soissons; il est secondé dans cette grande entreprise par le Pape Zacharie, & par S. Boniface, Evêque de Mayence, qui avoient besoin de lui pour l'opposer à Constantin Copronyme, protecteur des Iconoclastes, & aux Lombards, ennemis du S. Siége; cependant peu après, il demanda au Pape Etienne l'absolution du crime qu'il avoit commis en manquant de fidélité à son Roi légitime. (*Mém. de l'Acad. des B. L. Tome VI.*)

753. 54. 55.

Pepin défait les Saxons; il force le Comte de Bretagne à se soumettre.

Astolphe, Roi des Lombards, s'empare de l'Exarchat de Ravennes, & par là ôte à l'Empereur d'Orient une des principales possessions qui lui restât en Italie. Il entreprend de se rendre maître de Rome. Le Pape Etienne III. vient en France implorer le secours de Pepin, qui passe deux fois les Monts, reprend l'Exarchat, dont il fait don au Pape, & commence à établir la puissance temporelle de la Cour de Rome. Comment 300. ans après, Léon IX. qui passoit pour savant, daigna-t'il recourir à la prétendue Donation de Constantin, & employer un Titre imaginaire, quand il en avoit un si authentique?

756. 57.

La mort d'Astolphe, Roi des Lombards, rend

768.

FEMMES.	ENFANS.	MORT.	PRINCES contemporains.
Berthe, ou Bertrade, fille de Caribert, Comte de Laon, morte en 783. Il y a trois opinions sur cette Princesse, Du Tillet dit que Berthe étoit fille d'Ærarchia Empereur de Constantinople, on dit dans une Dépêche de M. Smith, rapportée aux Mémoires de Nevers, qu'elle étoit fille du Roi des Allemands; enfin les Annales de S. Bertin lui donnent pour pere le Comte de Laon, c'est l'opinion de Mezerai & du P. Anselme.	CHARLEMAGNE, CARLOMAN, } qui regnerent. Pepin, Rothaïde, Adelaïde, } morts jeunes. Gilles. Gisele.	PEPIN *meurt d'une hydropisie à S. Denis, le 24. du mois de Septembre 768. âgé de 54. ans, dans la dix-septiéme année de son regne.*	*Papes.* Zacharie. 752. Etienne II. 752. Etienne III. 757. Paul I. 767. Etienne IV. 772. *Empereur d'Orient.* Constantin Copronyme. 775. *Rois des Lombards en Italie.* Astolphe. 756. Didier. 774. *Rois d'Espagne.* Alphonse I. 757. Froïla. 768. *Angleterre.* Heptarchie.

le Pape plus puissant : il sert l'ambition de Didier, Général d'Astolphe, en l'aidant à se faire Roi des Lombards au préjudice du frere d'Astolphe; Didier, par reconnoissance, confirme & augmente la donation que Pepin lui avoit déja faite. La premiere Orgue qui ait paru en France est envoyée en 757. par Constantin Copronyme à Pepin, qui étoit alors à Compiegne, & qui en fit don à l'Eglise de S. Corneille de cette Ville.

758. 59. 60. 61. 62. 63. 64. &c.

Pepin fait la guerre aux Saxons, aux Esclavons, aux Bavarois, & au Duc d'Aquitaine, & est par tout vainqueur.

767. 768.

Le Duc d'Aquitaine est défait par Pepin, qui réunit ce Duché à la Couronne. Ce Duc d'Aquitaine étoit petit-fils d'Eudes, & descendoit de Caribert, second fils de Clotaire II.

Etrange révolution à Rome, après la mort de Paul I. Un laïc, nommé Constantin, est fait Pape; le peuple se révolte contre lui, on lui créve les yeux, & Etienne IV. est exalté.

Les Assemblées générales qui sous les Rois de la premiere Race s'étoient tenues au mois de Mars, commencerent sous ce Prince à se tenir au mois de Mai, par la raison que l'usage de la Cavalerie dans les armées s'étant introduit, la nécessité de trouver des fourages engagea Pepin à remettre l'assemblée au mois de Mai.

Nos Rois de la deuxiéme Race tenoient Cour pléniere aux fêtes de Noël & de Pâques.



MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Fulrad, grand Chancelier.	Wautier d'Alsace.	*Archichanceliers.*	S. Boniface. 754.
	Gerard de Roussillon, Comte de Provence.	S. Boniface.	S. Chrodegang. 766.
		Francon.	S. Pirmin. 758.
		Volfrad.	
		Bodillon.	

768. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

CHARLEMAGNE & CARLOMAN *succedent au Roi Pepin leur pere l'an 768.*

768. 69. 70.

CHARLEMAGNE & CARLOMAN ſuccedent à Pepin leur pere : leur ambition les diviſe à l'occaſion du partage de leurs Etats ; Didier, Roi des Lombards, & le Duc de Baviere, entretiennent cette diviſion.

771.

La mort de Carloman rend Charlemagne maître de toute la Monarchie Françoiſe.

772. 73.

Charlemagne commence contre les Saxons la guerre, qui ne finit qu'au bout de trente-trois ans ; il les défait près de Paderborn, & pille leur fameux Temple, où étoit adorée l'idole d'Irminſul.

774.

Fin du Royaume des Lombards dans la perſonne de Didier, qui voulant s'emparer de l'Italie, & empêcher Charlemagne de s'y oppoſer, lui ſuſcite des affaires domeſtiques, en faiſant valoir les droits des deux fils de Carloman, à qui il avoit donné un aſyle. Charlemagne paſſe le mont Cénis, bat Didier, le fait priſonnier, & ſe fait couronner Roi des Lombards. Fameux Decret d'Adrien I. par lequel il reconnoît Charlemagne Roi d'Italie & Patrice de Rome. Ce Prince confirme les donations faites au S. Siége, en ſe réſervant la ſuzeraineté : ce qui ſe prouve par les monnoies qu'il fit frapper à Rome, en qua-

FEMMES.	*ENFANS.*	814. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Himiltrude, répudiée en 770.	Pepin. 811. Rothais.	CHARLEMAGNE *meurt d'une pleurésie, le* 28. *Janvier* 814. *dans la soixante-onziéme année de son âge, la quarante-septiéme de son regne, la quarantiéme depuis la conquête de l'Italie, & la quatorziéme depuis qu'il avoit été couronné Empereur; il est enterré à Aix-la-Chapelle.*	*Papes.* Etienne IV. 772. Adrien I. 795. Léon III. 816. *Empereurs d'Orient.* Constantin Copronyme. 775. Léon IV. 780. Constantin VI. 797. Irene. 802. Nicéphore. 811. C'est à ce Prince que commence l'*Empire des Grecs*, appellé le *Bas Empire*. Staurace. 811. Michel Curopalate. 813. Léon l'Arménien. 820. *Rois d'Italie.* Didier, vaincu par Charlemagne, qui mit fin au Royaume des Lombards en 774. Ce Royaume avoit duré 205. ans. Charlemagne, Empereur. 814. *Rois d'Espagne.* Aurelio. 774. Sile. 783. Mauregat. 788. Véremond I. 791. Alphonse le Chaste. 844. *Angleterre.* Heptarchie.
Hermengarde, fille de Didier, Roi des Lombards, aussi répudiée en 771.			
Hildegarde. 783.	Charles, Roi de la France orientale. 811. Pepin, Roi d'Italie. 810. LOUIS le Débonnaire, Empereur, & Roi de France. Lothaire, mort jeune. Rotrude. 810. Berthe. 853. Gisele. Hildegarde,] mortes Adélaïde,] jeunes.		
Fastrade. 794.	Théodrade, Abbesse d'Argenteuil. Hiltrude, ou Rotrude, Abbesse de Farmoutiers.		
Lutgarde. 800.	*Enfans naturels.* *Charlemagne eut de Regine*, Hugues l'Abbé. 844. Drogo. 855. Adalinde. *d'Adalinde*, Thiéri. *de Gersuinde*, Adeltrude. *Quelques Auteurs donnent encore à ce Prince une fille, nommée* Emma, *& prétendent qu'il la fit épouser à Eginhard, dont il avoit découvert le commerce avec cette Princesse.*		

lité de souverain, & parce que les actes étoient datés de l'année du regne de l'Empereur, *Imperante Domino nostro Carolo*.

775.

Adrien I. accorde à Charlemagne, dans un Concile tenu à Rome, le droit d'ordonner de l'élection des Papes, & de la confirmer. (*Chron. Alber. an.* 775.)

Nouveaux mouvemens des Saxons, qui massacrent un corps de troupes Françoises; Charlemagne accourt d'Italie, & les force à demander pardon.

776. &c.

Le fils de Didier, nommé Adalgise, qui s'étoit retiré à Constantinople, entretient des liaisons en Italie; Adrien en avertit Charlemagne, qui vient lui-même dissiper ces mouvemens, & fait trancher la tête au Duc de Frioul.

778.

Charlemagne passe en Espagne pour rétablir Ibinalarabi dans Saragosse; chemin faisant, il reçoit les hommages de tous les Princes qui commandoient entre les Pyrénées & la riviere d'Ebre. Défaite de Roncevaux, où périt Roland, que nos premiers Romans ont rendu si célébre. Charles repasse en Allemagne, & bat les Saxons dans la Hesse.

779.

Capitulaire de Charlemagne à Heristal où ce Prince célébra la fête de Noël : il en avoit fait un la premiere année de son regne, & il en fit trois autres en 789.

780. 81. 82. 83. &c.

Vitikinde, Général des Saxons, les excite toujours à la

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Eginhard, gendre, dit-on, de Charlemagne, vivant en 840.	Gerard de Roussillon, Comte de Provence.	*Archichanceliers.*	Alcuin. 804.
Adelhard.	Radulphe, *ou* Raoul.	Ithier.	Amalarius. 814.
	Fréderic, fils aîné du Duc de Mosellane.	Radon.	S. Angilbert. 814.
	Bouchard.	Luitbert.	Ansbert, *ou* Autpert. 778.
	Valac.	Archambauld.	Ludger. 809.
		Luitgard.	S. Lulle. 786.
			Paul Diacre. 802.
			S. Paulin, Patriarche d'Aquilée. 804.
			Tilpin, *ou* Turpin. 800.
			Usuard. 806.

révolte ; ils battent les Généraux de Charlemagne au combat de Sintal ; Charlemagne s'en venge d'une maniere sanglante, & engage enfin Vitikinde à se faire baptiser.

787. 788.

Le Duché de Baviere réuni à la Couronne de France, à cause des infidélités de Tassillon, Duc de cette Province, qui força enfin Charlemagne son cousin à le faire arrêter lui & son fils Théodon, & à les mettre dans un Couvent. Les Généraux de Charlemagne battent les Huns & les Abares, qui étoient entrés en Italie par le Frioul, & défont une armée de Grecs, conduite par Adalgise, qui ne reparut pas depuis.

789. 790. &c.

Charlemagne introduit en France le chant Grégorien, & par l'établissement qu'il fit d'une école dans son Palais, laquelle devint le modéle de plusieurs autres, il mérita le titre de Restaurateur des Lettres. Chacun des Membres de cette École ou Academie prenoit un nom particulier, & Charlemagne lui-même, qui se faisoit honneur d'en être Membre, prit celui de *David*. Il fait venir d'Angleterre le fameux Alcuin. Grand projet de Charlemagne pour la communication de l'Océan & du Pont-Euxin, en joignant le Rhin au Danube par un canal.

794. &c.

Concile de Francfort, un des plus célébres qui se soient tenus dans l'Occident ; Charlemagne, en qualité d'Empereur, y exerce la même autorité qu'avoient autrefois les Empereurs d'Orient dans les Conciles, depuis qu'ils eurent embrassé la foi catholique. Les Peres de ce Concile, en même tems qu'ils condamnerent la doctrine de Nestorius, que l'on avoit

voulu renouveller, furent d'un autre côté induits en erreur sur de faux actes qui leur furent produits contre le deuxiéme Concile de Nicée, où l'Imperatrice Irene avoit fait justement condamner les Iconoclastes, & ils rejetterent ce deuxiéme Concile de Nicée, lequel fut dans la suite reconnu pour œcuménique, lorsque les véritables actes eurent été produits.

Charlemagne transplante les Saxons de leur pays, pour les forcer à lui demeurer fidéles, & les répand dans différentes parties de son Royaume, soit dans la Flandre, soit dans le pays des Helvétiens, &c.

796. &c.

Lettre de Léon III. à Charlemagne, qui prouve que le Pape rendoit hommage de toutes ses possessions au Roi de France. Charlemagne s'empare du Royaume des Abares, autrefois les Huns, c'est-à-dire, de l'Autriche & de la Hongrie.

Révolution à Constantinople; la mort de Copronyme fit regner Léon IV. son fils, mari d'Irene; Irene eut à sa mort la régence pendant la minorité de Constantin son fils, qu'elle fit mourir, lorsqu'étant majeur il voulut lui ôter l'autorité, & par là cette Princesse fit tomber l'Empire en quenouille.

799.

Charlemagne prend les Isles de Majorque & de Minorque.

800. 801.

Charlemagne est couronné Empereur d'Occident par Léon III. & ainsi, cet Empire qui avoit fini l'an 476. dans Augustule, le dernier Empereur d'Occident, & qui depuis avoit été rempli par le regne des Erulles, des Ostrogots & des Lombards, recommence dans Charlemagne, & dure

encore aujourd'hui. Le Roi de Perse lui fait cession des lieux saints par ses Ambassadeurs.

802. &c.

Nicéphore est couronné Empereur d'Orient, (c'est ce que l'on appelle l'Empire des Grecs, ou le bas Empire) & Irene, que Charlemagne avoit demandée en mariage, est releguée dans l'Isle de Lesbos, aujourd'hui Mitiléne. Nicéphore reconnoît Charlemagne pour Empereur d'Occident. Limites des Empires d'Orient & d'Occident, arrêtées entre les deux Empereurs. Charlemagne, pour achever de réduire les Saxons, prive les enfans de la succession de leurs peres. L'État de Venise avoit alors deux Ducs, qui tous deux relevoient des deux Empires. Jugement de la Croix en usage : il consistoit à donner gain de cause à celui des deux partis qui tenoit le plus long-tems ses bras élevés en croix. Loi générale contre les guerres privées. (*Du Cange, Dissertation XXIX. sur Joinville.*)

807. 8. 9. &c.

On commence à parler des Normands, des Anglois, des Danois, &c. peuples barbares qui faisoient des descentes en France. Charlemagne prévit avec douleur les ravages qu'ils y exerceroient un jour, il songea à les prévenir ; il visita ses ports, il fit construire des vaisseaux qui resteroient toujours armés & équipés, & ce qui paroît incroyable, il en avoit depuis l'embouchure du Tybre jusqu'à l'extrêmité de la Germanie, c'est-à-dire jusqu'en Dannemarc : les Seigneurs avoient ordre en ces occasions de servir en personne comme dans les armées de terre. On voit quelques articles à ce sujet dans les Capitulaires. Ce fut à Boulogne que Charlemagne fit un des principaux établissemens de la Marine, & il y releva l'ancien Phare qui avoit été détruit par le tems.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLEMAGNE.

La Charge de Connétable commence d'être considérable. L'Empereur Nicéphore est tué par le Roi des Bulgares; Michel Rangabé lui succede au préjudice du fils de Nicéphore, & reconnoît Charlemagne pour Empereur d'Occident. Charlemagne perd ses deux enfans Pepin & Charles, & proclame Bernard fils de Pepin Roi d'Italie.

813.

Charlemagne associe Louis son fils à l'Empire.

Charlemagne ne portoit en hiver, dit Eginhard, *qu'un simple pourpoint fait de peau de Loutre sur une tunique de laine bordée de soie, il mettoit sur ses épaules un sayon de couleur bleue, & pour chaussures, il se servoit de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres.* On le voyoit passer rapidement des Pyrénées en Allemagne, & d'Allemagne en Italie : il remplissoit le monde de son nom : c'étoit l'homme de la plus grande taille, & le plus fort de son tems. Tout cela ressemble assez aux Héros de la Fable; mais ce qui ne leur ressemble pas, c'est qu'il pensoit que la force ne sert qu'à vaincre, & qu'il faut des Loix pour gouverner : il en fit suivant la forme qui s'observoit alors, c'est-à-dire, dans ces Assemblées mixtes qui étoient composées de plusieurs Evêques & des principaux Seigneurs de la nation.

D'ailleurs, Charlemagne aima, cultiva & protégea les Lettres & les Arts, car la véritable grandeur ne va jamais sans cela.

Premieres loix somptuaires qui réglent le prix des étoffes, & qui distinguent l'état & le rang des particuliers par rapport à leur habillement.



814. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

LOUIS I. *dit* LE DÉBONNAIRE, *Empereur & Roi de France, parvient à la Couronne l'an* 814. *âgé de trente-six ans, & est proclamé Empereur à Aix-la-Chapelle.*

814. &c.

LOUIS LE DEBONNAIRE gagne le cœur des Saxons, en les remettant dans le droit de succeder, que Charlemagne leur avoit ôté. Il envoie Lothaire son fils aîné en Baviere, & Pepin en Aquitaine, pour y commander, & garde auprès de lui Louis, qui étoit le plus jeune. Concile d'Aix-la-Chapelle (816) où fut rédigée la Regle des Chanoines, & celle des Religieuses.

817.

Il associe Lothaire à l'Empire, crée Pepin Roi d'Aquitaine, & Louis Roi de Baviere.

L'Empereur confirme les donations faites aux Papes, quoiqu'Etienne V. & Paschal I. se fussent mis en possession du Pontificat, sans attendre, comme c'étoit l'usage, qu'il eût confirmé leur élection.

818. 819. &c.

L'Empereur défait les Gascons, les Bretons, & les Peuples de la Hongrie. Il épouse en secondes nôces (819) la Princesse Judith, Bavaroise, dont les galanteries & l'ambition causerent tous ses malheurs.

Bernard, irrité de ce que Louis le Débonnaire lui avoit été preferé pour l'Empire par son grand-pere, quoiqu'il fût fils de l'aîné, & voyant la nouvelle disposition faite par Louis le Débonnaire en faveur de Lothaire, avoit pris les armes; l'Empereur ayant marché contre lui, le prit & lui fit crever les yeux: ce Prince en mourut; par

FEMMES.	*ENFANS.*	840. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Ermengarde. 818.	Lothaire I. Empereur, & Roi d'Italie. 855. Pepin, Roi d'Aquitaine. 838. Louis, Roi de Baviere. 876. Gisle, mariée au Comte Evrard, mere de Béranger, Roi d'Italie, vivante en 876. Alpaïde, femme de Bégon, Comte de Paris. Hildegarde, femme du Comte Thiéri, vivoit encore en 824.	LOUIS LE DEBONNAIRE *meurt dans une Isle du Rhin, près de Mayence, le* 23. *de Juin* 840. *Il est enterré à S. Arnoul de Metz.*	*Papes.* Léon III. 816. Etienne V. 817. Paschal I. 824. Eugène II. 827. Valentin. 827. Grégoire IV. 843. *Empereurs d'Orient.* Léon l'Arménien. 820. Michel le Bégue. 829. Théophile. 842. *Empereur d'Occident.* Louis le Débonnaire. 840. *Roi d'Espagne.* Alphonse le Chaste. 844.
Judith de Baviere. 843. Des Auteurs disent qu'elle étoit fille d'un Comte d'Altorf, de la Maison des Ducs de Suabe, qui n'avoient aucun rapport à celle de Tassillon, Duc de Baviere.	CHARLES LE CHAUVE.		*Rois d'Angleterre.* Heptarchie éteinte vers l'an 828. dans la personne d'Ecbert, qui réunit les sept Royaumes. Ecbert. 837. Ethelwolph. 857. *Rois de Suéde.* Biorn III. vers l'an 816. Sous le regne de ce Prince, Charlemagne envoya Herbert prêcher la Foi en Suéde. Brant-Amond. 827. Siward II. vers 834. Herot. 856.

la mort de Bernard, le Royaume d'Italie est réuni à la Couronne de France. Des Auteurs ont prétendu que ce Royaume qui avoit été celui des Lombards, ne fut jamais réuni à la Couronne de France, & qu'il continua seulement d'en dépendre, & une de leurs preuves est que les Empereurs suivans ont pris la Couronne de fer du Royaume d'Italie ou Lombardie, indépendamment de la Couronne Impériale de Rome & de celle de Germanie. (*Sigonius, Muratori.*)

822.

L'Empereur fait une pénitence publique à Attigni, pour expier la mort de Bernard. Il crut devoir donner cette marque de repentir au mécontentement des Evêques, dont l'opinion pouvoit tout sur l'esprit des Peuples. Nous sommes surpris aujourd'hui de voir une si grande autorité aux Evêques, mais c'est faute de se souvenir que c'étoit cette même autorité qui fut si favorable à nos Rois dans l'origine : » Les » Evêques, dit l'Abbé du Bos, avoient grande part au gou- » vernement d'alors, & présidoient aux délibérations des » Peuples & à leurs entreprises, non comme Chefs de la » Religion, mais comme premiers citoyens : « la décadence de l'Empire Romain faisoit sentir à chacun des Peuples, qui jusques-là avoient été soumis à cet Empire, la nécessité de se chercher un Maître; ceux des Gaules, environnés de Princes Ariens, avoient à craindre en même tems pour leur liberté & pour leur Religion : ce fut alors que parut Clovis; » Les Ecclésiastiques devoient mieux aimer, s'il falloit avoir » un Roi Barbare pour maître, en avoir un qui fût Payen, » que d'en avoir un qui fût hérétique; le Paganisme étoit sen- » siblement sur son déclin, & l'on pouvoit se promettre plû- » tôt la conversion d'un Prince idolâtre, que celle d'un Prin- » ce Arien : d'ailleurs, comme la religion Payenne n'avoit

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Hilduin.	Gourdon Baulande.	*Archichanceliers.*	S. Adalhard. 826.
	Charles d'Argies.	Hiliſachar.	S. Agobard. 840.
	Guillaume Roſtrenan.	Fridegiſe.	Amalaire, Diacre de Metz. 837.
	Adhalard.	Theudon.	S. Benoît, Abbé d'Aniane. 821.
	Bertheric.	Hugues.	Dodane, Ducheſſe de Septimanie, vers 842.
	Bernard de Vincro.		Dungal. 834.
			Eginhard, vers 840.
			Théodulfe, Evêque d'Orléans. 821.

» rien de commun avec la religion Chrétienne, les Prêtres » payens n'avoient aucun droit apparent de demander à leurs » Princes de les mettre en possession des Eglises bâties & do» tées par les Chrétiens, & c'étoit ce que les Evêques avoient » le plus à craindre des Ariens; « ainsi leur intérêt joint à leur crédit, seconda les armes de notre premier Roi. Les commencemens d'une Monarchie sont trop foibles, pour que l'on n'ait pas besoin pendant quelque tems de la main qui a aidé à en poser les fondemens, & Clovis étoit trop prudent pour ne pas conserver aux Evêques sur l'esprit des Peuples cet empire qui avoit tourné à son profit; voilà ce qui fit que si long-tems depuis on vit encore les Ecclésiastiques conserver tant d'influence dans les affaires de l'État.

Louis envoie son fils Lothaire commander en Italie.

823. 824. 825. &c.

Lothaire est couronné Empereur le jour de Pâques par le Pape Paschal.

Les Peuples du Nord demeurent soumis à l'Empereur, & les Danois reçoivent un Roi (Heriold) de sa main. Le Pape Eugêne refuse (824) de prendre de l'Empereur la confirmation de son élection; Lothaire s'en plaignit hautement. Grêle prodigieuse (825) suivie d'une peste qui est générale en France & en Allemagne.

827. &c.

Grégoire IV. demande à l'Empereur qu'il confirme son exaltation.

Les Navarrois, que l'Empereur n'avoit pas défendus contre leurs voisins, se donnent un Roi (Inigo) qui commence le Royaume de Navarre & d'Arragon, dont la postérité, après avoir chassé les Maures & les Sarrazins, réunit toute l'Espagne dans la personne de Charles-quint.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS I.

Ecbert déja Roi en l'an 800. de Wessex, qui étoit un des cinq Royaumes, auxquels étoit réduite l'Heptarchie, réunit les autres Provinces de la Grande Bretagne, sous le titre de Roi d'Angleterre : ce qui mit fin à l'Heptarchie.

830.

Charles le Chauve, que l'Empereur avoit eu de son second mariage avec Judith, n'avoit point de partage ; l'Empereur propose à ses trois enfans du premier lit de démembrer leurs États pour en composer un à Charles ; les trois Princes s'en offensent : ils donnerent pour raison de leur mécontentement, la mauvaise conduite de leur belle-mere, qui avoit, disoient-ils, un commerce scandaleux avec Bernard, Comte de Barcelone ; ils prétendoient venger l'honneur de leur pere, qui, sans s'appercevoir de la honte de sa maison, avoit donné les premieres Charges de son Royaume & toute sa confiance à un homme qui le déshonoroit, mais au lieu de le venger, ils le dépouillerent ; Pepin s'avançant jusqu'à Verberie, force son pere & Judith à se retirer chacun dans un couvent ; on leur accorda avec peine le délai qu'ils demanderent avant de prendre l'habit, & ce fut ce qui contribua à leur rétablissement.

831. &c.

La jalousie des trois freres, & la hauteur de Lothaire, sauvent Louis le Débonnaire, qui secondé par le moine Gombaud, est rétabli dans une Diette tenue à Nimégue. Il retire sa femme du couvent où elle avoit été forcée de prendre l'habit, & autant pour son propre honneur, que pour celui de Judith, il lui fait jurer qu'elle est innocente de tous les crimes dont on l'accusoit, indépendamment de l'Épreuve du feu où elle se soumit.

Nous devons dire à ce ſujet un mot des *Epreuves*, dont l'uſage nous paroît aujourd'hui ſi abſurde, mais qui ſert à faire connoître les erreurs de l'eſprit humain : c'étoit le moyen que nos peres avoient imaginé pour aſſurer la vérité des faits. Un Accuſé avoit donc pluſieurs moyens de ſe juſtifier, le plus commode étoit le Serment : à la vérité ſi le Juge n'y déféroit pas, il ordonnoit le combat, le vaincu étoit jugé coupable & ſubiſſoit la peine du crime dont il étoit accuſé, ou dont il avoit été l'accuſateur : ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que quand les Parties ne vouloient pas défendre leur cauſe elles-mêmes, il y avoit des braves de profeſſion nommés Champions, à qui ils remettoient leurs deſtinées; une autre Épreuve étoit celle du Fer chaud : ce Fer étoit béni & gardé ſoigneuſement dans quelques maiſons Religieuſes, car toutes n'avoient pas ce privilége ; il y avoit encore l'Épreuve de l'Eau bouillante & de l'Eau froide, mais ce n'étoit que pour le Peuple. Voilà pour les Crimes : croiroit-on que pour les queſtions de Juriſprudence, & pour celles de Police, on eût recours à ces mêmes moyens? Il eſt queſtion de ſavoir ſi la repréſentation doit avoir lieu en ligne directe, les avis ſont partagés, & c'eſt un combat qui en décide : il s'agit en Eſpagne de ſavoir lequel doit être préféré, de l'Office Romain, ou de l'Office Muzarabe, il eſt ordonné qu'un Combat en décidera : cette déciſion parut extravagante, avec raiſon, mais ce qu'on mit à la place ne l'étoit pas moins, on ordonna que les deux Livres de Liturgie ſeroient jettés au feu, & que celui qui réſiſteroit aux flammes auroit la préférence dans la célébration des Offices Divins.

833. 834. 835.

Les trois fils de l'Empereur conjurent une ſeconde fois

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS I.

contre lui, & ayant reuni leurs troupes dans une plaine entre Basle & Strasbourg, appellée depuis le *Champ du mensonge*, ayant même amené avec eux le Pape Grégoire IV. qui, suivant plusieurs auteurs, se prêta à cet attentat, ils s'emparent de la personne de l'Empereur, qui se vit abandonné de toute son armée, & le font conduire à S. Médard de Soissons, où il fut revêtu du sac & du cilice. Les mêmes divisions des trois freres (834) sauvent l'Empereur une seconde fois; il est rétabli dans l'Eglise de S. Denis. Lothaire, qui n'avoit pas voulu consentir à ce rétablissement, se sauve en Bourgogne, (835) où il assemble des troupes, mais il est enfin forcé de se soumettre à son pere, qui lui pardonne.

836. 37. &c.

L'Empereur se sentant infirme, fait un nouveau partage entre ses enfans; il donne à Lothaire l'Italie, à Louis la Germanie & la Saxe, à Pepin l'Aquitaine, & à Charles la France avec la Bourgogne; ce partage révolte de nouveau les trois aînés, qu'il fut forcé de combattre. Pepin meurt, & l'Empereur pour punir sur deux enfans qu'il avoit laissés, les fautes de leur pere, ou plûtôt pour plaire à Judith, donne à leur préjudice à son fils Charles la dépouille de Pepin: les Grands d'Aquitaine souffrirent impatiemment une si grande injustice; l'Empereur marcha contre eux pour les réduire, & en vint à bout, tandis que son fils Louis de Baviere, profitant de cette diversion, s'emparoit de toutes les Villes qui étoient à sa bienséance; Louis fut forcé de revenir sur ses pas pour arrêter le cours de ses conquêtes.

840.

Ce fut dans une Expédition que fit Louis le Débonnaire

contre son fils le Roi de Baviere, que ce malheureux pere trouva la mort : ce dernier voyage lui déplaisoit fort, il étoit rebuté d'avoir toujours ses enfans à combattre ; une *éclipse* totale de Soleil qui survint pendant qu'il étoit en marche, effraya cet esprit, que les malheurs & la superstition avoient affoibli, & il mourut enfin de chagrin & d'inanition, après quarante jours de maladie.

Parmi les Capitulaires de ce Prince, on trouve une Constitution concernant les Monasteres qui doivent contribuer aux besoins de l'Etat.

Louis le Débonnaire rendit au Clergé de son Royaume la liberté des Elections, & se réserva seulement le droit de les confirmer. Il fit plus en faveur des Papes, car il souffrit qu'ils prissent possession du souverain Pontificat, sans attendre sa confirmation, sur quoi Pasquier fait la remarque suivante : *Les Italiens, qui en s'agrandissant par effet de nos dépouilles, ne furent chiches de belles paroles, voulurent attribuer ceci à une piété, & pour cette cause, l'honorerent du mot latin* Pius, *& les sages mondains de notre France l'imputans à un manque & faute de courage, l'appellerent* le Débonnaire, *couvrans sa pusillanimité du nom de Débonnaireté ; sur ce propos, il me souvient que le Roi Henri III. disoit en ses communs Devis, qu'on ne lui pouvoit faire plus grand dépit, que de le nommer* le Débonnaire, *parce que cette parole impliquoit sous soi je ne sai quoi du sot.*

Louis le Débonnaire passoit pour être un grand Astronome ; il découvrit, dit-on, le premier une Comete qui parut vers l'an 837. c'étoit aussi un Prince fort savant pour son tems, & qui avoit une grande connoissance des Loix. L'Eclipse, dont la terreur, dit-on, lui causa la mort, ne contredit point du tout sa science d'Astronome ; tout s'allie dans les têtes, ce Prince pouvoit croire qu'un événement particu-

lier tenoit à une cause naturelle, & puis, l'esprit & le sentiment n'ont rien de commun, M. Pascal croyoit toujours voir un précipice à côté de lui.

C'est sous ce regne que vers 837. les Chroniqueurs placent la premiere incursion des Normands.

Pour juger du prix de l'or & de l'argent d'alors, il suffira de rapporter deux faits. Au Concile de Toulouse tenu en 846. La contribution que chaque Curé étoit tenu de fournir à son Evêque; savoir, un minot de Froment, un minot d'Orge, une mesure de Vin & un Agneau, étoit évaluée deux sols, que l'Evêque pouvoit recevoir au lieu de ces quatre choses; le second fait, c'est que Charles le Chauve fit un Edit à Poissi en 844. dans une Assemblée du Peuple, car c'est ainsi que doivent s'entendre ces mots, *ex consensu*, pour une nouvelle fabrication de Monnoies, & comme par cet Edit l'ancienne Monnoie étoit décriée, il ordonna qu'il fût tiré 50. livres d'Argent de ses coffres pour être repandues dans le Commerce. J'ai cru ces faits d'autant plus dignes de remarque, que nous avons vû deux siécles auparavant regner la plus grande magnificence à la Cour de Dagobert, & que loin d'avoir diminué, il sembleroit que l'or & l'argent auroient dû être plus communs en France depuis le regne de Charlemagne, qui en étendant sa puissance, avoit sans doute étendu le Commerce de ses Sujets : ce seroit une matiére de dissertation, dont la forme de cet Ouvrage n'est pas susceptible.

Quelques Historiens donnent à Louis le Débonnaire un fils naturel, nommé Arnoul, qu'il fit Comte de Sens : mais le Pere Anselme n'en parle point.



840. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

CHARLES II, *dit* LE CHAUVE, *fils de Judith, seconde femme de Louis le Débonnaire, monte sur le Trône, âgé de dix-sept ans l'an* 840.

840.

CHARLES LE CHAUVE & Louis de Baviere s'unissent contre l'Empereur Lothaire, qui veut empiéter sur eux. Le fils de Pepin veut reprendre l'Aquitaine sur Charles le Chauve, qui est aussi inquiété par les Bretons & par les Normands.

841.

Lothaire ayant en vain essayé d'attaquer son frere Louis, Roi de Baviere, vient fondre sur la Neustrie, force Charles le Chauve de lui en céder une partie, & fait une tréve avec lui. Bataille de Fontenai, où Charles le Chauve & Louis de Baviere sont vainqueurs de Lothaire & du jeune Pepin; ils ne profitent pas de leur victoire.

842. 43. 44.

Lothaire perd l'occasion de tailler en piéces l'armée de Charles le Chauve. Les trois freres font enfin la paix : Charles le Chauve conserve l'Aquitaine avec la Neustrie, Louis a toute la Germanie, d'où il fut appellé *le Germanique*, & Lothaire qui étoit l'aîné, eut avec le titre d'Empereur, l'Italie, & (en termes exprès) la ville de Rome ; il eut encore la Provence, la Franche-Comté, le Lyonnois, & les autres contrées qui se trouvent enclavées entre le Rhône, le Rhin, la Saone, la Meuse & l'Escaut.

845. 46. &c.

Noménoé, institué Duc des Bretons par Louis

FEMMES.	*ENFANS.*	877. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Ermentrude. 869.	LOUIS LE BEGUE. Charles. 865. Lothaire, 866. Carloman, que son pere fit aveugler. 886. Judith, femme en premiere nôces d'Ethelwolph, Roi d'Angleterre, & ensuite de Baudouin I. Comte de Flandre.	CHARLES LE CHAUVE *meurt en repassant les Alpes, empoisonné par son Médecin Sédécias, le 5. ou le 6. d'Octobre 877. âgé de 54. ans; il en avoit regné trente-huit, & avoit été deux ans Empereur; ses os furent apportés à S. Denis, dont il avoit été Abbé.*	*Papes.* Grégoire IV. 843. Serge II. 847. Léon IV. 855. C'est après ce Pape que l'on place la fausse Papesse Jeanne. Benoît III. 858. Nicolas I. 867. Adrien II. 872. Jean VIII. 882. *Empereurs d'Orient.* Théophile. 842. Michel. 867. Basile I. 886. Constantin VIII. 878. Léon VI. 911. *Empereurs d'Occident.* Lothaire. 855. Louis II. 875. Charles le Chauve. 877. *Rois d'Espagne.* Alphonse. 844. Ramire. 851. Ordogne. 862. Alphonse le Grand. 910. *Rois d'Angleterre.* Ethelwolph. 857. Ethelbald. 860. Edelbert. 865. Edelréde. 872. Alfréde le Grand. 899. *Rois d'Ecosse.* Kennet II. 855. C'est sous ce Prince que le Royaume d'Ecosse s'accrut de celui des Pictes. Donald V. 858. Constantin II. 874. Ethe. 875. Grégoire. 892. *Rois de Suède.* Herot. 856. Charles VI. 868. Biorn IV. 883.
Richilde, sœur de Boson Roi d'Arles.	Pepin, Dreux, Louis, Charles. } morts jeunes.		

le Débonnaire, profitant des troubles de la France, a de grands avantages contre Charles le Chauve, & prend le titre de Roi (848.) Son fils Herispoé lui succede dans ce Royaume, malgré les efforts de Charles le Chauve, qui ne put conserver sur cette Province qu'un simple hommage. Salomon, cousin & successeur d'Herispoé, qu'il avoit assassiné, continue de payer le tribut au Roi Charles pour la Bretagne, *suivant l'ancienne Coutume*, disent les Annales de S. Bertin. On a prétendu que Noménoé n'avoit fait que rétablir les choses en leur premier état : que la Bretagne n'étoit pas un Fief détaché originairement de la Couronne ni usurpé sur nos Rois, comme le furent nos Provinces de France que les Gouverneurs convertirent en Seigneuries, & dont par la suite ils se rendirent Souverains : qu'ainsi, lorsque la Bretagne devint mouvante de la France, ses Princes n'en posséderent pas moins la souveraineté, qui indépendante dans sa source ne pouvoit être sujette aux réunions, comme l'étoient des Fiefs usurpés par les Sujets; quoiqu'il en soit de cette question, qui est fort indifférente aujourd'hui, il suffit, ce me semble, d'un passage de Grégoire de Tours, le Pere de notre Histoire pour la décider. *Les Bretons ont toujours été sous la puissance des François après la mort de Clovis, & leurs Chefs ont été appellés Comtes & non Rois.*

Lothaire a de grandes guerres avec les Maures & les Sarrazins, qui s'étoient emparés de Benevent. Charles le Chauve occupé par les irruptions des Normands, reperd l'Aquitaine, dont Pepin se ressaisit; ce Prince en est dépouillé de nouveau; Charles le Chauve le fait raser, & il est enfermé (852) dans l'Abbaye de S. Médard de Soissons.

Le Pape Léon IV. défend vaillament la ville de Rome contre les Sarrazins, l'augmente & l'embellit : il donna son nom à un quartier de Rome, qui fut appellé la cité *Léonine*.

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Robert le Fort.	Bouchard.	*Archichanceliers.*	Adon. 874.
	Protade.	Ebroin, Evêque de Poitiers.	Flore. 855.
	Grillon.	Louis, fils d'une fille naturelle de Charlemagne.	Fréculfe, vers 852.
	Hadige.	Gaucelin.	Gotescalc, vers 870.
	———		Hilduin. 842.
	Robert, Comte d'Anjou.		Jonas, Evêque d'Orléans. 842.
	Remelus.		Loup. 853.
			Methodius. 847.
			Nithard. 859.
			Pascase Radbert. 865.
			Raban Maur, Archevêque de Mayence. 856.
			Ratramne, vers 868.
			Walafride. 859.

EVENEMENS REMARQUABLES
sous CHARLES LE CHAUVE.

L'Auteur moderne d'une Hiſtoire univerſelle fait un beau portrait de Léon IV. » Il ſe montra digne en défendant Rome » d'y commander en Souverain, ... il étoit né Romain : le » courage des premiers âges de la République revivoit en lui, » dans un tems de lâcheté & de corruption .... ſemblable à » un de ces beaux monumens de l'ancienne Rome, que l'on » trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle.

853. 854.

Les Normands font de grandes courſes & d'affreux ravages dans la France.

Pepin s'étant ſauvé de ſa priſon, retourne en Aquitaine où il fut pris : Charles le Chauve à qui on l'amena le fit enfermer depuis à Senlis, & en même tems fit raſer tous ſes fils.

Les peuples d'Aquitaine n'ayant plus Pepin à oppoſer au Roi, appellent le fils de Louis le Germanique ; Charles le Chauve les ſoumet, & y envoie ſon fils, encore enfant, pour les contenir ; ils ſe révoltent contre lui.

855. &c.

L'Empereur Lothaire meurt, & laiſſe trois enfans. Louis II. lui ſuccede dans l'Italie & dans l'Empire, Lothaire dans le Royaume de Lorraine, qui de lui prit ce nom, & Charles dans celui de Provence. Mort d'Ethelwolph, Roi d'Angleterre, qui étant à Rome quelques années auparavant, aſſujettit ſon Royaume au tribut qui eſt nommé *le Denier de S. Pierre*. Les Papes s'en ſont fait depuis un droit.

858. &c.

Louis le Germanique voyant Charles le Chauve ſon frere occupé contre les Bretons & les Normands, vient fondre ſur lui, & prend une partie de la Neuſtrie. Charles le Chauve reprend ce qu'il avoit perdu, & ces deux Princes font la Paix par l'entremiſe du jeune Lothaire leur neveu, Roi de Lorraine.

ÉVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES LE CHAUVE.

863. &c.

Robert le Fort, dont l'origine a formé tant d'opinions différentes, bisayeul de Hugues Capet, obtient le Gouvernement de ce qu'on appelloit alors le Duché de France. Baudouin, grand Foreftier de Flandre, enleve la fille de Charles le Chauve, veuve d'un Roi d'Angleterre; après bien des traverses, il obtient du Roi la permission de l'épouser, & est fait Comte de Flandre. Lothaire, Roi de Lorraine, répudie sa femme, pour épouser Waltrade sa concubine. Ce Prince avoit à craindre ses deux oncles, qui ne cherchoient que l'occasion d'envahir ses Etats. Nicolas I. profitant des circonstances, excommunie Lothaire en cas qu'il ne renonce pas à Waltrade.

867. 68. &c.

Nicolas I. meurt; Adrien II. se laisse fléchir aux prieres de Lothaire, qui vient à Rome lui demander son absolution.

Schisme des Grecs. L'occasion du Schisme fut la prétention chimérique de préséance, que forma le Patriarche de Constantinople sur le Siége de Rome. Ce grand différend avoit été décidé au Concile de Constantinople sous l'Empereur Théodose, mais de tems en tems les prétentions se reveilloient; enfin l'Eunuque Photius intrus au Siége de Constantinople à la place du Patriarche Ignace, ayant trouvé l'occasion favorable, tenta de nouveau la même entreprise, & sentant bien qu'il ne pourroit jamais obtenir la préséance, ne chercha plus qu'à se rendre indépendant : c'est ce qu'il exécuta en se séparant de la Communion de Rome, & ce qui causa ce qu'on appelle le Schisme des Grecs. Photius éprouva diverses fortunes, car le Siége de Constantinople n'étoit pas plus solide que le Trône d'alors, il finit par mourir en exil. Mais sa mort qui ne fit que suspendre le Schisme, ne l'étei-

gnit pas : il fut renouvellé plusieurs fois, jusqu'à ce que la Couronne de Constantinople eût passé aux Latins : alors l'Empereur Baudouin ayant fait élire un Patriarche Latin, réunit l'Eglise d'Orient à celle d'Occident. Cette réunion n'eut que la durée de l'Empire Latin & finit au bout de 55. ans, que l'Empereur Paléologue ayant repris Constantinople en 1261. se sépara de nouveau de la Communion de Rome; ce renouvellement de Schisme fut long, & ne fut terminé qu'en 1439. au Concile de Florence, encore cette réunion, qui n'étoit fondée que sur le besoin que l'Empereur Grec avoit du Pape, fut-elle désavouée par tout l'Empire & n'eut guéres de lieu, mais enfin ce fut le dernier état de la religion en Orient, qui en fut totalement bannie, lorsque Mahomet II. s'empara de Constantinople en 1453. Depuis ce tems la Religion de Mahomet a été la Religion de l'Asie : celle des Chrétiens n'a plus été que tolérée, & ses Patriarches ont tous été Schismatiques.

Lothaire, Roi de Lorraine, meurt sans enfans légitimes, & laisse vacans par sa mort le Royaume de Lorraine & celui de Provence qu'il avoit hérités de son frere. L'Empereur Louis n'est pas en état de faire valoir ses droits sur la succession de son frere, parce qu'il a assez d'affaires en Italie. Charles le Chauve & Louis le Germanique ses oncles en profitent.

875. 76. 77.

L'Empereur Louis II. meurt sans enfans mâles. Peu de tems après meurt Louis le Germanique. Charles le Chauve passe en Italie, & s'y fait couronner Empereur, malgré les efforts de Carloman, fils de Louis le Germanique, qui fut obligé de s'en tenir au partage qu'avoit eu son pere, & dont nous avons le dénombrement dans cette fameuse Charte, publiée par le P. Sirmond, que les Savans regardent comme le monument le plus précieux de la Géographie du moyen âge.

ÉVENEMENS REMARQUABLES
sous CHARLES LE CHAUVE.

Les continuateurs d'Eutrope, & non Eutrope, comme l'a dit le P. Daniel, sont les seuls de tous les Écrivains qui avancent, que Charles le Chauve, pour prix de son couronnement, renonça en faveur du Pape aux droits qu'il avoit sur la partie de l'Italie, dépendante de l'Empire d'Occident, tels que les Duchés de Benevent & de Spolete, ainsi qu'au droit de Présidence aux Élections des Papes. Charles le Chauve se rend maître de la fille de Louis II. & la fait épouser à Boson son beau-frere. Les trois enfans de Louis le Germanique, Carloman, Louis & Charles, partagent le Royaume de Baviere : Charles le Chauve voulant profiter de la mort de leur pere, & reprendre ce qu'il avoit cedé dans le dernier partage du Royaume de Lorraine, est défait par Louis, second fils du Roi défunt.

Charles le Chauve transfere à S. Denis la Foire du Landi, que Charlemagne avoit établie à Aix-la-Chapelle.

C'est sous le regne de ce Prince que l'on a placé la fable de la Papesse Jeanne, entre le Pontificat de Léon IV. & celui de Benoît III. fable absurde & follement imaginée, détruite par le fait même, & qu'on ne se donne plus la peine de réfuter.

Charles le Chauve mourut à Brios, Village en deçà du mont Cénis, empoisonné par un Juif nommé Sédécias, son Médecin, qui avoit toute sa confiance. Aucun ancien Historien ne nous a appris si ce Médecin avoit été puni, & nous ignorons quels avoient été les instigateurs de ce crime.

Charles le Chauve fut enterré au Prieuré de Nantua, dans le Diocèse de Lyon, & 7 ans après ses os furent transferés à S. Denis, où il avoit desiré d'être inhumé, parce qu'il en avoit été Abbé.

Le Concile de Savonieres, tenu en 859. qualifie ce Prince de *Roi Très-Chrétien* : le Pape Etienne II. avoit déja donné ce titre à Pepin l'an 755. mais il ne devint la qualification propre de nos Rois que dans la personne de Louis XI. en 1469.

877. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

LOUIS II. *dit* LE BEGUE, *fils d'Ermentrude, premiere femme de Charles le Chauve, parvient à la Couronne, âgé d'environ trente-trois ans l'an* 877. *Il fut sacré & couronné à Compiégne par Hincmar, Archevêque de Rheims.*

Il avoit été couronné Empereur par le Pape Jean VIII.

877, 878, 879.

DISPUTES pour l'Empire entre Louis le Bégue & Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, & son cousin germain : Louis le Bégue est sacré de nouveau Roi de France dans un Concile tenu à Troyes par Jean VIII. qui s'étoit sauvé en France, après avoir défendu vainement les droits de Louis le Bégue à l'Empire. Richilde, seconde femme de Charles le Chauve son pere, se joignit d'abord à ceux qui étoient mécontens de n'avoir point eu de part dans les largesses que ce Prince avoit faites inconsidérément à son avénement à la Couronne. Boson, frere de Richilde, étoit le plus redoutable ; Louis le Bégue, pour regagner les mécontens, fut forcé de démembrer une grande partie de son Domaine : de-là tant de Seigneuries, de Duchés, de Comtés, qui furent possedés par des particuliers. Louis le Bégue laissa en mourant sa deuxiéme femme grosse d'un fils, qui fut Charles le Simple.

Le Duc de Spolete & le Marquis de Toscane contribuerent beaucoup à élever Carloman, fils de Louis le Germanique, à l'Empire ; si l'on peut dire que ce Prince ait été Empereur, *car l'Histoire parle fort obscurément sur ce Fait*, (Daniel,) ce qui est sûr, c'est qu'à sa mort Charles le Gros son frere fut Empereur, & après Charles le Gros, Arnoul, bâtard de Carloman.

La fin de cette Race n'étant que trouble & que confusion, nous avons changé la forme de cet Abregé, & repris celle qu'on a suivie dans la premiere Race.

FEMMES.	*ENFANS.*	879. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Ansgarde, femme de bas lieu, que Charles le Chauve força Louis le Bégue de répudier, mais dont il eut deux enfans qui ne laisserent pas de lui succeder.	LOUIS. CARLOMAN. Ces deux Princes partagerent le Royaume entr'eux. Carloman survêquit à Louis.	LOUIS LE BEGUE *meurt le* 10. *Avril* 879. *à Compiégne, âgé d'environ* 35. *ans. Il est enterré dans l'Abbaye de S. Corneille.*	*Pape.* Jean VIII. 882. *Empereurs d'Orient.* Basile I. 886. Léon VI. 911. *L'Empire d'Occident disputé entre* Louis le Bégue. 879. & Carloman. 880. *Roi d'Espagne.* Alphonse le Grand. 910.
Adélaïde, dont il eut un fils qui ne lui succeda pas sur le champ.	CHARLES LE SIMPLE.		*Roi d'Angleterre.* Alfréde le Grand. 899. *Roi d'Ecosse.* Grégoire. 892. *Roi de Suéde.* Biorn IV. 883.

LOUIS III. & CARLOMAN.

879.

LOUIS III. & CARLOMAN, tous deux fils d'Ansgarde, que Louis le Bégue avoit répudiée par ordre de son pere, montent sur le trône par le secours de Boson, qui avoit donné sa fille en mariage à Carloman; les deux freres partagerent le Royaume, & vécurent toujours unis. Louis eut la Neustrie, & Carloman l'Aquitaine; quelques personnes voulurent faire valoir les droits de Charles le Simple, fils posthume, sous prétexte de la répudiation d'Ansgarde, mais les troubles du Royaume ne s'accommodoient pas d'un enfant pour Roi; cette répudiation a fait dire que Louis & Carloman étoient bâtards; il est dit dans l'Histoire généalogique de la Maison de France, qu'Ansgarde leur mere étoit fille du Comte Hardouin, & on cite les Annales de S. Bertin, & Reginon.

Boson, beau-frere de Charles le Chauve, & mari de la fille de l'Empereur Louis II. établit le Royaume d'Arles, qui renfermoit la Provence, ce qu'on appelle aujourd'hui le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie, la Franche-Comté, & une partie du Duché de Bourgogne, &c.

880. &c.

Louis de Germanie, second fils de Louis le Germanique, fait la guerre à Louis & à Carloman, qui sont obligés de lui ceder la partie de la Lorraine dont Charles le Chauve & Louis le Bégue avoient joui. La mort de Carloman, Empereur, fait monter Charles le Gros son frere

PRINCES contemporains.

Pape.
Jean VIII. 882.

Empereurs d'Orient.
Basile I. 886.
Léon VI. 911.

Empereurs d'Occident.
Carloman. 880.
Charles le Gros. 888.

Roi d'Espagne.
Alphonse le Grand. 910.

Roi d'Angleterre.
Alfréde le Grand. 899.

Roi d'Ecosse.
Grégoire. 892.

Roi de Suéde.
Biorn IV. 883.

LOUIS III. & CARLOMAN.

à l'Empire. Les Normands continuent leurs ravages dans la France; Louis III. gagne une bataille contr'eux.

882. &c.

Louis III. meurt sans enfans, & laisse Carloman son frere seul Roi de France. Ce Prince & Charles le Gros se réunissent contre les Normands qui désolent la France par de continuelles irruptions; ils sont forcés de leur faire des avantages.

884.

Carloman qui avoit succedé à Louis III. son frere, meurt blessé par un sanglier; CHARLES LE GROS hérite du Royaume de France.

On a prétendu que ce ne fut qu'une Régence, c'est ce qui fait que je ne l'ai pas appellé Charles III.

CHARLES, dit LE GROS.

884. &c.

CHARLES LE GROS, déja Empereur, & oncle, comme on dit aujourd'hui, à la mode de Bretagne de Charles le Simple, devient Roi de France au préjudice de Charles le Simple, & réunit presque autant d'Etats que Charlemagne, mais il étoit trop foible pour soutenir une si grande fortune: elle l'accabla.

887.

Charles le Gros ayant fait assassiner le Roi des

PRINCES contemporains.

Papes.

Jean VIII. 882.
Martin I. 884.
Adrien III. 885.
Etienne VI. 891.

Empereurs d'Orient.

Basile I. 886.
Léon VI. 911.

Empereur d'Occident.

Charles le Gros. 888.

Roi d'Espagne.

Alphonse le Grand. 910.

Roi d'Angleterre.

Alfrède le Grand. 899.

Roi d'Ecosse.

Grégoire. 892.

Rois de Suède.

Biorn IV. 883.
Ingiald. 892.

CHARLES, dit LE GROS.

Normands, ces peuples viennent jusqu'à Paris, où l'Empereur les appaise par un traité honteux.

888.

Charles le Gros meurt dans une Isle du Rhin près de Schafhouse sans laisser d'enfans, accablé du mépris de ses peuples. Il avoit été déposé solemnellement de la dignité Impériale. Arnoul, bâtard de l'Empereur Carloman, lui succede à l'Empire, au préjudice de Charles le Simple, qui se voyoit exclus de tous les Trônes, sous le prétexte de sa grande jeunesse, & qui ne succeda pas encore à Charles le Gros pour cette fois au Royaume de France.

EUDES.

888. &c.

EUDES, Comte de Paris, & fils de Robert le Fort, est proclamé Roi dans l'assemblée de Compiégne, & sacré & couronné par Gautier, Archevêque de Sens, au préjudice de Charles le Simple. Goslin, Evêque de Paris, s'étoit rendu fameux par la valeur avec laquelle il avoit secondé Eudes dans la défense du siége de cette Ville contre les Normands. Rodolphe fils de Conrard, Comte de Paris, établit le second Royaume de Bourgogne, dite Bourgogne transjurane: Boson avoit établi le premier. Il y avoit outre cela le Duché de Bourgogne, qu'il ne faut pas confondre avec les deux autres Royaumes.

PRINCES contemporains.

Papes.
Etienne VI. 891.
Formose. 896.

Empereur d'Orient.
Léon VI. 911.

Empereurs d'Occident.
Charles le Gros. 888.
Arnoul. 899.

Roi d'Espagne.
Alphonse le Grand. 910.

Roi d'Angleterre.
Alfréde le Grand. 899.

Roi d'Ecosse.
Grégoire. 892.

Rois de Suéde.
Ingiald. 891.
Olaüs, vers 900.

EUDES.

892. &c.

Eudes bat les Normands, & eſt pourtant forcé de leur accorder des conditions avantageuſes. Eudes attaque dans la Ville de Laon les ſéditieux qui vouloient proclamer Roi Charles le Simple.

Le Pape Formoſe eſt déterré (896) & ſon procès lui eſt fait, ſous prétexte qu'il avoit été transferé de l'Evêché à la Papauté, ce qui, diſoit-on, n'avoit point encore eu d'exemple. Cependant dès le troiſiéme ſiécle, on trouve dans Alexandre, Evêque de Jeruſalem, le premier exemple de la tranſlation d'un Siége à un autre, ainſi que d'un Coadjuteur donné à un Evêque vivant.

898.

Eudes meurt à la Ferre, âgé de quarante ans, & eſt enterré à Saint Denis.

CHARLES III. dit LE SIMPLE.

898. &c.

COMME on avoit conteſté à Louis & à Carloman leur légitimité, à cauſe qu'ils étoient nés d'une femme répudiée, on la conteſta peut-être avec plus de fondement à Charles le Simple, ſous le prétexte que ſon pere l'avoit eu d'une ſeconde femme, du vivant de la premiere.

Charles le Simple qui avoit été couronné Roi dès l'an 893. commence à ſe faire mépri-

PRINCES contemporains.

Papes.

Formoſe. 896.
Boniface VI. 896.
Etienne VII. 900.
Romain. 900.
Théodore. 901.

Empereurs d'Orient.

Léon VI. 911.

Empereurs d'Occident.

Arnoul. 899.
Louis IV. dernier Empereur des François. 912.

Roi d'Eſpagne.

Alphonſe le Grand. 910.

Rois d'Angleterre.

Alfréde le Grand. 899.
Edouard I. dit l'ancien. 925.

Roi d'Ecoſſe.

Grégoire. 892.
Donald VI. 903.

Rois de Suéde.

Olaüs, vers 900.
Ingo II. vers 907.

CHARLES LE SIMPLE.

ſer, en ne profitant pas de ſes avantages ſur le Duc de Lorraine Zuentibold, bâtard d'Arnoul. L'Empereur Arnoul meurt, ſon fils Louis IV. enfant lui ſuccede.

901. 2. 3. &c.

Guerres inteſtines entre les Grands du Royaume, que la foibleſſe du Roi ne peut empêcher.

912. &c.

Les Normands toujours attirés par le butin, ne ceſſoient de rentrer en France, où ils faiſoient de nouveaux ravages; Charles le Simple touché des repréſentations de ſes Peuples, qui vouloient la paix à quelque prix que ce fût, ſe réſout enfin à conclure à S. Clair ſur Epte ce fameux Traité, par lequel il donne à Rollon, le Chef de ces barbares, ſa fille Giſele en mariage, avec la partie de la Neuſtrie, dite depuis de leur nom Normandie, dont il fut le premier Duc, ſous la condition qu'il en feroit hommage, & qu'il ſe feroit Chrétien, Rollon exigea encore qu'on lui cédât la Seigneurie directe & immédiate de la Bretagne ſous la Souveraineté de la Couronne de France, dont par ce Traité elle devint un arriére-Fief. Mais la Bretagne ayant depuis été érigée en Duché-Pairie par Philippe le Bel en faveur de Jean II. en 1297. elle ceſſa, ſuivant la nature des Pairies, d'être un arriére-Fief de la Couronne, & ne releva plus du Roi à cauſe de la Normandie, mais à cauſe de la Couronne. On a prétendu que cette clauſe ju-

PRINCES contemporains.

Papes.

Jean IX. 905.
Benoît IV. 907.
Léon V. 907.
Chriſtophe. 908.
Serge III. 910.
Anaſtaſe III. 912.
Landon. 912.
Jean X. 928.

Empereurs d'Orient.

Léon VI. 911.
Alexandre. 912.
Conſtantin IX. 960.

Empereurs d'Occident.

Louis IV. 912.
Conrad I. 919.
Henri I. 936.

Rois d'Eſpagne.

Alphonſe le Grand. 910.
Garcia. 913.
Ordogne II. 923.

Roi d'Angleterre.

Edouard I. 925.

Rois d'Ecoſſe.

Donald VI. 903.
Conſtantin III. 943.

Rois de Suéde.

Ingo II. vers 907.
Eric VI. vers 917.
Eric VII. vers 940.

CHARLES LE SIMPLE.

diciaire, *Clameur de Haro*; étoit venue du nom de Rollon, dont l'équité égala la valeur; & dont le nom même après sa mort imposoit encore à son Peuple. L'Empereur Louis IV. meurt, & l'Empire sort de la Maison de France, par la foiblesse de Charles le Simple, qui se trouvant réduit à un petit Domaine, par les usurpations des Grands de son Royaume, fut hors d'état de faire valoir ses droits à l'Empire. Alors l'Empire devint électif: Conrad, Duc de Franconie, est fait Empereur au refus d'Othon, Duc de Saxe; son autorité ne fut point reconnue en Italie, où les Papes deviennent plus puissans: ce qui a empêché un grand nombre d'Auteurs de le reconnoître pour Empereur; ainsi que Henri I. & ce qui leur fait commencer la nouvelle Maison Impériale à Othon, dit le Grand, lequel s'étant fait couronner à Rome, ainsi que Charlemagne, réunit le Royaume d'Italie au Royaume de Germanie; un Roi de Germanie, disent-ils, ne pouvoit être reconnu Empereur que quand il avoit été prendre la Couronne Impériale à Rome des mains du Pape.

920. &c.

Henri I. dit l'Oiseleur, fils d'Othon qui avoit refusé l'Empire à cause de son grand âge, est fait Empereur après la mort de Conrad.

922. &c.

Robert, frere du feu Roi Eudes, forme un puissant parti contre Charles le Simple, & veut

PRINCES contemporains.

Pape.
Jean X. 928.

Empereur d'Orient.
Constantin IX. 960.

Empereurs d'Occident.
Conrad I. 919.
Henri I. 936.

Rois d'Espagne.
Ordogne II. 923.
Froila. 924.

Roi d'Angleterre.
Edouard I. 925.

Roi d'Ecosse.
Constantin III. 943.

Roi de Suède.
Eric VII. vers 940.

CHARLES LE SIMPLE.

PRINCES contemporains.

ſe faire Roi. Charles le Simple lui donne bataille, & le tue : malgré cette victoire, la peur l'ayant pris tout à coup, il ſe ſauve en Allemagne, & de-là chez Herbert, Comte de Vermandois, qui l'enferma au Château de Peronne, où il mourut quelques années après (l'an 929.) Ici finiſſent les Capitulaires de nos Rois. Les plus anciens Titres, dont nous ayons connoiſſance depuis ne commencent qu'à Louis le Gros, à l'an 1100. encore juſqu'à S. Louis, ſi l'on en excepte l'Ordonnance de Philippe Auguſte de l'an 1190. ce ne ſont que Chartes particuliéres accordées à des Egliſes ou à des Communautés, qui ne concernent point le bien de l'État. Cette Ordonnance de Philippe Auguſte eſt un monument précieux : il concerne les Baillifs Royaux, qui ſe multipliérent à meſure que s'accrut le Domaine Royal, & qui par la voye des Appels accoutumérent les Peuples à reconnoître la Juſtice Royale. » Il leur étoit ordonné de recevoir tous les » mois, dans leurs aſſiſes, les plaintes des Sujets, » & de leur rendre une prompte juſtice, de veiller ſur la conduite des Prévôts des Seigneurs, » & de les contenir dans leur devoir ; & enfin » de rendre compte de leur conduite & de leur » Province tous les quatre mois au Conſeil du » Roi.

La femme de Charles le Simple ſe ſauve en Angleterre auprès d'Adelſtan ſon frere, & y emmene ſon fils Louis, qui pour cette raiſon a été ſurnommé d'*Outremer*.

Pape.
Jean X. 928.
Empereur d'Orient.
Conſtantin IX. 960.
Empereur d'Occident.
Henri I. 936.
Roi d'Eſpagne.
Froila. 924.
Roi d'Angleterre.
Edouard I. 925.
Roi d'Ecoſſe.
Conſtantin III. 943.
Roi de Suède.
Eric VII. vers 940.

RAOUL.

HUGUES LE GRAND ne veut pas être Roi de France, & RAOUL Duc de Bourgogne, son beau-frere, est élû Roi. Raoul est obligé, pour gagner les Grands, de leur donner plusieurs Domaines. On peut rapporter à cette époque l'établissement des Fiefs. Si l'état monarchique est le plus propre à maintenir la durée des Empires & à procurer la tranquillité des particuliers, on doit regarder l'introduction des Fiefs comme également fatale à l'une & à l'autre, puisqu'alors rien n'étoit plus opposé à l'autorité souveraine. Le Vassal du Roi avoit ses Droits pour lui refuser l'obéissance, & les arriéres-vassaux de la Couronne sujets à la fois du Roi & de son Vassal immédiat, étoient toujours dans une situation douteuse, & ne savoient auquel entendre; heureusement les tems ont bien changé, le nom de Fief est resté, mais la chose est presque détruite, & hors la prestation de foi & hommage, & quelques Droits qui sont dûs au suzerain, on n'apperçoit plus guéres de différence entre le Fief & la Roture.

924. 25. 26. &c.

Les Normands continuent leurs incursions. Raoul est en guerre avec les Hongrois, qui s'avancent jusques dans la France, & qu'il renvoie en leur donnant de l'argent.

928.

Herbert, Comte de Vermandois, se fait don-

PRINCES contemporains.

Pape.
Jean X. 928.

Empereur d'Orient.
Constantin IX. 960.

Empereur d'Occident.
Henri I. 936.

Roi d'Espagne.
Froila. 924.
Alphonse IV. 931.

Rois d'Angleterre.
Edouard I. 925.
Adelstan. 940.

Roi d'Ecosse.
Constantin III. 943.

Roi de Suède.
Eric VII. vers 940.

RAOUL.

ner par Raoul le Comté de Laon ; il promet à ce prix de ne point rendre la liberté à Charles le Simple.

929. 30. 31. &c.

Charles le Simple meurt âgé de cinquante ans. Il avoit eu trois femmes ; de la premiere, dont on ne connoît pas le nom, il eut Gisele, mariée en 912. à Rollon, premier Duc de Normandie ; de la seconde, nommée Fréderune, morte en 917. on doute s'il eut des enfans ; de la troisiéme, nommée Ogine, il eut LOUIS, depuis appellé d'Outremer. Cette Ogine, fille d'Edouard I. Roi des Anglois, après avoir marqué un grand courage dans presque tout le cours de sa vie, finit par se remarier par amour après la mort de son mari, avec Herbert Comte de Troyes, second fils d'Herbert Comte de Vermandois, qui avoit tenu son mari prisonnier les sept dernieres années de sa vie.

Raoul, qui ne craint plus le Comte de Vermandois, lui reprend tout ce qu'il lui avoit cedé. Les Grands se soumettent à Raoul. Diverses guerres avec les Bulgares & les Hongrois.

936.

Raoul meurt sans enfans. Othon le Grand est Empereur après son pere Henri.

Hugues, Duc de France & de Bourgogne, Comte de Paris & d'Orléans, surnommé *le Grand*, *l'Abbé*, & *le Blanc*, annonçant déja les grandes destinées de sa posterité, ne crut pas devoir en-

PRINCES contemporains.

Papes.
Jean X. 928.
Léon VI. 929.
Etienne VIII. 931.
Jean XI. 936.

Empereur d'Orient.
Constantin IX. 960.

Empereurs d'Occident.
Henri I. 936.
Othon I. 973.

Rois d'Espagne.
Alphonse IV. 931.
Ramire II. 950.

Roi d'Angleterre.
Adelstan. 940.

Roi d'Ecosse.
Constantin III. 943.

Roi de Dannemarc.
Hérold VI. dont les prédécesseurs sont fabuleux, se fait Chrétien, & commence à regner l'an 930. & meurt l'an 980.

Roi de Suéde.
Eric VII. vers 940.

RAOUL.

tore prendre la Couronne ; pour ſe donner le tems de préparer la révolution qu'il méditoit, il fit revenir Louis d'Outremer, que ſa mere avoit emmené en Angleterre.

LOUIS IV. dit D'OUTREMER.

936. &c.

LOUIS d'OUTREMER, fils de Charles le Simple & d'Ogine, monte ſur le trône âgé d'environ vingt ans ; il eſt couronné à Laon par Artaud, Archevêque de Reims. Il ſe prépare (938) à reprendre la Lorraine ſur l'Empereur Othon, y étant invité par les Lorrains, ennuyés de la domination Allemande. Pour y parvenir, il épouſe (939) Gerberge, fille de Henri I. dit l'Oiſeleur, ſœur d'Othon I. Empereur, & veuve de Gilbert, Duc de Lorraine : Othon eſt alarmé de ce mariage. Louis fait des progrès en Lorraine ; Othon y accourt, il bat les rebelles, & force Louis à ſe retirer.

940. 41.

Louis d'Outremer a des guerres à eſſuyer contre les Grands de ſon Royaume ; il eſt battu, & puis fait la paix par l'entremiſe du Pape & de l'Empereur Othon, qui eut la généroſité de ſe déclarer contre les rebelles de France, quoiqu'ils l'euſſent reconnu pour Roi.

PRINCES contemporains.

Papes.
Léon VII. 939.
Etienne IX. 943.

Empereur d'Orient.
Conſtantin IX. 960.

Empereurs d'Occident.
Henri I. 936.
Othon I. 973.

Roi d'Eſpagne.
Ramire II. 950.

Rois d'Angleterre.
Adelſtan. 940.
Edrédo. 955.

Roi d'Ecoſſe.
Conſtantin III. 943.

Roi de Dannemarc.
Hérold VI. 980.

Rois de Suède.
Eric VII. vers 940.
Eric VIII. 980.

LOUIS D'OUTREMER.

942. 43. 44.

Guillaume, Duc de Normandie, fils de Rollon, est assassiné par les ordres d'Arnoul, Comte de Flandre : Louis d'Outremer profite de cette mort, & s'empare de la Normandie, au préjudice du jeune Richard, fils de Guillaume.

945. 46. 47. &c.

Louis d'Outremer ayant manqué de parole à Hugues le Blanc, Comte de Paris, à qui il avoit promis de partager la Normandie avec lui, afin qu'il ne le troublât point dans son entreprise, perd cette Province par la valeur & les intrigues de ce Comte ; celui-ci ayant fait le Roi prisonnier, le force de rendre la Normandie à Richard, & ne lui rend la liberté qu'après l'avoir contraint à lui ceder le Comté de Laon. Il continue (946) à faire une guerre opiniâtre au Roi, qui étoit soutenu par l'Empereur Othon & par le Comte de Flandre. Cette guerre ne finit que par l'autorité du Pape, qui ayant excommunié Hugues par ses Légats dans deux Conciles tenus à Tréves & à Ingelheim, le force à faire la paix & à rendre le Comté de Laon.

954.

Louis d'Outremer meurt d'une chûte de cheval, & laisse entr'autres enfans, LOTHAIRE, & Charles Duc de Lorraine. Il avoit eu la précaution d'associer Lothaire son fils à la Couronne trois ans avant sa mort.

PRINCES contemporains.

Papes.
Etienne IX. 943.
Marin II. 946.
Agapet II. 955.

Empereur d'Orient.
Constantin IX. 960.

Empereur d'Occident.
Othon I. 973.

Rois d'Espagne.
Ramire II. 950.
Ordogne III. 955.

Roi d'Angleterre.
Edréde. 955.

Roi d'Ecosse.
Malcolme. 958.

Roi de Dannemarc.
Hérold VI. 980.

Roi de Suéde.
Eric VIII. 980.

Pologne.
Cette Monarchie avoit commencé l'an 550. dans la personne de Lechus ; elle fut gouvernée après lui par douze Ducs ou Palatins, jusqu'en l'an 700. que les Polonois nommerent un Prince. On compte quatorze Princes depuis cette année jusqu'à Micislas, premier Prince de Pologne Chrétien en 964. mort en 999.

LOTHAIRE.

954. &c.

LOTHAIRE, fils aîné de Louis d'Outremer, & de Gerberge, belle-sœur de Hugues le Grand, parvient à la Couronne âgé de quinze ans. Il est Roi par la protection de Hugues le Grand, qui n'avoit plus qu'un pas à faire pour monter sur le trône.

La Couronne ne se partage plus entre les freres.

956.

Hugues le Grand, autrement Hugues l'Abbé, meurt & laisse plusieurs enfans : l'aîné HUGUES CAPET fut Roi ; ses cadets, Othon, Henri & Eudes furent successivement Ducs de Bourgogne, & il maria ses deux filles, Emme à Richard Duc de Normandie, & Béatrix à Fréderic premier Duc de la haute Lorraine.

957. &c.

Ce regne n'a pas de grands événemens. Le Roi, réduit presque à la Ville de Laon, ne prenoit point de part aux guerres que ses vassaux se faisoient entr'eux.

961. &c.

Lothaire tente sur la Normandie des entreprises qui ne lui réussissent pas.

965. &c.

Le Roi attaque Arnoul II, Comte de Flandre,

M

PRINCES contemporains.

Papes.

Agapet II. 955.
Jean XII. 964.
Benoît V. 965.
Léon VIII. 965.
Jean XIII. 972.
Domnus II. 972.

Empereurs d'Orient.

Constantin. IX. 960.
Romain II. 963.
Nicéphore Phocas. 969.
Jean Zemiscè. 975.

Empereur d'Occident.

Othon I. 973.

Rois d'Espagne.

Ordogne III. 955.
Sanche. 967.
Ramire III. 982.

Rois d'Angleterre.

Edrède. 955.
Eduin. 957.
Edgard. 975.

Rois d'Ecosse.

Malcolme. 958.
Indulfe. 967.
Duffe. 972.
Culne. 976.

Roi de Dannemarc.

Hérold VI. 980.

Roi de Suède.

Eric VIII. 980.

Princes de Pologne.

Micislas. 999.

LOTHAIRE.

qui lui refusoit l'hommage tel qu'il prétendoit lui être dû, & lui prend plusieurs villes.

973.

Mort de l'Empereur Othon premier. Ce Prince ayant vû les Docteurs embarrassés sur la question de savoir, si la représentation devoit avoir lieu entre les pétits-enfans & les oncles, ordonna un Duel, & par l'événement la représentation eut lieu. C'est sous ce Prince que la Couronne de Rome fut de nouveau attachée à l'Empire par le Concordat qu'il fit avec le Pape Leon VIII.

974. &c.

L'Empereur Othon II. pour empêcher que désormais les Rois de France ne reprissent la Lorraine, & pour mettre la division dans le Royaume, fit deux parts de la Lorraine, prit pour lui la haute Lorraine, qui est celle d'aujourd'hui, & donna l'autre part à Charles frere de Lothaire, à condition de lui en faire l'hommage.

978. &c.

Lothaire tâche en vain de reprendre la Lorraine ; quoique vainqueur, il fait la paix avec Othon II. & lui laisse cette Province, à la charge qu'Othon la tiendroit en fief de la Couronne de France. Ce même Othon avoit reçû en dot de Theophanie, fille de l'Empereur d'Orient, la partie inferieure de l'Italie, qui composoit

PRINCES contemporains.

Papes.
Benoît VI. 974.
Boniface VII. 975.
Benoît VII. 984.
Jean XIV. 985.

Empereurs d'Orient.
Jean Zemisce. 975.
Basile III. 1025.
Constantin X. 1028.

Empereurs d'Occident.
Othon I. 973.
Othon II. 983.
Othon III. 1002.

Rois d'Espagne.
Ramire III. 982.
Vérémond II. 999.

Rois d'Angleterre.
Edgard. 975.
Edouard II. dit le Martyr. 978.
Etelréde. 1016.

Rois d'Ecosse.
Culne. 976.
Kennet III. 984.
Constantin IV. 985.

Rois de Dannemarc.
Hérold VI. 980.
Suénon. 1014.

Rois de Suède.
Eric VIII. 980.
Olaüs I. premier Roi de Suède chrétien. 1019.

Prince de Pologne.
Micislas. 999.

LOTHAIRE.

avec l'Exarchat de Ravennes, le reste des Possessions des Empereurs d'Orient en Italie.

Dignité de Grand Sénéchal, attachée héréditairement à la Maison des Comtes d'Anjou, dans la personne de Geoffroi Grisegonnelle.

986.

Lothaire meurt de poison, âgé de quarante-cinq ans, & laisse de sa femme Emme, fille de Lothaire Roi d'Italie, LOUIS V. qui lui succede. Lothaire fut un Prince d'un grand courage : on croit qu'il fut empoisonné par Emme sa femme.

LOUIS V. surnommé le FAINEANT.

LOUIS V. surnommé le FAINEANT, *juvenis qui nihil fecit*, fils de Lothaire & d'Emme, monte sur le trône âgé de vingt ans. Il épouse Blanche, fille d'un Seigneur d'Aquitaine, dont il n'eut point d'enfans.

987.

Louis V. ne regne qu'un an, & meurt de poison comme son pere : on croit que ce fut l'ouvrage de la Reine sa femme, qui ne l'aimoit pas, & qui étoit même retournée une fois en Aquitaine.

Charles son oncle devoit être Roi après lui, mais Hugues Capet s'empare du Trône.

Fin de la Race des CARLOVINGIENS, *qui a duré* 236. *ans.*

PRINCES contemporains.

Pape.
Jean XV. 996.

Empereurs d'Orient.
Basile II. 1025.
Constantin X. 1028.

Empereur d'Occident.
Othon III. 1002.

Roi d'Espagne.
Vérémond II. 999.

Roi d'Angleterre.
Etelréde. 1016.

Roi d'Ecosse.
Grime. 993.

Roi de Dannemarc.
Suénon. 1014.

Roi de Suéde.
Olaüs I. 1019.

Prince de Pologne.
Miciflas. 999.

REMARQUES PARTICULIERES.

ENTRE les différentes opinions qui ont été proposées sur la maniére dont les Francs posséderent les terres sous la premiere & sous la seconde Race, voici ce qui m'a paru le mieux prouvé.

On peut distinguer les Terres possédées par les Francs depuis leur entrée dans les Gaules, en *Terres Saliques* & en *Bénéfices militaires*.

Les Terres saliques étoient celles qui leur échûrent par la conquête, & elles étoient héréditaires; les Bénéfices militaires, institués par les Romains avant la conquête des Francs, étoient un don du Prince, & ce don n'étoit qu'à vie : il a donné son nom aux Bénéfices possédés par les Ecclésiastiques. Les Gaulois, de leur côté, réunis sous la même domination, continuerent à jouir, comme du tems des Romains, de leurs possessions en toute liberté, à l'exception des Terres saliques, dont les François s'étoient emparés, qui ne devoient pas être bien considérables, vû le petit nombre des François & l'étendue de la Monarchie. Les uns & les autres, quelle que fût leur naissance, avoient droit aux Charges & aux Gouvernemens, & étoient employés à la guerre, sous l'autorité du Prince qui les gouvernoit. » La constitution du Royaume de France est si excellente, qu'elle n'a » jamais exclu, & n'exclura jamais les Citoyens nés dans le » plus bas étage des dignités les plus relevées; « (*Matharel, Réponse au Livre d'Hotman, intitulé* Francogallia.)

Vers la fin de la seconde Race, un nouveau genre de possession s'établit sous le nom de *Fief*. Les *Ducs* ou Gouverneurs des Provinces, les *Comtes* ou Gouverneurs des Villes, les Officiers d'un ordre inférieur, profitant de l'affoiblissement de l'autorité Royale, rendirent héréditaires dans leur Maison des Titres que jusques-là ils n'avoient possédés qu'à vie, & ayant usurpé également & les Terres & *la Justice*,

REMARQUES PARTICULIERES.

s'érigerent eux-mêmes en Seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étoient que les Magiſtrats, ſoit militaires, ſoit civils, ſoit tous les deux enſemble. Par là fut introduit un nouveau genre d'autorité dans l'État, auquel on donna le nom de *Suzeraineté : mot*, dit Loyſeau, *qui eſt auſſi étrange que cette eſpece de Seigneurie eſt abſurde.*

La Nobleſſe ignorée en France juſqu'au tems des Fiefs, commença avec cette nouvelle Seigneurie; enſorte que ce fut la poſſeſſion des Terres qui fit les Nobles, parce qu'elle leur donna des eſpeces de ſujets nommés *Vaſſaux*, qui s'en donnerent à leur tour par des *ſous-inféodations*; & ce droit des Seigneurs fut tel, que les vaſſaux étoient obligés dans de certains cas de les ſuivre à la guerre contre le Roi même. Le ſervice militaire fut encore une autre ſource de la Nobleſſe.

L'Egliſe reçue dans l'État ſous Conſtantin y avoit apporté ſon culte, qu'elle ne tenoit que de Dieu ſeul, mais qu'elle ne pouvoit y exercer publiquement que par la permiſſion de l'Empereur : c'étoit lui qui aſſembloit les Conciles; & quand la religion fut encore plus répandue, les Souverains, chacun dans leurs États, exercerent dans les choſes eccléſiaſtiques la même autorité que l'Empereur. Ainſi le Concile d'Orléans fut convoqué par l'autorité de Clovis. Carloman & Pepin ſon frere, n'étant que Maires du Palais, en convoquerent auſſi.

L'Aſſemblée des Conciles généraux intéreſſoit trop l'autorité des Princes ſéculiers, pour qu'il n'y eût point entr'eux, par la ſuite des tems, de jalouſie au ſujet de la convocation. Il falloit, pour les accorder, un lien commun formé par la religion, qui tînt à tous, & qui ne dépendît de perſonne : c'eſt ce qui rendit enfin les Papes, en qualité de peres communs des fidéles, maîtres de cette convocation, mais avec le concours juſte & néceſſaire des Souverains. Les Légats

étendirent beaucoup depuis les droits du Saint Siége à cet égard ; Charles le Chauve autorisa leurs entreprises, & on les vit souvent assembler des Conciles nationaux dans les Royaumes où ils furent envoyés, sans en consulter les Souverains.

Par rapport aux Elections la discipline n'a pas toujours été la même. Tant que les premiers Fidéles tinrent leurs assemblées cachées, ou ne formerent pas une société autorisée par la puissance séculiére, ils se choisirent leurs Pasteurs indépendamment du Prince. Mais, dès que les Empereurs eurent permis l'exercice de la religion, tantôt les Elections dépendirent d'eux, tantôt elles furent abandonnées au Clergé & au Peuple, mais toujours avec des prétentions mutuelles qui causerent des troubles infinis : de-là les querelles pour les investitures, qui furent également funestes aux Papes & aux Souverains, & où ces deux Puissances, faute de s'entendre, allerent chacune au-delà de leurs droits, l'Empereur voulant entreprendre sur le spirituel, & le Pape sur le temporel.

Il y avoit très-peu de fêtes, Pâques, la Pentecôte & Noël ; car on ne croit pas que Noël fut la plus ancienne, parce qu'elle ne venoit pas des Apôtres, qui n'avoient établi que les fêtes des mysteres dont ils avoient été témoins. Les Nobles de chaque Diocèse étoient obligés de venir célébrer ces fêtes dans la principale Cité, & les Rois s'en faisoient un devoir comme les simples Fidéles. Nous voyons dans les Centuriateurs de Magdebourg cette fameuse Constitution de Charlemagne, qui contient le nombre des fêtes qui s'observoient de son tems, & que l'on marquoit déja en rouge, savoir Noël, S. Étienne, S. Jean l'Évangeliste, les Innocens, l'octave du Seigneur, l'Épiphanie, l'octave de l'Épiphanie, la Purification de la Vierge, huit jours à Pâques, les grandes Litanies, l'Ascension, la Pentecôte, S. Jean-Baptiste, Saint Pierre, S. Paul, S. Martin & S. André.

REMARQUES PARTICULIERES.

Nous avons parlé ſous le regne de Clovis des Loix différentes qui régiſſoient les François : il reſte à dire un mot des *Capitulaires.*

Sans entrer dans la queſtion, ſavoir quelle influence avoient les Peuples dans les délibérations qui ſe prenoient au Champ de Mars où ſe faiſoient les *Capitulaires*, nous rapporterons ſeulement ces termes de Charles le Chauve. *Tels ſont*, dit ce Prince, *les Capitulaires de notre pere, que les François ont jugé à propos de reconnoître pour Loi, & que nos Fidéles ont réſolu dans une aſſemblée générale d'obſerver en tout tems.* Ces Capitulaires étoient des Loix qui ſe faiſoient dans le *Parlement* ou *Plaids*, auquel aſſiſtoient les Eccléſiaſtiques & les Laïcs ; ce qui fait que Réginon les a appellés tantôt *Synodus*, tantôt *Placitum*, parce que le concours de ces deux ordres de l'État, dans une aſſemblée où ſe traitoient également les choſes Eccléſiaſtiques & les Séculiéres, les rendoit en effet & des *Conciles* & des *Parlemens.*

L'Empire d'Occident que Charlemagne avoit fondé fut héréditaire dans ſa maiſon, par la raiſon qu'il l'avoit conquis, & ne devint électif que lorſqu'il paſſa aux Allemands : ce qui fit perdre l'Empire à la Maiſon de France, fut, outre le peu de mérite de ſes deſcendans, les partages qui ſe firent entre les enfans de ces Princes. Si le titre d'Empereur fût demeuré attaché à la Monarchie Françoiſe, ſans qu'on eût introduit les partages de ces mêmes Etats, l'Empire ſe ſeroit perpétué dans la Maiſon de France, & quelque changement qui fût arrivé, on eût porté reſpect à la dignité Imperiale comme à celle du Roi, & l'une ne ſe ſeroit jamais conçue ſans l'autre ; mais les partages faits par Louis le Débonnaire ayant diviſé les eſprits de ſes enfans, & cauſé des haines & des guerres entr'eux, & par conſéquent entre les peuples de chacune de ces portions, ils devinrent en très-peu de tems étrangers les uns à l'égard des autres.

REMARQUES PARTICULIERES.

Dans le neuviéme siécle, les Moines héritoient de leurs parens, & avoient des biens en propre : il n'en étoit pas de même des Laïcs, qui n'héritoient pas de leurs parens Moines. (*Préf. pour servir à l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Bretagne.*)

L'usage des cuirasses & des casques, ainsi que celui de l'arc & des fléches, presque inconnu sous la premiere Race, devint une loi militaire sous la seconde. (*Capit. de Charlemagne.*) La Chevalerie commença aussi alors à être connue : le Chevalier, qui se nommoit *Miles*, avoit un rang dans la Milice indépendant de celui que donnoient les Charges militaires.

La coutume barbare de se faire justice soi-même par la force, & d'associer toute sa famille à sa vengeance, étoit passée de la Germanie dans les Gaules, & elle s'y conserva pendant plus de 600. ans ; les François uniquement élevés dans la profession des armes, & jaloux de leur liberté, ne pouvoient se résoudre à renoncer à un usage qu'ils regardoient mal-à-propos comme le privilége de la Noblesse, & comme le caractére prétendu de leur indépendance. Il faut remarquer que si quelqu'un de la famille offensée trouvoit la poursuite & la vengeance des torts trop dangereuses, en ce cas la loi Salique lui permettoit de se désister publiquement de cette guerre particuliere, mais aussi la même loi, titre 63. le privoit du droit de succession, comme étant devenu étranger dans sa propre famille, & en punition de son peu de courage : Loi étrange & cruelle qui entretenoit la férocité d'une Nation, ou plûtôt qui en étoit une suite ; que de sang a coûté ce funeste préjugé, ignoré des Grecs & des Romains ! cependant ces combats eurent besoin depuis de la permission expresse du Prince, ensorte que c'étoit un crime de leze-Majesté de se donner camp & jour pour se battre, d'ap-

REMARQUES PARTICULIERES.

peller ou envoyer des cartels & défis sans l'octroi & permission du Prince, au lieu que lorsqu'il y avoit gage adjugé par le Roi, comme l'on parloit alors, c'est-à-dire, lorsque le Roi jugeoit l'offense assez grande pour mériter un combat, le combat devenoit légitime, & étoit souvent honoré par la présence du Roi, & quelquefois les Évêques y assistoient, comme il arriva au combat des Ducs de Lancastre & de Brunswic; on a même dit depuis, que bien loin que cette approbation du Prince eût rendu les duels plus fréquens, qu'au contraire ils se multiplierent après la défense expresse qu'en fit Henri II. & la raison que l'on en donnoit, c'est que chacun alors jugeant de l'offense à son gré, on se croyoit deshonoré si l'on hésitoit de se battre sur le plus petit prétexte: par le même principe, on a prétendu que les combats à outrance, où il falloit nécessairement que l'un des deux combattans pérît, étoient un moyen infaillible pour les rendre plus rares: c'est ce que fit le Maréchal de Brissac en Piedmont, qui voyant l'excès où étoit portée la fureur des duels, imagina de les permettre, mais d'une façon si périlleuse qu'il en ôta bien-tôt le désir; il ordonna que ceux qui auroient désormais querelle la décideroient sur un certain pont entre quatre picques, & que le vaincu seroit jetté dans la riviere, sans qu'il fût permis au vainqueur de lui donner la vie. Remede cruel & pire que le mal: aussi nos Rois ne furent-ils occupés depuis qu'à faire cesser un usage si barbare; mais les Loix à ce sujet furent multipliées sans aucun fruit depuis Henri II. faute d'avoir sû les faire observer. Que ne doit-on pas à la fermeté du Prince (Louis XIV.) qui a achevé de détruire un usage que ses prédécesseurs avoient attaqué inutilement par tant d'Edits?

La grande union des mariages d'alors pouvoit venir principalement, de ce que les maris ne recevoient point de dot

REMARQUES PARTICULIERES.

de leurs femmes : dans l'origine elles leur apportoient quelques Armes, présent militaire, qui se ressentoit de la rudesse de ces premiers tems : mais il n'étoit question pour le mari de recevoir ni Terres ni argent. Son choix purement gratuit assuroit sa femme du goût qu'il avoit pour elle, de même que le désintéressement du mari la retenoit dans une plus grande dépendance. Bien plus, loin que les femmes apportassent rien en mariage à leurs maris, c'étoient eux au contraire qui les dottoient. Il y a dans l'Abbaye de S. Pierre en Vallée un ancien Cartulaire qui a bien 700. ans, au jugement de M. le Laboureur, dans lequel on trouve une dônation faite à ce Couvent par Hildegarde, Comtesse d'Amiens & veuve de Valeran, Comte du Vexin; cette Dame déclare dans ce titre qu'elle donne à l'Abbaye de S. Pierre un Alleu qu'elle a reçû en se mariant de son Seigneur suivant l'usage de la loi Salique, qui oblige, dit-elle, les maris de dotter leurs femmes.

La langue Latine étoit encore en France la langue *vulgaire* sous la premiere Race, c'est-à-dire, la langue de tout le monde : elle n'étoit plus vulgaire au commencement du neuviéme siécle : la langue *Romance* lui succeda, c'est-à-dire, une langue mêlée de Franc & de mauvais Latin, qui est devenue la Langue Françoise. Cela s'apperçoit clairement dans un Traité conclu entre Charles le Chauve & Louis le Germanique, les deux langues sont bien distinguées, car ce Traité est écrit en Latin & en Romance, le *Latin* pour les Allemands & le *Romance* pour les Francs, c'est le plus ancien monument que nous ayons.

Les Bénédictins Auteurs de l'*Histoire Litter. de la France* (Tomes VI. & VII.) disent que les Romans ont commencé chez nous au dixiéme siécle, & réfutent assez bien le Maire, M. l'Abbé Fleuri, Dom Calmet, & le dernier Historien de

REMARQUES PARTICULIERES.

la Ville de Paris, qui les font moins anciens de deux cens ans : ils observent que chez les Grecs les fictions furent les fruits de la politesse & de l'érudition, au lieu que chez les François ce fut la grossiéreté qui les enfanta : comme la langue *Romance* étoit alors la plus universellement entendue, les Auteurs de ces sortes d'ouvrages la préférerent à toute autre pour publier leurs fictions & leurs contes, qui de-là prirent le nom de *Romans*.

Les mêmes Historiens font une réfléxion bien judicieuse sur le huitiéme siécle : *Ce siécle est tout à la fois & le dernier terme de la premiere décadence des Lettres dans les Gaules, & la premiere époque du soin que l'on prit d'y relever leur ruine, & de les y faire refleurir.*

Rien n'est si suspect que ce qui a été écrit sous le commencement de cette Race, touchant les événemens de la premiere, c'étoient tous Historiens dévoués à la maison nouvellement regnante, & qui en cherchant à justifier l'usurpation, mettoient sur le compte des auteurs de Pepin tout ce qui s'étoit fait de bien du tems qu'ils remplissoient les Charges de Maires du Palais, tandis qu'ils se prenoient aux derniers Rois de cette Race de tout ce que l'État avoit souffert : ainsi il faut, par rapport à la premiere Race, s'en tenir aux Auteurs contemporains, & puis passer à ceux qui, tels qu'Aimoin, n'ont écrit à la vérité que sous la troisiéme Race, mais qui ont écrit sans intérêt : encore faut-il user sobrement du témoignage de cet Auteur ; & se souvenir de plus que son Histoire finit au chap. 41. du quatriéme livre, comme l'a remarqué le P. le Cointe, & ne pas confondre ce qui est de lui avec ce qui a été ajouté par ses Continuateurs.

MINISTRES, GUERRIERS, MAGISTRATS, SAVANS & ILLUSTRES qui ont vécu depuis le commencement du regne de Louis le Bégue, l'an 877. jusqu'à la fin de la seconde Race, l'an 987.

MINISTRES.	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & ILLUSTRES.
Anscheric.	Renaud de Saluces.	*Grands Chanceliers.*	Abbon. 892.
Ebles.	Eudes, Comte de Paris.	Urgard.	Anastase le Biblioth. 887.
Seulphe.	Robert, Comte de Paris.	Foulques.	Eudes de Cluni. 942.
	Hugues le Grand.	Anscheric.	Flodoard. 966.
	Othon.	Ernuste.	Hincmar. 882.
		Malhute.	Luitprand. 970.
	On n'a choisi, pour cette colonne de la seconde Race, ainsi que pour celle de la premiere, que quelques hommes des plus célébres d'alors, mais on comprend aisément qu'il seroit facile d'ajouter à ce nombre.	Hervé.	Radulfe. 910.
		Roger.	Réginon. 908.
		Luitard.	Jean Scot. 883.
		Ebles.	Suidas, *on croit qu'il a vécu dans ce siécle.*
		Adalgaire.	
		Abbon.	
		Ansegise.	
		Eric.	
		Hugues de Vermandois.	
		Arnaud.	
		Adalric.	
		Adalberon.	



ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TROISIÉME RACE.



OUS la fin de la deuxiéme Race, dit Mezerai, *le Royaume étoit tenu selon les Loix des Fiefs, se gouvernant comme un grand Fief, plûtôt que comme une Monarchie*; aussi le même Auteur appelle-t'il la troisiéme Race, *le tems des grandes Polices*. C'est en effet sous la troisiéme Race que nos Rois ont recouvré l'autorité qui étoit presque anéantie sous la fin de la deuxiéme; il est vrai que c'étoit à cette diminution d'autorité que Hugues Capet fut redevable du changement qui se fit en sa faveur, à l'exclusion des héritiers légitimes; mais dès qu'une fois il fut devenu le maître, lui & ses successeurs animés du même esprit, & par une suite de prudence dont ils ne s'écarterent jamais, regagnerent insensiblement tout ce qui avoit été usurpé par les Seigneurs, ne firent pas une démarche qui ne tendit à ce but, & se ressaisirent enfin des plus précieux Droits de la Couronne.

987. *Avénement à la Couronne.*

ÉVENEMENS REMARQUABLES.

HUGUES CAPET *parvient à la Couronne, âgé d'environ 45. ans; il est sacré & couronné à Rheims le 3. Juillet 987. par l'Archevêque Adalberon. Il est le Chef de la troisiéme Race de nos Rois.*

Il fit une Eglise de son Palais, (aujourd'hui S. Barthelemi,) il y a un Sceau original de ce Prince, c'est le premier où l'on voit ce que nous appellons *la Main de justice*, il la tient de la main droite & un Globe de la gauche, il porte sur sa tête une Couronne fleuronnée, il paroît dans ce Sceau avec des cheveux courts & une assez longue barbe fourchue: on lit à l'entour cette Inscription, *Hugo Dei misericordiâ Francorum Rex.*

987.

CHARLES, Duc de la Basse Lorraine, fils de Louis d'Outremer, & oncle de Louis V. dernier des Rois de la seconde Race, avoit seul par sa naissance droit à la Couronne; mais il en fut exclus par le concours de plusieurs circonstances: tandis que les derniers descendans de Charlemagne étoient tombés dans une sorte de mépris, ceux de Robert le Fort s'étoient élevés au plus haut dégré de puissance par leurs services; on fit un crime à Charles de Lorraine de la foiblesse qu'il avoit eue de rendre hommage à l'Empereur Othon: on alla jusqu'à jetter quelques doutes sur son état, fondés sur les soupçons qu'on avoit eus autrefois de celui de son ayeul Charles le Simple; enfin la nation se réunit en faveur d'Hugues Capet, Duc des François, & arriére petit-fils de Robert.

988. 89. 90. 91.

Hugues Capet fait couronner à Orléans son fils Robert pour lui assurer la Couronne.

Charles défend son droit à la Couronne, assiége la Ville de Laon, la prend, & défait Hugues qui vouloit la reprendre. Peu après Hugues Capet reprend Laon par une intelligence avec l'Evêque, la nuit du Jeudi Saint 2. Avril 991. & fait Charles prisonnier avec sa femme, aussi bien qu'Arnoul Archevêque de Rheims, qui avoit trahi Hugues, quoiqu'il lui fût redevable de son Archevêché.

Cet Arnoul fils naturel du Roi Lothaire est

FEMMES.	ENFANS.	996. MORT.	PRINCES contemporains.
Adélaïde, fille, à ce qu'on croit, de Guillaume III. dit Tête-d'étoupes, Duc de Guyenne & Comte de Poitou.	ROBERT. Adwige, femme de Regnier IV. Comte de Hainaut; puis de Hugues III. Comte de Dasbourg. Adélaïde, dont le P. Anselme ne fait point mention. Gifelle, femme de Hugues I. d'Abbeville. *Fils naturel.* Gauzlin, Archevêque de Bourges. 1029.	HUGUES CAPET *meurt le 24. Octobre 996. âgé d'environ 55. ans, & est enterré à Saint Denis.* Il établit, à l'exemple de Clovis, son séjour à Paris, qui avoit cessé d'être la demeure de nos Rois, pendant toute la deuxiéme Race, & sous les Rois de la premiere, appellés communément *Faineans.*	*Papes.* Jean XV. 996. Grégoire V. 999. *Empereurs d'Orient.* Basile III. 1025. Constantin V. 1028. *Empereur d'Occident.* Othon III. 1002. *Roi d'Espagne.* Vérémond II. 999. *Roi d'Angleterre.* Etelrède. 1016. *Rois d'Ecosse.* Grime. 993. Malcolme II. 1023. *Roi de Dannemarc.* Suénon. 1014. *Roi de Suéde.* Olaüs. 1019 *Prince de Pologne.* Micislas. 999.

déposé dans un Concile tenu dans l'Abbaye de S. Basle, proche Rheims, après avoir avoué son crime, & sa trahison envers le Roi. On lui nomma pour successeur Gerbert, qui avoit été Précepteur du Roi Robert, & que l'on a connu depuis sous le nom de Silvestre II. Pape. Le Pape Jean XV. désaprouve la déposition d'Arnoul, force le Roi à consentir à un nouveau Concile indiqué à Aix-la-Chapelle, mais qui fut tenu à Mouzon en 995. comme il ne s'y trouva qu'un petit nombre d'Evêques, l'affaire fut remise à un Concile indiqué à Rheims au premier Juillet suivant. Ce Concile n'ayant point eu lieu, Gerbert demeura en possession de son Siége tant que vécut Hugues Capet; ce ne fut que sous le regne suivant qu'Arnoul fut rétabli sans la tenue d'aucun Concile.

Ce fut Gerbert qui introduisit, à ce que l'on croit, en France le Chiffre Arabe ou Indien; car les Arabes avoient tiré des Indiens cette maniere de compter, & Gerbert avoit pû l'apprendre des Sarazins dans un voyage qu'il fit en Espagne. (*Le Beuf. Hist. Litter. de la France.*) Ce fut aussi lui qui entreprit la premiere Horloge, dont le mouvement étoit réglé par un balancier, & dont on s'est servi jusqu'en 1650. que l'on commença à mettre un pendule au lieu du balancier.

992. &c.

Charles meurt, laissant des enfans qui n'eurent point de postérité, & la guerre finit après avoir duré quatre ou cinq ans. Le Duc de Guyenne, les Comtes de Flandre & de Vermandois, qui avoient favorisé les prétentions de Charles, sont soumis.

Hugues Capet craignant avec raison de nouvelles irruptions des Danois & des Normands, par l'embouchure de la

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Sénéchaux.	Foulques Nerra, Comte d'Anjou. 1040.	*Chanceliers.*	Adalberon. 988.
Geoffroi, dit Grisegonelle, Comte d'Anjou. 987.	Adeldert, Comte de la Marche.	Adalberon. 988.	Adson. 992.
L'Office de Sénéchal étoit le premier de tous, & fut éteint dans la personne de Thibaud, qui mourut au siége d'Acre en 1191.	Josselin, Vicomte de Melun. 998.	Renaud.	Folcuin. 990.
Bouchard, Comte de Melun. 1012.	Bouchard, Sire de Montmorenci, vivoit encore en l'an 1005.	Gerbert. 1003.	S. Maïeul. 994.
	Thibaut File-étoupe, tige des Seigneurs de Montlhérri, vivoit encore en l'an 1015.		

Somme, fit fortifier Abbeville en Ponthieu, qui n'étoit alors qu'une Métairie, nommée *Abbatis Villa*, de la dépendance de l'Abbaye de S. Riquier : il donna le Gouvernement de ce pays à un Seigneur nommé Hugues, qui d'Avoué de Saint Riquier devint Comte de Ponthieu ; origine des Comtes de ce nom.

On croit pouvoir fixer à ce siécle le commencement de la Pairie de France. Mais en même tems on doit remarquer que les Pairs sont plus anciens en France que la Pairie ; celle-ci, dit le Laboureur, n'a commencé d'être réelle de nom & d'effet, que lorsque les Fiefs ont commencé d'être héréditaires & patrimoniaux, au lieu que les Pairs étoient Juges de tous les tems de leurs concitoyens : ce qui semble d'autant plus vrai, que lorsque les Villes eurent acquis le droit de Communes, elles qualifierent en plusieurs lieux, & particulierement en Picardie, leurs Juges du nom de *Pairs Bourgeois*. On doit encore remarquer, que depuis l'usurpation des Fiefs, la Pairie devint plus ou moins considérable, suivant le plus ou moins de puissance du Seigneur suzerain des Pairs, en sorte que les Pairs du Roi de France étoient de plus grands Seigneurs que les Pairs du Comte de Champagne, & que par la même raison la mouvance de la Couronne caractérisoit les premiers Pairs ; ainsi le Duc de Bretagne qui par sa puissance pouvoit traiter d'égal avec le Duc de Normandie, lui étoit inferieur en dignité, parce qu'originairement il ne relevoit pas de la Couronne, mais du Roi seulement, comme Duc de Normandie, & que la Normandie ayant été aliénée, il n'en fut plus que l'arriére vassal : ce qui fait qu'encore aujourd'hui une Seigneurie relevant d'un Seigneur particulier, ou bien relevant du Roi à cause de tel ou tel Domaine particulier, est distraite de cette mouvance, pour ne plus relever que de la Couronne, lorsqu'elle est érigée en

EVENEMENS REMARQUABLES sous HUGUES CAPET.

Duché-Pairie. Cette introduction d'une dignité nouvelle valut la Couronne à Hugues Capet : il y avoit alors sept Pairs Laïcs de France, c'est-à-dire, sept Seigneurs, dont les Seigneuries relevoient immédiatement du Roi ; ils choisirent celui d'entre eux qui pouvoit rejoindre le plus de Provinces à la Royauté, & qui pouvoit empêcher qu'aucun des Pairs ne l'emportât sur l'autre : par ce choix la Pairie de France fut réunie à la Couronne, & il n'y eut plus que six Pairs de France.

Il y a bien des opinions différentes sur l'origine de la Pairie. Celle qui la fait remonter à Charlemagne est romanesque : celle qui la fixe au Regne de Louis le Jeune ne lui donneroit qu'une existence d'un moment, puisque ce fut là l'époque des réunions de ces mêmes Pairies à la Couronne. D'autres, ainsi que Favin, pensent que la Pairie fut instituée par Robert, » qui inventa comme un Grand Conseil secret d'Etat, » composé de six Ecclésiastiques & de six grands Seigneurs » détempteurs de Bourgogne, Aquitaine, Normandie, Flan» dre, Champagne & Tolose, les honorant du titre de Pairs : » cette institution est rapportée sous l'année 1020. la 24e. an» née de son Regne. « Favin n'appuie cette opinion d'aucune autorité, & d'ailleurs il n'a pas fait réflexion qu'il n'y avoit point alors six Pairs Ecclésiastiques, puisque l'on voit que l'Evêque de Langres relevoit encore du Duc de Bourgogne sous le Regne de Louis VII. & que ce fut ce Roi qui engagea le Duc de Bourgogne à unir le Comté de Langres à l'Evêché, pour que l'Evêque relevât du Roi, dans le dessein qu'avoit ce Monarque de faire sacrer son fils Philippe Auguste, & de rendre cette Cérémonie mémorable par la convocation des douze Pairs.

La forme de cet Ouvrage ne permet pas les dissertations ; ainsi il faut se contenter de proposer son opinion, sans que pour cela on puisse être soupçonné de vouloir décider. Je

pense donc que les Pairies & les Fiefs ont une origine commune, parce que ce fut là le moment de cette introduction de Seigneuries inconnues jusqu'alors, qui porta un si furieux coup à l'autorité Royale. Vignier me semble expliquer cela assez clairement. » Avant Louis le Bégue tout étoit quasi Do» maine Royal, . . . le Roi faisant la part à ses Sujets, com» me bon lui sembloit; mais sous Charles le Simple, on le » vit distribué en sept grandes & principales Provinces, . . . » & en plusieurs moindres & petites Comtés, dont les unes » dépendoient des sept plus grandes, comme Fiefs subalter» nes, ainsi que les Comtés de Touraine, d'Anjou, de Blois » & autres semblables de la Comté de France: ce qui me fait » soupçonner être la cause pourquoi les Comtes d'Anjou ne » tinrent lieu entre les Pairs depuis Hugues Capet, ne les » Comtes de Champagne, pour raison de leur Comté de » Tours: . . . quant aux grandes Provinces, la premiere & » principale des sept fut celle qu'on disoit de France & de » Paris; . . . de sorte que si Hugues Capet se fût avisé de » donner le Duché de France à aucun de ses enfans, sans le » réunir & incorporer au Domaine Royal, nous eussions eu » sept Pairs, parce qu'il y avoit eu sept grands & principaux » Princes auparavant.

Le Roi avoit outre ces Pairs Laïcs des Pairs Ecclésiastiques, au lieu qu'on ne voit pas que les autres Pairs de France eussent des Pairs Ecclésiastiques, mais ils avoient presque tous plus de Pairs Laïcs que le Roi: ces Pairs étoient les Juges des Justices des Seigneurs, & il en falloit au moins deux ayant leur Seigneur à leur tête pour rendre un Jugement: le Seigneur qui n'avoit point de Pairs en empruntoit de son Chef-Seigneur; Beaumanoir, dans ses Coutumes de Beauvaisis, remarque que les Seigneurs ne pouvoient pas assister au Jugement du Procès où ils étoient Parties. Les Pairs de

France voulurent en vain faire valoir ce Droit contre le Roi, qui assistoit à ces Jugemens, & qui y devoit assister, parce qu'en défendant ses droits, il défendoit ceux de l'État.

Le Comte de Paris avoit la Justice, Police & Finance, & commandoit les Armées : il avoit sous lui un Vicomte; lorsque Hugues Capet fut parvenu à la Royauté, il réunit à la Couronne le Comté de Paris, qu'il possédoit à titre d'inféodation que Hugues le Grand avoit reçue du Roi Charles le Simple; le titre ainsi que l'Office de Comte étant réuni & supprimé, il restoit le Vicomte qui rendoit la Justice sous le Comte; l'Officier que le Roi choisit pour représenter ce Vicomte se nomma Prevost, & c'est ce que nous appellons aujourd'hui Prevost de Paris, qui dans la suite n'exerça plus les fonctions de la Magistrature, mais qui continua d'être le Chef du Châtelet, où il donne sa voix sans recueillir celles des autres Juges, qui sont présidés par le Lieutenant Civil.

Premiere Canonisation faite par l'autorité du Pape, (de *S.* Uldaric *993.*) jusques-là, c'est-à-dire, dans les neuf premiers siécles de l'Eglise, on convenoit que toutes les Eglises & tous les Evêques avoient un égal pouvoir dans la Canonisation des Saints; mais l'autorité des Papes s'étant augmentée depuis, ainsi que les Canonisations, on eut recours à eux pour les rendre plus solemnelles; aussi voyons-nous qu'Alexandre III. décida que la Canonisation des Saints étoit une des causes majeures qui doivent être réservées au Siége Apostolique. Boniface VIII. prétendit la même chose, & Urbain VIII. défendit de rendre aucun culte à ceux qui étoient morts même en odeur de sainteté, avant qu'ils eussent été béatifiés ou canonisés par l'Eglise de Rome; l'usage étoit que le Pape consultât les Cardinaux, & cependant Sixte V. s'en dispensa, ainsi qu'il paroît par une Lettre du Cardinal de Joyeuse au Roi Henri III. » Le Mercredi *9* de ce mois de Mars Sa

» Sainteté fit lire en Consistoire la Bulle par laquelle elle fait
» S. Bonaventure Docteur de l'Eglise, & n'en demanda pas
» l'avis aux Cardinaux.

Siécle d'ignorance. Elle étoit si profonde qu'à peine les Rois, les Princes, les Seigneurs, encore moins le Peuple, savoient lire : ils connoissoient leurs possessions par l'usage, & n'avoient garde de les soutenir par des titres, puisqu'ils ignoroient l'usage de l'écriture; c'est ce qui faisoit aussi que les mariages d'alors étoient souvent déclarés nuls : comme ces traités de mariages se concluoient aux portes des Eglises, & ne subsistoient que dans la mémoire de ceux qui y avoient été présens, on ne pouvoit se souvenir ni des alliances ni des degrés de parenté, & des parens se marioient sans avoir de dispenses; de-là tant de prétextes ouverts au dégoût & à la politique, pour se séparer d'une femme légitime; de-là vint aussi le crédit que prirent les Clercs ou Ecclésiastiques dans les affaires, parce qu'ils étoient les seuls instruits; ni plus ni moins, dit Pasquier, » que les Druides
» prinrent les clefs tant de leur Religion que des Lettres,
» aussi se lottirent nos Prestres de ces deux articles entre
» nous . . . n'étant notre Noblesse aucunement attentive à si
» louable sujet; or de cette asnerie ancienne (de la Noblesse)
» advint que nous donasmes plusieurs façons au mot de *Clerc*,
» lequel de sa naïve & originaire signification appartient aux
» Ecclésiastiques, & comme ainsi fut qu'il n'y eut qu'eux qui
» fissent profession des bonnes Lettres, aussi par une méta-
» phore nous appellasmes *grand Clerc* l'homme savant, *Mau-*
» *clerc* celui qu'on tenoit pour beste, & la science fut appel-
» lée *Clergie*.

Les revenus de nos Rois consistoient dans leurs *Domaines*, que l'on peut diviser sous neuf espéces, les *Produits* de Justice des Bailliages & Prévostés royales, que nos Rois don-

EVENEMENS REMARQUABLES sous HUGUES CAPET.

noient quelquefois à ferme aux Baillis & aux Prévôts, les *Produits* des terres Domaniales reçus aussi par les Baillis & Prévôts, la *Gruerie*; le *Cens* & autres Droits Seigneuriaux: ces Droits étoient devenus d'autant plus considérables que depuis l'établissement des Fiefs tout étoit fieffé, & que nos Rois croyoient trouver plus d'avantage à donner à fief qu'à conserver la propriété, la *Régale*, les Droits d'*Entrée* & de *Sortie* perçus sur les frontiéres du Royaume, la *Monnoie*, les Droits de *Procuration* ou de *Gisle*, & les *Juifs*; sans compter les redevances pour le Droit de *Communes*, & ce qu'on appelloit *Coutumes volontaires* : c'étoit un Droit dû par les Vassaux dans quatre cas extraordinaires; savoir, quand le Roi faisoit son fils aîné Chevalier, lorsqu'il marioit sa fille aînée, lorsqu'il survenoit une guerre, & lorsqu'il étoit fait prisonnier; les Seigneurs de Fiefs exerçoient aussi ces quatre Droits sur leurs terres. Ceux qui étoient chargés de recevoir ces revenus du Roi les apportoient à Paris dans les trois termes, de S. Remi, de la Chandeleur, de l'Ascension, & il y a eu un tems où ils étoient remis au Temple, entre les mains d'un Chevalier du Temple, qui étoit le Gardien particulier du Trésor du Roi, & qui en expédioit les Quittances aux Prévosts & aux Comptables. Voilà ce qui servoit à l'entretien de nos Rois & de leur Maison; car au moyen des services militaires, dont chaque Vassal immédiat de la Couronne étoit tenu, il n'en coûtoit rien au Roi pour faire la guerre. Il est vrai qu'il dépendoit en quelque sorte de ses Vassaux, qui souvent au milieu d'une campagne l'abandonnoient, parce que le tems de leur service étoit fini.

Croiroit-on qu'il y eût si peu de commerce alors entre les Provinces de France, qu'un Abbé de Clugni, invité par Bouchard, Comte de Paris, d'amener des Religieux à Saint Maur-des-Fossés, s'excuse de faire un si long voyage dans un pays étranger & inconnu?

996. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

ROBERT *parvient à la Couronne l'an 996. âgé d'environ vingt-cinq ans. Il étoit né à Orléans, où il reçut le Baptême, & où il fut couronné.*

996. 97. &c.

ROBERT qui tenoit toujours Arnoul, Archevêque de Rheims, prisonnier, lui rend la liberté & le laisse jouir de son Archevéché, espérant par cette complaisance faire confirmer à Rome son mariage avec Berthe sa parente, qu'il avoit épousée sans dispenses; Gerbert dépouillé de son Archevéché se retira auprès de l'Empereur Othon. Il devint ensuite Archevêque de Ravennes, & finit par être Pape sous le nom de Silvestre II.

Robert ne peut faire approuver par le Pape son mariage avec Berthe. Grégoire V. dans un Concile tenu à Rome en 998. déclara le mariage nul, & faute par eux de se séparer, les excommunia, aussi-bien qu'Archambaud Archevêque de Tours qui les avoit mariés. Robert refusa d'obéir: tous les Evêques qui avoient eu part au mariage, vont à Rome faire satisfaction au Pape; les peuples & les courtisans même se séparent du Roi, & ceux qui sont obligés de le servir, font passer par le feu toutes les choses qu'il avoit touchées, pour les purifier. Robert obéit enfin, renvoie Berthe, & épouse peu de tems après (l'an 1000) Constance, fille de Guillaume Comte de Provence & d'Arles.

Crescent, Consul de Rome ayant fait vers le même tems élire pour Pape sous le nom de Jean XVII. un Grec fort riche, nommé Arnolphe Arbacius, au préjudice de Grégoire V. qui fut obligé de sortir de Rome, l'Empereur Othon III. l'y ramena, Crescent fut assommé, & on pendit l'Antipape après lui avoir crevé les yeux.

1031.

FEMMES.

Berthe, parente de Robert, veuve d'Eudes I. Comte de Blois. Les censures de Grégoire V. ayant obligé ce Prince de la quitter, il épousa en secondes nôces.

Constance, fille du Comte de Provence & d'Arles, morte en 1032. Dom Vaissette la fait fille de Guillaume Taillefer, Comte de Toulouse.

ENFANS.

Hugues, mort avant son pere.

HENRI I.

Robert I. Duc de Bourgogne.

Eudes.

Adélaïde, femme de Renaud Comte de Nevers, vivoit encore en 1063.

Adéle, femme de Richard III. Duc de Normandie, puis de Baudouin, Comte de Flandre. 1079.

Il paroît constant par un passage de Hugues de Fleuri, qu'Adéle n'eut point d'autre mari que Baudouin, & c'est l'opinion de Mezerai. Dom Luc d'Acheri appuie l'opinion contraire, par un Acte de 1026. & est suivi par le P. Daniel; & enfin le P. Simplicien semble résoudre la difficulté, en disant qu'Adéle fut promise à Richard, mais qu'elle ne l'épousa point.

MORT.

ROBERT *meurt à Melun le 20. Juillet 1031. âgé de 60. ans. Il fut enterré à S. Denis.*

L'Obituaire de la Collégiale de l'Isle fixe cette mort au 26 Juin, VI. *Kal. Julii Obitus Dom. Roberti Francorum Regis*; & par une Charte de Baudouin, Comte de Flandre, de l'an 1066. tirée du Cartulaire de la même Eglise; cette mort est fixée au 29. Juin: *Unoquoque anno Canonici XII. solidos recipiant in die solemni Apost. Petri & Pauli, quia eadem die celebrabunt anniversarium diem Roberti Francorum Regis.*

PRINCES contemporains.

Papes.

Grégoire V. 999.
Silvestre II. 1003.
Jean XVI. dit XVIII. 1003.
Jean XVII. dit XIX. 1009.
Serge IV. 1012.
Benoît VIII. 1024.
Jean XX. 1033.

Empereurs d'Orient.

Basile III. 1025.
Constantin X. 1028.
Romain Argyre. 1034.

Empereurs d'Occident.

Othon III. 1002.
S. Henri, dit le Boiteux. 1024.
Conrad II. 1039.

Rois d'Espagne.

Vérémond II. 999.
Alphonse V. 1028.
Vérémond III. 1037.

Rois d'Angleterre.

Etelréde. 1016.
Edmond, Côte de fer. 1016.
Canut le Grand. 1036.

Rois d'Ecosse.

Malcolme II. 1023.
Duncan. 1030.
Maccabet. 1047.

Rois de Dannemarc.

Suénon. 1014.
Canut le Grand. 1036.

Rois de Suéde.

Olaüs. 1019.
Amund. 1035.

Rois de Pologne.

Boleslas, premier Roi. 1025.
Micislas II. 1034.

EVENEMENS REMARQUABLES *sous* ROBERT.

1001. 1002. &c.

Henri, Duc de Bourgogne, frere de Hugues Capet, & oncle de Robert, meurt sans laisser d'enfans légitimes, & laisse son Duché par testament au Roi. Ce don est contesté par Landri Comte de Nevers, fils de la femme de Henri Duc de Bourgogne. Robert le contraint de se soumettre, réunit ce Duché à la Couronne, en investit Henri son second fils, qui depuis étant devenu Roi, le céda à Robert son cadet: ce Robert est le chef de la premiere Branche royale des Ducs de Bourgogne, qui dura près de 360. ans, jusqu'à ce qu'en l'an 1361. ce Duché fut réuni à la Couronne par le Roi Jean, qui le donna à son quatriéme fils Philippe le Hardi, chef de la deuxiéme Maison de Bourgogne; celle-ci finit en la personne de Charles *le Téméraire*, tué devant Nanci en 1477.

On n'est point étonné de ne pas voir de Lettres de création de Pairies des anciens Pairs, par la raison qu'ils se l'étoient faits eux-mêmes; on voit au contraire les Lettres de Pairie données à Philippe le Hardi, chef de la seconde Maison de Bourgogne, parce que son pere le Roi Jean le créa Pair de ce Duché. Pourquoi donc ne trouve-t-on pas, par la même raison, les Lettres de Henri Duc de Bourgogne, puisqu'il ne fut Duc que par le don que Robert son pere lui fit de la Duché-Pairie de Bourgogne, ou du moins celles que donna ce même Henri, lorsqu'étant devenu Roi il céda la Bourgogne à Robert son cadet?

S. Romuald commença vers l'an 1009. à bâtir le Monastere des Camaldules en Italie.

1022.

Manichéens découverts dans la Ville d'Orléans, où le Roi & la Reine se transportent avec plusieurs Evêques, pour arrêter le cours des erreurs qu'une femme venue d'Italie avoit répandues dans cette Ville: plusieurs hérétiques y furent brûlés.

MINISTRES.	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Sénéchaux.	Foulques Nerra, Comte d'Anjou. 1040.	*Chanceliers.*	Abbon, Abbé de Fleuri. 1004.
Guillaume, vivant en 1060.	Manassé, Comte de Dammartin, vivant en 1028.	Abbon. 1004.	Ademar, vers 1029.
——	Burcard, Comte de Melun & de Corbeil.	Arnoul, vivant en 1019.	Aimoin, vers 1008.
Eudes, Comte de Chartres. 1037.	Bouchard, Sieur de Montmorenci, vivant en 1028.	Roger, vivant en 1024.	Arnoul. 1023.
		Francon, vivant en 1028.	Burchard, Evêque de Vormés. 1024.
		Baudouin. 1059.	Fulbert. 1028.
			Gerbert, Pape sous le nom de Silvestre II. 1003.

EVENEMENS REMARQUABLES sous ROBERT.

Célébre entrevue de Robert & de l'Empereur Henri II. dit le Saint, qui n'avoit eu d'abord que le titre de Roi de Germanie, & qui ne prit celui d'Empereur qu'après avoir été couronné à Rome ; ces deux Princes prévenus d'estime l'un pour l'autre, & également zélés pour la religion & pour la paix, y concerterent les moyens d'entretenir l'union dans l'Eglise & dans leurs États.

Helgaud, Moine de Fleuri, raconte dans la Vie de ce Roi, que pour empêcher que ses Sujets ne tombassent dans le parjure, & n'encourussent les peines qui en sont la suite, il les faisoit jurer sur un Réliquaire, dont on avoit pris la précaution d'ôter les Reliques, comme si l'intention ne faisoit pas le parjure ! mais alors on ne raisonnoit pas mieux que cela.

1026. 1027. &c.

Robert ayant perdu son fils aîné Hugues, qu'il avoit fait couronner à Compiégne en 1017. fait couronner à Rheims son second fils Henri I. malgré les intrigues de la Reine Constance, qui auroit voulu le porter à préférer Robert son fils cadet (*Glaber.*)

Environ ce tems, le nom des Normands commence à se rendre fameux en Italie. Ce pays étoit alors partagé entre les Empereurs d'Orient & d'Occident, excepté la partie méridionale qui étoit remplie de petits Princes Grecs, Lombards & Italiens, trop voisins pour être d'accord, & sans cesse inquiétés d'ailleurs par les Sarazins, leurs communs ennemis, qui regnoient dans l'Afrique, & qui s'étoient emparés de la Sicile. Quarante Normands revenans de la Terre Sainte aborderent en Italie précisément dans le moment que les Sarazins attaquoient la Ville de Salerne en Sicile, leur courage seul délivra cette place, que le Duc Gaimar ne pouvoit

plus défendre, & les Sarazins furent taillés en piéces : contens de la gloire de cette entreprise, les Normands refuserent les établissemens qu'on leur offroit dans la Pouille, & ils retournerent en Normandie ; mais le bruit de leur valeur les y suivit, & la reconnoissance des Italiens qui s'étoit signalée par de magnifiques présens, excita dans le cœur de leurs compatriotes le désir de se faire connoître par de semblables exploits : ce fut dans ces circonstances que les fils de Tancrede de Hauteville résolurent de passer en Italie, & que par un de ces événemens, presque unique, de simples particuliers fonderent un empire florissant. Tancrede avoit été marié deux fois, il eut douze enfans qui devinrent autant de Paladins, dont le nom remplit l'univers, & qui ont donné l'air de la fable à ce moment de l'Histoire ; Guillaume, surnommé *Bras-de-fer*, Drogon & Onfroi furent les trois premiers Comtes de la Pouille, Robert Guiscard fut Duc de la Pouille & de la Calabre, il eut pour fils Bohemond pere de Tancrede, & Roger le plus jeune de tous les freres s'empara de la Sicile, & en établit la Monarchie vers l'an 1129. les deux Siciles furent réunies dans la personne de Roger II. son fils. Ses successeurs furent Guillaume I. Guillaume II. Tancrede, Bâtard de Roger II. & enfin Guillaume son fils, à qui l'Empereur Henri VI. fit crever les yeux pour s'emparer de ces deux Royaumes, aux Droits de sa femme Constance, fille de Roger II. Tels furent les Souverains de Naples & de Sicile qui y précéderent les Empereurs de la Maison de Suabe, dont la domination passa à la Maison d'Anjou.

Robert étoit un Prince savant pour son tems, humain & débonnaire. Il composa plusieurs Hymnes que l'on chante encore à l'Eglise. Il avoit fait plusieurs pelerinages, entr'autres à Rome vers l'an 1016. ou 1020. Il avoit refusé l'Empire & le Royaume d'Italie que les Italiens lui offroient.

1031. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

HENRI I. *parvient à la Couronne le vingt Juillet* 1031. *âgé d'environ* 27. *ans. Il avoit été sacré & couronné à Rheims, du vivant de son pere.*

1031. 32.

CONSTANCE mere de Henri, poursuivant son dessein de préférer Robert son cadet à Henri, excite une révolte, appuyée d'Eudes Comte de Champagne, & de Baudouin Comte de Flandre. Robert, dit *le Diable*, Duc de Normandie, secourt Henri, lui aide à soumettre les rebelles, & à battre dans trois occasions le Comte de Champagne.

Henri cédé à Robert son frere, à qui il pardonne sa révolte, le Duché de Bourgogne, ce qui commença, comme il est dit ci-dessus, la premiere Maison de Bourgogne.

La Reine meurt.

1033. 34. 35. 36.

Henri pour reconnoître les obligations qu'il a au Duc de Normandie, lui cede les villes de Gisors, de Chaumont, de Pontoise, & tout le Vexin.

1037. 38. 39.

Eudes Comte de Champagne est tué dans un combat où le Duc de Lorraine est vainqueur. Cette guerre fut excitée au sujet de la succession du Royaume de Bourgogne, qui étoit composé d'une bonne partie de la Provence, du Dauphiné entier, du Lyonnois, de la Bresse, du Bugei, & de tout le reste du pays qui s'étend jusqu'au mont S. Claude. Ce Royaume, dit le second Royaume de Bourgogne, prit fin par la mort de Rodolphe III. décédé sans enfans en 1033. Il fit

1060.

FEMMES.

Mathilde, fille de Conrad Empereur, un des plus grands Princes qui ayent gouverné l'Empire depuis Charlemagne, fiancée à Henri I. qui ne l'épousa pas.

Anne, fille de Joradiflas, Roi de Russie, épousa Henri l'an 1044. Elle se remaria l'an 1062. après la mort du Roi à Raoul de Peronne Comte de Crépi & de Valois. Ces sortes de mariages n'étoient point alors regardés comme des mesalliances; après la mort de son second mari, elle alla mourir dans son pays.

ENFANS.

PHILIPPE.

Robert. 1060.

Hugues, qui épousa Adelaïde fille d'Herbert, & fut par ce mariage Comte de Vermandois. 1102.

Ces Hugues fut grand pere, selon quelques uns, d'un Prince nommé Hugues, mort en 1212. lequel s'étant associé à Jean de Matha, fonda l'Ordre des Mathurins, & par humilité, changea son nom de Hugues en celui de Felix, & est invoqué sous le nom de S. Felix de Valois, mais Mr. Baillet croit que ce S. Felix étoit un Particulier né dans le Valois, d'où il prit son nom.

MORT.

HENRI I. *meurt sur la fin de l'année* 1060. *à Vitri en Brie, âgé de cinquante-cinq ans. Il est enterré à S. Denis.*

PRINCES *contemporains.*

Papes.

Jean XX.	1033.
Benoît IX. quitte	1044.
Grégoire VI. quitte	1046.
Clement II.	1047.
Damase II.	1048.
S. Léon IX. il est le premier qui ait eu des Armoiries.	1054.
Victor II.	1057.
Etienne X.	1058.
Nicolas II.	1061.

Empereurs d'Orient.

Romain Argyre.	1034.
Michel IV.	1041.
Michel Calaphates.	1042.
Constantin XI.	1054.
Zoé & Théodora.	1056.
Michel VI. chassé	1057.
Isaac Comnene.	1059.
Constantin Ducas	1067.

Empereurs d'Occident.

Conrad II.	1039.
Henri III.	1056.
Henri IV.	1106.

Rois d'Espagne.

Véremond III.	1037.
Ferdinand le Grand.	1065.

Rois d'Angleterre.

Canut le Grand.	1036.
Haralde.	1040.
Harde Canut.	1042.
Alfréde.	1043.
S. Edouard.	1066.

Rois d'Ecosse.

Maccabet.	1047.
Malcolme III.	1084.

Rois de Dannemarc.

Canut le Grand.	1036.
Haralde son frere.	1040.
Harde Canut.	1042.
Magnus.	1048.
Suénon II.	1074.

Rois de Suéde.

Amund.	1035.
Emundslemme.	1041.
Haquin.	1059.
Steinkill.	1061.

Rois de Pologne.

Micislas II.	1034.
Casimir.	1058.
Boleslas II.	1079.

ſon héritier l'Empereur Conrad II. Conrad réunit à l'Empire ce qu'il put de ce Royaume, ce qui fait qu'encore aujourd'hui le bord du Rhône du côté du Dauphiné & de la Provence, s'appelle terre de l'Empire, le reſte fut démembré, & des débris de ce Royaume ſe formerent les Comtés de Provence, de Bourgogne, de Viennois, & de Savoie.

1040. 41. &c.

Eudes dernier fils de Robert, cabale contre Henri; Etienne & Thibaud fils du Comte de Champagne, appuient ſa révolte : ils ſont vaincus, & Galeran Comte de Meulan qui s'étoit joint à eux, y perd ſon Comté de Meulan, que le Roi confiſqua à cauſe de ſa félonie, & réunit à la Couronne.

Tréve du Seigneur, établie en 1041. C'étoit une loi qui défendoit les combats particuliers depuis le Mercredi au ſoir juſqu'au Lundi matin, pour le reſpect que l'on doit à ces jours que Jeſus-Chriſt a conſacrés par les derniers myſteres de ſa vie. L'autorité Royale & Eccléſiaſtique n'en pouvoient pas faire davantage alors, pour empêcher les ſujets de ſe détruire.

1047. 48. 49. 50. &c.

Guillaume le Bâtard, fils de Robert le Diable qui étoit mort dès l'an 1035. en revenant de la Terre ſainte, avoit ſuccedé à ſon pere dans le Duché de Normandie : la poſſeſſion lui en avoit été diſputée par pluſieurs Seigneurs deſcendans des Ducs de Normandie; Henri I. incertain du parti qu'il devoit prendre, & tenté de profiter de ces troubles, fut cependant arrêté par la conſidération des promeſſes qu'il avoit faites à Robert de proteger ſon fils, & finit par l'aider à gagner la bataille du Val-des-Dunes, où Henri courut riſque de la vie : un nouveau prétendant, nommé Guillau-

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Sénéchaux.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Glaber Radulfe, vers 1045.
Guillaume, vivant en 1060.	Albéric, vivant en 1060.	Baudouin. 1059.	Gui d'Arezzo, vers 1050.
	L'Office de Connétable qui se bornoit avant lui au commandement de l'Ecurie, devint en sa personne un Office de la Couronne, & parvint à être la premiere Dignité de l'Etat, dans la personne de Mathieu II. de Montmorenci.		Helgaud, vers 1050.
Geoffroi Martel, Comte d'Anjou. 1061.			Humbert, Cardinal, vers 1063.
			Jean, Médecin du Roi.
			S. Odilon. 1049.
	Foulques Nerra, Comte d'Anjou. 1040.		
	Geoffroi Martel, Comte d'Anjou. 1061.		
	Hugues I. Comte de Dammartin, vers 1081.		

me d'Arques, fils de Richard II. Duc de Normandie & cousin de Robert *le Diable*, se présenta à son tour, & fut secouru par Henri I. qui commençoit à être jaloux de la puissance de Guillaume le Bâtard, mais Guillaume triompha vers l'an 1047. de ce nouvel ennemi. Guillaume fut surnommé depuis *le Conquérant*, parce qu'il conquit l'Angleterre, où Saint Edouard l'avoit appellé pour lui succeder.

Premiere héréfie sur la réalité dans le S. Sacrement, par Beranger Archidiacre d'Angers.

1056. 57. 58. 59. 60.

Les Empereurs commencent à être élus Rois des Romains avant d'être élus Empereurs. La cause de la distinction de ces deux Titres, pouvoit être le desir qu'avoient les Empereurs de perpétuer l'Empire dans leur Maison; & comme sous le bas Empire, les Empereurs faisoient dans cette vûe déclarer leur fils aîné *César*, de même les Empereurs d'Occident, ne voulant point employer le mot de *César* qui étoit tombé dans l'oubli, se servirent de celui de *Roi des Romains*; imitant peut-être en cela ce qui étoit en effet arrivé à Charlemagne, qui avoit été couronné Roi d'Italie avant d'être nommé Empereur. Ce qui est singulier, c'est qu'après que l'Italie leur eut échappé, ils conserverent encore le nom de *Roi des Romains*, toujours dans le même esprit de rendre l'Empire héréditaire, de désigner par un Titre qu'ils savoient n'avoir plus rien de réel leurs enfans pour remplir leur place, & de préparer ainsi les Peuples à les y voir succeder.

Henri fait sacrer & couronner à Rheims en 1059. son fils Philippe, âgé de sept ans, & lui nomme pour tuteur Baudouin Comte de Flandre.

Sous ce regne commence la Maison de Lorraine d'aujourd'hui, dans la personne de Gerard d'Alsace; & la Maison de

Savoie, dans Humbert *aux blanches mains*, Comte de Maurienne.

Les Romains élisent des Consuls, ce qui donne une grande atteinte à l'autorité des Papes.

Les Villes d'Italie commencent à se rendre indépendantes de l'Empereur. Elles se donnent aussi des Consuls, qui sont aujourd'hui représentés dans quelques-unes par des Podestats.

Nicolas II. confirme dans un Concile tenu à Rome l'an 1059. le droit que les Empereurs avoient d'élire les Papes & d'investir les Evêques : l'Empereur étoit alors mineur. Beranger comparut dans ce Concile où il brûla ses écrits dans le feu qu'il alluma de ses propres mains, & où il souscrivit une profession de foi contre laquelle il réclama dans la suite. Le même Pape investit Robert Guiscard, fils aîné de Tancrede, des Terres qu'il avoit en Italie, ce qui fonde le droit des Papes sur la mouvance des deux Siciles.

On voit par une Lettre de ce Pape au Clergé de Sisteron qu'alors on ne donnoit encore le Baptême, hors le cas de nécessité, qu'aux veilles de Pâques & de Pentecôte.



1060. *Avénement à la Couronne.*	EVENEMENS REMARQUABLES.

PHILIPPE I. parvient à la Couronne l'an 1060. âgé de huit ans. Il avoit été sacré à Rheims du vivant de son pere. Ce regne a été le plus long de ceux qui avoient précédé, excepté celui de Clotaire, & de tous ceux qui l'ont suivi, excepté celui de Louis XIV. Ce même regne est célébre par plusieurs grands évenemens, mais où Philippe I. ne prit point de part; & ce Prince parut d'autant plus méprisable à ses Sujets, que ce siécle étoit plus fécond en Héros. Aussi l'autorité Royale s'affoiblit-elle dans ses mains.

1060. 61.

BAUDOUIN Comte de Flandre, beaufrere du feu Roi, fut préféré par lui pour être tuteur de son fils, à Anne sa femme, parce qu'elle étoit étrangere & peu considerée, & au Duc de Bourgogne, parce qu'il avoit trop de crédit en France, & qu'il avoit prétendu autrefois à la Couronne.

1062. 63. 64. 65. 66.

Baudouin s'acquitta de son emploi de Tuteur avec honneur; il défit les Gascons qui vouloient se soulever. Révolution en Angleterre (1066) par la mort de S. Edouard, qui ne laissa point d'enfans, & qui nomma pour son successeur Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie.

1067. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. &c.

Baudouin meurt, laissant le Roi âgé de 15. ans. Ce Prince fait la guerre en Flandre, où il est battu près de S. Omer.

Grégoire VII. dans le fameux *Dictatus*, dont on le dit l'Auteur, établit que le Pape a le droit de déposer l'Empereur, & de délier ses sujets du serment de fidélité. (*Conciles du P. Hardouin l'an* 1075.) Quelques Historiens ont prétendu que cet Ouvrage lui avoit été faussement attribué, mais quoiqu'il en soit, il est certain que les maximes de ce Pape étoient les mêmes que celles du *Dictatus*, puisqu'il en a avancé de semblables dans sa Lettre 35. à Roderic, Evêque de Chalons, dans sa Lettre à Heriman, &c.

FEMMES.	*ENFANS.*	1108. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Berthe, fille de Florent, Comte de Hollande, que Philippe I. répudia. 1093.	LOUIS VI. dit LE GROS. Henri, mort jeune. Charles. Constance, mariée à Hugues Comte de Troyes, puis à Bohemond I, Prince d'Antioche. *Enfans naturels.* Philippe I. eut *de Bertrade de Monfort, femme du Comte d'Anjou.* Philippe, Comte de Mante & Seigneur de Mehun. Fleuri. Cecile, mariée à Tancrede, neveu de Bohemond, puis à Pons de Toulouse, Comte de Tripoli. Eustache, femme de Jean Comte d'Etampes, *dont le Pere Anselme ne fait pas mention.*	PHILIPPE I. *meurt à Melun dans la cinquante-septiéme année de son âge, le 29. Juillet* 1108. *Son corps fut porté à l'Abbaye de S. Benoît sur Loire, où il avoit choisi sa sepulture.*	*Papes.* Nicolas II. 1061. Alexandre II. 1073. Grégoire VII. 1085. Victor III. 1087. Urbain II. 1099. Paschal II. 1117. *Empereurs d'Orient.* Constantin Ducas. 1067. Romain Diogene. 1071. Michel VII. déposé 1078. Nicéphore, déposé 1080. Alexis Comnéne. 1118. *Empereurs d'Occident.* Henri IV. 1106. Henri V. 1125. *Rois d'Espagne.* Ferdinand le Grand. 1065. Sanche II. 1073. Alphonse VI. 1109. *Rois d'Angleterre.* S. Edouard. 1066. Eralde. 1066. Guillaume I. 1087. Guillaume le Roux. 1100. Henri I. 1135. *Rois d'Ecosse.* Malcolme III. 1084. Dunkan II. 1084. Edgard. 1095. Alexandre. 1114. *Rois de Dannemarc.* Suénon II. 1074. Herold VII. 1085. S. Canut. 1086. Olaüs III. 1086. Eric II. 1102. Nicolas. 1135. *Rois de Suéde.* Stinkill. 1061. Ingo III. 1064. Haldstan. 1080. Philippe. 1126. *Rois de Pologne.* Boleslas II. 1079. Ladislas. 1102. Boleslas III. 1139.

Donation de Mathilde Comtesse de Toscane (1077) de tous ses États au S. Siége. Commencement de l'Ordre des Chartreux (1086.)

Guillaume le Conquérant meurt à Rouen le 9. Septembre 1087. & est enterré à S. Etienne de Caën. Ce Prince protégeoit les Lettres, & elles en avoient grand besoin dans un tems où les Livres étoient si rares, que Grecie Comtesse d'Anjou acheta un Recueil d'Homelies 200 brebis, un muid de froment, un autre de seigle, un troisiéme de millet & un certain nombre de peaux de martres : ce même Prince ordonna que les Chartes & les Loix d'Angleterre seroient écrites en François, c'étoit la langue que l'on parloit à sa Cour & celle dont il vouloit que les enfans se servissent dans les Écoles. Godefroi de Bouillon ordonna depuis la même chose en Palestine, quand il en fut devenu Roi, & nous avons en langue Romance *les Coutumes*, autrement dites *Assises & bons Usages du Royaume de Jerusalem.*

Guillaume donna la Normandie à Robert son fils aîné, l'Angleterre à Guillaume son second fils, & à Henri son troisiéme fils les biens de sa mere Mathilde.

1088, &c.

Commencement de la Souveraineté de Portugal, dans la personne de Henri de Bourgogne, qu'Alphonse VI. Roi de Castille fait Comte de Portugal, en lui donnant une de ses filles en mariage.

1092. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99.

Philippe qui avoit répudié dès l'an 1091. sa femme Berthe dont il avoit eu plusieurs enfans, épouse Bertrade de Montfort, qu'il enleve à Foulques Rechin Comte d'Anjou son mari, & est excommunié par le Pape Urbain II.

MINISTRES

Sénéchaux.

Raoul, vivant en 1067.

Frédéric, vivant en 1075.

Robert, vivant en 1079.

Gervais, vivant en 1086.

Gui de Montlherri. 1108.

Hugues de Montlherri, vivant en 1118.

GUERRIERS.

Connétables.

Balderic, vivant en 1068.

Gautier, vivant en 1069.

Alceaume, vivant en 1074.

Adam, vivant en 1079.

Thibaud de Montmorenci, vivant en 1090.

Walo. 1097.

Matthieu, vivant en 1097.

Gaston de Poissi, vivant en 1107.

Hugues de Chaumont. 1138.

Chefs de la premiere Croisade.

Hugues le Grand, Comte de Vermandois.

Robert, Duc de Normandie.

Robert, Comte de Flandre.

Raimond, Comte de Toulouse.

Bohemond.

Godefroi de Bouillon, & ses freres Baudouin & Eustache.

Etienne, Comte de Chartres.

Hugues, Comte de S. Pol.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Gervais. 1084.

Il sacra le Roi en qualité d'Archevêque de Rheims, & prétendit que la dignité de Chancelier de France étoit annexée à celle d'Archevêque de Rheims, ce qu'il obtint, dit-on, pour lui & pour son Eglise. En effet il étoit le troisiéme Archevêque depuis Hervée qui avoit possedé la dignité de Chancelier, mais depuis lui on ne voit point que cette dignité ait été attachée au Siége de Rheims.

Baudouin II. vivant en 1063.

Pierre Loiseleves. 1082.

Guillaume, vivant en 1074.

Roger. 1095.

Godefroi de Boulogne, vivant en 1092.

Ursion, vivant en 1090.

Hubert de Boulogne, vivant en 1092.

Etienne de Senlis. 1140.

SAVANS & Illustres.

Adam de Breme, vers 1075.

Adelmanne. 1062.

Beranger. 1088.

Bertold. 1100.

S. Bruno. 1101.

Drogon. 1098.

Guitmond, vers 1080.

Lambert, Evêque d'Arras, vers 1077.

Lanfranc. 1089.

Gilbert Maminot, Evêque de Lisieux, premier Médecin de Guillaume le Conquérant.

Marianus Scotus. 1086.

Odon, Evêque de Cambrai, vivoit en 1090. il étoit de la Secte des *Realistes*.

Pierre de Damian. 1072.

Radulfe Ardent, vers 1100.

Raimbert présidoit aux Ecoles du Chapitre de l'Isle, fondé en 1055. il étoit de la Secte des *Nominaux*.

EVENEMENS REMARQUABLES *sous* PHILIPPE I.

Premiere Croisade résolue au Concile de Clermont, sous le Pontificat d'Urbain II. (les Evêques précédoient encore alors les Cardinaux) ce fut dans ce Concile que pour la premiere fois le nom de Pape fut donné au Chef de l'Eglise, à l'exclusion des Evêques qui le prenoient auparavant. Godefroi de Bouillon commande cette Croisade : il fut fait Roi de Jerusalem l'an 1099. que cette premiere Croisade finit, quoiqu'il n'eût voulu prendre que la simple qualité d'avoué ou de défenseur du S. Sépulcre. Les Héros de cette entreprise furent Hugues frere du Roi, Robert Duc de Normandie, Raimond Comte de Toulouse, Bohemond, Baudouin, Godefroi de Bouillon, &c. Bohemond fils de Robert Guiscard commençoit sa fortune, & il y gagna la Principauté d'Antioche, ainsi que l'honneur d'épouser une fille de France; Hugues frere de Philippe I. devoit chercher à se signaler, & à s'éloigner d'un pays où il partageoit l'ignominie d'un Roi, l'esclave de toutes ses passions, & moins avili encore aux yeux de son Peuple par ses vices, que par sa foiblesse à s'en laisser punir. Mais pour Robert Duc de Normandie chassé de l'Angleterre par son cadet Guillaume le Roux, avoit-il rien de plus pressé que de faire tous ses efforts pour se ressaisir d'un si bel héritage ? Au lieu de cela il engagea encore à ce même Guillaume le Duché de Normandie qui lui restoit pour les frais de son pélerinage. Qu'alloit chercher en Palestine à la tête de 100000 hommes le vieux Raimond Comte de Toulouse, maître de presque tout le Languedoc & d'une partie de la Provence ? Il ne prévoyoit pas sans doute que l'exemple qu'il donnoit retourneroit contre lui-même, & que bientôt sa propre maison alloit être la victime d'une semblable Croisade; mais à dire vrai les uns & les autres suivoient l'impression générale qui donnoit alors le mouvement à toute l'Europe.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE I.

La Couronne de Jerusalem passa dans la suite, faute de mâles descendans de Godefroi, dans la Maison d'Anjou, & depuis à Gui de Lusignan, qui après la funeste journée de Tiberiade, ne put la défendre contre le Comte de Montferrat; Jean de Brienne y parvint à son tour: tout cela faisoit des illustrations dans les Maisons, sans grand profit. L'Empereur Frédéric qui épousa la fille de Jean de Brienne, en eut tous les Droits qu'il dédaigna d'exercer, & Jerusalem, dont la conquête ne fit plus d'envie depuis les malheurs du plus saint de nos Rois, redevint, ce qu'elle avoit été avant Godefroi, l'objet d'un saint pelerinage. Ce fut à l'occasion de ces guerres que prirent naissance les Ordres des Freres Hospitaliers, des Templiers & des Teutoniques; les Fondateurs de ces deux derniers Ordres auroient eu peine dans la suite à reconnoître leurs successeurs. Il n'y a eu que les Hospitaliers qui conservant l'esprit de leur premiere institution, ont toujours continué depuis à défendre la religion contre les entreprises des Turcs. Commencement de l'Ordre de Cîteaux.

1100. 1. 2.

L'Angleterre & la Normandie sont réunies sous Henri I. après la mort de Guillaume le Roux, qui s'étoit déja emparé de la Normandie, quoiqu'il n'y eût d'autre droit que le simple engagement que lui en avoit fait son frere Robert, partant pour la Croisade. Robert de retour recouvra la Normandie par un accommodement avec Henri: mais les deux freres s'étant brouillés, Robert fut défait par Henri l'an 1106. à la Bataille de Tinchebrai, & la Normandie fut réunie à la Couronne d'Angleterre. Arpin vend sa Vicomté de la Ville de Bourges à Philippe, qui en fait rendre hommage en son nom au Comte de Sancerre, pour la portion des terres qui relevoient de ce Comte: chose étrange! que le Roi rendît

R

hommage à ses sujets, & qui fut sagement abolie par Philippe le Bel en 1302. ce Prince ayant déclaré que l'hommage seroit converti en indemnité.

Philippe envoie des Députés à Rome pour solliciter son absolution.

1103. 4. 5. &c.

Louis le Gros associé à la Royauté par son pere, réprime les séditions dans le Royaume. Assemblée d'Evêques convoquée à Baugenci par Richard, Légat du S. Siége; le Roi s'y trouva avec Bertrade, & on ne put y convenir des conditions de l'absolution de ce Prince. Le Roi Philippe reçoit à Paris l'absolution de son excommunication, par Lambert Evêque d'Arras, député du Pape, & promet en présence de plusieurs Prélats de ne plus voir Bertrade; promesse qu'il ne tint pas, car nous lisons dans un Cartulaire de S. Nicolas d'Angers, qu'en 1106. le 6. des Ides d'Octobre, Bertrade fut à Angers avec Philippe pour voir Rechin son premier mari, que Rechin les reçut magnifiquement, & que Bertrade les servit tous deux à table, apparemment que le Comte d'Anjou étoit d'accord de ce second mariage, aussi apprenons-nous de Suger, dans la Vie de Louis le Gros, que les deux fils de Bertrade furent déclarés capables de succeder à la Couronne, ce qui fait présumer qu'à la fin le Pape approuva leur mariage. Bertrade eut un douaire sur les Domaines de la Couronne, & ce douaire fut la terre de Haute-Bruyere, dans le voisinage de Montfort & dans le Diocèse de Chartres, où elle fonda un Prieuré, dans lequel elle mourut peu de tems après, s'étant faite Religieuse de Fontevrault entre les mains de Robert d'Arbrissel. Vers ce tems les Papes continuent de se soustraire à la dépendance de l'Empereur. Suite de la querelle des Investitures. Schisme dans l'Eglise, dont l'Empe-

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE I.

reur Henri IV. fut la victime. Le Pape le fut aussi, car dans cette fameuse dispute où faute de s'entendre l'Empepereur & Grégoire VII. allerent chacun au-delà de leurs droits, le Pape voulant entreprendre sur le temporel, & l'Empereur sur le spirituel, il arriva que Grégoire VII. fut dépouillé du Pontificat par la violence de Henri IV. Les tems ont bien changé, les choses sont éclaircies, & chacun jouit en paix de ses domaines & de ses droits. Concile de Troyes (1107) qui condamne le mariage des Prêtres.

Philippe est le premier de nos Rois qui, pour autoriser ses Chartes & ses Lettres, les ait fait souscrire par les grands Officiers. Les Précepteurs des Rois y signoient aussi; à la Dédicace du Prieuré de S. Martin des Champs, après le Roi, Hugues son frere, Baudouin Comte de Flandres, Régent du Royaume, & Baudouin de Mons son fils, on lit au mois de Mai 1067. *Ingelramus Pedagogus Regis*, & dans une Charte donnée à Melun la même année, en faveur de l'Abbaye de Fleuri, on voit encore Ingelram appellé *Magister Regis*, & Marcellin Maître de Hugues frere du Roi. Les Confesseurs des Rois obtinrent le même honneur quelquefois.

Commencement de l'Ordre de Fontevrault dont le Chef est une femme (1106.)



1108. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

1108. &c.

LOUIS VI. *dit* LE GROS *parvient à la Couronne l'an* 1108. *âgé d'environ* 30. *ans. Quoiqu'il eût été sacré du vivant de son pere, il se fit sacrer une seconde fois. La cérémonie en fut faite à Orléans par l'Archevêque de Sens, parce qu'il y avoit alors un Schisme dans l'Eglise de Rheims, au sujet de deux prétendans à cet Archevêché.*

LE Domaine qui appartenoit immédiatement au Roi de France, ne comprenoit guéres alors que Paris, Orléans, Etampes, Compiégne, Melun, Bourges, &c. Le reste étoit en propriété aux vassaux du Roi, qui à la vérité en faisoient hommage, mais qui, à cela près, se conduisoient presque en maîtres dans leurs Seigneuries, & y exerçoient une espece de souveraineté.

Les plus séditieux d'entr'eux étoient les Comtes de Corbeil & de Mante, le Seigneur du Puiset en Beauce, ceux de Couci, de Montfort, de Montlherri, de Rochefort, &c. dont les Fiefs situés dans l'étendue du Domaine royal, divisoient les forces du Souverain, & se secouroient mutuellement. Le Roi d'Angleterre, que la possession du Duché de Normandie rendoit voisin du Roi, ne manquoit pas d'appuyer les rebelles. De-là les petites guerres entre le Roi & ses sujets, qui occuperent les dernieres années du regne de Philippe I. & les premieres du regne de Louis le Gros. Le seul Château du Puiset coûta trois années de guerre à Louis le Gros.

Le malheur des tems peut justifier les Croisades, dont les Rois se servoient pour occuper au loin le courage de leurs vassaux.

1113. 14. 15.

Commencement des guerres entre la France & l'Angleterre, qui n'ont fini que sous le regne de Charles VII.

FEMMES.	ENFANS.	1137. MORT.	PRINCES contemporains.
Adélaïde, fille de Humbert, Comte de Maurienne & de Savoie, que Louis épousa l'an 1115. Elle se remaria après la mort de Louis à Matthieu de Montmorenci, Connétable de France, & mourut l'an 1154.	Philippe, associé au Royaume, & mort avant son pere d'une chûte de cheval. 1131. LOUIS LE JEUNE. Henri. 1175. Hugues, mort jeune. Robert, tige de la Maison de Dreux; dont le petit-fils Pierre, dit *Mauclerc*, fut Comte de Bretagne, par Alix sa femme, héritiere de ce Comté, d'où est venue Anne de Bretagne. 1188. Philippe, Archidiacre de l'Eglise de Paris, en ayant été élu Evêque, céda cette dignité par modestie à Pierre Lombard, nommé *le Maître des Sentences*. Pierre, qui épousa Isabelle, fille & héritiere de Regnaud, Seigneur de Courtenai. 1183. Constance, mariée à Eustache de Blois couronné Roi d'Angleterre en 1152. du vivant du Roi Etienne son pere, & dont elle n'eut point d'enfans; puis à Raimond VI. Comte de Toulouse, vivante encore en 1176.	LOUIS LE GROS *meurt à Paris le premier Août* 1137. *âgé d'environ* 60. *ans. Il est enterré à S. Denis.* Les dernieres paroles de Louis le Gros sont bien remarquables. *Souvenez-vous, mon fils, & ayez toujours devant les yeux, que l'autorité royale n'est qu'une charge publique, dont vous rendrez un compte très-exact après votre mort.*	*Papes.* Paschal II. 1117. Gélase II. 1119. Calixte II. 1124. Honoré II. 1130. Innocent II. 1143. *Empereurs d'Orient.* Alexis Comnene. 1118. Jean Comnene. 1143. *Empereurs d'Occident.* Henri V. 1125. Lothaire II. 1138. *Rois d'Espagne.* Alphonse VI. 1109. Alphonse VII. 1137. Alphonse VIII. 1157. *Rois d'Angleterre.* Henri I. 1135. Etienne. 1154. *Rois d'Ecosse.* Alexandre I. dit le Fort. 1114. David I. 1143. *Rois de Dannemarc.* Nicolas. 1135. Eric III. 1138. *Rois de Suéde.* Philippe. 1110. Ingo IV. 1129. Ragwald. 1140. *Roi de Pologne.* Boleslas III. 1139.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS LE GROS.

Louis le Gros s'apperçut trop tard de la faute qu'on avoit faite de laisser prendre un pied en France aux Anglois, en ne s'opposant point à Henri, déja Roi d'Angleterre, dans la conquête qu'il fit de la Normandie sur Robert son frere aîné, à qui cette Province devoit appartenir, conformément au Testament de leur pere.

Henri refuse de remettre la forteresse de Gisors en sequestre, ou de la raser comme on en étoit convenu, parce que cette place étoit sur la frontiere de France & de Normandie. Louis déclare la guerre à Henri, & cette guerre est remplie de combats continuels, dans lesquels les vassaux prenoient parti pour ou contre, suivant leurs intérêts. Saint Bernard fonde le Monastere de Clairvaux.

1116. 17. &c.

Louis le Gros voulant réparer enfin le tort que le défaut de politique de son pere avoit causé à la France, & lui devoit causer à l'avenir, prit sous sa protection Guillaume Cliton, dit *Courtecuisse*, fils de Robert, que Henri retenoit prisonnier depuis la bataille de Tinchebrai, & entreprit de le rétablir dans le Duché de Normandie qui avoit appartenu à son pere; mais il n'étoit plus tems, Henri étoit devenu trop puissant, & Louis le Gros fut battu au combat de Brenneville qui se donna en 1119.

Henri augmente sa puissance, en mariant deux de ses filles, l'une à Henri V. Empereur, & l'autre à Conan, fils du Duc de Bretagne, & se fait rendre hommage de ce Duché : il fondoit son droit sur ce que, du moment que la Normandie fut cedée aux Normands, la Bretagne qui, selon lui, en relevoit, devint feudataire des nouveaux Ducs de Normandie. Leur petit-fils fut Conan IV. pere de Constance, qui eut de Gui, Comte de Thouars, Alix femme de Pierre

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illustres.
Sénéchaux.	Hugues de Chaumont. 1138.	*Chanceliers.*	Anselme de Cantorberi. 1109.
Anseau de Garlande. 1118.	———	Etienne de Senlis. 1140.	Berengosius, vers 1110.
Guillaume de Garlande, qui rendit hommage de cette Charge à Foulques, Comte d'Anjou, depuis Roi de Jerusalem. 1120.	Thibaut, Comte de Chartres. 1152.	Etienne de Garlande. 1150.	Etienne d'Autun, vers 1129.
Etienne de Garlande. 1150.	Thomas de Marle, Seigneur de Couci.	Simon, vivant en 1130.	Eudes de Cambrai. 1113.
Raoul de Peronne, Comte de Vermandois. 1152.	Hugues de Creci. 1112.	Algrin, vivant en 1137.	Guibert, Abbé de Nogent. 1124.
———	Amaulri de Montfort.		Guillaume de Champeaux. 1121.
Suger. 1152.	Hugues, Seigneur du Puiset.		Hildebert, Evêque du Mans. 1132.
Etienne de Senlis, Evêque de Paris. 1140.	Gui de Rochefort, vers 1112.		Léon d'Ostie, vers 1112.
Algrin, qui est qualifié *Secretaire du Roi.*	Milon, Vicomte de Troyes.		Marbode. 1123.
			S. Norbert. 1134.
			Robert d'Arbrissel. 1117.
			Rupert. 1135.
			Sigebert. 1113.
			Yves de Chartres. 1115.

de Dreux, arriére petit-fils de Louis le Gros, par qui la Bretagne entra dans la Maison de France pour n'en plus sortir.

Le besoin qu'à le Roi de se concilier ses principaux Vassaux, l'engage à rétablir le Comte d'Anjou dans la Charge de Sénéchal. Cette Charge étoit héréditaire dans la Maison d'Anjou depuis le regne de Lothaire, mais l'affoiblissement de l'autorité royale faisoit que ces Seigneurs dédaignoient de s'acquitter des fonctions de leur emploi, ou que la guerre qu'ils faisoient au Roi les en empêchoit. Les Garlandes, ministres & favoris de Louis le Gros, exerçoient en la place du Comte d'Anjou. Ce Comte craignit de laisser enfin éteindre son droit, il reprit ses fonctions, & consentit ensuite que Guillaume de Garlande demeurât dans l'exercice de cette Charge en son absence, à condition qu'il la tiendroit en fief de lui, & qu'il lui en feroit l'hommage. Ce n'est pas la seule grande Charge que les Seigneurs, qui en étoient propriétaires, fiefferent à d'autres Seigneurs de moindre rang qu'eux.

Lettre de Louis le Gros, qui accorde aux Religieux de Saint Maur des Fossés le droit d'ordonner le Duel entre leurs Serfs & des personnes franches.

1120. &c.

Saint Norbert fonde l'Ordre des Prémontrés.

Paix entre Louis & Henri, qui renouvelle son hommage pour la Normandie.

Etrange malheur arrivé au Roi d'Angleterre, par le naufrage de toute sa famille & de toute la fleur de la Noblesse, qui périt à la vûe du Port de Barfleur, où elle venoit de s'embarquer pour retourner en Angleterre.

Cet événement réveille les intérêts de Guillaume Cliton, qui est soutenu par plusieurs Seigneurs, tant Normands que François, que Louis le Gros appuyoit secretement. Henri a

tout l'avantage de cette guerre, & souleve l'Empereur contre le Roi.

L'Empereur Henri V. se prépare à entrer en Champagne, pour se venger d'un affront qu'il prétendoit y avoir reçu dans un Concile tenu à Rheims, où il avoit été excommunié à l'occasion des Investitures. Le Roi rassemble tous ses Vassaux, tout marcha jusqu'aux Ecclésiastiques, & Suger, Abbé de Saint Denis, s'y trouva avec les *Sujets* de cette Abbaye. L'Armée étoit de plus de deux cens mille hommes. L'Empereur n'osa pas se commettre contre de si grandes forces. Le Roi auroit pû aisément marcher tout de suite contre le Roi d'Angleterre & reprendre la Normandie, mais les Vassaux qui l'avoient suivi contre un Prince étranger, l'auroient abandonné s'il eût fallu combattre le Duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avoient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre.

La querelle des Investitures avoit fini en 1122. par l'accommodement fait entre Calixte II. & Henri V. où ce Prince avoit beaucoup perdu de ses droits.

Prétentions de l'Archevêque de Vienne pour la Primatie, fondées sur une Bulle de Calixte II. de l'an 1120.

Le Clergé de Rome est déclaré avoir seul le droit d'élire les Papes, sans le consentement ni la confirmation de l'Empereur.

1127. 28. 29.

Louis venge le parricide commis dans la personne de Charles le Bon Comte de Flandre, qui fut assassiné à Bruges dans l'Eglise de S. Donatien où il entendoit la Messe, & adjuge ce Comté vacant par le défaut d'enfans, à Guillaume Cliton neveu de Henri I. qui prenoit toujours la qualité de Duc de Normandie. Il associe Philippe son fils aîné, & le fait couronner.

EVENEMENS REMARQUABLES
sous LOUIS LE GROS.

Thiéri d'Alsace soutenu par Henri I. attaque Guillaume Cliton, & est battu; mais Guillaume ayant été blessé, & étant mort de ses blessures, la Flandre resta à Thiéri, & Henri n'eut plus de concurrent pour la Normandie.

1130. 31. 32. 33. 34.

Nouveau Schisme entre Innocent II. & Anaclet. Innocent II. est reconnu pour le Pape légitime dans le Concile d'Etampes, où l'on s'en rapporte à S. Bernard. Pendant ce Schisme Roger Prince Normand fonda le Royaume des deux Siciles; l'Investiture lui en avoit été accordée par l'Antipape Anaclet II. qu'il avoit reconnu, & elle lui fut donnée de nouveau par Innocent II. en 1139. Le jeune Roi Philippe s'étant tué en tombant de cheval, Louis le Gros fit sacrer & couronner à Rheims par le Pape Innocent II. Louis le jeune son second fils.

1135. 36. 37.

Henri I. Roi d'Angleterre meurt sans laisser d'enfans que Mathilde, veuve de Henri V. Empereur, à qui il fit épouser Geoffroi Plantagenette fils du Comte d'Anjou, & qu'il déclara son héritiere. Les Anglois préfererent à Geoffroi, Etienne Comte de Boulogne, neveu d'Henri I. fils de sa sœur, ce qui causa de grands troubles en Angleterre; cependant après la mort d'Etienne, Henri II. fils aîné du Comte d'Anjou fut Roi d'Angleterre.

L'hommage lige commence à être connu dans la Charte d'investiture que Louis le Gros donna à Foulques Comte d'Anjou.

Louis le Gros meurt. Il est le premier de nos Rois qui ait été prendre l'Oriflamme à S. Denis: il a fondé l'Abbaye de Saint Victor. C'étoit un Prince recommandable par la dou-

ceur de ses mœurs, & par toutes les vertus qui font un bon Roi, mais mauvais politique, & toujours trompé par Henri I. Roi d'Angleterre.

Cependant ce fut ce Prince qui commença à reprendre l'autorité dont les vassaux s'étoient emparés; il en vint à bout, soit par l'établissement des Communes, soit par l'affranchissement des Serfs, soit en diminuant la trop grande autorité des Justices Seigneuriales: à la vérité ce fut moins l'ouvrage du Roi que celui des quatre freres Garlandes & de l'Abbé Suger, ses principaux Ministres. Par rapport à l'article de la Justice, voici comme on parvint à s'en ressaisir, tant sous ce regne que sous les suivans.

On envoya d'abord dans les Provinces des Commissaires, appellés *Missi Dominici*; ils éclairoient de près la conduite des Ducs & des Comtes; ils recevoient les plaintes de ceux qui en avoient été maltraités, & dans le cas où ils ne jugeoient pas eux-mêmes, ils les renvoyoient aux grandes assises du Roi, qui étoit le Parlement appellé dans les Capitulaires de Charlemagne *Mallum Imperatoris*.

Ensuite nos Rois créérent successivement quatre grands Baillis dans l'étendue de leurs Domaines, lesquels par l'attribution des *Cas Royaux* devinrent seuls Juges d'un grand nombre d'affaires, à l'exclusion des Seigneurs particuliers; ces mêmes Baillis étant devenus trop puissans, on donna à leurs Lieutenans le droit de juger en leur place. A cet exemple, le Roi obligea les Seigneurs de ceder aussi l'exercice de leurs Justices à leurs Officiers. Enfin les appels de ces Juges de Seigneurs devant les Juges Royaux, acheverent de détruire le trop grand pouvoir des Justices particulieres: *aussi*, dit Loyseau, *ce droit de ressort de Justice est-il le plus fort lien qui soit pour maintenir la souveraineté.*

1137. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

LOUIS VII. *dit* LE JEUNE, *parvient à la Couronne le premier Août* 1137. *âgé de dix-huit ans. On le surnomma le Jeune, pour le distinguer de son pere, avec lequel il regna quelques années.*

La Roche-Flavin donne une autre cause au surnom de JEUNE, & dit qu'il lui fut donné pour avoir rendu la Guyenne à Eléonore.

1137. 38. 39.

A Mesure que l'autorité des Rois de la troisiéme Race s'affermissoit, ils crurent devoir prendre moins de précautions : ainsi Louis le Jeune ne se fit pas sacrer de nouveau comme avoit fait son pere; & après lui, Philippe Auguste ne crut pas même devoir faire couronner son fils de son vivant.

Louis le Jeune, Prince courageux, mais peut-être indiscret dans sa dévotion, pensa perdre son État; son mariage avec Eléonore, fille & héritiere de Guillaume Duc d'Aquitaine, l'avoit rendu très-puissant, cependant tous les Seigneurs particuliers dont Louis le Gros avoit réprimé l'orgueil, commencerent à remuer, y étant excités par Thibaud Comte de Champagne.

Le Code Théodosien publié vers l'an 435. & que les Romains avoient établi en France, s'y perdit sur la fin de la seconde Race. Le Code que Justinien avoit publié en 529. & que nous n'avions jamais connu, fut retrouvé dans la Pouille vers l'an 1137. & apporté en France, où il est devenu notre Droit écrit. (Les PP. Bénédictins dans leur Histoire Litteraire de France, prétendent qu'il faut avancer cette époque au moins d'un siécle.) Cujas a restitué depuis le Code Théodosien, mais on ne s'en sert aujourd'hui que pour le consulter.

1140. 41.

La Doctrine d'Abélard est condamnée au Concile de Sens. Abélard l'avoit déja été lui-

1180.

FEMMES.

Eléonore, que Louis répudia. Elle épousa ensuite Henri Comte d'Anjou, devenu depuis Roi d'Angleterre. 1204.

Constance, fille d'Alphonse VIII. Roi de Castille. 1160.

Alix, fille de Thibaud, Comte de Champagne. 1206.

ENFANS.

Marie, épousa Henri I. Comte de Champagne. 1198.

Alix, mariée à Thibaud Comte de Blois, vivante en 1183.

Marguerite, mariée en premieres nôces à Henri le Jeune, au *Courtmantel*, fils de Henri II. Roi d'Angleterre; & en secondes nôces à Bela III. Roi de Hongrie. 1197.

Alix, morte jeune.

PHILIPPE AUGUSTE.

Alix, accordée à Richard Roi d'Angleterre, puis mariée à Guillaume Comte de Ponthieu. 1195.

Agnès, femme du jeune Alexis Comnene, fils d'Emanuel, Empereur de Constantinople. Elle épousa en secondes nôces Andronic, qui détrôna Alexis; & en troisiéme nôces un Seigneur d'Andrinople.

MORT.

LOUIS LE JEUNE *meurt à Paris le* 18. *Septembre* 1180. *âgé d'environ soixante ans, d'une paralysie qu'il gagna à un pélerinage qu'il fit au tombeau de S. Thomas de Canterbéri, pour obtenir la guérison de son fils Philippe. Il trouva son fils guéri à son retour, & tomba malade de la maladie dont il mourut. Il est enterré dans l'Abbaye de Barbaux près Melun.*

PRINCES *contemporains.*

Papes.

Innocent II.	1143.
Céleſtin II.	1144.
Luce II.	1145.
Eugêne III.	1153.
Anastase IV.	1155.
Adrien IV.	1159.
Alexandre III.	1181.

Empereurs d'Orient.

Jean Comnene.	1143.
Emanuel Comnene.	1180.

Empereurs d'Occident.

Lothaire II.	1138.
Conrad III.	1152.
Frédéric I.	1190.

Rois d'Espagne.

Sanche III.	1158.
Ferdinand II.	1175.
Alphonse IX.	1214.

Roi de Portugal.

Alphonse I. proclamé Roi de Portugal en 1139. mort en 1185. Il étoit fils de Henri de Bourgogne, petit-fils de Robert de France, qu'Alphonse VI. fit Comte de Portugal.

Rois d'Angleterre.

Etienne.	1154.
Henri II.	1189.

Rois d'Ecosse.

David I.	1143.
Malcolm IV.	1155.
Guillaume.	1214.

Rois de Dannemarc.

Eric III.	1138.
Eric IV.	1147.
Suénon & Canut.	1155.
Valdemar I.	1182.

Rois de Suéde.

Ragwald.	1140.
Suetcher.	1160.
Eric IX.	1162.
Charles VII.	1168.
Canut.	1192.

Rois de Pologne.

Boleslas II.	1139.
Ladislas II.	1146.
Boleslas IV.	1173.
Micislas, déposé & rétabli.	1202.
Casimir II.	1194.

même au Concile de Soissons tenu en 1121. il en appella au Pape qui le condamna pareillement, & comme il alloit à Rome pour y poursuivre son appel, Pierre le Vénérable le retint à Clugni, où il mourut deux ans après en 1142. après avoir édifié ce Monastere par son humilité & par sa rétractation. Eloïse, dont on connoît les malheurs, lui survéquit vingt-deux ans, & ne mourut qu'en 1163. Le Corps d'Abélard fut porté au Paraclet, dont Eloïse étoit Abbesse.

Commencement des Guelfes & des Gibelins, deux factions qui ont long-tems partagé l'Italie. La premiere étoit attachée au parti des Papes, la seconde à celui des Empereurs.

1142. 43. 44.

Différends du Roi avec la Cour de Rome, excités par Thibaud Comte de Champagne. Innocent II. avoit obligation au Roi, puisque ce fut dans le Concile tenu à Etampes, que ce Pontife fut préféré à son concurrent Anaclet II. Cela ne l'empêcha pas de mettre le Domaine du Roi en interdit, à l'occasion de l'Archevéché de Bourges, où Innocent II. vouloit soutenir celui qu'il avoit fait élire par le Chapitre, quoique le Roi, suivant le droit qu'il en avoit, se fût opposé à cette Election.

Louis le Jeune, pour se venger de Thibaud, met la ville de Vitri en Pertois à feu & à sang (1143.)

1145. 46. 47.

S. Bernard lui conseille, pour expier ce crime, de faire une Croisade en personne : l'Abbé Suger s'y oppose fortement, & tâche de persuader au Roi d'y envoyer seulement des troupes, mais les conseils de S. Bernard étoient reçus comme des ordres du Ciel ; il avoit été donné à cet homme extraordinaire de dominer les esprits : on le voyoit d'un moment à l'autre passer du fond de son désert au milieu des

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Sénéchaux.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Abélard. 1142.
Etienne de Garlande. 1150.	Hugues de Chaumont. 1138.	Noel, vivant en 1140.	S. Bernard. 1153.
Raoul, Comte de Vermandois, Seigneur de Peronne. 1152.	Matthieu de Montmorenci. 1160.	Cadure. 1198.	Arnauld de Bresce. 1155.
Thibaud I. Comte de Blois. 1191.	Simon de Néaufle, vivant en 1150.	Barthelemi, vivant en 1147.	Eloïse. 1163.
L'Abbé Suger. 1152.	Raoul, Comte de Clermont. 1191.	Simon, vivant en 1152.	Gratian. 1152.
		Alderic.	Hugues de S. Victor. 1140.
		Huguesde Champfleuri. 1175.	Othon de Freisengen. 1158.
		Hugues de Puiseaux. 1185.	Pierre Notaire, *vacante Cancellaria*, vivant en 1177.
			Pierre Lombard. 1164.
			Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni. 1157.
			Richard de S. Victor. 1173.

Cours, jamais déplacé, sans titre, sans caractére, jouissant de cette considération personnelle, qui est au-dessus de l'autorité; simple Moine de Clairvaux, plus puissant que l'Abbé Suger premier Ministre de France, & conservant sur le Pape Eugêne III. qui avoit été son disciple un ascendant, qui les honoroit également l'un & l'autre: cependant Saint Bernard n'étoit pas un aussi grand politique qu'il étoit un saint homme & un bel esprit. Ses Sermons sont des chefs-d'œuvres de sentiment & de force; feu M. Henri de Valois, cet homme illustre du siécle passé, les préféroit à tous ceux des anciens, tant Grecs que Latins; aussi a-t'on dit de lui, que ç'avoit été le dernier Pere de l'Eglise: on trouve dans la préface d'une Édition de ses Oeuvres, une dissertation assez curieuse sur la question de savoir, si ses Sermons ont été prononcés en François ou en Latin: ce qui prouveroit qu'il les prononçoit en François, c'est que des Religieux sans Lettres assistoient à ses Conférences, & que le Latin n'étoit plus alors entendu du vulgaire, & puis, ses Sermons se trouvent en vieux François dans la Bibliothéque des PP. Feuillans de la rue Saint Honoré à Paris, dans un Manuscrit qui approche bien du tems de S. Bernard. Il mourut dans sa soixante-troisiéme année.

L'occasion de cette seconde Croisade étoit la prise d'Edesse par Noradin, qui menaçoit de reprendre toutes les conquêtes faites par les Chrétiens. Le Roi part (1147) avec Eléonore sa femme, & y mene 80000. hommes. Conrad Duc de Suabe, qui avoit été élû Empereur, y mene aussi une nombreuse armée. L'Abbé Suger est fait Régent du Royaume de France, avec Raoul Comte de Vermandois, beau-frere du Roi, parce qu'il avoit épousé la sœur d'Eléonore.

Le peuple de Rome fait revivre la dignité de Sénateur, ce qui affoiblit l'autorité des Papes.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS LE JEUNE.

1148.

L'Empereur avoit été défait l'année précédente par la trahison des Grecs. Le Roi est aussi défait par les Sarrazins. On assiége Damas, & on est obligé de lever le siége par la trahison des Chrétiens de Syrie. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plûpart des Historiens; mais à juger de cette seconde Croisade par la premiere, & à s'en rapporter à la Princesse Anne Comnene fille de l'Empereur de Constantinople, qui a écrit l'Histoire de ces tems malheureux, son pere Alexis ne fit que ce que tout Prince sage auroit fait à sa place; son pays étoit inondé par plus de 700000. Latins, qui exigeoient des vivres comme on exige des contributions, & qui au défaut du possible dévastoient son pays : sa Capitale même tentoit l'avarice des Chefs des Croisés, qui trouvoient plus d'utilité & moins de peine à cette invasion, qu'à la conquête d'une Province pauvre & éloignée dont la Religion étoit l'unique objet, & qui devenoit pour eux un motif moins intéréssant à mesure qu'ils s'en approchoient : Alexis conjura ces orages à force de patience & de sagesse, & trouva le moyen de congédier enfin des hôtes si dangéreux. Le soldat transplanté sous un nouveau Ciel, & ne refusant rien à son intempérance périt de maladie, & de-là l'imputation que l'on fit à l'Empereur Alexis & aux Grecs, d'avoir empoisonné les Puits & les Fontaines. Ne se pourroit-il pas faire que le même esprit de prévention eût fait soupçonner ses successeurs de s'être entendus avec les Sarrazins, pour faire périr les troupes conduites par l'Empereur Conrad & par Louis le Jeune?

Concile de Rheims tenu par Eugêne III. en l'absence du Roi; si le grand concours des Prélats rendoit un Concile œcuménique, celui-là l'auroit été, car on y en comptoit 1100. parmi lesquels étoient les Primats d'Espagne & d'An-

gleterre, ayant le Pape à leur tête : mais Eugêne III. lui-même, dans sa lettre à l'Evêque de Ravennes, ne le qualifie que d'assemblée de toutes les Gaules Cisalpines, ce qui prouve qu'il y avoit peu de Prélats Italiens, & ce qui fut apparemment une des raisons qui empêcherent que le Concile ne fût œcuménique. Ce fut dans ce Concile qu'un certain fou nommé Eon, abusé lui-même par ces mots *per eum qui venturus est*, fut condamné à être enfermé. On ne croiroit pas qu'une telle extravagance eût trouvé des Sectateurs; ce Concile contient XVII. Canons, appellés communément les Canons d'Eugêne III. & dont la plûpart sont inserés dans le Droit. On peut remarquer entr'autres Canons le VI. qui défend aux Avocats & autres Officiers de prendre ou d'exiger des Plaideurs plus que ce qui est porté par l'ancienne taxe, sous peine d'être privés après leur mort de la sépulture Ecclésiastique ; le VII. défend aux Evêques, Diacres, Sous-Diacres, Moines, & Religieuses, de se marier ; le XII. défend les Joûtes, Tournois, &c. sous peine pour ceux qui y perdront la vie, d'être privés de la sépulture Ecclésiastique, &c. Ce fut aussi dans ce Concile que fut jugée l'affaire de Gilbert de la Porrée Evêque de Poitiers, sur certaine question métaphysique au sujet de la Trinité. Ce qui est principalement à remarquer, c'est que ce Concile étant séparé, le Pape forma une Congrégation sur cette affaire, dans laquelle les Cardinaux prétendirent que les Evêques de France n'étoient pas en droit de juger des Dogmes, & que ce droit étoit réservé au Pape seul, assisté des Cardinaux. En effet, la Profession de foi des Evêques de France ne fut pas inserée dans les actes du Concile qui se conservent dans la Bibliothéque du Vatican, mais les Evêques de France ne manquerent pas de l'insérer dans les copies qu'ils tirerent pour eux de ce même Concile. Saint Bernard y joue un grand rôle. (*Pon-*

tificat d'Eugêne III. par Dom Delannes, page 161.)

1149.

Robert, Comte de Dreux, étant revenu de Jerusalem avant le Roi son frere, cherche à exciter des troubles, en rejettant les mauvais succès de la Croisade sur la malhabileté de Louis VII. dans la vûe d'insinuer l'incapacité de ce Prince pour les affaires, de s'emparer du Gouvernement, & peut-être de la Couronne; Suger assemble les Etats Généraux: Eugêne III. de retour à Rome, servit bien le Roi par ses lettres aux Ecclésiastiques de son Royaume, & tout fut tranquille.

Le Roi en revenant en France est pris sur mer par des Sarrazins, & délivré par le Général de Roger Roi de Sicile. Il est étonnant que ce Prince ne fut pas encore dégouté des Croisades, cependant il en méditoit une nouvelle, mais lorsqu'il en fit l'ouverture au Parlement de Noel, il trouva les esprits si refroidis & si rebutés qu'il y renonça.

Il y a apparence que l'usage des Armoiries qui ne devroient appartenir qu'à la Noblesse, a commencé pendant les Croisades, pour distinguer les personnes qui étant toutes couvertes de fer, n'étoient guéres reconnoissables sans une marque extérieure: c'étoit par les cottes d'Armes que les Chevaliers se distinguoient, & les différentes fourures de ces cottes d'Armes que nos François mettoient sur leurs Cuirasses, formerent les différentes couleurs, qui de-là passerent dans leurs Armes, & qu'il est aisé d'y reconnoître, telles que l'Hermine, le Vair, le Sable, le Sinople, &c. A ces couleurs on ajouta quelques ornemens pris encore de l'habillement, comme la *face* de la Jarretiere, *la pale* de l'Épieu, le *sautoir* de l'Étrier, la *macle* des Mailles qui formoient le Haubert, &c. (*Du Cange.*)

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS LE JEUNE.

L'Espagne avoit eu sa Croisade ainsi que l'Asie, & l'on vit à peu près dans le même tems une Flotte nombreuse montée par des Allemands, des Anglois & des Flamands, entrer dans la riviere de Lisbonne, pour aider au nouveau Roi de Portugal à s'emparer de cette ville, qui étoit occupée par des Sarrazins, & dont ensuite il fit sa Capitale, au lieu de Conimbre qui l'avoit été jusqu'alors.

1150. 51. 52. &c.

Louis le Jeune répudie Eléonore, à cause du commerce qu'il la soupçonnoit d'avoir eu en Syrie avec le Prince d'Antioche, son oncle paternel, & encore avec un jeune Turc, nommé Saladin; il se sert du prétexte de parenté pour faire rompre son mariage, & lui rend la Guienne & le Poitou. L'Abbé Suger s'étoit opposé encore à une action si préjudiciable à l'État, & elle ne fut consommée qu'après sa mort.

Cet homme étoit bien différent de S. Bernard; si l'Eglise ne l'a point écrit dans son Martyrologe, l'Histoire l'a consacré dans ses Fastes; Suger, de Moine de S. Denis, en étoit devenu Abbé par ses grands talens. S. Bernard lui avoit reproché la vie toute séculiere qu'il avoit menée, ses habits somptueux & sa nombreuse suite, qui en effet ne convenoient guéres à son état; Suger s'étant converti, réforma aussi son Monastere. Cette Maison, dit S. Bernard, servoit aux affaires de la Cour & aux Armées des Rois: le Cloître étoit souvent environné de gens de guerre, & retentissoit de plaidoieries & de querelles : les femmes y avoient quelquefois entrée, mais on n'en doit pas être surpris; les Moines, comme plus instruits, avoient alors grande part aux affaires, leurs maisons étoient autant l'École de la Jeunesse que l'habitation des Moines, & Louis le Gros avoit été élevé à S. Denis : ce fut là que Suger en fut connu, & ce qui donna occasion à ce Prin-

ce devenu Roi, de l'employer dans la suite aux plus grandes affaires : il mourut dans sa soixante-dixiéme année; c'étoit un homme d'une médiocre figure & d'une basse naissance : on pourroit lui appliquer ce mot de Tibere sur Curtius Rufus, il est beau d'être né de soi-même, *Curtius Rufus mihi videtur ex se natus* (Tacite.) Sa patrie est assez ignorée, les uns ont dit qu'il étoit natif de S. Denis, les autres de S. Omer.

Eléonore se remaria, comme Suger l'avoit prévû, six semaines après, à Henri Comte d'Anjou & Duc de Normandie, déclaré successeur du Roi d'Angleterre, & qui par ce mariage se trouva dans la suite sous le nom de Henri II. Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & d'Aquitaine, Comte d'Anjou, de Poitou, Touraine & Maine.

Decret de Gratien que l'on n'est jamais parvenu à purger de toutes les fautes dont il est rempli : c'est un recueil de Canons : les fausses Decretales dont Isidore avoit fait la compilation y sont rapportées comme un ouvrage autentique. L'Empereur Conrad III. meurt empoisonné, dit-on, par Roger Roi de Sicile, il désigna Frédéric son neveu pour héritier de l'Empire, quoiqu'il laissât un fils nommé aussi Frédéric, mais qu'il crut trop jeune pour pouvoir porter un si grand fardeau.

1154. 55.

Louis épouse Constance, fille d'Alphonse Roi de Castille, à Orléans, où elle fut sacrée par l'Archevêque de Sens. Il va en pelerinage à S. Jacques.

Etienne, Roi d'Angleterre, meurt après avoir adopté Henri, qui devient Roi d'Angleterre.

1156. 57. 58. 59. 60.

Guerre entre la France & l'Angleterre, au sujet du Comté

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS LE JEUNE.

de Toulouse : Henri II. fut obligé de lever le siége de cette ville. Tréve entre les deux Rois.

Alexandre III. attribue aux Cardinaux le droit exclusif d'élire le Pape.

1161. 62. 63. 64. 65. 66.

Lettres Patentes, par lesquelles Louis donne le revenu de l'Eglise de Paris, le Siége vacant, aux Religieuses de l'Abbaye d'Hieres : (preuve du droit de Régale.)

Fin du Schisme qui avoit commencé en 1159. à l'occasion de deux Papes, Alexandre III. & Victor IV. Alexandre est reconnu pour le véritable Pape au Concile de Toulouse.

Fameux différend entre Thomas Becket Archevêque de Cantorbéri & le Roi Henri II. sur les immunités des Ecclésiastiques.

1167. 68.

Geoffroi, fils de Henri II. Roi d'Angleterre, épouse Constance, fille de Conan Comte de Bretagne, qui lui apporte ce Comté. Henri se saisit de tout le Pays au nom de son fils. Restriction des Duels, qui n'auront plus lieu pour une dette qui n'excedera pas cinq sols.

1169. 70.

Paix conclue à Montmirail entre Louis & Henri. Henri fait épouser à son fils Henri Marguerite fille de Louis.

Thomas Archevêque de Cantorbéri, à son retour de France, où il avoit demeuré pendant sept ans, est assassiné dans son Eglise. Peut-être avoit-il porté un peu loin les prérogatives Ecclésiastiques contre les droits de la Royauté.

1171. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78.

Nouvelle guerre avec l'Angleterre, terminée par la pro-

messe de mariage de Richard second fils de Henri avec Alix seconde fille de Louis le Jeune. Alphonse II. Roi d'Arragon, fait déclarer dans un Concile, tenu à Tortose suivant le P. d'Orléans, que *les Actes qui se dattoient en Catalogne de l'année du regne des Rois de France, ne se datteroient plus que de l'Ere chrétienne.*

1179. 80.

Louis va par dévotion visiter le tombeau de S. Thomas de Cantorbéri en Angleterre. A son retour il fait sacrer & couronner son fils à Rheims, & attribue la prérogative du Sacre jusques là indécise à ce Siége, à cause que le Cardinal de Sabine son beau-frere en étoit alors Archevêque : les Pairs prirent séance à cette cérémonie : Henri Roi d'Angleterre y assista comme Duc de Normandie, & Philippe Comte de Flandre y porta l'Epée royale.

Concile de Latran, qui régle la matiere des Dixmes inféodées.

On apperçoit dans ce siécle les premieres traces des représentations du théatre : un Moine nommé Geoffroi, qui fut depuis Abbé de S. Alban en Angleterre, chargé de l'éducation de la jeunesse, leur faisoit représenter avec appareil des especes de Tragedies de piété. Le sujet de la premiere Piéce Dramatique furent les Miracles de Sainte Catherine, ce qui est bien antérieur à nos représentations des Mysteres.



1180.
Avénement à la Couronne.

PHILIPPE II. *dit* AUGUSTE, *parvient à la Couronne l'an* 1180. *âgé de* 15. *ans. Il avoit été sacré & couronné à Rheims du vivant de son pere. Hugues, Abbé de S. Germain des Prez, Hervé Abbé de S. Victor, & Eudes, Abbé de Sainte Geneviéve, furent ses parains, & Constance, sœur de Louis VII. femme du Comte de Toulouse, & deux veuves de Paris furent ses maraines.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1180. 81. 82. 83. 84. 85.

C'EST un des Rois de France qui a fait le plus de conquêtes. Il réprima les violences & les brigandages exercés par les Grands dans son Royaume; il chassa les Juifs, & déclara ses sujets quittes envers eux.

La mere du Roi veut empêcher que son fils n'épouse la fille de Baudouin Comte de Hainaut, par la crainte que ce mariage n'augmentât encore l'autorité du Comte de Flandre son oncle, Tuteur du jeune Roi, au préjudice du Comte de Champagne son frere, par qui elle avoit compté de gouverner. Elle se retire en Champagne, & engage le Roi d'Angleterre à se joindre à son frere, & à prendre les armes contre la France. Philippe Auguste, sans s'étonner de ce soulevement, commence par punir le Comte de Sancerre, un des Chefs de la révolte, célébre son mariage, force Henri II. Roi d'Angleterre à lui demander la paix, & entretient la division entre les enfans de ce Roi. Henri, fils du Roi d'Angleterre, meurt avec un grand regret de tout ce qu'il avoit entrepris contre son pere. Réunion du Vermandois, malgré les fortes oppositions de Philippe Comte de Flandre, par la mort d'Elisabeth de Vermandois sa femme, décédée sans enfans: ce Comté étoit entré dans la Maison de France par Hugues de France, troisiéme fils de Henri I. qui en avoit épousé l'héritiere.

Maurice de Sulli avoit commencé de rebâtir l'Eglise de Notre-Dame, elle fut achevée en 1182.

FEMMES.	*ENFANS.*	1223. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Isabelle, fille de Baudouin, Comte de Hainault. 1190.	LOUIS VIII.	PHILIPPE AUGUSTE *meurt à Mantes le 14. Juillet 1223. âgé de 59. ans. Il en avoit regné 43. Il est enterré à S. Denis.* *Annales Victoriani (ad annum 1223.) hoc anno obiit Philippus Rex Francorum ab aliquibus Augustus Cognominatus, hujusce nominis secundus, vir fortunatissimus qui regnum Francorum ferè duplo ampliavit, hic in omnibus actibus Felix, Ecclesiarum & religiosarum personarum amator & fautor, & specialiter Ecclesiarum S. Dionisii & S. Victoris Parisiensis.*	*Papes.* Luce III. 1185. Urbain III. 1187. Grégoire VIII. 1187. Clement III. 1191. Celestin III. 1198. Innocent III. 1216. Honoré III. 1227. *Empereurs d'Orient.* Alexis Comnene II. 1183. Andronic I. 1185. Isaac l'Ange. 1204. Alexis III. 1203. Alexis IV. 1204. Murtzulphe. 1204. *Empire des Latins.* Baudouin. 1205. Henri. 1216. Pierre de Courtenai. 1220. Robert de Courten. 1229. *Empereurs d'Occident.* Frédéric I. 1190. Henri VI. 1198. Philippe. 1208. Othon IV. 1218. Frédéric II. 1250. *Rois d'Espagne.* Alphonse IX. 1214. Henri I. 1217. Ferdinand III. 1252. *Rois de Portugal.* Alphonse I. 1185. Sanche I. 1212. Alphonse II. 1223. *Rois d'Angleterre.* Henri II. 1189. Richard I. 1199. Jean Sans-terre. 1216. Henri III. 1273. *Rois d'Ecosse.* Guillaume. 1214. Alexandre II. 1249. *Rois de Dannemarc.* Valdemar I. 1182. Canut VI. 1202. Valdemar II. 1241. *Rois de Suede.* Canut. 1192. Suercher. 1211. Eric X. 1218. Jean I. 1223. *Rois de Pologne.* Casimir II. 1194. Lesque. 1226.
Ingerburge, fille de Valdemar, & sœur de Canut, Rois de Dannemarc. Philippe la répudia, & Innocent III. força ce Prince à la reprendre. 1236.			
Agnès de Meranie, fille du Duc de Dalmatie, que Philippe répudia; elle en mourut de douleur en 1211.	Philippe, Comte de Boulogne. Marie, femme de Philippe, Comte de Namur, puis de Henri I. Duc de Brabant. *Ces enfans furent légitimés par le Pape, quoiqu'il eût déclaré ce mariage nul, & que le Roi eût repris Ingerburge sa seconde femme.* *Cette légitimation,* dit Rigord, *déplut à plusieurs, par l'autorité que prit le Pape en cette matiere.*		

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

1186. 87. 88.

Philippe fait la guerre à Henri II. pour r'avoir les villes du Vexin, qui avoient été données en dot à sa sœur Marguerite en épousant Henri, & qui lui devoient revenir après sa mort; (elle n'eut point d'enfans.) Richard devenu l'aîné par la mort de Henri se joint à Philippe, sur ce que Henri II. avoit refusé de l'associer à la Couronne, comme il avoit associé son frere aîné, & de lui donner en mariage Alix sœur de Philippe, dont on croit que Henri étoit amoureux.

Saladin reprend Jerusalem, quatre-vingt-neuf ans après que les François avoient commencé à y regner.

L'Empereur Frédéric I. marie son fils (Henri VI.) à Constance, tante & héritiere de Guillaume, Roi de Sicile.

1189. 90.

Philippe & Richard prennent la ville du Mans. Henri II. fait la paix & meurt; Richard, dit *Cœur de Lion*, lui succede. Henri II. le premier Roi d'Angleterre de la Race des Plantagenets, est celui des Rois d'Angleterre qui a le plus étendu sa domination. Mais les malheurs de sa vie égalerent sa fortune, Eléonore sa femme réunissoit tous les genres de passions; son premier mari l'avoit trouvée infidéle, & le second la trouva jalouse & ambitieuse. Les enfans de Henri enorgueillis de sa fortune, voulurent la partager de son vivant, & sa querelle trop connue avec l'Arche vêque de Cantorbéri, souleva contre lui tout son Clergé. Outre le Royaume d'Angleterre auquel il joignit l'Irlande, il possédoit en France la Guienne, le Poitou, la Xaintonge, l'Auvergne, le Limousin, le Perigord, l'Angoumois, l'Anjou, le Maine, la Touraine & la Normandie, à quoi il ajouta encore la Bretagne par le mariage d'un de ses fils avec l'héritiere de ce Duché.

MINISTRES

Sénéchaux.

Thibaud I. Comte de Blois. 1191.

La Charge de Sénéchal fut éteinte dans sa personne.

Guillaume de Blois, dit le Cardinal de Champagne. 1202.

Robert Clement. 1181.

Gilles Clement. 1182.

Frere Guerin, Evêque de Senlis, depuis Chancelier. 1230.

Il jetta les fondemens de l'Eglise de l'Abbaye de la Victoire, près Senlis, que le Roi avoit fait vœu de fonder, s'il étoit vainqueur à Bouvines.

GUERRIERS.

Connétables.

Raoul, Comte de Clermont. 1191.

Dreux de Mello. 1218.

Matthieu de Montmorenci, qui éleva cette dignité au-dessus de tous les Offices Militaires. 1230.

Maréchaux de France.

Albéric Clement, qui commença à élever cette dignité, & à la rendre militaire. 1191.

Nevelon d'Arras, vivant en 1217.

Henri Clement. 1214.

Jean Clement, vivant encore en 1260.

Simon de Montfort. 1218.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Hugues de Paiseaux. 1185.

Hugues de Béthisi, vivant en 1186.

SAVANS & Illustres.

Arnulfe. 1182.

Guy d'Aties G. D. S, vivant en 1201.

S. Dominique. 1221.

Etienne de Tournai. 1203.

Eudes de Sulli. 1208.

Godefroi de Viterbe. 1186.

Guillaume le Breton, vivant en 1223.

Guillaume de Tyr, vers 1180.

Helinand. 1212.

Jean de Salisberi. 1182.

Joachim. 1201.

Pierre le Mangeur. 1198.

Pierre de Blois. 1200.

Villehardouin, vers 1212.

EVENEMENS REMARQUABLES
sous PHILIPPE AUGUSTE.

Lusignan, Roi de Jerusalem, ayant été défait à la journée de Tibériade en 1187. la perte de Jerusalem fut la suite de cette déroute, & détermina les Princes de l'Europe à repasser en Asie. L'Empereur Frédéric leur en donna l'exemple, & y mena cent cinquante mille hommes; ce malheureux Prince périt en passant le Cydnus; ce fut sous son regne que les Germains prirent le nom d'Allemands; son fils Conrad, Duc de Franconie, qui prit sa place, mourut bientôt après. Philippe & Richard s'embarquent aussi pour la troisiéme Croisade.

Philippe fait son testament, dans lequel, entr'autres précautions pour le bien de son État, il pourvoit à la Régale, en cas de vacance de Bénéfice. Il avoit dès l'année 1188. imposé une Dixme sur le Clergé, qui fut appellée *Dixme Saladine* à cause que la Croisade en étoit l'objet.

Richard reste en Sicile, & n'arrive en Syrie que six mois après le Roi. Richard, chemin faisant, prend l'Isle de Chipre sur Isaac Comnene, dont il cede la Souveraineté à Gui de Lusignan : les Vénitiens & le Duc de Savoie tirent les Droits qu'ils ont sur cette Isle de deux descendans de Gui de Lusignan; la postérité de Lusignan la posséda jusqu'en 1458. Jacques, Bâtard de Jean III. dernier possesseur, épousa Catherine Cornaro, Vénitienne, qui mit les Vénitiens en possession de cette Isle, mais Selim II. la leur enleva en 1571. Charles Duc de Savoie y avoit pour le moins autant de droit que les Vénitiens, par la Donation que lui en fit Charlotte, fille légitime du même Jean III. qui avoit épousé l'oncle de Charles; cependant ce ne fut qu'en 1633. que Victor Amédée s'avisa le premier de prendre le titre de Roi de Chipre.

1191.

La ville d'Acre prise par les François; la prise de cette ville n'étoit utile qu'autant qu'elle mettoit les Croisés en état

d'aller faire le siége de Jerusalem ; mais la division qui se mit parmi eux en empêcha.

Conrad Marquis de Montferrat, jouoit un principal róle dans l'armée des Chrétiens d'Orient : l'abbattement des troupes, après la défaite de Tiberiade, n'avoit rien diminué de son courage, & regardant Gui de Lusignan comme déchu de la Royauté, il s'étoit fait déclarer Roi de Jerusalem : le Roi de France avoit pris son parti, & Richard par conséquent celui de Lusignan ; le Duc ou Marquis d'Autriche, resté seul à la tête des troupes Allemandes, s'étoit joint à Philippe Auguste sur quelque insulte qu'il prétendoit avoir reçuë de Richard ; toutes ces divisions firent perdre de vuë l'objet principal de la Croisade, & détruisirent le fruit qu'on en devoit tirer. Le Roi attaqué d'une maladie qui lui fit tomber les cheveux & les ongles, fut forcé l'an d'après de quitter la Syrie, Richard demeuré seul y fit des prodiges de valeur, mais ils ne furent utiles qu'à sa gloire, & la prise d'Acre, autrement dite Ptolemaïs, borna les conquêtes des Croisés dans la Palestine. D'ailleurs les Chrétiens resterent dans un aussi mauvais état qu'avant l'arrivée des deux Rois ; Conrad Marquis de Montferrat, leur seule espérance, venoit d'être assassiné, le Comte de Champagne fut élu Roi de Jerusalem à sa place, comme si ce Royaume eut encore existé, & Lusignan alla régner dans l'Isle de Chipre.

On commence à parler dans cette guerre de la dignité de Maréchal de France ; il ne commandoit pas encore les armées.

1192.

Le Roi de retour d'Asie s'empare pendant l'absence de Richard d'une partie de la Normandie.

Réunion de l'Artois, que le Roi avoit eu par son mariage

avec Isabelle fille de Baudouin, Comte de Flandre & de Hainault.

1193. 94. 95. 96. 97. 98. 99.

Brouilleries avec la Cour de Rome, au sujet de la répudiation d'Ingerburge. Richard revenant d'Asie avoit fait naufrage dans la mer Adriatique : pour retourner en Angleterre, il prit le chemin de l'Allemagne, où il espéroit n'être pas reconnu, mais son malheur le livra à Léopold, Marquis d'Autriche. Ce Prince n'avoit pas oublié l'affront que lui avoit fait Richard au siége d'Acre, en arrachant l'étendard qu'il avoit arboré sur le haut d'une Tour, pour y planter le sien. Il vendit Richard à l'Empereur Henri VI. qui le retint prisonnier pendant quinze mois. Richard ne survéquit à sa prison que cinq ou six ans, & sa vie ne fut plus qu'un tissu de disgraces : ce Prince avoit laissé toute sa gloire en Asie, les troubles de son Royaume & la superiorité de Philippe Auguste empoisonnerent le peu de jours qui lui restoient à vivre, & il vint se faire tuer en 1199. devant Chalus, petit Château près de Limoges, où il avoit marché pour s'emparer de je ne sais quel trésor qu'on lui avoit dit qui y étoit caché.

Commencement de l'Ordre de la Rédemption des Captifs, fondé en 1198. par le B. Jean de Matha.

1200. 1201. 1202. 1203.

Jean, dit *Sans-terre*, frere de Richard, lui avoit succédé au préjudice de son neveu Artus, fils de Geoffroi de Bretagne son frere aîné ; Artus prend les armes, il est secouru par Philippe, mais Jean Sans-terre le défait dans le Poitou, & le fait mourir. Ce Prince après avoir répudié Hadwise fille du Comte de Glocester, épouse Isabelle d'Angoulesme, qu'il enleve au Comte de la Marche son mari ; Isabelle devenue veuve se remaria au Comte de la Marche.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

Jean *Sans-terre* fut ainsi nommé, dit du Chesne, d'autant que du vivant du Roi Henri II. son pere, il n'avoit aucun appanage, parce qu'il étoit encore mineur, suivant la Loi des Fiefs, qui vouloit que même les Nobles ne possedassent point de Fiefs qu'ils ne pussent les desservir, & qu'ils n'eussent 21. ans, qui étoit l'âge de la majorité féodale. Philippe le Hardi, tige de la seconde Maison de Bourgogne, fut aussi surnommé Sans-terre, avant que le Roi Jean l'eût appanagé du Comté de Touraine & du Duché de Bourgogne, de même que Philippe, Comte de Bresse, devenu Duc de Savoie en 1496, par la mort de son petit neveu le Duc Charles Jean-Amé, parce qu'il avoit été jusqu'à l'âge de 22. ans sans avoir eu d'appanage.

Jean est cité devant la Cour des Pairs de France, pour y être jugé sur le meurtre d'Artus, il ne comparoit pas; il est déclaré rébelle pour n'avoir pas comparu, en conséquence ses terres sont confisquées, & il est condamné à mort comme coupable du meurtre de son neveu, commis dans le ressort du Royaume de France; Philippe s'empare de la Normandie & la réunit à la Couronne, environ trois cens ans après qu'elle en avoit été détachée; il en fit autant de la Touraine, de l'Anjou, du Maine, &c. en sorte qu'il ne resta plus rien en France au Roi Jean que la Guienne.

1204. 1205.

Quatriéme Croisade; Boniface de Montferrat chef de l'entreprise, à la place du Comte de Champagne mort en 1201. Baudouin Comte de Flandre, Eudes Duc de Bourgogne, &c. y étoient allés avec la permission du Roi, dès l'an 1202. l'objet des Croisés étoit toujours la délivrance de la Terre Sainte, mais comme en effet ils ne cherchoient que des avantures, la premiere occasion qui se présenta sur leur route leur

fit oublier la Terre Sainte : il eſt vrai que cette occaſion produiſit une révolution bien ſinguliere, puiſque ces Croiſés fonderent, chemin faiſant, un nouvel Empire, ce fut celui *des Latins*. Ce fait eſt raconté dans une lettre fort curieuſe de l'Empereur Baudouin à l'Archevêque de Cologne. Cette lettre ſe trouve dans pluſieurs Hiſtoriens, en voici l'extrait.
» Comme les Croiſés étoient à Veniſe, Alexis Comnene,
» fils d'Iſaac l'Ange, Empereur de Conſtantinople, vint im-
» plorer leur ſecours contre le Tyran Alexis ſon oncle, qui
» avoit fait crever les yeux à l'Empereur & avoit uſurpé
» l'Empire. Il leur avoit promis de payer pour eux aux Vé-
» nitiens les Vaiſſeaux qu'ils emprunteroient d'eux pour
» paſſer en Aſie, de les aider de toutes ſes forces à l'expédi-
» tion de la Terre Sainte, & de ſoumettre l'Egliſe Grecque
» à l'obéiſſance du Pape; les François perſuadés par ces pro-
» meſſes font voile vers Conſtantinople, accompagnés des
» troupes Vénitiennes & de leur Duc d'Andolo, qui voulut
» avoir part à cette expédition : ils attaquerent la ville & l'em-
» porterent en ſix jours. Iſaac remis ſur le Trône mourut
» peu de jours après, ſon fils Alexis lui ſuccéda, & manqua
» aux promeſſes qu'il avoit faites aux François, qui ſe retire-
» rent très-mal ſatisfaits de lui.

» Comme les François avoient commis beaucoup de dé-
» ſordres à la priſe de Conſtantinople, les Grecs avoient
» conçu une grande haine contre Alexis qui les avoit ame-
» nés : auſſi-tôt qu'on les vit hors de Conſtantinople, le peu-
» ple ſe ſouleva contre lui. Alexis Ducas, ſurnommé Murt-
» zulphe, à cauſe qu'il avoit les ſourcils extrêmement élevés,
» homme de néant que le jeune Alexis avoit élevé à de
» grandes dignités, ſe mit à la tête des Rebelles, le prit, le
» fit mourir, & ſe fit déclarer Empereur; cet uſurpateur pour
» complaire au Peuple de Conſtantinople, déclara la guerre

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

» aux François, qui étoient encore dans la Grece ; l'Armée
» Françoise assiégea une seconde fois Constantinople, &
» malgré la résistance des Grecs qui fut grande, la prit d'as-
» saut. Murtzulphe tâchant de s'enfuir par mer fut pris, &
» puni du dernier supplice, comme il le méritoit.

» Les François étant ainsi maîtres de Constantinople, élu-
» rent le second Dimanche d'après Pâques l'an 1204. pour
» Empereur des Grecs Baudouin Comte de Flandre, & lais-
» sant l'expédition de la Terre Sainte, s'appliquerent à main-
» tenir dans l'obéissance l'Empire qu'ils venoient de conqué-
» rir. « C'est ce qui s'appelle l'*Empire des Latins* ; cet Em-
» pire ne dura que cinquante-huit ans. Les Grecs se révolte-
rent, chasserent les François, & élurent pour Empereur Mi-
chel Paléologue : ce nouvel Empire dura environ deux cens
ans, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II.

Il restoit encore des Princes de la Maison Impériale des
Comnenes, qui ne perdirent point courage lors de la des-
truction de leur Empire ; un d'eux qui portoit aussi le nom
d'Alexis, se réfugia avec quelques Vaisseaux vers la Col-
chide, & là entre la mer & le mont Caucase, forma un petit
État, auquel on donna le titre magnifique d'Empire de Tré-
bisonde. Ce nouvel établissement subsista aussi jusqu'à l'in-
vasion des Turcs, qui mirent fin à l'Empire d'Orient en 1453.

1206. 1207. 1208. 1209. &c.

Ordonnance en faveur des Juifs. Troubles causés par les Albigeois, on se croise contre eux, & on leur fait une guerre cruelle ; Innocent III. fut l'ame de cette guerre, Dominique en fut l'apôtre, le Comte de Toulouse la victime, & Simon Comte de Montfort le chef. L'Empereur Henri VI. mort dès 1198. avoit laissé son fils Frédéric, âgé seulement de neuf mois, après l'avoir fait couronner Empereur, sous la-

tutelle de ſon frere Philippe. Le bas âge de cet enfant fit mépriſer ſon élection, & Philippe travaillant pour lui-même ſe fit élire à Erfort, mais Othon Duc de Saxe, ſoutenu par le Pape, s'étant auſſi fait élire Empereur, ils s'accommoderent enfin, & Othon convint de laiſſer gouverner Philippe, dont il épouſa la fille, à condition de regner après lui, ſans qu'il fût fait mention de Frédéric, qui ne reprit l'Empire qu'après les malheurs que Philippe Auguſte fit éprouver à Othon. Ce fut, ſuivant pluſieurs Écrivains, lors de la mort de Philippe en 1208. qu'à la Diette tenue à Francfort, le nombre des Electeurs fut fixé à ſept.

Victoire mémorable remportée ſur les Maures (le 12 Juillet 1212.) par Alphonſe IX. Roi de Caſtille, Pierre Roi d'Arragon, & Sanche Roi de Navarre, aux Naves de Toloſe : on prétend qu'il reſta 200 mille Infidéles ſur la place.

Troubles en Angleterre, au ſujet de l'élection d'un Archevêque de Cantorbéri, le Pape mit le Royaume en interdit. Jean, au lieu de s'appuyer des forces de ſon Clergé contre les entrepriſes d'Innocent III. confiſqua tous les biens de l'Egliſe, & acheva de ſoulever ſes ſujets; il fit plus, il rechercha, dit-on, le Miramolin d'Afrique, dont il s'offrit de ſe rendre Vaſſal, & d'embraſſer la Religion, mais ce barbare le mépriſa (*S. Romuald*,) Rapin-Thoiras ne dit rien de ce fait. Le Pape paſſa de l'interdit à l'excommunication, délia les ſujets du ſerment de fidélité, & donna la Couronne d'Angleterre au Roi de France. Jean qui ſe vit abandonné par toute la nation, prit le parti de ſe ſoumettre au Pape, & rendit ſon Royaume feudataire & tributaire du S. Siége.

Le Légat content de la ſoumiſſion du Roi Jean, voulut détourner Philippe Auguſte de profiter du don du Pape, mais Philippe qui avoit fait tous les préparatifs néceſſaires pour cette grande entrepriſe, fit ſortir de la Seine ſa flotte

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

forte de 1700 voiles, chose prodigieuse pour ce tems-là, si elle est vraie, d'autant qu'il n'étoit plus question de Marine en France, depuis la troisiéme Race. Avant de débarquer en Angleterre, Philippe veut réduire le Comte de Flandre, qui seul de tous ses vassaux s'étoit opposé à cette guerre : en effet il s'empare de la Flandre, mais pendant ce tems-là, une flotte de 500 voiles, partie d'Angleterre & jointe à celle du Comte de Flandre, surprit la flotte Françoise & la détruisit.

Cet effort de Marine a droit de nous surprendre aujourd'hui, à moins que l'on ne l'explique avec l'Auteur de l'essai sur la Marine des anciens, en disant que » plus la Marine étoit bru- » te & grossiére, plus on entassoit Vaisseaux sur Vaisseaux, » tous apparemment mal construits & mal équipés : on croyoit » par le nombre réparer & leur foiblesse & leurs défauts ; au » contraire, plus la Marine s'est accruë & perfectionnée, plus » les flottes ont souffert de diminution, sans doute, parce que » les Vaisseaux ont eux-mêmes augmenté de force & de » grandeur.

1214.

Philippe se vengea bien de cet affront par le gain de la bataille de Bouvines, où avec une armée de 50 mille hommes, il défit, non sans un grand risque de sa vie, l'armée de l'Empereur Othon & de ses alliés forte de plus de 150 mille ; le Comte de Flandre & le Comte de Boulogne y sont faits prisonniers ; c'étoit le Chevalier Guerin nommé à l'Evéché de Senlis, qui commandoit l'armée du Roi, *non mie pour combattre, mais pour admonester les Barons & les autres Chevaliers à l'honneur de Dieu, du Roi & du Royaume, & à la défense de leur propre Seigneur.* Mathieu II. Baron de Montmorenci, eut grande part à cette victoire, il fut fait Connétable quatre ans après. Louis, fils aîné de Philippe, défait en

même tems le Roi d'Angleterre en Poitou ; ce fut dans cette campagne que l'on vit pour la premiere fois le Maréchal de France commander l'armée, c'étoit Henri Clement. L'Abbaye de la Victoire est fondée en mémoire de ces succès. Le Roi avoit commencé à avoir des troupes réglées.

1215. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23.

IV°. Concile général de Latran convoqué & tenu par Innocent III. les Actes de ce Concile renferment 70. Canons ; le rang d'honneur ou de Primatie y fut adjugé au Patriarche de Constantinople sur les trois autres Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, quoique le Concile de Nicée l'eût réglé autrement en faveur du Patriarche d'Alexandrie : le Comté de Toulouse y fut aussi adjugé au Comte de Montfort. On peut remarquer qu'Innocent III. trouvoit qu'il étoit au-dessous de sa dignité de porter une Crosse qui le confondoit avec les Evêques, cependant on ne peut douter que les Papes ne l'eussent toujours portée, ainsi que la preuve s'en trouve à la fin de l'Histoire de Luitprand, en la personne de Benoît, qui renonçant au Pontificat où il avoit été appellé sans le consentement de l'Empereur Othon, remit sa Crosse entre les mains de Leon VIII. Pape légitime, qui la rompit en présence de l'Empereur, des Prélats & du Peuple.

Fondation de l'Ordre des Freres Prêcheurs, dits Dominicains, (1215) il y avoit eu un établissement de Dominicains dès l'an 1206.

Premiers Statuts de l'Université dressés par Robert de Courçon, autrement dit le Cardinal de Saint Etienne Légat du Saint Siége. On a prétendu que l'Université devoit son établissement à Charlemagne, ce qui prouve seulement dans quelle estime elle étoit, puisqu'on lui cherchoit une origine

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

si ancienne, mais ce qui ne se trouve attesté par aucun Auteur contemporain; il y a apparence que ce fut sous la fin du regne de Louis le Jeune que l'Université prit naissance, encore le nom d'Université ne commença-t'il à être employé que sous S. Louis, & on peut regarder Pierre Lombard comme son fondateur. Alors s'établirent quelques Colleges, différens des Écoles dépendantes des Chapitres, telle que l'École de Saint Germain de l'Auxerrois, d'où le quai de l'École a tiré son nom; elle s'accrut considérablement sous S. Louis. Jeanne Reine de Navarre fonda sous le regne de son mari Philippe le Bel le College de son nom, mais son état le plus florissant fut sous le regne de Charles VI. on en peut rapporter deux causes principales, le schisme de 38. ans & les démêlés du Duc d'Orléans & de Jean Sans-peur; les différens partis, comme il arrive toujours dans les tems de troubles, chercherent à se fortifier de tout ce qui se présentoit, & profiterent de la considération qu'ils avoient donnée à des Corps qui n'étoient pas faits pour prendre part au gouvernement. On ne peut lire sans étonnement les priviléges dont l'Université jouit alors, ainsi que ses Ecoliers. Le Recteur donnoit les pouvoirs aux Prédicateurs; ni lui ni ses Ecoliers ne contribuoient à aucune charge de l'État; leurs causes étoient commises devant le Prevôt de Paris, qui s'honoroit du titre de *Conservateur des Priviléges royaux des Universités de Paris*; la signature du Recteur intervenoit dans les actes publics & les traités; l'Université députoit aux Conciles; enfin la science sembloit un tel prodige dans ces tems d'ignorance, que l'on croyoit ne pouvoir trop faire pour un Corps qui en étoit le dépositaire: la fin du regne de Charles VI. vit la diminution du crédit de l'Université par la fin du schisme & par l'invasion des Anglois qui n'avoient personne à ménager, & les troubles étant appaisés sous le regne de Charles VII. elle fut remise à la place

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

qu'elle devoit naturellement occuper, qui étoit de s'en tenir à l'instruction de la Jeunesse, & à faire fleurir les Belles-Lettres : non qu'elle n'ait conservé encore quelque tems les restes de son ancienne grandeur, qui diminuant insensiblement jusqu'au regne de Louis XII. où le Cardinal d'Amboise acheva de détruire ses prétentions, a enfin cessé lorsque nos Rois ont eu repris toute leur autorité. Mais l'Université de Paris, en perdant des Droits peu fondés, & réduite à ses propres forces, n'en a acquis depuis que plus de grandeur & plus d'éclat ; mere de toutes les autres Universités, féconde en Hommes célébres, source de tous les genres de savoir, soumise inviolablement au Saint Siége, dont les Pontifes n'ont pas dédaigné de recourir à ses lumiéres, Oracle des Conciles mêmes, elle jouit dans tout le monde chrétien de cet empire que donne la supériorité des connoissances, & qui lui est d'autant plus assûré qu'elle ne le doit qu'à elle-même.

Jean Sans-terre, quoique réconcilié avec le Pape, n'en est pas mieux avec ses sujets ; il est forcé de leur accorder ce qu'ils appellent *la grande Charte*, peu après il la révoque. Les Anglois ne gardent plus de mesure, ils se révoltent, & appellent Louis fils de Philippe Auguste ; c'étoit à lui, disoient-ils, qu'appartenoit véritablement la Couronne d'Angleterre, le Roi Jean l'avoit usurpée sur son neveu Artus, & s'en étoit rendu indigne par le meurtre de ce Prince ; à son défaut Louis étoit le véritable héritier du Chef de sa femme Blanche de Castille, issue d'une fille de Henri II. Philippe Auguste qui vouloit en même tems ménager le Pape & profiter de la disposition favorable des Anglois, prend le parti d'aider le Prince son fils, sans paroître agir lui-même. Louis fait une descente en Angleterre, & est couronné à Londres ; il défait le Roi Jean. Louis est excommunié par le Pape ; cette excommunication ne change rien au sort de Jean, qui

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

meurt de douleur. Sa mort éteint le ressentiment des Anglois, qui se déclarent contre Louis pour Henri III. fils de Jean Sans-terre. Ils attaquent Louis, l'assiégent dans Londres, & le forcent à sortir d'Angleterre. Dès ce moment la nation Angloise rentra dans tous ses droits, & fit revivre les Loix anciennes, que les Anglo-Saxons, appellés par Vortigerne, leur avoient apportées en 449. Loix nées de la liberté qui regnoit parmi ces Peuples, & qu'ils établirent si bien dans ce pays, dont ils devinrent les maîtres, qu'elles sont devenues la Loi naturelle de l'Angleterre. Edouard, *dit le Confesseur*, les réduisit en 1040. en un seul corps, qui fut appellé les Loix d'Edouard, ou les Loix communes : mais ces Loix éprouverent bien des fortunes différentes sous les regnes suivans, jusqu'à celui de Jean Sans-terre, où les Barons profitant de la foiblesse de ce Prince, demanderent hautement le rétablissement des Loix Saxonnes, autrement appellées les Loix de S. Edouard. Jean Sans-terre s'en défendit tant qu'il put, mais il fallut céder & leur accorder les deux Chartes qu'ils lui demandoient, la premiere nommée *la Charte des libertés* ou *la grande Charte*, la seconde, *la Charte des Forêts*. Voilà l'époque ou plûtôt le renouvellement de la liberté de la nation : époque qu'elle a toujours fait valoir depuis, parce que ces deux Chartes se sont conservées, & que les anciens Titres ne subsistent plus. La grande Charte a 67. articles, celle des Forêts n'en a que 18. leur datte est de l'année 1215. un an avant la mort de Jean Sans-terre.

Origine des Sergens d'Armes, qui ont été la premiere garde de nos Rois.

Philippe avoit réuni à la Couronne la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois, Montargis, Gien, &c. Il fut surnommé *Auguste* à cause de ses conquêtes.

1223. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

LOUIS VIII. *dit* COEUR DE LION *parvient à la Couronne le 25. Juillet 1223. âgé de 36. ans. Il fut le premier de la troisiéme Race qui ne fut pas sacré du vivant de son pere. Etienne, Abbé de sainte Geneviéve, puis Evêque de Tournai, fut son parain, n'étant encore qu'Abbé.*

Il fut sacré & couronné à Rheims le 6 Août 1223.

1223. 24.

HENRI III. Roi d'Angleterre, au lieu de se trouver au Sacre de Louis, comme il le devoit, envoya lui demander la restitution de la Normandie; le Roi refusa de la rendre, & sentant que dès que la tréve faite avec ce Prince seroit expirée, il ne manqueroit pas de recommencer la guerre, il songea à s'assurer de la foi de l'Empereur Frédéric & de plusieurs Seigneurs qui auroient pû prendre parti pour le Roi d'Angleterre; ensuite ayant fait publier de nouveau la confiscation que son pere avoit faite de la Normandie, & de tous les Fiefs mouvans de la Couronne, qui avoient jusqu'alors appartenu aux Rois d'Angleterre, & résolu de chasser les Anglois de France, il partit avec une armée nombreuse; il prit sur eux Niort, Saint Jean d'Angeli, & tout ce qui étoit en deçà de la Garonne, outre le Limousin, le Perigord, le pays d'Aunis, avec la Rochelle. Il ne restoit que la Gascogne & Bordeaux à soumettre pour achever de chasser les Anglois, mais Louis VIII. mal conseillé, se laissa engager par le Pape à faire la guerre aux Albigeois. Deux raisons l'y déterminerent; l'une que le Pape lui permit de lever sur le Clergé de France une taxe extraordinaire, l'autre que le jeune Amauri de Montfort lui fit cession de toutes les conquêtes dont Philippe Auguste avoit investi son pere dans le Languedoc.

Un Imposteur qui se disoit Baudouin Comte de Flandre & Empereur de Constantinople, (lequel étoit mort il y avoit vingt ans) excite une

FEMMES.	ENFANS.	1226. MORT.	PRINCES contemporains.
Blanche de Castille, fille d'Alphonse IX. Roi de Castille, que Louis épousa en 1200. 1252. Blanche avoit pour sœur Bérangere, femme d'Alphonse Roi de Léon, dont elle eut un fils, nommé Ferdinand, qui fut Roi de Castille, au préjudice de Louis IX. fils de Blanche, qui, suivant des Auteurs graves, étoit l'aînée de Bérangere; mais ce qui doit être remarqué, c'est que les deux fils de ces Princesses, Louis & Ferdinand, furent tous deux mis par l'Eglise au nombre des Saints.	Philippe, mort jeune. S. LOUIS. Robert, Comte d'Artois. 1249. Philippe, mort jeune. Jean, Comte d'Anjou & du Maine, mort jeune. Alphonse, Comte de Poitiers & de Toulouse. 1271. Philippe, surnommé Dagobert, mort jeune. Etienne, mort jeune. Charles, Comte d'Anjou & de Provence, Roi de Naples. 1295. Une fille, morte jeune. Isabelle, morte saintement dans le monastere de Lonchamp, qu'elle fonda. 1269.	LOUIS VIII. *meurt au Château de Montpensier en Auvergne, l'an 1226. âgé de trente-neuf ans. Il est enterré à Saint Denis.*	*Papes.* Honoré III. 1227. *Empereur d'Orient.* Robert de Courtenai. 1229. *Empereur d'Occident.* Frédéric II. 1250. *Roi d'Espagne.* Ferdinand III. 1252. *Roi de Portugal.* Sanche II. 1246. *Roi d'Angleterre.* Henri III. 1273. *Roi d'Ecosse.* Alexandre II. 1249. *Roi de Dannemarc.* Valdemar II. 1241. *Roi de Suède.* Eric XI. 1250. *Roi de Pologne.* Lesque. 1226.

révolte en Flandre ; Louis VIII. fit venir à Peronne cet Imposteur, qui se coupa sur toutes les questions qu'on lui fit : ensuite s'étant rétiré, il fut arrêté par les Flamands, & pendu.

1225. 26.

Le Roi recommence la guerre contre les Albigeois, & fait le siége d'Avignon, à la priére du Pape Honoré III. Les uns disent qu'il mourut à ce siége, d'autres qu'il prit la Ville, & qu'il mourut quelques mois après. Thibaud Comte de Champagne, qui avoit suivi le Roi à ce siége, lui demande son congé pour retourner dans ses États, il partit sans l'avoir obtenu, & ce départ fournit bien des traits à la malignité. On soupçonne le Comte de Champagne d'avoir empoisonné le Roi. Ce Prince fit son testament où il appella les Evêques & Comtes qui se trouverent à la Cour. Il déclara Louis son aîné Roi. Il donna l'Artois à son second fils, le Poitou au troisiéme, l'Anjou & le Maine au quatriéme : ce testament fut exécuté. Il faut remarquer que dans le même testament le Roi dispose de la vocation de son cinquiéme fils Jean, & de ceux qui le suivront, en ordonnant *qu'ils entreront dans la Cléricature*. On peut être surpris qu'un Prince si religieux ait fait une pareille disposition ; mais c'étoit sans doute pour ne point trop multiplier les appanages, ou plûtôt pour ne point trop démembrer des portions du Domaine, dont les puînés avoient alors la propriété, car les appanages n'étoient pas encore trop connus.

Par un autre acte Louis VIII. déclare la Reine Blanche sa femme Régente.

Ce Prince, en suivant les maximes de ses prédécesseurs, avoit signalé le commencement de son regne, par l'affranchissement des Serfs, dont il y avoit encore grand nombre en France.

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Guerin, Evêque de Senlis. 1230.	*Connétables.* Mathieu de Montmorenci. 1230. *Maréchaux de France.* Jean Clement, vivant encore en 1260. Robert de Couci, vivant en 1226. Gautier de Nemours, vivant en 1230.	*Chanceliers.* Guerin, Evêque de Senlis. 1230. C'est lui qui a rendu cette Charge la premiere de l'État. Il s'en démit en 1228. ainsi que de son Evêché, & prit l'habit de Cisteaux dans l'Abbaye de Chaslis. Ce fut par son avis qué fut établi le trésor des Chartes. Arrêt donné solemnellement à Paris en 1224. par le Roi en sa Cour des Pairs, en faveur des grands Officiers contre les Pairs de France, par lequel il est dit, que suivant l'ancien usage & les Coutumes observées dès longtems, les grands Officiers de la Couronne, sçavoir, le Chancelier, le Bouteiller, le Chambrier, &c. devoient se trouver aux Procès qui se feroient contre un Pair de France, pour le juger conjointement avec les autres Pairs du Royaume, en conséquence ils assisterent tous au jugement d'un Procès de la Comtesse de Flandres.	S. François d'Assise. 1226. On pourroit lui appliquer ce qu'un Poete a dit de Zénon, Auteur de la Secte des Stoïciens, *esurire docet, & Discipulos invenit.* Guillaume de Seligni. 1223. Rigord, vers 1224.

1226. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

LOUIS IX. *dit* S. LOUIS *parvient à la Couronne le 8. de Novembre* 1226. *âgé d'environ* 12. *ans. Il fut sacré & couronné à Rheims par Jacques de Basoche Evêque de Soissons, le Siége de Rheims étant vacant; ç'a été la troisiéme minorité sous la troisiéme Race.*

1226. 27. 28. 29.

LA Reine Blanche, mere du Roi, réunit pour la premiere fois la qualité de Tutrice & de Régente. Toute la minorité du Roi fut occupée à soumettre les Barons & les Princes ligués : tels que Thibaud VI. Comte de Champagne, Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, Comte de Bretagne, petit-fils de Robert de Dreux, Philippe Comte de Boulogne, oncle du Roi, Hugues de Lusignan Comte de la Marche, Jeanne Comtesse de Flandre, Enguerrand de Couci, les Comtes de Ponthieu & de Châtillon, &c. Le Cardinal Romain, Légat du Pape, y aida beaucoup la Reine par ses conseils. Thibaud VI. Comte de Champagne en est jaloux, & arme contre elle. Edit pénal contre les hérétiques: c'est le premier Edit pénal qu'on connoisse. Saint Martin de Tours vivant au IVe. siécle, avoit refusé de communiquer avec les Evêques qui avoient demandé que Priscillien hérétique fût condamné à mort.

Le Comte de Toulouse qui soutenoit les Albigeois, acheve de se soumettre au Roi & au Pape; la principale condition du Traité fait avec le Roi, fut que la fille du Comte de Toulouse épouseroit Alphonse frere du Roi, & que faute d'héritiers de ce mariage, le Comté de Toulouse reviendroit à la Couronne, ce qui arriva.

Le Comte de Champagne regagné par la Reine, s'engage de nouveau avec les Mécontens, & conclut son mariage avec la fille du Comte de Bretagne; la Reine en est instruite, rompt ce

1270.

FEMMES.

Marguerite, fille aînée de Raimond II. Comte de Provence, que S. Louis épousa en 1234.

1285.

ENFANS.

Louis, mort jeune.

PHILIPPE LE HARDI.

Jean, mort jeune.

Jean, dit *Tristan*, mort à Tunis 1270.

Pierre, Comte d'Alençon. 1283.

Robert, Comte de Clermont en Beauvoisis. 1317.

De son mariage avec Beatrix de Bourbon, est issue la Branche de Bourbon, qui est montée sur le Trône trois cens ans après, en la personne de Henri IV.

Blanche. 1243.

Elisabeth, femme de Thibaud, Roi de Navarre, mariée à ce Prince le 6. Avril 1255. morte en 1271.

Blanche la jeune, femme de Ferdinand de la Cerda fils d'Alphonse X. Roi de Castille. 1320.

Leurs enfans furent privés de la Couronne par Don Sanche leur oncle.

Marguerite, mariée à Jean, Duc de Brabant. 1271.

Agnès, femme de Robert II. Duc de Bourgogne. 1327.

MORT.

S. LOUIS *meurt devant Tunis le 25. d'Août 1270. âgé de 56. ans. Ses chairs & ses entrailles furent portées en l'Abbaye de Montreal, près Palerme en Sicile, & y furent mises dans un tombeau de marbre. Ses os furent apportés à S. Denis. Le Pape Boniface VIII. le canonisa à Orviette le onze d'Août 1297. & l'an 1298. ses Reliques furent transportées de S. Denis à la Ste. Chapelle. Louis XIII. obtint du Pape qu'on en feroit la fête dans toute l'Eglise.*

PRINCES contemporains.

Papes.

Honoré III. 1227.
Grégoire IX. 1241.
Célestin IV. 1241.
Innocent IV. 1254.
Alexandre IV. 1261.
Urbain IV. 1264.
Clement IV. 1268.
Grégoire X. 1276.

Empereurs d'Orient.

Robert de Courtenai. 1229.
Baudouin II. 1261.

Rétablissement de l'Empire des Grecs.

Michel Paléologue. 1283.

Empereurs d'Occident.

Frédéric II. 1250.
Conrad. 1254.

Interregne.

Henri de Turinge. 1247.
Guillaume, Comte de Hollande. 1256.
Richard. 1257.
Alphonse. 1284.

Rois d'Espagne.

Ferdinand III. 1252.
Alphonse X. 1284.

Rois de Portugal.

Sanche II. 1246.
Alphonse III. 1279.

Roi d'Angleterre.

Henri III. 1273.

Rois d'Ecosse.

Alexandre II. 1249.
Alexandre III. 1286.

Rois de Dannemarc.

Valdemar II. 1241.
Eric VI. 1250.
Abel. 1252.
Christophe. 1259.
Eric VII. 1286.

Rois de Suède.

Eric XI. 1250.
Valdemar. 1276.

Roi de Pologne.

Boleslas IV. 1279.

mariage, & le détache du parti des rébelles : ceux-ci, pour le punir de tant d'inconstance, font valoir les droits qu'avoit sur la Champagne Alix Reine de Chypre sa cousine, (droits incontestables, si on n'avoit pas disputé à cette Princesse la légitimité de sa naissance) & joignant la force au droit, ils entrent sur les terres du Comte de Champagne. Le Roi le secourt lui-même, & après leur avoir fait quitter les armes, il ménage un accommodement entre Alix & Thibaud, moyennant une somme d'argent que le Roi fournit, mais pour laquelle Thibaud lui céde les Comtés de Blois, de Chartres & de Sancerre, & la Vicomté de Châteaudun; ainsi ce Prince est décrié parmi les Mécontens, & dépouillé par le Roi. Le Comte de Bretagne persistant dans sa révolte, a recours à Henri III. Roi d'Angleterre, mais la Régente, dit-on, avoit gagné Robert du Bourg, Ministre de ce Prince, qui tint son maître dans l'inaction, ou qui le fit agir mollement. La Reine rend la liberté au Comte de Flandre pour l'opposer au Comte de Bretagne son ennemi ; elle détache le Comte de Boulogne par la jalousie qu'elle lui donne d'Enguerrand de Couci, qui aspiroit comme lui à la Régence, & peut-être à la Couronne.

Le Roi assiége & prend le Château de Bellesme dans le Perche.

L'Italie étoit alors plus troublée qu'elle ne l'avoit encore été, les Papes & les Empereurs y étoient en guerre, ceux-ci pour maintenir leurs possessions, & ceux-là pour s'en emparer. Frédéric II. possedoit l'Empire depuis 1215. ce Prince qui regna plus de 36. ans, rendit son regne célébre & glorieux par son courage, sa fermeté & ses hautes entreprises, & a été un des Empereurs qui a réuni le plus d'Etats; il étoit Roi de Naples & de Sicile par Constance sa mere, Roi de Jerusalem par sa seconde femme Yolande, (titre qui depuis a

MINISTRES.	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Pierre de Villebéon, vivant en 1270.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Accurse. 1229.
	Mathieu de Montmorenci. 1230.	Guerin, Evêque de Senlis. 1230.	Albéric, vivant en 1241.
	Amauri, Comte de Montfort. 1241.	Jean Allegrin, vivant en 1240.	Alexandre de Hales. 1245.
	Humbert de Beaujeu. 1248.	Jean de la Cour d'Aubergenville. 1256.	Philippe d'Antogny, G. D. S.
	Gilles le Brun, vivant en 1272.	Simon de Brion, qui fut Pape sous le nom de Martin IV. 1285.	S. Antoine de Padouë. 1231.
	Humbert de Beaujeu. 1285.		Etienne Boileau.
	Maréchaux de France.		Pierre de Fontaines, vers 1270.
	Henri Clement, Sieur d'Argenton & du Mez. 1265.		Cet Auteur peut être regardé comme le plus ancien Jurisconsulte de notre Droit François.
	Ferri Pasté, vivant en 1244.		Gilles, Archevêque de Tyr, G. D. S. & Confesseur de Saint Louis. 1266.
	Guillaume de Beaumont, vivant en 1250.		Gingiskan. 1227.
	Gautier, Sieur de Nemours, vivant encore en 1265.		Nicolas de Gros-Parmy, G. D. S. 1250.
	Renaud de Pressigai, vivant en 1270.		Raoul de Gros-Parmy, dit de Paris, G. D. S. 1270.
	Raoul de Sores, dit *d'Estrées*, vivant en 1281.		Guillaume de Saint Amour, vers 1270.
	Heric de Beaujeu. 1270.		Guillaume, Evêque de Paris. 1248.
			Guillaume de Lorris, vers 1263.
			Matthieu Paris. 1259.
			Pierre des Vignes. 1249.
			Robert de Sorbonne, vers 1271.
			Vincent de Beauvais, vers 1264.

toujours été conſervé par les Rois de Sicile,) il s'empara de l'Autriche ſur l'Archiduc de ce nom, (c'eſt ce qu'on appelle la premiere Maiſon d'Autriche, car la ſeconde n'a commencé qu'à Rodolphe de Hapsbourg, par ſon mariage,) il pris la Sardaigne ſur les Sarrazins, enfin ce Prince étoit également puiſſant dans l'Empire & dans l'Italie. C'étoit pourtant avec lui que le Pape oſoit diſputer d'autorité; ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que le Pape qui avoit affaire à un Prince ſi puiſſant, n'avoit pas même l'autorité qui lui auroit été néceſſaire ſur ſes propres Sujets, & qu'en même tems qu'il vouloit uſurper ſur Frédéric, les Italiens vouloient lui reprendre ce qu'il poſſedoit déja: mais Grégoire IX. vint à bout & de l'Empereur & des Romains; d'abord il ſongea à éloigner Frédéric & à l'occuper, le mariage de ce Prince avec Yolande héritiere du Royaume de Jeruſalem, lui en donnoit un aſſez beau prétexte; Frédéric en l'épouſant s'étoit engagé de paſſer en Paleſtine pour prendre poſſeſſion du Royaume de ſa femme: après avoir éludé long-tems ce voyage ſans que les excommunications y fiſſent rien, enfin en l'année 1228. il ſe réſolut à partir, mais ſon voyage ne fut pas long, & après s'être fait couronner Roi de Jeruſalem, & avoir conclu une Tréve avec les Sarrazins, il n'eut rien de plus preſſé que de revenir, prévoyant bien que le Pape ne l'avoit envoyé en Syrie que pour lui faire la guerre en Italie: il eut bien-tôt réuni tout ce que Grégoire lui avoit enlevé, Grégoire eut encore recours aux excommunications, Innocent IV. qui n'eut entre Grégoire & lui qu'un Pape de 17. jours (Celeſtin IV.) & qui étoit avant ſon exaltation ami de Frédéric, adopta les maximes de ſon prédéceſſeur, & Frédéric, comme il ſera dit dans la ſuite, fut dépoſé dans le Concile de Lyon. On vit ſucceſſivement le Landgrave de Thuringe & Guillaume Comte de Hollande, élûs Empereurs; Frédéric les vainquit, mais il mourut au mi-

lieu de tant de troubles, & l'Italie ni l'Empire n'en devinrent pas plus tranquilles.

1230. 31. 32. 33. &c.

Troubles dans l'Université; les Jacobins en profitent pour établir deux Chaires de Théologie.

L'Inquisition qui avoit pris naissance en 1204. qui fut adoptée par le Comte de Toulouse en 1229. fut enfin confiée aux Dominicains par le Pape Grégoire IX. en 1233.

Le Roi d'Angleterre fait une descente en Bretagne; sa présence n'empêche pas le Roi de continuer à y faire des conquêtes. Henri III. passe en Gascogne, puis revient en Bretagne, où après avoir donné bien des fêtes, il se rembarque. Le Roi fait déclarer le Comte de Bretagne déchu de son Comté pour crime de félonie : c'étoit Pierre Mauclerc, qui malgré l'honneur qu'il avoit d'être *Seigneur du Sang* (comme on parloit alors) entra dans toutes les Ligues qui troublerent la minorité de Saint Louis, il fut enfin réduit, & *se présenta devant le Roi*, dit un Auteur contemporain, *la corde au col, se jetta à ses pieds, & demanda pardon de sa félonie*; le Roi, suivant le même Auteur, le reçut fort mal & lui parla ainsi : » mauvais traître, encore que tu » ayes mérité une mort infame, cependant je te pardonne en » considération de la noblesse de ton sang, mais je ne laisserai la Bretagne à ton fils que pour sa vie seulement, & » je veux qu'après sa mort les Rois de France soient maîtres » de la terre. » *S'il est vrai que ce Prince religieux parla ainsi*, dit l'Abbé de Vertot, *il falloit qu'il fût bien persuadé que la Bretagne, ainsi que tous les autres Fiefs, fût sortie originairement de la Couronne, puisqu'il pouvoit l'y réunir*: l'Abbé de Vertot se sert de cette preuve pour appuyer son sistême de l'autorité originaire de nos Rois sur la Bretagne,

mais indépendamment de ce droit ancien, nos Rois n'en avoient-ils pas un aussi certain, par la conquête que fit Clovis de l'Armorique? Tréve de trois ans avec le Roi d'Angleterre. Fin de la minorité de Saint Louis (1235) âgé de 21. ans. Le vieux de la Montagne envoie de ses gens pour assassiner le Roi; ensuite, touché du récit de ses vertus, il l'en fait avertir lui-même. Thibaud, Comte de Champagne, veut se relever des cessions qu'il avoit faites au Roi, mais il n'est pas écouté, & il part en 1238. pour la Croisade, à la tête de plusieurs Seigneurs François: cette Croisade fut sans succès.

La pluralité des Bénéfices condamnée dans une assemblée de Théologiens. Le Pape, après avoir déposé l'Empereur Frédéric, fait offrir l'Empire à Robert frere du Roi; loin d'être flatté d'une offre dont les conséquences pouvoient être dangereuses, Saint Louis la rejetta hautement, & dit qu'il suffisoit à Robert d'être frere du Roi de France. Le Roi retire des mains des Vénitiens la Couronne d'Épine, en leur payant la somme d'argent qu'ils avoient donnée à Baudouin II. Empereur de Constantinople. Il achéte pareillement ce qui restoit aux Princes Latins de leurs plus précieuses Reliques; savoir, une grande portion de la vraie Croix, la Robbe de Notre-Seigneur, le Fer, la Lance, l'Éponge, & autres instrumens de sa Passion: on croit que cette partie de la vraie Croix est celle qui avoit autrefois été apportée de Jerusalem par Sainte Hélene au grand Constantin son fils; le Roi investit Alphonse son frere des Comtés de Poitou & d'Auvergne; le Comte de la Marche, ainsi que les autres vassaux, est obligé de lui rendre hommage; la Comtesse sa femme lui en fait reproche comme d'une lâcheté, il reprend les armes.

EVENEMENS REMARQUABLES sous S. LOUIS.

1242. 43. 44.

Bataille de Taillebourg, & combat le lendemain près de Xaintes, où le Roi défait le Comte de la Marche & Henri III. Roi d'Angleterre à qui il accorde une tréve de cinq ans. Le Roi tombe dangereusement malade; il fait vœu d'aller à la Terre Sainte.

Le Saint Siége ayant été vacant pendant 20. mois, par le refus qu'avoit fait l'Empereur Frédéric de relâcher quelques Cardinaux qu'il avoit fait emprisonner, enfin le Conclave s'assembla à Agnanie, il s'y trouva IX. Cardinaux, & Innocent IV. y fut élu; c'étoit le Cardinal Sinibalde de Fiesque, Genois, de l'Illustre Maison des Comtes de la Vagne, qui a donné deux Papes à l'Eglise, & un grand nombre de Cardinaux; comme ce Pontife avoit toujours paru avant son exaltation prendre tous les partis de douceur dans les querelles que Frédéric avoit eues avec Rome, & même qu'il s'étoit donné pour l'ami de ce Prince, les Ministres de Frédéric témoignoient une grande joye de la concorde que l'on en devoit esperer entre l'Eglise & l'Empire, mais Frédéric plus prévoyant disoit qu'il ne feroit qu'y perdre l'amitié d'un Cardinal, & s'attirer la haine d'un Pape; Mathieu Paris rapporte un fait remarquable au sujet de cette Election, c'est que sur les délais que les Cardinaux apportoient à nommer un Pape, on leur fit dire de la part de la France, que s'ils ne faisoient cesser une vacance si pernicieuse au repos de l'Eglise, on trouveroit moyen de se passer d'eux, & d'élire un Pape en deçà des Monts. Mathieu Paris ajoute que cette menace des François n'étoit pas une entreprise, & qu'ils en avoient le privilége accordé anciennement à S. Denis par S. Clement, en lui donnant l'Apostolat sur les Peuples d'Occident. Mais cette opinion de Mathieu Paris est absolument détruite.

EVENEMENS REMARQUABLES sous S. LOUIS.

1245. 46. 47. 48.

Concile de Lyon, où l'Empereur Frédéric II. est excommunié, & déposé de l'Empire par le Pape Innocent IV. Frédéric en appelle au futur Concile ; c'est dans ce Concile de Lyon que le Chapeau rouge est donné aux Cardinaux. Charles Comte d'Anjou, frere du Roi, épouse Béatrix de Provence. Ordonnance nommée *la Quarantaine le Roi*, qui défend aux héritiers de tirer vengeange du meurtre avant quarante jours écoulés. Cinquiéme Croisade. Saint Louis part pour la Terre Sainte le Vendredi 12. Juin 1248. après la Pentecôte ; il achéte en passant le Comté de Mâçon : la Reine Blanche est Régente du Royaume en son absence.

1249. 50. 51.

Prise de Diamette en Egypte par Saint Louis ; mort du Comte d'Artois dans Massoure, où le Roi fait des prodiges de valeur, ainsi que tous les Capitaines qui l'accompagnerent. La famine & la maladie contagieuse réduisent l'armée Françoise à l'extrêmité ; le Roi est fait prisonnier près de Massoure, avec ses deux freres Alphonse & Charles ; il se rachéte en rendant la ville de Diamette, & en payant quatre cens mille livres ; les Historiens contemporains disent huit cens mille besans, qu'ils évaluent à 100. mille marcs d'argent ; on peut voir au sujet de cette évaluation, la Dissertation vingtiéme de du Cange sur l'Histoire de Saint Louis. La Régente pressoit le Roi de revenir, mais malgré ses instances il passa en Palestine, où il demeura encore quatre ans.

1252. 53. 54.

Mort de la Reine Blanche ; elle est enterrée à Maubuisson, Abbaye qu'elle avoit fondée en 1242. Retour de Saint Louis à Paris (1254.) Henri Roi d'Angleterre l'y vient voir ;

Mathieu Paris, Historien Anglois & contemporain, rapporte que Saint Louis, au festin qu'il donna à ce Prince, voulant pour lui faire honneur le placer entre lui & Thibaud le jeune, Roi de Navarre, Henri ne voulut point accepter cette place, en disant qu'elle étoit mieux & plus convenablement remplie par le Roi de France : *car*, ajouta-t'il, *vous êtes mon Seigneur, & le serez toujours.*

Enguerrand de Couci, & plusieurs autres Seigneurs sont punis de leurs violences; mort de Thibaud I. Roi de Navarre & Comte de Champagne. La Couronne de Navarre après avoir été quatre cens ans dans la Maison de Bigorre, que l'on avoit vu remplir tous les Trônes d'Espagne, passa dans la Maison de Champagne dans la personne de Thibaud VI. fils de Blanche de Navarre, laquelle avoit épousé Thibaud V. Comte de Champagne, & avoit hérité du Royaume de Navarre à la mort de Sanche le Fort son frere, arrivée en 1234. Thibaud VI. laissa deux enfans, Thibaud & Henri, qui furent tous deux Rois; le dernier laissa une fille unique, Jeanne, qui fut mariée à Philippe le Bel.

Établissement des Carmes en France.

1255. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. &c.

L'Empereur Frédéric II. étoit mort en 1250. Conrad son fils & son successeur mourut en 1254. empoisonné, dit-on, par Mainfroi son frere naturel, qui pour jouir de son crime s'empara des Royaumes de Naples & de Sicile, lesquels appartenoient à Conradin fils de Conrad; & afin d'assurer ces Royaumes dans sa Maison, Mainfroi donna sa fille unique Constance en mariage à Pierre III. Roi d'Arragon, avec la Sicile pour sa dot, en s'en réservant l'usufruit. Urbain IV. (celui qui a institué la fête du Saint Sacrement) ennemi, ainsi que ses prédécesseurs, de la Maison de Suabe, excom-

munie en 1263. Mainfroi usurpateur, & déclare Charles Comte d'Anjou Roi de Naples & de Sicile. Clement IV. suivant les vûës de son prédécesseur, excommunia en 1268. Conradin, qui voulut exercer ses droits après la mort de Mainfroi, tué en 1266. dans la bataille de Bénévent. La mort de Conradin vaincu depuis par le même Charles d'Anjou, qui lui fit trancher la tête, laissa Charles paisible possesseur du Trône des deux Siciles. Charles avoit été élu Sénateur par les Romains, dès le Pontificat d'Urbain IV. ce qui donna de l'ombrage aux deux Papes : mais leur haine contre la Maison de Suabe prévalut contre la jalousie qu'ils pouvoient prendre de cette nouvelle dignité. Charles commença la premiere Branche d'Anjou, qui a regné en Sicile ; il eut pour successeurs Charles le Boiteux, Robert, Jeanne de Naples, à qui Charles d'Anjou, dit *de la Paix*, son cousin, enleva la Couronne ; Charles de la Paix eut pour fils Ladislas, qui fut pere de Jeannelle, si fameuse par les désordres de sa vie. Jeanne attaquée par Charles de la Paix, avoit appellé Louis Duc d'Anjou, deuxiéme fils de Jean Roi de France, pour la défendre & pour lui succéder ; ce fut lui qui commença la deuxiéme Maison d'Anjou à Naples & en Sicile, quoique ni lui ni ses successeurs n'ayent pû se maintenir dans la possession de ces deux Royaumes.

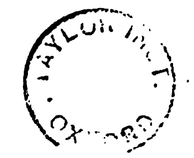
Alexandre IV. assemble diverses Congrégations d'Hermites (1256.) & leur donne la Régle de Saint Augustin ; trois ans après les Augustins vinrent s'établir en France.

Arrêt remarquable contre le Seigneur de Vernon, par lequel il fut condamné à dédommager un Marchand, qui en plein jour avoit été volé dans un chemin de sa Seigneurie : telle étoit la loi, que les Seigneurs étoient obligés de faire garder les chemins depuis le Soleil levant jusqu'au Soleil couché, à cause du droit de péage qu'ils perçevoient à ce

sujet ; on trouve un pareil Arrêt rendu contre le Comte d'Artois en 1287. (*Bouchel.*)

Traité conclu en 1258. entre S. Louis & Jacques I. Roi d'Arragon, à l'occasion du mariage de Philippe, qui n'étoit alors que le second fils de Saint Louis, mais qui deux ans après devint l'aîné, & fut Roi sous le nom de Philippe le Hardi, avec Isabelle, la plus jeune des filles de Jacques, à qui son pere donna pour dot les Comtés de Carcassonne & de Besiers ; les conditions du Traité furent que Saint Louis cédât au Roi d'Arragon la souveraineté que la France avoit retenue sur Barcelone, sur le Roussillon, &c. dès le tems que les François avoient conquis ce pays sur les Sarazins ; & que de son côté le Roi d'Arragon cédât à la France tous les droits qu'il prétendoit, soit par mariage de ses prédécesseurs ou autres titres, sur les Comtés de Narbonne, de Nismes, d'Alby, Foix, Cahors, & autres terres de Languedoc mouvantes en arriére-fief de la Couronne de France, comme aussi les droits qu'il avoit en Provence sur les Comtés de Forcalquier & d'Arles, & sur la ville de Marseille : on ne comprit point dans ce Traité la Baronie de Montpellier, qui ne revint à la France que sous Philippe de Valois ; ce Traité paroît fort sage, parce que les droits cédés à l'Arragon étoient sur des Domaines fort éloignés, au lieu que les droits cédés à la France se trouvoient dans le Royaume.

Saint Louis fait un Traité avec Henri III. bien différent de celui qu'il avoit fait avec le Roi d'Arragon. Il lui rend des Provinces entiéres, savoir, la partie de la Guyenne par-delà la Garonne que Henri tenoit déja, le Limousin, le Périgord, le Querci & l'Agenois, à la charge d'en rendre hommage lige aux Rois de France ; & le Roi d'Angleterre ne fait que renoncer aux droits qu'il pouvoit avoir sur la Normandie, le Maine, l'Anjou, &c.



EVENEMENS REMARQUABLES sous S. LOUIS.

Le Roi est pris pour arbitre entre le Roi d'Angleterre & les Barons qui s'étoient révoltés contre lui. Les Barons ne s'en tiennent pas à sa décision, la guerre civile s'allume ; le Comte de Leicestre fait le Roi prisonnier, mais Edouard son fils le délivre, & Leicestre est tué. Ce Leicestre étoit fils du fameux Comte de Montfort, & étoit héritier par sa mere des biens de la Maison de Leicestre. C'est à l'année 1264. que doit se rapporter, à ce que l'on croit, l'entrée des Communes pour la premiere fois au Parlement d'Angleterre : le Roi, lors de sa prison, ayant été forcé de signer l'ordre, que quatre Chevaliers de chaque Comté assistassent au premier Parlement, pour y représenter leurs Provinces ; de même que c'est au regne de Philippe le Bel, que plusieurs Auteurs rapportent l'entrée du Tiers-État dans les États généraux.

Défense du Roi en 1260. des Duels ou gages de Bataille dans ses Domaines.

Ordonnance de 1262. sur le fait des Monnoies, par laquelle il est dit, 1°. Que dans les Terres où les Barons n'avoient point de Monnoie, il n'y aura que celle du Roi qui aura cours. 2°. Que dans les Terres où les Barons auroient une Monnoie, celle du Roi y aura cours pour le même prix qu'elle aura dans ses Domaines.

1269. 70.

Sixiéme & derniere Croisade projettée dès l'an 1267. Saint Louis après avoir établi pour Régens du Royaume, Mathieu Abbé de Saint Denis, & Simon de Clermont de Nesle, ausquels il substitue en cas de mort Philippe Evêque d'Evreux, & Jean Comte de Ponthieu, retourne en Afrique & assiége Tunis. La peste se met dans son camp, il y meurt.

Notre Marine aussi-tôt détruite que créée sous Philippe Auguste, s'étoit bien rétablie sous Saint Louis, s'il est vrai

EVENEMENS REMARQUABLES sous S. LOUIS.

ce que dit un Historien, que ce Prince embarqua 60. mille hommes à Aigues-mortes; il est vrai qu'il emprunta plusieurs vaisseaux des Vénitiens & des Génois, mais la plus grande partie de la flotte étoit de navires François; & quant à la premiere expédition, Joinville dit qu'au départ de Chypre pour la conquête de Damiette, il y avoit 1800. vaisseaux tant grands que petits. Saint Louis avoit aussi été en état de mettre en mer une flotte considérable, pour défendre les Côtes du Poitou contre la flotte de Henri III. & son frere Charles d'Anjou en avoit une de 80. voiles, composée de galeres & de vaisseaux, lors de son expédition de Naples.

La Sorbonne fut fondée sous ce regne par le nommé Robert de Sorbonne, Confesseur de Saint Louis, ainsi qu'il paroît par les Lettres Patentes de l'an 1250.

Coutumes générales, connues sous le nom *d'Etablissemens de Saint Louis*. Pragmatique Sanction sur les affaires Ecclésiastiques, par où l'on peut juger de l'attention que le Roi avoit à maintenir les Libertés de l'Eglise Gallicane. Saint Louis a bâti la Sainte Chapelle. Il a rendu diverses Ordonnances pour & contre les Juifs. Etablissement de la Police de Paris, par Etienne Boileau Prévôt de cette ville, Magistrat digne des plus grands éloges; il s'appliqua d'abord à punir les crimes: les *Prévôts-Fermiers* avoient tout vendu jusqu'à la liberté du Commerce, & les impôts sur les denrées étoient excessifs; il remédia à l'un & à l'autre: il rangea tous les Marchands & Artisans en différens corps de Communautés, sous le titre de Confrairies: il dressa les premiers Statuts & forma plusieurs Réglemens, ce qui fut fait avec tant de justice & une si sage prévoyance, que ces mêmes Statuts n'ont presque été que copiés ou imités dans tout ce qui a été fait depuis pour la discipline des mêmes Communautés, ou pour l'établissement des nouvelles qui se sont formées dans la suite des tems.

EVENEMENS REMARQUABLES sous S. LOUIS.

Le Pere Daniel a raison : *S. Louis a été un des plus grands hommes & des plus singuliers qui ayent jamais été.* En effet, ce Prince d'une valeur éprouvée, n'étoit courageux que pour de grands intérêts. Il falloit que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son ame, qui hors de-là sembloit foible, simple & timide : c'est ce qui faisoit qu'on le voyoit donner des exemples du plus grand courage, quand il combattoit les rébelles, les ennemis de son État, ou les Infidéles : c'est ce qui faisoit que tout pieux qu'il étoit, il savoit résister aux entreprises des Papes & des Evêques, quand il pouvoit craindre qu'elles n'excitassent des troubles dans son Royaume : c'est ce qui faisoit que sur l'administration de la justice, il étoit d'une exactitude digne d'admiration; mais quand il étoit rendu à lui-même, quand il n'étoit plus que particulier, alors ses domestiques devenoient ses maîtres, sa mere lui commandoit, & les pratiques de la dévotion la plus simple remplissoient ses journées. A la vérité toutes ces pratiques étoient annoblies par les vertus solides & jamais démenties qui formerent son caractere.

Joinville attribue au Comte de Montfort cette preuve de grande foi, d'avoir refusé étant en Albigeois d'aller voir la sainte Hostie, laquelle étoit visiblement changée au Corps de N. S. & c'est du Roi lui-même que Joinville témoigne avoir appris cette histoire : cependant du Cange, dans ses observations sur Joinville, dit que Jean Villani, Livre VI. Chap. VII. attribue ce fait à Saint Louis lui-même, & non au Comte de Montfort.

Saint Louis prêt de s'embarquer pour la Ve. Croisade, envoya tous les Barons de son Royaume à Paris pour leur faire prêter serment, que s'il arrivoit faute de lui dans son voyage d'Outremer, ils s'engageoient à reconnoître ses enfans pour ses successeurs : Joinville, qui sûrement étoit bien

attaché au Roi, fut convoqué comme les autres, *mais moi*, dit-il, *qui n'étois point sujet à lui, ne voulus point faire de serment, & aussi n'étoit point mon intention de demeurer.* Sur quoi du Cangé, dans ses Dissertations XIII. & XIV. établit solidement que c'étoit une suite de la loi des Fiefs, qui défendoit aux arriéres vassaux de rendre ni serment ni hommage, à raison de leurs Fiefs, à leur Seigneur dominant, ne devant reconnoître que leur Seigneur immédiat, dont ils étoient spécialement les sujets. Telle étoit en effet la Jurisprudence d'alors : ce qui se confirme par l'Article des établissemens de S. Louis, que ce Prince publia lors de son dernier voyage en Afrique, où il est dit que le vassal est obligé, sous peine de confiscation de son Fief, de suivre son Seigneur à la guerre contre le Roi même, dans le cas où le Roi auroit refusé justice à son Seigneur : étrange effet de l'autorité usurpée ! Mais qui s'étoit étendu même au-delà de notre France, puisque l'Empereur Frédéric III. pour détruire un pareil abus, marque expressément dans son Ordonnance du camp de Ronçal, qu'il entend que l'Empereur soit nommément excepté du serment de fidélité que le Vassal prêtera à son Seigneur.

Institution de l'Ordre Militaire & de Chevalerie du Navire & du Croissant.

Ce fut dans ce siécle que parut la *Légende dorée*, c'est une Vie des Saints composée en Latin par *Jacques de Voragine* Archevêque de Gênes. Melchior Canus, Evêque des Canaries, l'appelloit au contraire *Legenda ferrea.*



1270. Avénement à la Couronne.	EVENEMENS REMARQUABLES.

PHILIPPE III. *dit* LE HARDI *parvient à la Couronne l'an 1270. étant âgé de 25. ans & quelques mois. Il fut surnommé le Hardi, parce qu'on prétend qu'il ne fut point étonné de se voir exposé aux armes des Barbares après la mort de son pere, mais il ne fit rien depuis qui pût lui mériter ce titre. Il fut sacré & couronné à Rheims en 1271. par Miles de Bazoche Evêque de Soissons, le Siége de Rheims étant vacant.*

1270. 71. 72.

PHILIPPE LE HARDI étant encore en Afrique après la mort de Saint Louis son pere, est secouru par Charles son oncle Roi de Sicile. Il bat les Infidéles, puis fait avec eux une tréve de dix ans & revient en France avec Thibaud Comte de Champagne & Roi de Navarre, & Alphonse Comte de Poitou, qui meurent en chemin. Alphonse étoit aussi Comte de Toulouse : lui & sa femme étant morts sans enfans, ce Comté revint à la Couronne. Henri succéda à Thibaud son frere au Royaume de Navarre.

Premieres Lettres d'annoblissement en faveur de Raoul l'Orféyre. Cette Introduction nouvelle, par laquelle on rapprochoit les Roturiers des Nobles, & qui fut appellée annoblissement, ne faisoit que rétablir les choses dans le premier état ; les Citoyens de la France, même depuis Clovis, sous la premiere & long-tems sous la deuxiéme Race, étoient tous d'une condition égale, soit Francs, soit Gaulois, & cette égalité, qui dura tant que les Rois furent absolus, ne fut troublée que par la révolte & la violence de ceux qui usurperent les Seigneuries ; ce n'est pas qu'il n'y eût sous les deux premieres Races des hommes plus puissans que d'autres, & en effet on a peine à comprendre comment des Gaulois ou des Francs revêtus de grandes dignités auroient été du même ordre que les autres Citoyens ; mais cela vient de ce que l'on confond l'autorité avec l'état des personnes ; on ne sauroit nier qu'il n'y eût des hommes plus consi-

FEMMES.	*ENFANS.*	1285. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Isabelle d'Arragon, que Philippe épousa en 1262. morte en 1271. Marie de Brabant, mariée en 1274. 1321. Cette Princesse, qui aimoit les Poëtes autant que Henri Duc de Brabant son pere les aimoit, aida un fameux Poëte de ce tems, nommé *Ly Roix Adenez*, à mettre en bon ordre le Roman de Cléomadez; ce même Poëte avoit aussi mis en *Rhime* les beaux faits des anciens Chevaliers, entr'autres ceux d'Ogier le Danois, de Bertran du Bois, & de Buedon de Commarchis.	Louis, mort jeune empoisonné. PHILIPPE LE BEL. Charles, Comte de Valois, par qui la Race des Valois monta sur le Trône. 1325. Robert, mort en bas âge. Louis, Comte d'Evreux, dont le fils nommé Philippe fut ensuite Roi de Navarre, par sa femme Jeanne de France, fille unique de Louis Hutin, Roi de France & de Navarre; ils eurent pour fils Charles le *Mauvais*. 1319. Marguerite, mariée à Edouard I. Roi d'Angleterre. 1317. Blanche, mariée à Rodolphe, Duc d'Autriche, fils aîné de l'Empereur Albert I. 1305.	PHILIPPE LE HARDI *meurt à Perpignan, en revenant de l'expédition d'Arragon en 1285. âgé de 40. ans & quelques mois. Il fut enterré à S. Denis.*	*Papes.* Grégoire X. 1276. Innocent V. 1276. Adrien V. 1276. Jean XXI. 1277. Nicolas III. 1280. Martin IV. 1285. *Empereurs d'Orient.* Michel Paléologue. 1283. Andronic II. 1332. *Empereur d'Occident.* Rodolphe, Comte d'Habsbourg, tige de la Maison d'Autriche. 1291. *Rois d'Espagne.* Alphonse X. 1284. Sanche IV. 1295. *Rois de Portugal.* Alphonse III. 1279. Denis. 1325. *Rois d'Angleterre.* Henri III. 1273. Edouard I. 1308. *Roi d'Ecosse.* Alexandre III. 1286. *Roi de Dannemarc.* Eric VII. 1286. *Rois de Suéde.* Valdemar. 1276. Magnus. 1290. *Rois de Pologne.* Boleslas IV. 1279. Lesque. 1289.

dérables les uns que les autres, mais cela ne faisoit pas que les distinctions dont ils jouissoient les rendissent d'une autre nature, pour ainsi dire, que leurs Concitoyens; ils en étoient les premiers, mais ils n'en étoient pas séparés, & les Charges de l'État étoient également portées par les uns & par les autres, à la différence des tems postérieurs, où la Noblesse obtint à cet égard de grands avantages sur la Roture.

1273.

Les Princes de l'Empire avoient élu pour Empereur Henri Landgrave de Turinge, au mépris de Conrad, à qui Frédéric son pere avoit laissé l'Empire. Henri étant mort en 1247. ils élurent Guillaume Comte de Hollande, qui survéquit à Conrad mort en 1254. Guillaume mourut en 1256. au milieu des troubles de l'Empire. A sa mort Richard Comte de Cornouaille & Alphonse Roi de Castille furent élus par différens partis. C'est pendant ce tems de division, qui est nommé l'*Interregne*, & qui dura jusqu'en 1273. que Rodolphe Comte d'Habsbourg fut élu Empereur à Francfort; il a été la tige de la Maison d'Autriche qui a subsisté jusqu'au dernier Empereur Charles VI. Le Pere Herrgott, qui a donné la Généalogie de la Maison d'Habsbourg en 1737. & dont le systême paroît préférable à plus de vingt opinions différentes qui ont partagé les Auteurs sur l'origine de cette Maison, trouve cette origine dans la Bourgogne transjurane, au canton de la Suisse nommé *Argoia*. C'est-là que sont les Domaines en titre de Comté, qui appartenoient à la Maison d'Habsbourg avant qu'elle eût pris ce nom. Elle n'a commencé à être connue sous la dénomination d'Habsbourg, que dans le XIIe. Siécle, où les Seigneurs commencerent à s'approprier celle de leurs Seigneuries; ainsi pour découvrir son origine, il faut remonter jusqu'à ceux qui ont ou gou-

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Mathieu de Vendôme, 1286.	*Connétable.*	*Chanceliers.*	Albert le Grand. 1280.
	Humbert de Beaujeu 1285.	Pierre Barbet, Archevêque de Rheims. 1298.	S. Bonaventure. 1274.
Pierre de la Brosse, pendu en 1276.	*Maréchaux de France.*	Henri de Vezelai, vivant en 1279.	Raimond de Pennafort, vers 1275.
	Lancelot de Saint Maard, vivant en 1276.	Pierre Challon, vivant en 1283.	Roger Bacon, vers 1284.
	Ferri de Verneuil, vivant en 1288.		S. Thomas d'Aquin. 1274.
	Guillaume, Sieur du Bec-Crespin, vivant en 1283.		Il ne faut pas obmettre une belle réponse que fit ce S. à Innocent IV. il entroit dans la Chambre du Pape pendant que l'on comptoit de l'argent, le Pape lui dit, vous voyez que l'Eglise n'est plus dans le siécle où elle disoit, *je n'ai ni or ni argent*, (Act. des Apôtres, 2.) à quoi le Docteur Angelique répondit, il est vrai, S. Pere, mais aussi elle ne peut plus dire au boiteux, *leve-toi & marche*.
			On voit dans le Président Fauchet, au *Recueil de l'origine de la Langue & Poësie Françoise*, l'Extrait des Ouvrages de 127. Poëtes, qui tous avoient écrit avant la fin du XIIIe. siécle.

verné en qualité de Comtes, avant que les Comtés fussent héréditaires, ou qui ont possédé depuis en toute propriété les Cantons (*Pagi*) que nous voyons passer dans cette Maison, dès que ces mêmes Comtés deviennent patrimoniaux, & lui donner son nom aussi-tôt que s'introduisit la Coutume de distinguer les Nobles par leurs possessions. C'avoit été durant l'Interregne que la superiorité territoriale des États de l'Empire avoit jetté ses premieres racines. (Voyez les trois articles du Journal des Savans de l'année 1740. par M. de F. qui ne laissent rien à désirer sur cette matiere.)

1274.

Philippe déclare la guerre à Alphonse Roi de Castille, sur ce qu'il avoit choisi pour son successeur son second fils, au préjudice des enfans que Ferdinand de la Cerda son aîné avoit eus de Blanche sœur de Philippe: cette guerre n'eut point de suite. Second Concile de Lyon, célébre par les matieres qui y furent traitées, & entr'autres, *la Procession du Saint Esprit*, principal objet du Schisme des Grecs.

1275. 76. 77. 78. 79. &c.

Ordonnance sur le droit d'amortissement. Pierre de la Brosse, autrefois Barbier de Saint Louis, devenu depuis le favori de Philippe le Hardi, craignant le trop grand attachement que le Roi avoit pour la Reine Marie sa femme, accuse cette Princesse d'avoir empoisonné Louis fils aîné de Philippe du premier lit. La calomnie est découverte par une Religieuse ou Béguine de Nivelle en Flandre que l'on alla consulter. La Brosse est pendu. Assemblée solemnelle à Montpellier, où tous les Princes Chrétiens conviennent par eux ou leurs Ambassadeurs, que le Domaine de leur Couronne seroit inaliénable, & que les choses qui en auroient été démembrées y seroient réunies.

EVENEMENS REMARQUABLES *sous* PHILIPPE LE HARDI.

1282.

Les Vêpres Siciliennes le jour de Pâques. On a appellé de ce nom le massacre que Pierre Roi d'Arragon fit faire de tous les François sujets du Roi de Naples, qui étoient en Sicile, de laquelle il s'empara, & que ses successeurs ont toujours conservée depuis. L'Empereur Rodolphe déclare son fils Albert Duc d'Autriche, après avoir reconquis cette Province sur Ottocare Roi de Bohême, qui l'avoit usurpée sur la Maison d'Autriche, dont Albert venoit d'épouser l'héritiere. Delà les Comtes d'Habsbourg ont pris le nom de ce Duché. L'Autriche avoit été érigée en Duché par l'Empereur Frédéric Barberousse en 1152. & suivant plusieurs Auteurs en 1156.

1283. 84. 85.

Loi des Appanages commence à être plus connue, par un Arrêt au sujet du Comté de Poitiers adjugé au Roi, au préjudice de Charles d'Anjou son oncle. L'appanage, tel que nous le concevons aujourd'hui, *ne* commença à être dans toute sa force que sous Philippe le Bel, & avoit eu auparavant bien des variations. Sous les deux premieres Races, les enfans des Rois partageoient également la Couronne entre eux. Sous le commencement de la troisiéme, l'inconvénient de ces partages fit prendre le parti de démembrer quelque portion des terres dont le fils puîné auroit la propriété.

Mais à mesure que les principes de la vraie politique se perfectionnerent, l'inconvénient du démembrement d'une partie du Domaine de la Couronne s'étant fait sentir davantage, les partages ou appanages, dont l'appanagé pouvoit auparavant disposer comme de son bien, devinrent une espece de Majorat ou de substitution, & furent enfin chargés de retour à la Couronne à défaut *d'hoirs*. C'est-là véritable-

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE HARDI.

ment où commencent les appanages, dont le nom représentoit une sorte de concession, qui sans morceler le Domaine de la Couronne, en suspendoit seulement la jouissance pour quelque tems & pour quelque portion, mais sans toucher à la propriété.

Cette Loi se trouve établie par l'Arrêt dont on vient de parler. Ce fut entre Charles d'Anjou Roi de Sicile & Philippe le Hardi son neveu, au sujet du Comté de Poitiers: Charles prétendoit à ce Comté comme plus proche héritier d'Alphonse dernier décédé, lequel étoit son frere, au lieu que Philippe n'étoit que son neveu; mais l'Arrêt prononça en faveur de Philippe, sur ce principe, que toutes les fois que le Roi faisoit don à un de ses puînés de quelque héritage, & que le donataire ou appanagiste mouroit sans héritiers, l'héritage retournoit au donateur Roi, ou à son héritier à la Couronne, sans que le frere de l'appanagiste y pût rien prétendre.

Ainsi voilà les appanages restraints aux hoirs de l'appanagé: mais dans ces hoirs, les femelles ainsi que les mâles étoient comprises, ce qui étoit dangéreux, parce que les portions des appanages pouvoient passer à des étrangers par mariage: Philippe le Bel remédia à ce dernier inconvénient: ce fut lui, dit du Tillet, qui ordonna par son Codicile, ou par ses Lettres Patentes, suivant Dupuis, que le Comté de Poitou par lui baillé en appanage à son fils puîné Monsieur, Philippe de France, qui fut Roi depuis sous le nom de Philippe le Long, retourneroit à la Couronne, défaillant les *hoirs mâles*, par où il excluoit les filles. Tel est le dernier état de cette Jurisprudence.

Philippe marie son fils aîné à Jeanne Reine de Navarre, héritiere de ce Royaume & des Comtés de Champagne & de Brie, par la mort du Roi Henri son pere: en conséquence de

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE HARDI.

ce mariage Philippe le Bel prit le titre de Roi de Navarre. Le Pape Martin IV. déclare le Roi d'Arragon déchu de ses États, pour le punir du massacre des Vêpres Siciliennes, & en investit Charles de Valois.

Guerre dans la Sicile entre le Roi d'Arragon & Charles Roi de Naples, qui leva le siége de Messine, & mourut dans la Pouille. Robert d'Artois, fils de celui qui étoit mort en Afrique dans l'expédition de Saint Louis, fut chargé de la Régence par ce Prince, qui laissoit Charles le Boiteux son fils prisonnier, & sa veuve sans appui. Philippe fait la guerre au Roi d'Arragon, pour se venger de l'entreprise de la Sicile, faite contre Charles d'Anjou son oncle, & pour soutenir les droits de Charles de Valois. Il prend deux Villes dans le Royaume d'Arragon, puis se retire sans aucun succès. Il meurt à son retour. Le Roi d'Arragon meurt aussi dans cette guerre, & laisse son second fils Jacques Roi de Sicile qui devint quelques années après Roi d'Arragon par la mort d'Alphonse son frere aîné.

Philippe, à l'occasion de son mariage avec Marie, qu'il fit célébrer dans la Sainte Chapelle par l'Archevêque de Rheims, malgré les remontrances de l'Archevêque de Sens, déclara cette Église exemte de la Jurisdiction du Métropolitain.



1285. Avénement à la Couronne.	EVENEMENS REMARQUABLES.
PHILIPPE IV. *dit* LE BEL, *Roi de France par son pere, & Roi de Navarre par Jeanne sa femme, parvient à la Couronne en* 1285. *âgé d'environ* 17. *ans. Il fut sacré à Rheims le* 6. *Janvier* 1286. *par Pierre Barbet qui en étoit Archevêque. Il fut appellé faux-monnoyeur, parce qu'il est le premier de nos Rois qui ait alteré la monnoie.*	1285. 86. 87. 88. 89. 90. 91. EDOUARD Roi d'Angleterre obtient d'Alphonse Roi d'Arragon, à qui il avoit promis sa fille en mariage, & de son frere Jacques Roi de Sicile, la liberté de Charles le Boiteux, sous les conditions que Charles renonceroit à ses prétentions sur la Sicile, & qu'il engageroit le Comte de Valois à renoncer à sa prétention sur le Royaume d'Arragon. Charles, devenu libre, ne tint rien de ce qu'il avoit promis au Roi d'Arragon; il passa en Italie, où il prit le parti des Guelfes contre les Gibelins, fut couronné par le Pape Roi des deux Siciles, battit le Roi d'Arragon, & conclut avec lui une Tréve de cinq ans. En 1290. Miracle de la Ste. Hostie, connu sous le nom de *Miracle des Billettes*. Réglement pour l'Echiquier, ancienne Jurisdiction des Ducs de Normandie. Depuis la réunion de cette Province à la Couronne, le Roi y envoyoit des gens du Parlement qui jugeoient souverainement. Robert d'Artois revient en France. Philippe le Bel s'accommode avec Don Sanche Roi de Castille, aux dépens de la Cerda. Cependant les justes prétentions de la Cerda continuant de donner de l'inquiétude dans la suite au Roi de Castille, Ferdinand IV. son fils engagea la Cerda à se soumettre à l'arbitrage des Rois d'Arragon & de Portugal, qui lui adjugerent 32. Villes dont est composé le Duché de *Medina Celi*, qui est encore aujourd'hui possédé par ses descendans. Charles le Boiteux engage (1291) Charles de Valois à renoncer à l'Arragon, & lui donne sa fille en mariage

FEMMES.	ENFANS.	1314. MORT.	PRINCES contemporains.
Jeanne, héritiere & Reine de Navarre, fille unique de Henri Roi de Navarre, mariée en 1284. 1304.	LOUIS HUTIN. PHILIPPE LE LONG. CHARLES LE BEL. Robert, mort jeune. Marguerite. Isabelle, mariée à Edouard II. Roi d'Angleterre. 1357. Blanche, morte jeune.	PHILIPPE LE BEL *meurt à Fontainebleau, lieu de sa naissance, le* 29. *Novembre* 1314. *âgé de* 46. *ans. Il fut enterré à S. Denis.*	*Papes.* Honoré IV. 1289. Nicolas IV. 1292. Célestin V. abdique 1294. Boniface VIII. 1303. Benoît X. ou XI. 1304. Clément V. 1314. Le S. Siége transféré à Avignon. *Empereur d'Orient.* Andronic II. 1332. *Empereurs d'Occident.* Rodolphe. 1291. Adolphe de Nassau. 1298. Albert I. 1308. Henri de Luxembourg. 1313. *Maison Othomane. Commencement de cette Maison.* Othoman. 1326. *Rois d'Espagne.* Sanche IV. 1295. Ferdinand IV. 1312. Alphonse XI. 1350. *Roi de Portugal.* Denis. 1325. *Rois d'Angleterre.* Edouard I. 1308. Edouard II. 1326. *Rois d'Ecosse.* Alexandre III. 1286. Jean Bailleul. 1303. Robert Brus. 1329. *Roi de Dannemarc.* Eric VIII. 1321. *Rois de Suéde.* Magnus. 1290. Birger. 1326. *Rois de Pologne.* Lesque. 1289. Primislas. 1296. Ladislas, déposé 1309. Vinceslas. 1305. Ladislas, rétabli 1333. *Ducs de Russie.* Alexandre. Ce fut lui qui fixa la puissance Moscovite, & qui établit le Siége de la Domination Russienne à Moscow, mort vers 1309. Daniel Alexandrowitz. 1327.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE BEL.

avec l'Anjou & le Maine. Le Roi d'Arragon abandonne Jacques son frere Roi de Sicile. Othelin Comte de Bourgogne marie sa fille à Philippe le Long, & donne son Comté au Roi.

1292. 93. 94. 95.

Guerre entre la France & l'Angleterre, au sujet de quelques vaisseaux Normands insultés par les Anglois. Philippe en demande raison à Edouard I. qui refuse de rendre justice; Philippe le fait ajourner à la Cour des Pairs, pour y répondre à l'accusation de félonie par lui commise contre le Roi son Seigneur. Cet ajournement fut fait par les Evêques de Beauvais & de Noyon : dans la suite ce ne fut plus que des Chevaliers qui furent chargés de ces sortes d'ajournemens, qui se font aujourd'hui par les Greffiers de la Cour. Sur le refus d'Edouard, on le déclare convaincu du crime de félonie, & le Duché de Guyenne est confisqué au profit du Roi; ce Prince y envoie son frere le Comte de Valois & Raoul Comte de Clermont, qui s'en emparent. Le Roi fait arrêter Gui Comte de Flandre, qui s'étoit joint à Edouard. Jacques Roi de Sicile qui avoit succedé à Alphonse son frere au Royaume d'Arragon, sans égard pour les droits de son frere Frédéric, céde la Sicile au Duc d'Anjou, dans la crainte qu'il avoit de la puissançe & des intrigues de Philippe le Bel; mais Frédéric sut bien faire valoir ses droits, il se maintint dans la Sicile : alors se fit la véritable séparation de Naples & de Sicile.

Troubles en Écosse (1295) excités par le Roi Jean Bailleul, qui empêchent Edouard de secourir la Guyenne. Commencement de la Querelle de Boniface VIII. avec Philippe le Bel. Ce Pape érige l'Evéché de Pamiers sans le consentement du Roi.

MINISTRES

Enguerrand de Marigni, Ministre des Finances, pendu sous le regne suivant à Montfaucon, en 1315.

Clercs du secret.

Raoul de Perreau.

Ames d'Orléans.

Jean de Belut.

Philippe de Marigni.

GUERRIERS.

Connêtables.

Raoul de Clermont de Nesle. 1302.

Gaucher de Châtillon, Comte de Porcean. 1329.

Maréchaux de France.

Jean de Harcourt. 1302.

Raoul le Flamenc, vivant en 1287.

Jean de Varennes, vivant en 1292.

Simon de Melun. 1302

Gui de Clermont. 1302.

Foucaud de Merle. 1314.

Miles de Noyers. 1350.

Jean de Corbeil. 1318.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Jean de Vessoigne. 1300.

Guillaume de Crépi. 1300.

Pierre Flotte. 1302.

Etienne de Suizi, Cardinal. 1311.

Pierre de Mornai. 1306.

Pierre Belleperche. 1307.

Pierre de Grez. 1325.

Pierre de Corbeil. 1300.

Guillaume de Nogaret. 1313.

Gilles Aicelin de Montagu. 1318. Il fonda le Collége de ce nom.

Pierre de Latilli. 1327.

Ceux qui exerçoient les fonctions de Premiers Présidens avant Philippe de Valois, étoient appellés *Maîtres du Parlement*; on nomme entr'autres Hugues de Courci, Guillaume Bertrand, &c.

Avocats du Roi.

Jean de Vassoigne. 1300.

Jean Dubois exerçoit en 1300.

Jean Pastoureau exerçoit en 1301.

SAVANS & Illustres.

Jean Cholet, fondateur du Collége qui porte son nom à Paris. 1293.

Guillaume Durand. 1296.

Guillaume de Nangis, vivant en 1301.

Henri de Gand. 1293.

Jean de Meun, vers 1310.

Jean Scot. 1308.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE BEL.

1296. 97. 98.

Guerre en Guyenne, où commande le Comte de Valois. La Reine Jeanne marche contre le Comte de Bar, pour défendre la Champagne qui lui appartenoit; il se rend à elle, & fait hommage pour ce Comté. Jean d'Avesne, Comte de Hainault, hérite de la Hollande & de la Frise.

Tréve de deux ans entre la France & l'Angleterre, par laquelle le Roi donne Marguerite sa sœur en mariage à Edouard I. & sa fille Isabelle à Edouard fils de ce Prince, avec la Guyenne pour dot, à condition de la posséder comme avoient fait ses prédécesseurs, en qualité de vassal de la Couronne de France.

Ordonnance faite au Parlement de la Toussaints, par laquelle le Roi défend les guerres privées tant que la sienne dureroit.

Premieres Lettres d'érection en Duché-Pairie, données à Jean Duc de Bretagne en 1297. Le Roi vouloit apparemment remplacer la Pairie du Comté de Champagne, qu'il avoit réuni à la Couronne par son mariage avec Jeanne qui en étoit l'héritiere. Il y eut pareille érection de même datte en Comtés-Pairies des Comtés d'Anjou & d'Artois.

Adolphe de Nassau, qui avoit été élu Empereur après Rodolphe, est déposé & battu par Albert, fils de Rodolphe, qui est fait Empereur, & qui, à proprement parler, a commencé la Maison d'Autriche, dont il eut le Duché par sa femme. Commencement de l'Empire des Turcs sous Othoman, qui lui donna son nom.

1299. 1300. 1301.

Philippe est rendu maître de la Flandre par son frere le Comte de Valois. Gui se rend à ce Comte, qui lui persuade de venir trouver le Roi. Le Roi ne veut point tenir l'accord

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE BEL.

fait par le Comte de Valois, & fait prisonniers le Comte de Flandre & ses deux fils. Charles de Valois, offensé de ce désaveu, se retire en Italie, où il épouse la fille de Baudouin Empereur de Constantinople. Le Pape lui donne cet Empire, & le fait son Vicaire en Italie. Nouvelle forme de Jubilé introduite, où Boniface VIII. joint des indulgences. Charles de Valois fait la guerre en Italie : il bannit le Poëte Dante. Les Celestins créés dès 1244. sont introduits en France (1300.)

1302.

Bataille de Courtrai, où les François sont défaits, & où Robert d'Artois est tué.

Gui de Lusignan Comte d'Angoulême & Seigneur de Coignac remet ses terres au Roi. Jeanne fonde le Collége de Navarre à Paris. Ordonnance sur la réformation du Royaume. Philippe le Bel adjuge le Comté d'Artois vacant par la mort de Robert II. à Mahaud sa fille, par préférence à Robert d'Artois, petit-fils de Robert II. & neveu de Mahaud ; fondé sur ce que la représentation n'avoit pas lieu dans le Comté d'Artois ; Robert d'Artois devenu majeur vouloit revenir contre ce Jugement, mais il fut obligé de le ratifier en 1309. & demeura dans le silence tout le reste de ce regne ; & durant le regne de Louis Hutin.

1303.

Edouard abandonne les Flamands & s'accommode avec Philippe, qui lui rend la Guyenne, ce Traité est du 20. Mai.

Les démêlés si connus entre Boniface VIII. & Philippe le Bel commencent à éclater : le premier sujet de mécontentement du Pape venoit de ce que le Roi avoit donné retraite

aux Colonnes ses ennemis, mais le Roi avoit des sujets bien plus graves de se plaindre de Boniface; ce Pontife, se croyant autorisé par ses prédécesseurs, vouloit partager avec lui les décimes levées sur le Clergé de France; la résistance de Philippe irrite le Pape, & pour premiere vengeance, il crée, comme nous l'avons dit, le nouvel Evéché de Pamiers sans le concours de la puissance royale, nécessaire en cette matiere. Boniface fait plus, il se plaît à braver le Roi, en nommant pour Légat en France le même homme appellé Bernard Saissetti, qui s'étoit fait ordonner Evêque malgré ce Prince: Bernard en vertu de ses pouvoirs de Légat, ordonne au Roi de partir pour une nouvelle Croisade, & de mettre le Comte de Flandre en liberté; le Roi fit arrêter Bernard, & le remit entre les mains de l'Archevêque de Narbonne son Métropolitain. Le Pape lança une Bulle foudroyante qui mit le Royaume en interdit; Philippe assemble les trois États du Royaume, (on croit que ce fut la premiere fois que le Tiers-État y fut admis) & convient de convoquer un Concile: on en donne avis aux Princes voisins, & dans les États il est arrêté qu'on appellera au futur Concile de tout ce que le Pape a fait. Nogaret part, en apparence pour signifier l'appel, mais en effet pour enlever le Pape. Sciarra Colonne & lui l'investissent dans la Ville d'Agnanie; Sciarra donne un soufflet au Pape, & se met en devoir de le tuer, Nogaret l'en empêche: le Pape meurt peu de tems après.

1304.

Bataille de Mons en Puelle, le Mardi 18. Août après la fête de l'Assomption, où Philippe est vainqueur des Flamands; en mémoire de cette victoire on éleva à Notre-Dame une Statue équestre de ce Prince, & il fonda une rente de

100 livres à l'Eglise de N. D. de Paris. Il y a eu des méprises sur ce Monument, que quelques Auteurs, & entr'autres Nicole Gilles, ont attribué à Philippe de Valois, mais pour s'assurer de la vérité du fait, il n'y a qu'à lire le Nécrologe de l'Eglise de N. D. de Paris, ainsi que la VIe. Leçon du Breviaire de Paris, où il est fait commémoration de cette victoire au 18. Août, jour auquel se donna la Bataille de Mons en Puelle, au lieu que celle de Cassel se donna le 23. Accord avec les Flamands; leur Comte est mis en liberté. Il vient à Compiegne où il meurt âgé de quatre-vingts ans. Son fils Robert de Bethune lui succéde. Benoît XI. absout le Roi des censures de Boniface VIII. ainsi que tous ceux qui étoient compris dans l'excommunication, excepté seulement Nogaret.

1305. 6. 7. 8. &c.

Défense des Duels pour toujours en matiere civile.

Bertrand de Got, dit Clément V. transporte le S. Siége à Avignon en 1308. il y resta jusqu'en 1376. que Grégoire XI. (ç'a été le dernier Pape François) en partit pour retourner à Rome, où il arriva en 1377. il y a eu de la confusion dans les Auteurs à ce sujet, par rapport aux dattes, les uns dattant la fin de la translation du départ d'Avignon, les autres du retour à Rome. Le Pape déclare que la Bulle *Unam sanctam*, donnée par Boniface VIII. contre Philippe le Bel, ne donne point d'atteinte aux Libertés de la France. Quelques-uns prétendent que le Parlement ne commença qu'alors à être sédentaire. *Ce fut l'Institution des Parlemens*, dit Loiseau, *qui nous sauva d'être cantonnés & démembrés comme en Italie & en Allemagne, & qui maintint ce Royaume en son entier.* Il y a diverses Opinions sur l'origine des Parlemens, ce que l'on peut en affirmer, c'est que les Parlemens, tels qu'ils subsistent aujour-

d'hui, existoient dès l'an 1294. comme il paroît par une Ordonnance de cette année, dont Budé fait mention, & qui n'est point venue jusqu'à nous, par laquelle il est dit, contre le principe sagement établi, que l'on ne comptera point les voix, mais qu'elles seront pesées parmi les Juges qui jugeront dans le Tribunal majeur, *in maximo Tribunali*; & que les Présidens de la Cour, *Principes aut Præsides Curiæ*, prononceront suivant l'avis de ceux qu'ils croiront plus capables & mieux instruits, *ex Censentium gravitate & meritis*. (*Budæus in Pandectas.*) Commencement de la République des Suisses, dont trois Cantons se révoltent contre la Maison d'Autriche qui étoit leur souveraine: ces Cantons étoient Uri, Underval & Suits; ce dernier donna son nom à la République. Le Roi veut engager le Pape Clément V. qui lui devoit son Pontificat, à procurer l'Empire, vacant par la mort d'Albert, à Charles de Valois. Le Pape presse secretement les Electeurs d'élire un Prince Allemand. Henri Comte de Luxembourg est élu. Mort d'Edouard I. il faut remarquer à son sujet que l'avantage le plus réel qu'aucun Roi d'Angleterre ait procuré à ce Royaume, est la conquête que fit ce Prince du Pays de Galles, qui avoit eu jusqu'alors ses Princes particuliers.

1309. 10. 11. 12.

Au commencement de la troisiéme Race, le Chancelier réunissoit toutes les fonctions des Secretaires & des Notaires; Frere Guerin, Evêque de Senlis, étant devenu Chancelier de France, & ayant infiniment relevé cette Charge, le Secretariat fut abandonné aux Notaires, & Secretaires du Roi, & le Chancelier se réserva seulement l'inspection; mais les Secretaires qui approchoient du Roi s'étant à leur tour rendus plus considérables, il y en eut quelques-uns que le Roi

distingua des autres, & qui furent nommés *Clercs du secret*; c'est la premiere origine des Secretaires d'État. Philippe l'an 1309. déclara qu'il y auroit près de sa personne trois Clercs du secret, & vingt-sept Clercs ou Notaires sous eux.

Les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, sous la conduite de leur Grand-Maître Foulques de Villaret, s'emparent (1310) sur les Infidéles de l'Isle de Rhodes, d'où ils furent appellés Chevaliers de Rhodes.

Abolition de l'Ordre des Templiers. Comté de Lyon uni à la Couronne par la conquête qu'en fait Louis, fils aîné du Roi, sur Pierre de Savoie Archevêque de Lyon, à qui on laisse & à son Chapitre la qualité de Comte de Lyon. Clément V. sur les instances du Roi, informe contre la mémoire de Boniface VIII. mais ce Pape est justifié dans le Concile de Vienne.

On s'apprête à faire la guerre à Robert Comte de Flandre, par faute de payement des huit cens mille livres qu'il devoit. Enguerrand de Marigni leve sous le prétexte de cette guerre de grandes sommes d'argent. Altération des monnoies. Elle fut considérable, car le sol & le denier n'avoient plus de valeur intrinseque que les deux tiers de ce qu'ils avoient valu sous Saint Louis, & on les donnoit cependant pour la même valeur, la cause en étoit la rareté de l'espece dans le Royaume, apauvri par les Croisades.

Réglement de Passi du mois de Juillet, par lequel le Roi ordonne que les Quinze-vingts fondés par Saint Louis portent une fleur de Lis sur leur habit, pour les distinguer des autres congrégations d'aveugles fondées avant eux.

1313. 14.

Philippe le Bel n'est pas heureux en brus; Marguerite de Bourgogne, femme de Louis Hutin, est convaincue d'adul-

tere, & étranglée dans la prison. Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, est aussi accusée d'adultere, mais son mari la reprend. Blanche, femme de Charles le Bel, est convaincue du même crime, & elle sauve sa vie en disant que son mariage est nul à cause de la parenté. Plusieurs exemples de Fiefs achetés par les Roturiers. Quelques Annoblissemens. La Noblesse & l'Argent, tout étoit allé se perdre dans l'Orient; par les Croisades: il falloit réparer ces deux pertes, l'annoblissement pourvut à l'une, autant que cela est possible, en attendant que le Commerce pût réparer l'autre; mais on sent bien que l'annoblissement ne sauroit forcer la Nature, ni rendre Noble d'extraction celui qui n'est que Roturier, & que par conséquent l'annoblissement n'a pas empêché la différence qu'il y aura toujours entre un Annobli & un Noble. Qu'a-t'il donc produit? Il a levé cette séparation qui étoit dans l'état des Personnes, il les a rendu toutes d'une même espéce, il a retranché plusieurs des prérogatives que les Nobles prétendoient sur les Roturiers, & par-là il a affoibli les Nobles sans donner aux Roturiers autre chose que le Privilége d'être élevés à un rang qu'ils ne tiennent point de leur naissance, car les Rois sont à la vérité également les maîtres de tous leurs Sujets, mais ils ne peuvent pas faire que parmi ces Sujets l'ancienneté des Services & des Dignités des ancêtres, ne mette pas une différence qui forme la véritable Noblesse, enfin l'annoblissement en élevant le courage des Roturiers, a amené parmi eux le luxe des Grands, dont il les a par-là rapprochés encore davantage, ensorte que le luxe qui avoit banni l'égalité de chez les Romains, l'a rétablie chez les François.

Philippe le Bel est le premier de nos Rois qui ait restraint les Appanages aux seuls hoirs mâles, ainsi qu'il paroît par son codicile en forme d'ordonnance de l'an 1314. (*du Tillet*,

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE BEL.

Dupuis, Hudson.) C'étoit à l'occasion du Comté de Poitiers, qu'il donna à son fils Philippe le Long, à condition d'en fournir une dot à ses sœurs. Philippe commença à réduire les Hauts-Seigneurs à vendre leur droit de battre monnoie, au moyen d'un Edit de 1313. par lequel il gênoit si fort la fabrication qui se faisoit dans leurs terres, qu'ils trouverent plus utile d'y renoncer.

Jean de Montluc, Greffier du Parlement de Paris, s'avisa le premier de faire des recueils de plusieurs Arrêts qu'il fit relier ensemble, & qui se nommerent *Regestum, quasi iterum gestum*, parce que c'étoit des copies; ils sont encore dans le dépôt du Parlement, & on les nomme les *Olim.*

Clément V. étant mort le 20. Avril 1314. les Cardinaux s'assemblerent à Carpentras pour élire un autre Pape, mais n'ayant pû s'accorder, le S. Siége resta vacant pendant tout le regne suivant, & ne fut rempli qu'au commencement du regne de Philippe le Long. Les Cardinaux assemblés à Lyon, se trouvant peu d'accord, déférerent l'élection à la voix de Jacques d'Ossa Cardinal, qui se nomma lui-même, & fut Pape sous le nom de Jean XXII.



1314. Avénement à la Couronne.	EVENEMENS REMARQUABLES.

LOUIS X. dit HUTIN (vieux mot qui signifie mutin & querelleur) parvient à la Couronne l'an 1314. âgé de 23. ou 25. ans, (car on n'est pas d'accord sur cette datte.) Il fut sacré & couronné à Rheims en 1315. par Robert de Courtenai Archevêque.

1314.

LOUIS HUTIN differa son Sacre jusqu'à l'année suivante, à cause des troubles de son Royaume, & parce qu'il vouloit attendre sa nouvelle épouse; ce qui n'empêcha pas qu'il ne prît le gouvernement de son État, quoiqu'avant ce tems on eût regardé le jour où se faisoit cette cérémonie, comme celui auquel le Prince étoit investi de la Puissance royale; il avoit déja été couronné Roi de Navarre du vivant de son pere, après la mort de la Reine de Navarre Jeanne sa mere.

1315.

Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi & oncle de Louis Hutin, qui s'étoit emparé de toute l'autorité, quoique le Roi fût majeur, destitua plusieurs Officiers pour avancer ses créatures; il en avoit à la vérité un juste prétexte, par les vexations des impôts & l'altération des monnoies. Il ne s'étoit point trouvé d'argent pour les frais du Sacre, on s'en prit à Enguerrand de Marigni, ennemi du Prince, & Ministre sous le feu Roi. Charles le fit condamner à être pendu, ce qui fut exécuté à Montfaucon, gibet qu'il avoit lui-même fait dresser. Ce Ministre étoit de bonne Noblesse de Normandie : son grand-pere de la Maison du Portier, ayant épousé une héritiere de la Maison de Marigni, en fit porter le nom à ses descendans.

Concile de Senlis, où Pierre de Latilli, Evêque de Châlons & Chancelier de France, fut cité

FEMMES.	ENFANS.	1316. MORT.	PRINCES contemporains.
Marguerite, fille de Robert Duc de Bourgogne, & d'Agnès fille de Saint Louis, mariée en 1305. Louis la fit enfermer à cause de son impudicité au château Gaillard, puis étrangler en 1315.	Jeanne, héritiere du Royaume de Navarre, qu'elle apporta à son mari Philippe Comte d'Evreux, petit-fils de Philippe le Hardi, & fils de Louis Comte d'Evreux, morte en 1349. *Le Comte d'Evreux, après la mort de Philippe le Long & de Charles le Bel, entra en possession du Royaume de Navarre, qui appartenoit à sa femme, comme fille & héritiere de Louis Hutin, attendu que ce Royaume pouvoit tomber en quenouille, à la difference du Royaume de France, auquel elle prétendoit aussi comme fille de Louis Hutin, mais dont elle fut exclue par la Loi Salique. Philippe le Long & Charles le Bel prirent cependant toujours le titre de Rois de Navarre. A l'égard des Comtés de Champagne & de Brie, dont Jeanne étoit aussi héritiere, Philippe de Valois les conserva en s'accommodant avec elle, & lui donnant d'autres Terres en France. Ce Traité est de 1336. & doit être regardé comme la véritable époque de l'union irrévocable de la Champagne & de la Brie à la Couronne.*	LOUIS HUTIN *meurt au Château de Vincennes le Samedi cinq Juin 1316. pour avoir bu à la glace après avoir eu chaud. On soupçonnoit qu'il avoit été empoisonné. Il fut enterré à S. Denis.*	*Pape.* Vacance pendant tout ce regne. *Empereur d'Orient.* Andronic II. 1332. *Empereur d'Occident.* Louis V. Duc de Baviere. 1347. *Maison Othomane.* Othoman. 1326. *Roi d'Espagne.* Alphonse XI. 1350. *Roi de Portugal.* Denis. 1325. *Roi d'Angleterre.* Edouard II. 1326. *Roi d'Ecosse.* Robert Brus. 1329. *Roi de Dannemarc.* Eric VIII. 1321. *Roi de Suéde.* Birger. 1326. *Roi de Pologne.* Ladislas. 1333. *Duc de Russie.* Daniel Alexandrowitz. 1327.
Clémence de Hongrie, mariée en 1315. morte en 1328.	JEAN, fils posthume, né en 1316. qui ne vécut que huit jours, & qu'on n'a pas mis à cause de cela au rang des Rois de France. *Louis Hutin eut une fille naturelle, nommée* Endeline, *qui fut Religieuse.*		

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS HUTIN.

sur plusieurs chefs d'accusation, entr'autres d'avoir eu part aux malversations d'Enguerrand de Marigni, & d'avoir empoisonné son prédécesseur : il en fut absous l'année d'après dans un autre Concile tenu pareillement à Senlis.

Le Roi permet aux Juifs d'acheter des Rotures. Quand le Juif se faisoit Chrétien, ses biens étoient confisqués par le Seigneur de la Terre où il demeuroit, sous prétexte que la liberté qu'il acquéroit dépouilloit son Seigneur de la propriété qu'il avoit auparavant de la personne du Juif : usage bizarre & d'une dangereuse conséquence, parce qu'il arrivoit le plus souvent delà, que ces Juifs convertis se trouvant ainsi dénués de tout, & réduits à la mendicité, retournoient au Judaïsme. Cet usage fut sagement abrogé depuis, par une Déclaration que Charles VI. donna en 1381. (*Brussel.*)

1316.

La même guerre commencée sous le regne précédent contre le Comte de Flandre est continuée sans succès ; Louis Hutin leve le siége de Courtrai. On accable le peuple d'impôts sous le prétexte de cette guerre, on vend les offices de Judicature, on leve des décimes sur le Clergé, on force les Serfs, dont le Roi avoit grand nombre dans ses Terres, à racheter malgré eux leur liberté, au prix des effets mobiliers dont on permettoit dans ce tems-là aux Serfs de disposer.

On voit une chose singuliere par rapport aux affranchissemens dans le registre de Champagne, qui est au Trésor des Chartes, c'est qu'Etienne Sire de Conflans vers l'an 1238. par transaction avec sa mere, affranchit Robert de Besil & ses enfans, à la charge d'un mois de service militaire par an, en sorte que le Serf tenoit la liberté comme un Fief.

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Charles de Valois. 1325.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Gilles Colonne. 1316.
	Gaucher de Châtillon. 1329.	Une chose digne de remarque, est que Louis Hutin, pendant son regne, se servit du même Sceau dont il s'étoit servi du vivant de son pere, comme s'il eût prévu que son regne ne dureroit pas assez pour que ce fût la peine d'en changer.	Raimond Lulle. 1315.
	Maréchaux de France.	Pierre de Latilli. 1327.	
	Jean de Corbeil. 1318.	Pierre d'Arablai. 1346.	
	Jean de Beaumont. 1318.	Etienne de Mornai. 1332.	
		Avocats du Roi.	
		Paul de Brayeres exerçoit en 1315.	
		Raoul de Presles, commis en 1315.	

1316. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

PHILIPPE V. dit LE LONG (ainsi surnommé à cause de sa grande taille) Comte de Poiton, parvient à la Couronne l'an 1316. après son frere Louis Hutin, à l'exclusion de Jeanne, fille de Louis Hutin. Il étoit âgé de 23. ans. Il fut sacré à Rheims avec la Reine Jeanne sa femme le 9. Janvier 1317. par Robert de Courtenai. Mahaud, Comtesse d'Artois, mere de la Reine, qui assista à ce Sacre en qualité de Pair de France, soutint avec les autres Pairs de France la Couronne sur la tête du Roi.

1316. 17. 18.

PHILIPPE LE LONG fut en même tems Régent du Royaume de Navarre pendant la minorité de Jeanne de Navarre sa niéce, fille & héritiere de Louis Hutin, & du Royaume de France, en attendant que Clémence de Hongrie accouchât. Cette Princesse mit au monde un Prince qui fut nommé JEAN, & qui ne vécut que huit jours. A sa mort il y eut de grandes contestations sur la succession à la Couronne.

Eudes de Bourgogne, oncle de Jeanne, parce qu'il étoit frere de Marguerite de Bourgogne sa mere, prétendoit que Jeanne devoit être Reine. L'affaire fut long-tems agitée; Philippe convoqua une grande assemblée pour le jour de la Purification, où, en présence du Cardinal Pierre d'Arablai, il fut conclu que la loi Salique ne permettoit pas que les femmes héritassent de la Couronne de France: c'est la premiere fois que dans notre Histoire il ait été fait mention de la loi Salique. Comme il y avoit beaucoup de mécontens dans le Royaume, Philippe le Long les appaisa tous par des dons. Il donna à Eudes de Bourgogne Jeanne de France sa fille aînée en mariage, & en dot le Comté de Bourgogne; par là Eudes devint possesseur des deux Bourgognes. Charles, frere de Philippe le Long, & qui lui succéda, fut assez peu éclairé sur ses intérêts pour prendre le parti de Jeanne: on croit que c'étoit pour se faire donner un appanage plus considérable, vû que son frere ayant alors un fils, il n'avoit point d'espérance de lui succéder. Ro-

FEMMES.	ENFANS.	1322. MORT.	PRINCES contemporains.
Jeanne, Comtesse de Bourgogne, fille & hériciere d'Othon Comte de Bourgogne, & de Mahaud Comtesse d'Artois, mariée en 1306. morte en 1329.	Louis, mort au berceau. Jeanne, mariée à Eudes Duc de Bourgogne. 1347. Marguerite, femme de Louis Comte de Flandre. 1382. Isabelle, mariée à Guigues VIII. Dauphin de Viennois; puis à Jean, Baron de Faucogney en Franche-Comté, vivante en 1345. Blanche, Religieuse. 1358.	PHILIPPE LE LONG *meurt le 3. Janvier 1322. âgé de 28. ans. Il est enterré à Saint Denis.*	*Pape.* Jean XXII. 1334. *Empereur d'Orient.* Andronic II. 1332. *Empereur d'Occident.* Louis V. Duc de Baviere. 1347. *Maison Othomane.* Othoman. 1326. *Roi d'Espagne.* Alphonse XI. 1350. *Roi de Portugal.* Denis. 1325. *Roi d'Angleterre.* Edouard II. 1326. *Roi d'Ecosse.* Robert Brus. 1329. *Roi de Dannemarc.* Eric VIII. 1321. *Roi de Suède.* Birger. 1326. *Roi de Pologne.* Ladislas. 1333. *Duc de Russie.* Daniel Alexandrowitz. 1327.

bert d'Artois réveille ses prétentions sur le Comté d'Artois, & prend les armes pour s'en emparer; Arrêt solemnel en 1318. qui confirme Mahaud dans la possession du Comté-Pairie d'Artois, & auquel Robert est contraint de se soumettre; le Roi avoit un intérêt personel à cette affaire, ayant épousé Jeanne fille de Mahaud & d'Othon Comte de Bourgogne. Ce jugement fut la source de grandes guerres dans la suite entre Philippe de Valois & Edouard III. Roi d'Angleterre, qui prit le parti de Robert d'Artois.

On remarquera peut-être comme une singularité, la circonstance où l'Artois est donné à Mahaud par préférence à son neveu, tandis que l'on faisoit valoir la Loi Salique contre Jeanne, fille de Louis Hutin, en faveur de Philippe le Long; n'étoit-ce pas en effet une espéce de contradiction, de voir la Comtesse d'Artois en qualité de Pair de France, soutenant la Couronne sur la tête d'un Prince, qui venoit de priver de cette même Couronne l'héritiere de son frere, sous prétexte qu'une fille n'étoit pas faite pour la porter? La Loi Salique n'étoit-elle donc pas la même pour l'Artois que pour la France? Non: parce que suivant la Coutume de chaque Province, il y avoit de grands Fiefs Feminins, tels que le Duché de Guyenne & le Comté d'Artois, & de grands Fiefs Masculins, tels que le Duché de Bourgogne & celui de Normandie, & que la Couronne de France, suivant la Loi des Francs, autrement la Loi Salique ne pouvoit jamais passer à des filles.

Bulle de Jean XXII. en 1316. qui déclare la Sainte Chapelle exemte de la Jurisdiction Episcopale.

1319.

Ordonnance qui porte qu'il n'y aura nuls Prélats au Parlement, parce que le Roi *fait conscience de les empêcher de vaquer au gouvernement de leur spiritualité.*

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Gerard de la Guette, mort à la question en 1321.	*Connétables.* Gaucher de Châtillon. 1329. *Maréchaux de France.* Jean de Corbeil. 1318. Jean de Beaumont. 1318. Renaud de Trie. 1324.	*Chanceliers.* Pierre de Chappes. 1336. Jean de Cherchemont. 1328. *Procureurs du Roi.* Guillaume de la Magdelaine vivoit en 1319.	Antoine André. 1320. Dante. 1321. Jean, Sire de Joinville, vers 1318. Sa sœur, nommée Isabelle, avoit épousé Ferri du Châtelet, fils de Thieri d'Enfer, & petit-fils de Ferri de Bitche, Duc de Lorraine. (*Calmet, Histoire général. de la Maison du Châtelet.*)

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE LONG.

1320.

Fin des démêlés entre la France & la Flandre, après seize ans de guerre, par une paix conclue le 2. de Juin. Sanche d'Arragon, Roi de Majorque, vient à Paris pour rendre hommage au Roi pour la ville de Montpellier, qui étoit encore du Domaine de la Maison d'Arragon. Les Juifs empoisonnent quantité de puits & de fontaines, poussés à cela par les Rois de Tunis & de Grenade, qui étoient Mahométans, & qui craignoient que le Roi n'entreprît une nouvelle Croisade.

Les Juifs avoient occupé jusqu'à Philippe le Hardi plusieurs Quartiers dans ce qu'on appelloit la *Cité*, tels que la rue de la *Juiverie*, l'*Isle aux Juifs*, qui étoit dans le lieu où est la Statue de Henri IV. & où ils avoient un moulin appellé *le moulin des Juifs*, &c. il y a aujourd'hui dans l'enceinte du Palais une rue nommée de *Nazaret*, (dans le nouveau plan de Paris 1739) qui s'appelloit autrefois la rue de *Galilée*, il y en a une autre qui se nomme la rue de *Jerusalem* : parce qu'autrefois l'Enclos du Palais étoit un lieu d'asyle, où les Juifs se retiroient avec la permission du Concierge du Palais.

1321.

Philippe le Long songeoit quand il mourut à établir par tout un même poids & une même mesure, & à faire en sorte que dans toute la France on se servît de la même monnoie. Louis XI. eut depuis la même pensée.

Bulles de Clement V. nommées les *Clementines*, reçues en France. Le *Sexte* de Boniface VIII. n'y est point reçu.

On voit par des lettres données par Philippe le Long l'an 1317. un usage qui paroît bien singulier : on donnoit alors le voile de religion à des filles de l'âge de huit ans, & peut-être plûtôt ; quoiqu'on ne leur donnât pas la bénédiction solem-

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE LONG.

nelle, & qu'elles ne prononçassent pas de vœux, il semble cependant que si après cette cérémonie elles sortoient du Cloître pour se marier, il leur falloit des lettres de légitimation pour leurs enfans, afin de les rendre habiles à succéder: ce qui fait croire qu'ils auroient été traités comme bâtards sans ces lettres. (*Regîstre 53. du Trésor des Chartes, Piéce* 190.)



1322. Avénement à la Couronne.	EVENEMENS REMARQUABLES.

CHARLES IV. dit LE BEL parvient à la Couronne par la mort de son frere, l'an 1322. âgé d'environ 26. ans. Il fut sacré à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenai. Charles le Bel prit le titre de Roi de Navarre, ainsi que Philippe le Long l'avoit pris, tous deux en qualité de Tuteurs de Jeanne leur niéce, fille de Louis Hutin, à qui le Royaume de Navarre appartenoit du chef de sa mere.

1322. 23.

CE Prince, dit du Tillet, *a été sévere Justicier, en gardant le droit à un chacun.* Recherche des Financiers, presque tous Lombards & Italiens; la Guette meurt à la question, où on le pressoit d'avouer en quel lieu il avoit caché son argent, qui se montoit, à ce que l'on disoit, à de grandes sommes acquises dans le maniement des deniers du Roi. Jourdain de Lisle, fameux par ses brigandages, est pendu pour avoir tué un Huissier qui l'avoit cité à comparoître au Parlement. Dispute pour l'Empire après la mort de Henri VII. entre Louis Duc de Baviere & Frédéric Duc d'Autriche. Louis défait Frédéric en 1322. & demeure maître de l'Empire, malgré l'opposition du Pape Jean XXII.

Différend excité après la mort de Robert de Béthune, Comte de Flandre, entre Louis son petit-fils, & Robert de Cassel son frere, qui prétendoit hériter de la Flandre, comme plus proche d'un dégré que Louis.

C'étoit la même question qui étoit survenuë au sujet du Comté de Poitiers, entre Philippe le Hardi & Charles d'Anjou son oncle, le Parlement qui en fut saisi rendit le même jugement, & Louis fut préféré. Ce Prince, neveu du Roi, & mal voulu par conséquent des Flamands, ennemis de la France, eut des Guerres à soutenir contr'eux, qui finirent par un interdit que le Pape jetta sur leur pays, & par les secours que Charles le Bel envoya à Louis.

FEMMES.	ENFANS.	1328. MORT.	PRINCES contemporains.
Blanche de Bourgogne, fille puînée d'Othon IV. mariée en 1307. & répudiée pour sa mauvaise conduite. Elle fut enfermée au château Gaillard avec sa belle-sœur Marguerite, & puis se fit Religieuse à Maubuisson. 1325.	Philippe, mort jeune. Jeanne, morte jeune.	CHARLES LE BEL *meurt au Bois de Vincennes, le premier jour de Février 1328. âgé de 33. ans. Il est enterré à Saint Denis.*	*Pape.* Jean XXII. 1334. *Empereur d'Orient.* Andronic II. 1337. *Empereur d'Occident.* Louis V. Duc de Baviere. 1347. *Maison Othomane.* Othoman. 1326. Orchan. 1357. *Roi d'Espagne.* Alphonse XI. 1350. *Rois de Portugal.* Denis. 1325. Alphonse IV. 1357. *Rois d'Angleterre.* Edouard II. 1326. Edouard III. 1377. *Roi d'Ecosse.* Robert Brus. 1329. *Roi de Dannemarc.* Christophe II. 1333.
Marie de Luxembourg, fille de l'Empereur Henri VII. mariée en 1322. morte en 1323.			
Jeanne, fille de Louis, Comte d'Evreux, mariée en 1325. On dit qu'elle alloit visiter souvent les Chartreux, & qu'elle apprêtoit & leur servoit leurs repas. 1370.	Jeanne, morte en bas âge. Marie. 1341. Blanche, qui épousa Philippe, Duc d'Orléans, dernier fils de Philippe de Valois. 1392.		*Rois de Suède.* Birger. 1326. Magnus. 1363. *Roi de Pologne.* Ladislas. 1333. *Duc de Russie.* Daniel Alexandrowitz. 1327.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES LE BEL.

1324. 25. 26. 27.

La guerre recommence entre Charles le Bel & Edouard II. qui avoit ſuccédé à Edouard I. ſon pere, & qui n'avoit aucune de ſes vertus. Montpeſât fut cauſe de cette guerre, en défendant contre les troupes de France un Château qu'il prétendoit relever du Roi d'Angleterre. Charles de Valois paſſe en Guyenne, & y prend pluſieurs Villes aux Anglois. Mort de Charles de Valois. Les remords que ce Prince témoigna en mourant, ſur l'exécution d'Enguerrand de Marigni, juſtifierent la mémoire de ce Miniſtre, qui en effet avoit été condamné ſans être entendu, ſa mémoire fut rehabilitée & les biens rendus à ſa Maiſon. Charles le Bel eſt le premier Roi qui ait accordé des Décimes au Pape; après lui en avoir refuſé long-tems, il y conſentit en les partageant. Iſabelle, Reine d'Angleterre, ſœur de Charles le Bel, paſſe en France, ſous prétexte de reconcilier ſon frere avec Edouard II. ſon mari; mais en effet pour lui demander du ſecours contre Spenſer favori d'Edouard, qui la mettoit mal avec ſon mari. On prétend qu'Iſabelle avoit une galanterie avec Roger de Mortemer Anglois. Charles donna quelque tems retraite à ſa ſœur, mais Edouard le preſſant de la renvoyer, & ayant gagné les Miniſtres de France, Iſabelle ſe retira avec le Prince de Galles ſon fils, qui ſe trouvoit en France à l'occaſion de la foi & hommage qu'il étoit venu rendre pour la Guyenne, dont ſon pere lui avoit fait ceſſion. Charles forcé de faire partir ſa ſœur, lui donna ſecrettement du ſecours: elle ſe réfugia chez le Comte de Hainaut, lequel après avoir arrêté le mariage de ſa fille avec le Prince de Galles, fit paſſer Iſabelle en Angleterre avec Jean de Hainaut ſon frere. Le Royaume ſe révolta en faveur de cette Princeſſe, Spenſer fut pendu, & l'on empriſonna le Roi, qui ſe vit forcé à conſentir à ſa dépoſition. C'eſt le premier exemple

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Pierre Remi, pendu en 1328. Macé de Maches, Trésorier-Changeur du Roi, & René de Sirau, subirent le même supplice.	*Connétables.* Gaucher de Châtillon. 1329. *Maréchaux de France.* Renaud de Trie. 1324. Jean des Barres. 1324. Mathieu de Trie. 1344.	*Chanceliers.* Jean de Cherchemont. 1328. Pierre Rodier, vivant en 1328. *Procureurs du Roi.* Pierre de Villebrême, vivant en 1325. Simon de Buci. 1369. *Avocats du Roi.* Pierre de Cugnieres, vivant en 1329.	Pierre Aureole, vers 1323. François de Maironis. 1325. Hervé Noel. 1323. Jean de Paris, vers 1320.

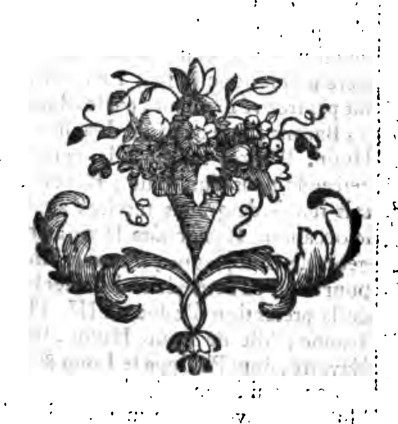
d'un Roi d'Angleterre déposé par l'autorité du Parlement. Cependant Edouard fut couronné, & son pere mourut dans sa prison d'un fer chaud que des scélérats lui firent entrer dans le fondement. Le Ciel vengea bien sur Isabelle les outrages qu'éprouva ce malheureux Prince. Mortemer qui vouloit gouverner sous le nom d'Isabelle, fut exécuté en 1329. & Isabelle fut confinée en 1331. dans un Château où elle mourut en 1358. après une prison de vingt-huit ans.

Tandis que le Ciel préparoit à l'Angleterre, dans Edouard III. un des plus longs & des plus mémorables Regnes qu'elle ait eus, la France vit périr le dernier héritier de Philippe le Bel. Ce Roi avoit laissé en mourant trois Princes qui lui faisoient esperer une nombreuse postérité, tous trois disparurent en moins de quatorze ans, & la Couronne passa à leur cousin germain; Charles le Bel, le dernier des trois freres étant tombé malade à Vincennes dans le mois de Décembre y mourut le premier Février 1328; Son Regne n'eut rien de remarquable, que les vains efforts du Pape Jean XXII. pour lui mettre sur la tête la Couronne Impériale, qu'il vouloit ôter à Louis de Baviere; on parla aussi d'une Croisade qui devoit commencer par la conquête de Constantinople, & les deux Andronics, pere & fils, qui regnoient ensemble, en eurent quelque inquiétude: mais Charles le Bel n'avoit aucun des talens nécessaires pour de si hautes entreprises, & ainsi que ses freres, sans avoir rien fait, ni pour ses Peuples ni pour sa gloire, il laissa l'État accablé de dettes.

Les Reliques de la Chapelle royale accompagnoient le Roi par tout où il alloit passer les quatre grandes fêtes annuelles: & lorsqu'il ne s'éloignoit pas de Paris au-delà de 34. lieuës, l'Hôtel-Dieu de Paris étoit chargé de faire porter ces Reliques: le Roi lui donnoit pour les voitures cent charges de bois pris dans la Forêt de Cuise (aujourd'hui Compiegne.)

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES LE BEL.

La Baronnie de Bourbon érigée en Duché-Pairie, en faveur de Louis I. fils aîné de Robert de France, sixiéme fils de Saint Louis. Je trouve dans les lettres d'érection des termes dignes de remarque, & qui ont l'air d'une prédiction pour Henri IV. *J'espere*, dit le Roi, *que les Descendans du nouveau Duc contribueront par leur valeur à maintenir la dignité de la Couronne.*



1328.
Avénement à la Couronne.

EVENEMENS REMARQUABLES.

PHILIPPE VI. *dit* DE VALOIS *parvient à la Couronne l'an* 1328. *Il fut surnommé le fortuné ; il falloit que ce fût avant la bataille de Creci, & apparemment il eut ce surnom, parce qu'il parvint de fort loin à la Couronne. Il étoit petit-fils de Philippe le Hardi, & fils de Charles de Valois. Il est le Chef de la Branche royale de Valois. Il fut sacré à Rheims le* 29. *Mai de la même année par l'Archevêque Guillaume de Trie.*

1328.

LA France n'a guéres eu de tems plus malheureux que celui où a regné la branche des Valois. Charles le Bel en mourant laissa sa femme enceinte : elle accoucha d'une fille nommée Blanche. Les mêmes disputes qui s'étoient élevées sous Philippe le Long se réveillerent au sujet de la succession à la Couronne. Edouard III. y prétendoit par sa mere Isabelle, fille de Philippe le Bel, dont par conséquent il étoit petit-fils, & plus proche que Philippe de Valois qui n'étoit que son neveu, étant fils de Charles de Valois, frere de Philippe le Bel. Le droit d'Edouard ne fut pas trouvé meilleur, par les douze Pairs ni par les Barons, que celui de Jeanne, fille de Louis Hutin. Il étoit mâle, à la vérité, mais il ne descendoit pas d'un mâle ; Robert Comte d'Artois rendit de grands services au Roi dans cette occasion. Il en coûta la vie à un riche Bourgeois de Compiegne, nommé Simon Pouillet, pour avoir eu la témérité de se déclarer en faveur de la prétention d'Edouard III. Philippe rend à Jeanne, fille de Louis Hutin, le Royaume de Navarre, dont Philippe le Long & Charles le Bel avoient joui à son préjudice : au moyen de quoi Philippe d'Evreux son mari fut Roi de Navarre.

Edouard III. grand Prince, causa pendant le cours de ce regne beaucoup d'embarras à Philippe de Valois. La veille de Saint Barthelemi le Roi défait les Flamands à la Bataille de Cassel, malgré la bravade qu'ils firent de mettre sur le bord de leur retranchement un Coq avec ces

FEMMES.	*ENFANS.*	1350. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Jeanne de Bourgogne, fille de Robert II. Duc de Bourgogne, & d'Agnès de France, mariée en 1313. morte en 1348.	JEAN. Louis, mort en naissant. Louis, meurt peu après. Jean, mort en bas âge. Philippe Duc d'Orléans, qui épousa Blanche, fille du Roi Charles le Bel. 1375. *Il fut nommé Dauphin par Humbert, par le premier Traité de transport du Dauphiné de 1343.* Marie, femme de Jean de Brabant, Duc de Limbourg. 1333.	PHILIPPE DE VALOIS *meurt à Nogent-le-Roi, près de Chartres en Beauce (le Pere Simplicien dit Nogent-le-Rotron) le 23. Aoust 1350. âgé de cinquante-sept ans. Il est enterré à Saint Denis. Son cœur fut porté à la Chartreuse de Bourgfontaine, & ses entrailles aux Jacobins de Paris.* Quoiqu'il n'eût que 57. ans, il mourut vieux & cassé, *dit Brantome*, il avoit épousé en secondes nôces Blanche d'Evreux, qui n'avoit que 17. ans. C'étoit la plus belle Princesse de son tems, il l'aima beaucoup, & elle avança ses jours.	*Papes.* Jean XXII. 1334. Benoît XI. ou XII. 1342. Clément VI. 1352. *Empereurs d'Orient.* Andronic II. 1332. Andronic le jeune. 1341. [Jean Paléologue. 1384. [Jean Cantacusene. 1357. *Empereurs d'Occident.* Louis V. Duc de Baviere. 1347. Charles IV. 1378. *Maison Othomane.* Orchan. 1357. *Roi d'Espagne.* Alphonse XI. 1350. *Roi de Portugal.* Alphonse IV. 1357. *Roi d'Angleterre.* Edouard III. 1377. *Rois d'Ecosse.* Robert Brus. 1329. David II. 1370. *Rois de Dannemarc.* Christophe II. 1333. Valdemar III. 1375. *Roi de Suéde.* Magnus. 1363. *Rois de Pologne.* Ladislas. 1333. Casimir III. 1370. *Ducs de Russie.* Georges Danielowitz. 1330. Demetrius Michaelowitz. 1330. Jwan Danielowitz. } 1366. Jwan Jwanowitz. }
Blanche, fille de Philippe Comte d'Evreux, & de Jeanne de Navarre, mariée en 1349. morte en 1398.	Blanche. 1371.		

mots : *Quand ce Coq chanté aura, le Roi Cassel conquêtera.* Il les contraint de reconnoître Louis leur Comte, contre lequel ils s'étoient révoltés, pour leur Souverain. Le Roi fit des prodiges de valeur dans cette Bataille, & le Connétable Gaucher de Châtillon, âgé de 80. ans, s'y distingua. Recherche de Pierre Remi *Général* des Finances, & des Financiers, qui sont condamnés à mort. La confiscation des biens de Pierre Remi montoit, à ce qu'on a écrit, à 1200. mille francs, ce qui feroit aujourd'hui environ 20. millions : cela me semble exageré. Ordonnance sur les Francs-Fiefs, qui impose des Droits appellés de *Francs-fiefs* sur les Eglises & sur les Roturiers qui avoient acquis des Terres nobles. Ce n'étoit pas le premier Réglement qui eût été fait à ce sujet : nous avons une pareille Ordonnance de Philippe le Hardi de 1275. sous le titre *de Droit d'Amortissement* : nous en avons une autre de Charles le Bel de 1326. qui en rappelle une antérieure de S. Louis, *Beatissimi Ludovici proavi nostri inhærendo vestigiis*, (Brussel,) en sorte que S. Louis peut être regardé comme le premier de nos Rois qui a cru devoir du moins tirer quelque avantage de l'agrandissement des gens de Main-morte, & de l'ambition des Roturiers.

L'Empereur Louis de Baviere, par une entreprise inoüie, dépose le Pape Jean XXII. & substitue en sa place Pierre de Corbiere, Frere Mineur; la France s'y oppose, ainsi que la plûpart des Princes Catholiques; Corbiere est fait prisonnier par le Pape.

1329. 30.

Le 6. Juin Edouard, après bien des difficultés, rend hommage au Roi pour la Guyenne dans l'Eglise Cathédrale d'Amiens, comme Duc d'Aquitaine, Pair de France, Comte de Ponthieu & de Montreuil, sans spécifier la nature de

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*

GUERRIERS.

Connétables.

Gaucher de Châtillon. 1329.

Raoul de Brienne. 1344.

Raoul son fils. 1350.

Maréchaux de France.

Cet Office étoit amovible, comme il paroît par une Lettre de Philippe de Valois à Bernard, Sire de Moreuil, où il lui marque, qu'en lui ôtant l'Office de Maréchal pour le faire Gouverneur de son fils aîné Jean Duc de Normandie, il ne lui a fait aucun préjudice en son honneur & en ses biens.

Mathieu de Trie. 1344.

Robert Briquebec. 1347.

Ancel de Joinville, vivant en 1351.

Charles, Sire de Montmorenci. 1381.

Robert Vaurin. 1360.

Bernard de Moreuil, vivant en 1350.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

M. Ferrand. 1329.

Jean de Marigni, G. D. S. 1351.

Guillaume de Sainte Maure. 1334.

P. Rogier, G. D. S. 1352.

Gui Baudet, vers 1337.

Etienne de Vissac, vers 1350.

Guillaume Flotte, vivant en 1352.

Firmin de Coquerel. 1349.

Pierre de la Forêt. 1361.

Premiers Présidens.

Simon de Buci, porte le premier ce titre (1344.) mort en 1369.

Procureurs du Roi.

P. de Demiville exerçoit en 1343.

Gil. Haudri. 1349.

Jacques Dandrie, vivant en 1365.

Avocats du Roi.

P. de Cugnieres, vivant en 1329.

Pierre de la Forêt. 1361.

Jean de Fourci exerçoit en 1344.

Robert le Cocq, pourvû en 1347.

Jean Desmarés, vivant en 1365.

SAVANS & Illustres.

Alexandre de S. Elpide, vers 1336.

Alvare Pélage, vivant en 1340.

Arnauld de Villeneuve, vers 1340.

Pierre de Cugnieres, vivant en 1329.

Durand de S. Porcian. 1333.

Gerard Oden. 1349.

Gui de Perpignan, vers 1330.

Holkot, vers 1349.

Laure. 1348.

Ludolfe, Chartreux, vivant en 1350.

Nicolas de Lyra. 1340.

Occham. 1347.

Jean Thaulere, vivant en 1350.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE DE VALOIS.

l'hommage que le Roi prétendoit devoir être lige : mais Edouard de retour en Angleterre, sur la nouvelle que le Comte d'Alençon avoit fait des entreprises sur la Guyenne, envoya au Roi des Lettres Patentes, par lesquelles il reconnoissoit que cet hommage devoit être lige, (*Rapin Thoyras.*)

Nouvelle Croisade projettée entre Jean XXII. & le Roi qui s'étoit rendu à Avignon: elle n'eut point lieu. Le Comte de Clermont est fait Duc de Bourbon.

Commencement des différends sur la distinction des deux Puissances, & sur la Jurisdiction Ecclésiastique attaquée fortement par Pierre de Cugnieres Avocat du Roi, défenseur de la Justice séculiere. Bertrand Evêque d'Autun, & Pierre Roger, nommé à l'Archevêché de Sens, soutinrent les droits du Clergé. Introduction de la forme *de l'appel comme d'abus*, dont les principes sont plus anciens que le nom. Le Roi est favorable aux Ecclésiastiques, mais cette querelle est le fondement de toutes les disputes qui se sont élevées depuis par rapport à l'autorité des deux Puissances, & dont l'effet a été de restraindre la Jurisdiction Ecclésiastique dans des bornes plus étroites. On pourroit en indiquer encore une autre cause, c'est que les Evêques commencerent alors à négliger de convoquer les Conciles de leurs Provinces, où le corps des Ecclésiastiques rassemblés tous les ans, s'entretenoit dans sa premiere vigueur, tandis que les Parlemens devenus sedentaires, affermirent leur autorité en ne se séparant jamais.

1331. 32. 33. 34. 35.

Condamnation de Robert d'Artois, célébre par toutes les formalités qui y furent observées, & qui nous ont conservé la forme dans laquelle étoient jugés les Pairs de France dans les Procès criminels. Robert avoit déja perdu deux fois son

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE DE VALOIS.

Procès pour l'Artois, l'une sous Philippe le Bel, & l'autre sous Philippe le Long, & il avoit gardé le silence sous le regne de Charles le Bel, quoiqu'il eût la principale confiance de ce Prince: mais se sentant encore plus autorisé sous le regne de Philippe de Valois, dont il avoit l'honneur d'être le beau-frere, qu'il avoit servi utilement lors de la contestation pour la Couronne avec Edouard III. & qui avoit érigé sa terre de Beaumont le Roger en Comté-Pairie, il revint enfin pour la troisiéme fois en 1329. contre les Jugemens rendus en faveur de Mahaud, sous le prétexte de nouveaux Titres qu'il représentoit; Mahaud conteste la vérité de ces Titres & meurt subitement, ainsi que sa fille Jeanne, veuve de Philippe le Long, non sans soupçon de poison; Jeanne Duchesse de Bourgogne, fille de Philippe le Long & de Jeanne, défend à la demande de Robert, dont les Titres fabriqués par la nommée Divon sont reconnus faux : en conséquence Robert est ajourné jusqu'à quatre fois, par des Chevaliers & des Conseillers, suivant l'usage d'alors: n'ayant point comparu, le Roi dans son lit de Justice tenu au Louvre en 1331. prononça contre lui l'Arrêt portant bannissement hors du Royaume, & confiscation de ses biens. On peut remarquer à cette occasion que le Roi émancipa Jean son fils aîné Duc de Normandie, & le fit Pair, afin que la Cour fût suffisamment garnie de Pairs.

Robert sorti de France ayant fait quelque séjour en Flandre se retira auprès du Roi d'Angleterre, & devint un ennemi redoutable à Philippe de Valois, par la guerre qu'il engagea Edouard à déclarer à ce Prince. Il avoit tenté auparavant d'assassiner le Roi, la Reine, & leur fils aîné: mais ayant su que son projet avoit été éventé, il essaya d'*envouter* le Roi, selon l'expression du tems, (c'étoit une maniere de faire périr son ennemi, quoiqu'éloigné de lui, par

des maléfices ridicules, qui consistoient à piquer au cœur une figure de cire, que l'on supposoit être la représentation de l'ennemi, dont on vouloit se défaire :) enfin rien de tout cela ne lui ayant réussi, il passa en Angleterre déguisé en Marchand au commencement de l'année 1334. pour s'y préparer à reporter la guerre dans son pays. Il mourut en 1342.

1336. 37. 38. 39.

Commencement de cette guerre, qui dura à diverses reprises plus de cent ans. Edouard III. veut retirer les places de la Guyenne, dont le Roi étoit en possession ; il est aidé par les Flamands, révoltés de nouveau contre leur Souverain, qui se déclarent contre la France malgré tous les Traités qu'ils avoient faits, & qui exigerent seulement qu'Edouard prît le titre de Roi de France, en conséquence de ses prétentions sur la Couronne, parce qu'alors, suivant la lettre de leur Traité, ils ne faisoient que suivre le Roi de France. Cette nouvelle révolte étoit pratiquée par Jacques d'Artevelle Brasseur de Biére, & par l'Empereur Louis de Baviere, irrité contre le Roi de ce qu'il avoit marié son fils aîné à Bonne de Luxembourg, fille du Roi de Bohême son ennemi. Le Roi ravage la Flandre, Jean Duc de Normandie son fils prend Thun-l'Evêque sur l'Escaut, après avoir ravagé tout le Hainaut : mais ces avantages ne compenserent pas la perte que fit le Roi sur Mer à la Bataille de l'Ecluse, où sa Flotte qui étoit de 6. vingt gros vaisseaux, montés par 40. mille hommes, fut battue par celle d'Angleterre ; on a prétendu que le défaut de concert entre les deux Amiraux, (car il y en avoit deux sur notre Flotte,) avoit été la cause en partie de cette défaite ; on y en pourroit ajouter une autre, comme le remarque l'Auteur de l'*Essai sur la Marine & le Commerce* d'après le Cardinal d'Ossat, c'est que *nos anciens*

EVÆNEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE DE VALOIS.

Rois n'ayant tenu aucun compte de la Marine, quoiqu'ils eussent un si beau & si grand Royaume flanqué de deux Mers, quasi tout de son long, on fut obligé de se servir de vaisseaux étrangers qui n'obéissoient qu'avec lenteur & répugnance.

Epoque des Armes à feu prouvée par un compte de Barth. du Drach, Trésorier des Guerres, rendu en 1338. Horrible famine. Decret par lequel les Princes Allemands déclarent que la dignité Imperiale ne reléve que de Dieu seul, & que l'approbation du Pape étoit inutile.

1340.

Tréve d'un an le 20. Septembre.

1341. 42. 43.

La guerre recommence avec l'Angleterre au sujet des troubles de Bretagne. Jean III. Duc de Bretagne n'ayant point d'enfans, maria Jeanne la Boiteuse, fille de Gui de Penthiévre son frere puîné, qui étoit mort, à Charles Comte de Blois, fils de la sœur de Philippe de Valois, & lui donna par contrat de mariage le Duché de Bretagne. Après la mort de Jean, arrivée en 1341. son frere nommé Jean comme lui, Comte de Montfort, disputa la succession à sa niéce; jugeant que le Roi la soutiendroit, il s'allie au Roi d'Angleterre, & lui fait hommage de la Bretagne. Philippe fait ajourner Jean IV. Comte de Montfort au Parlement, qui adjuge le Duché au Comte de Blois mari de Jeanne. Guerre entre le Roi & le Comte de Montfort. Le Comte qui fut fait prisonnier, mourut deux ans après: sa femme Jeanne, fille de Louis de Flandre, Comte de Nevers, continue l'alliance avec Edoüard, & fait la guerre à la France. Tréve de trois ans. La mort de Robert, dit le *Sage*, Roi de Naples, met sa petite-fille Jeanne sur le trône. Il paroît par des Regiſtres

de la Chambre des Comptes de l'an 1343. que les *Clercs du secret* avoient alors le titre de *Secretaires des Finances.* Philippe de Valois en eut sept.

1344. 45. 46.

Ordonnance du 10. Avril qui incorpore les Conseillers *Jugeurs* & les Conseillers *Rapporteurs*, dont auparavant les uns étoient tirés de la Noblesse, & les autres du nombre des Citoyens.

La guerre recommence à l'occasion du meurtre d'Olivier de Clisson, que l'on apprit qui avoit signé un Traité secret avec le Roi d'Angleterre, & de quelques Seigneurs Bretons que Philippe fit décapiter. On rapporte à ce tems l'origine de la Gabelle : ce qui fit qu'Edouard III. nommoit Philippe de Valois assez plaisamment, l'*Auteur de la Loi Salique.* Il paroît cependant que ce fut Philippe le Long, qui le premier mit un Impôt sur le Sel : à la vérité Philippe de Valois augmenta cet Impôt, mais jusques-là le Sel avoit toujours été marchand, ainsi qu'on le voit par un Réglement du 13. Janvier 1350. sur ce qui doit être observé par les Marchands du Sel, & ce ne fut que depuis la Bataille de Poitiers que le Roi se réserva le droit de le vendre, en établissant des Greniers où tout le Sel fut porté : la Gabelle fut depuis mise en Ferme par Henri II. ainsi qu'il paroît par une Adjudication qu'il fit faire en son Conseil le 4. Janvier 1547. pour un premier Bail de 10. ans. Les Pays du Nord sont privés de la chaleur nécessaire pour faire le Sel, & ceux situés au-delà du quarante-deuxiéme degré de latitude, comme est l'Espagne, font un Sel trop corrosif, qui mange & détruit les chairs au lieu de les nourrir & de les conserver ; la France seule se trouve dans un climat temperé propre à faire le Sel, aussi est-ce une des grandes richesses de ce Royaume, & le Car-

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE DE VALOIS.

dinal de Richelieu dans son Testament politique, (s'il est de lui,) dit que ce qu'il avoit connu de Surintendans les plus intelligens, égaloient le produit de l'Impôt du Sel levé sur les Salines, à celui que les Indes rapportent au Roi d'Espagne. Edouard, conduit par Geoffroi d'Harcourt, rentre en Normandie. Bataille de Créci le 26. Août 1346. où le Roi est défait pour avoir attaqué imprudemment Edouard qui avoit passé la Somme à gué. Le Prince de Galles, fils d'Edouard, eut grande part à cette Victoire. Ordonnance par laquelle il paroît que le Roi étoit seul en droit de battre monnoie dans son Royaume. La fameuse Reine Jeanne de Naples fait étrangler André de Hongrie son premier mari.

1347.

Prise de Calais par Edouard, après onze mois & quelques jours de siége, le 3. Août; les Anglois l'ont gardée jusqu'en 1558. que François Duc de Guise la reprit. Tréve de six mois entre la France & l'Angleterre; elle fut prolongée à diverses reprises.

1348.

Peste générale, qui emporte une prodigieuse quantité d'hommes. Ce fléau réveilla la piété, mais en même tems il fit naître la Secte fanatique des Flagellans, qui de la folie passa au brigandage.

Le Pape Clément VI. (Pierre Rogier, qui avoit été Chancelier de France,) achéte la Ville d'Avignon de la Reine Jeanne, par contrat du 19. Juin, pour la somme de 80. mille florins, & s'engage à secourir cette Princesse pour le recouvrement de ses Etats. Les Papes possédoient déja le Comté Venaissin, par le don que leur en avoit fait Philippe

le Hardi dans son entrevûe à Lyon avec Grégoire X.

1349. 50.

Nos Rois jouissent en toute souveraineté du Dauphiné & du Comté de Viennois, en conséquence des trois Traités faits entre le Roi Philippe de Valois & le Dauphin Humbert II. dernier Prince de la Maison de la Tour du Pin, qui ait possedé le Dauphiné. Ce Prince inconsolable de la mort de son fils unique, qu'il avoit eu de Marie de Baux, songea à se retirer du monde, & fit cession & transport de ses États à Philippe de Valois, par un premier Traité passé en 1343. confirmé en 1344. & enfin consommé en 1349. Ce Prince, depuis les deux premiers Traités, ayant changé d'avis, avoit arrêté son mariage avec Jeanne de Bourbon ; mais Philippe de Valois, que ce mariage alloit priver d'une si riche possession, le rompit, & donna cette Princesse à son petit-fils Charles V. ce fut pour lors que se conclut le Traité de 1349. Le Dauphin entra ensuite dans l'Ordre de Saint Dominique, où il prit l'habit le 17. Juillet, suivant ces termes de l'article 287. aux preuves de l'Histoire de Dauphiné, *item die crastinâ* (17. *Julii*) *ordinem & habitum prædicatorum induit* : il y mourut en 1355. On a cru mal-à-propos qu'une des conditions du Traité avoit été que le titre de Dauphin seroit porté par le fils aîné de nos Rois, il arriva au contraire que le premier Dauphin nommé par Humbert au premier Traité de 1343. fut le second fils de Philippe de Valois, mais il est vrai que cela n'eut pas lieu, & que ce titre a toujours été porté depuis par le fils aîné du Roi. Nous voyons qu'en 1426. Charles VII. céda cette Province au Dauphin son fils, quoiqu'il n'eût alors que trois ans, & que ce Prince confirma cette cession en 1440. c'est la derniere cession que l'on trouve qui en ait été faite par nos Rois à leurs fils aînés, s'étant

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE DE VALOIS.

contentés depuis de leur en faire porter le nom. Philippe eût aussi, par engagement du Roi de Majorque, les Comtés de Roussillon & de Cerdaigne dans les Pyrénées, & il acquit de lui la Baronnie de Montpellier en Languedoc. Institution de l'Ordre de la Jarretiere par Edouard III. Ordonnance sur l'inaliénabilité du Domaine.



1350.
Avénement à la Couronne.

EVENEMENS REMARQUABLES.

JEAN *parvient à la Couronne le vingt-trois Août 1350. âgé de quarante ans. Il fut sacré à Rheims le 26. Septembre, & couronné avec Jeanne de Boulogne sa deuxième femme. Il avoit été baptisé dans l'Eglise du Mans, suivant qu'il paroît par des Lettres de Charles V. de 1372.*

1350. 51.

NUL Prince n'a si souvent assemblé les États généraux ou particuliers des Provinces. Il en assembla tous les ans jusqu'à la Bataille de Poitiers. Institution de l'Ordre de l'Étoile, en faveur des plus grands Seigneurs, la devise étoit, *Monstrant regibus astra viam*, par allusion à l'Étoile des Mages; cet Ordre s'avilit dans la suite par le trop grand nombre de Chevaliers, & fut abandonné aux Chevaliers du Guet. Le Connétable Raoul, Comte d'Eu & de Guines, accusé d'avoir intelligence avec les Anglois, est décapité sans qu'on observe les formes de la procédure; cette violence, au commencement d'un regne, aliéna tous les esprits, & fut cause en partie des malheurs du Roi Jean.

1352. 53. 54.

Charles d'Espagne de la Cerda, qui avoit été fait Connétable après l'exécution du Comte d'Eu, est assassiné par le Roi de Navarre Charles, dit *le Mauvais*, en haine de ce qu'on lui avoit donné le Comté d'Angoulême, que le Roi de Navarre prétendoit avoir pour la dot de sa femme, fille du Roi Jean. Fin tragique de Nicolas Rienzi, qui avoit voulu rétablir le Tribunat à Rome, pendant que le S. Siége étoit à Avignon en 1354.

1355 56.

Charles, fils aîné du Roi Jean, porte le premier le nom de Dauphin, & est fait Duc de Nor-

FEMMES.	*ENFANS.*	1364. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Bonne de Luxembourg, fille de Jean Roi de Bohême, mariée en 1332. morte en 1349. Elle est enterrée à Maubuisson. Jeanne, fille de Guillaume XII. Comte de Boulogne & de Marguerite d'Evreux, qui étoit déja mere de Philippe de Rouvre, dernier Duc de la premiere Branche de Bourgogne, mariée en 1549. morte en 1361.	CHARLES V. Louis, tige des Ducs d'Anjou, qui ont fait la II. Branche des Rois de Naples. 1384. Jean, Duc de Berri. 1416. *Amé VIII. Duc de Savoie, qui fut Pape pendant le Schisme, sous le nom de Félix V. étoit son petit-fils par Marie de Berri sa mere.* Philippe le Hardi, tige de la Branche des derniers Ducs de Bourgogne. 1404. Jeanne, femme de Charles le Mauvais, Roi de Navarre. 1373. Marie, mariée à Robert I. Duc de Bar, vers 1404. Agnès. 1349. Marguerite. 1352. Isabelle, femme de Jean Galeas, premier Duc de Milan. 1372.	JEAN *meurt à Londres en l'année 1364. âgé de 54. ans. Il est enterré à S. Denis.*	*Papes.* Clément VI. 1352. Innocent VI. 1362. Urbain V. 1370. *Empereurs d'Orient.* Jean Paléologue. 1384. Jean Cantacusene. 1357. *Empereur d'Occident.* Charles IV. 1378. *Maison Othmane.* Amurat I. 1388. *Roi d'Espagne.* Pierre le Cruel. 1369. *Rois de Portugal.* Alphonse IV. 1357. Pierre le Justicier. 1367. *Roi d'Angleterre.* Edouard III. 1377. *Roi d'Ecosse.* David II. 1370. *Roi de Dannemarc.* Valdemar III. 1375. *Rois de Suède.* Magnus. 1363. Albert, vaincu par Marguerite en 1387. *Roi de Pologne.* Casimir III. 1370. *Ducs de Russie.* Jwan Danielowitz. } 1366. Jwan Jwanowitz. }

mandie. Il invite le Roi de Navarre, avec qui il avoit été en quelque liaison, à venir à Rouen à sa réception. Le Roi de Navarre y vient, & Jean l'y fait arrêter le 5. Avril. États généraux tenus à Paris pour demander des subsides. L'emprisonnement du Roi de Navarre fait armer son frere Philippe & les parens des Seigneurs qui avoient été massacrés à Rouen lors de son emprisonnement ; ils appellent à leur secours Edouard III. La tréve conclue entre la France & l'Angleterre en 1347. tant de fois rompue & renouvellée, se change enfin en une guerre cruelle en 1356. Edouard envoie son fils Edouard Prince de Galles, fameux par le gain de la bataille de Créci, pour commander son armée. Il ravage l'Auvergne, le Limousin & le Poitou. Jean ayant rassemblé ses troupes, l'atteignit à Maupertuis, à deux lieuës de Poitiers, dans des vignes d'où il ne pouvoit se sauver. Le Prince de Galles demande la paix au Roi, il offre de rendre tout ce qu'il avoit pris en France, & une tréve de sept ans. Jean refuse toutes ces conditions, attaque huit mille hommes avec quatre-vingt mille, & est défait à la bataille qu'on nomme de Poitiers, le Lundi 19. de Septembre 1356. le Prince de Galles le mene à Bordeaux, d'où il fut conduit l'année d'après prisonnier en Angleterre. États généraux ; ils accordent une aide au Dauphin qui gouvernoit : ce Prince leur permet de nommer les Officiers qui devoient faire cette levée, comme par la permission de Jean, ils les avoient déja nommés aux États de l'année 1355. c'est à ces Officiers, qui ne devoient subsister qu'autant que l'aide devoit avoir cours, que l'on peut rapporter l'origine des Cours des Aides. Bulle d'Or donnée par Charles IV. en présence de Charles Dauphin (1356) pour régler l'élection de l'Empereur. Elle fut publiée, une partie à Nuremberg, & l'autre partie à Metz. Henri VI. ayant fait en 1196. une constitution pour rendre la Couronne Impériale héréditaire dans sa Maison, même en

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & *Illustres.*
Pierre de la Forêt. 1361.	*Connétables.*	*Chancelliers.*	Barthole. 1355.
	Raoul Comte d'Eu décapité en 1350.	Pierre de la Forêt. 1361.	Buridan, vivant en 1355.
	Charles d'Espagne de la Cerda. 1354.	Gilles Aicelin. 1378.	
	Jacques de Bourbon. 1361.	Jean de Dormans. 1373.	
	Gaultier de Brienne. 1356.	*Premiers Présidens.*	
	Robert de Fiennes, vivant en 1380.	Simon de Buci. 1369.	
	Maréchaux de France.	*Procureurs du Roi.*	
	Gui de Nesle. 1353.	Jacques Dandrie. 1365.	
	Edouard, Sire de Beaujeu. 1352.	*Avocats du Roi.*	
	Rogues de Hangest. 1352.	Gerard de Montaigu, pourvu en 1352.	
	Jean de Clermont. 1356.	Guillaume de Dormans. 1373.	
	Arnoul d'Audeneham. 1370.	Renaud de Aci, massacré en 1357.	

faveur des filles au défaut des mâles, cette constitution fut admise à Rome & reçue par 52. Princes de l'Empire, malgré le droit d'élection qui leur appartenoit; mais elle n'eut plus d'effet après son fils Frédéric II. lors du long interregne, qui mit le trouble dans toute l'Allemagne. On en revint aux élections, & la Bulle d'or, qui est devenue la Loi permanente de l'Empire, en régla les conditions.

1357.

Le Roi de Navarre se sauve de prison; il conçoit le projet de se faire Roi de France; il arme contre le Dauphin qui gouvernoit en qualité de Lieutenant du Roi pendant la détention de son pere, & qui dans la même année le 14. Mars prit le titre de Régent. Depuis la prise du Roi jusqu'à sa délivrance on mit à la tête des *Lettres Royaux* le nom de Charles Dauphin.

1358.

Les Paysans se soulevent contre la Noblesse; cette faction fut appellée la *Jacquerie*. Les Parisiens, ayant Etienne Marcel Prévôt des Marchands à leur tête, se révolterent contre le Dauphin Régent; Marcel massacre Robert de Clermont Maréchal de Normandie, & Jean de Conflans Maréchal de Champagne, en présence & dans la Chambre même du Dauphin, & donne à ce Prince son chaperon pour sauvegarde. Le Dauphin se retire de Paris; le Roi de Navarre y commet toutes sortes d'excès, & en est chassé à son tour. Marcel, dans la crainte d'être puni de tous ses crimes par le Régent, dont l'armée avoit investi Paris, y met le comble en voulant livrer la ville aux Anglois, mais comme il s'avançoit vers la Porte Saint Antoine le premier Août sur le minuit, Jean Maillard, fidéle & courageux citoyen, assomma ce traître d'un coup de hache: sa mort fit cesser la rebellion, & le Dauphin rentra dans Paris le 4. du même mois.

ÉVENEMENS REMARQUABLES sous JEAN.

1359.

La Province de Languedoc témoigne son zéle en accordant un subside considérable ; le Régent fait sa paix avec le Navarrois.

Le Traité qui avoit été négocié en Angleterre pour la liberté du Roi Jean, & dont les conditions étoient très-désavantageuses, révolta toute la France, & les États ayant déliberé à ce sujet ne voulurent point l'accepter. Les Anglois rentrent en France, ils l'attaquent par l'Artois, la Champagne & la Bourgogne; le Roi d'Angleterre s'avance jusques sous les murs de Paris, delà il se retire près de Chartres, où un orage affreux épouvante si fort son armée, qu'il croit y reconnoître l'ordre du ciel de faire la paix.

1360.

Traité de Bretigni, près de Chartres, conclu le 8. Mai par Charles Régent, & les Députés d'Edouard; par l'article XII. il est dit que Jean renoncera à toute souveraineté sur la Guyenne, &c. dont la propriété restera à Edouard, & qu'Edouard de son côté renoncera à ses prétentions à la Couronne de France, à la Normandie, &c. Ils conviennent de se trouver à Calais, pour déterminer le lieu & le tems où se feront les renonciations. Ce Traité fut ratifié par les deux Rois à Calais le 24. Octobre suivant, à la réserve du seul article XII. qui n'y est point rappellé : cependant ces Princes conviennent, par des Lettres signées le même jour, d'envoyer à Bruges à la Saint André 1361. les renonciations que par le Traité de Bretigni on avoit projetté de faire à Calais; mais cette derniere convention n'eut point lieu, car Jean ayant envoyé à Bruges, suivant la parole qu'il en avoit donnée, porter ses renonciations, & les Députés d'Edouard ne s'y étant pas trouvés, les choses demeurerent, par rapport

à la souveraineté de la Guyenne, dans l'état où elles étoient avant le Traité de Bretigni, & Edouard fut mis en possession de la Guyenne, &c. *réservant les Commissaires du Roi*, dit le Songe du Vergier, *la Souveraineté, le Ressort & les Sujets*, sans que ceux d'Edouard s'y opposassent. En conséquence du Traité de Bretigni, le Roi Jean fut mis en liberté après quatre ans de prison. Le Roi de Navarre est compris dans ce Traité; il avoit fait le sien avec le Régent un an auparavant. Edouard interdit l'usage de la langue Françoise dans tous les Actes publics en Angleterre, où l'on s'en étoit servi jusqu'alors.

1361. 62. 63.

Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne de la premiere Maison de Bourgogne, meurt à Rouvre près de Dijon le 21. Septembre, âgé de quatorze ans. Jean réunit ce Duché à la Couronne par le droit du sang, comme plus proche parent, ensuite il le donna à Philippe dit le Hardi son quatriéme fils le 6. Septembre 1363. à titre d'appanage, reversible à la Couronne faute *d'hoirs mâles*, car c'est ainsi que doivent s'entendre ces paroles, *hærede succedente*, qui se trouvent dans les Lettres Patentes, & qui sont conformes à la loi établie par Philippe le Bel en 1314. Philippe fut surnommé le Hardi pour avoir combattu vaillamment auprès de son pere à la Bataille de Poitiers; il est le Chef de la deuxiéme Maison royale de Bourgogne. Par la Charte du Roi Jean qui contient la donation du Duché, il fut institué premier Pair de France; jusques-là les Ducs d'Aquitaine & de Normandie avoient pris en plusieurs occasions le pas sur le Duc de Bourgogne, qui ne l'a eu d'une façon bien décidée que depuis l'an 1380. Ce fait me paroît digne de remarque par rapport à l'autorité royale qui peut en quelque sorte

changer la nature des choses, en donnant à une institution nouvelle la priorité du tems sur de plus anciennes; c'est sans doute cet exemple qui autorisa Henri III. à ce qu'il fit en faveur des Duchés de Joyeuse & d'Épernon.

Le Roi réunit à la Couronne le Duché de Normandie, & les Comtés de Champagne & de Toulouse. Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, est tué à la bataille de Brignais, où il fut défait en voulant dissiper ce qu'on appelloit *les grandes Compagnies*, qui avoient désolé la France, & qui passerent dans la suite en Italie. Ces grandes Compagnies étoient composées de gens de guerre qui s'assembloient sans être autorisés par le Prince, & qui s'élisoient un chef. Elles commencerent à paroître en France, suivant le Continuateur de Nangis, en 1360. il les appelle, *Filii Belial*; *guerratores de variis nationibus, non habentes titulum.*

1364.

Jean retourne en Angleterre pour y traiter de la rançon du Duc d'Anjou, qui s'en étoit sauvé y étant en ôtage; quelques-uns ont dit que c'étoit aussi pour y revoir une femme dont il étoit amoureux; il y mourut. Jamais le luxe n'avoit été porté plus loin par la Noblesse que sous ce malheureux regne.



1364. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

CHARLES V. *parvient à la Couronne en* 1364. *âgé de* 27. *ans; sa grande prudence lui fit donner le surnom de Sage. Il est le premier des fils de France qui ait pris le titre de Dauphin. Il se fit sacrer & couronner à Rheims avec la Reine sa femme, par l'Archevêque Jean de Craon le* 19. *Mai* 1364.

1364.

CHARLES, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, ne cherchoit qu'un prétexte pour reprendre les armes : il renouvella les prétentions qu'il avoit eûes sur le Duché de Bourgogne, lorsque le feu Roi s'en étoit saisi à la mort de Philippe de Rouvre; il y joignit ses autres Droits sur la Champagne & la Brie, & la guerre recommença plus vivement que jamais.

Bataille de Cocherel, près du village de ce nom, entre Evreux & Vernon, gagnée le 6. Mai par du Guesclin commandant pour Charles V. contre le Roi de Navarre, dont les troupes furent défaites; le Captal de Buch qui les commandoit est fait prisonnier. La guerre continue par rapport à la Bretagne, entre Charles de Blois & le jeune Comte de Montfort dit Jean V. Ils font un Traité dans les Landes de Beaumanoir : Charles de Blois, excité par sa femme Comtesse de Penthiévre, ne veut pas l'exécuter; il donne la bataille d'Aurai le jour de Saint Michel; il y est tué, & du Guesclin est fait prisonnier par Jean Chandos, le plus fameux Capitaine d'Angleterre. Le Comte de Montfort fait la paix avec la veuve de Charles de Blois, & par le Traité de Guerande conclu en 1365. il est reconnu pour Duc de Bretagne, dont il rend la foi & hommage au Roi. Pendant cette guerre, qui duroit depuis 1341. deux Princesses donnerent des preuves d'un grand courage, la Comtesse de Montfort & Jeanne la Boiteuse, pendant la prison & après la mort de leurs maris.

1380.

FEMMES.	ENFANS.	MORT.	PRINCES contemporains.
Jeanne, fille de Pierre I. du nom, Duc de Bourbon, & d'Isabelle de Valois, mariée en 1349. morte en 1377.	CHARLES VI. Louis, Duc d'Orléans, ayeul de Louis XII. & bisayeul de François I. 1407. *Il fut encore pere de Philippe Comte de Vertus, qui ne laissa qu'un bâtard, & du fameux bâtard d'Orléans, autrement le Comte de Dunois, mort suivant quelques-uns en 1470. suivant d'autres en 1468. Il avoit eu ce dernier de Mariette d'Enghien, femme d'Aubert de Cani.* Jean, mort en bas âge. Jeanne, morte en bas âge. Bonne, morte en bas âge. Jeanne, morte en bas âge. Marie. 1377. Isabelle. 1377. Catherine, mariée à Jean de Berri, Comte de Montpensier. 1388.	CHARLES V. *meurt le 16. Septembre au Château de Beauté, au Bois de Vincennes, âgé de 42. ans. Il fut enterré à Saint Denis.* Christine de Pisan, fille de Thomas de Pisan, assure que le Roi mourut à l'heure que son pere avoit prédit, elle lui donne la qualité d'Astronome du Roi; on peut juger de l'estime où étoit cet Officier, par les grandes pensions dont il jouissoit. Thomas étoit payé tous les mois de 100. l. de gages, & ses livrées n'alloient à gueres moins, sommes considérables pour ce tems-là, tant l'Astrologie que l'on nomme judiciaire étoit à la mode alors, même auprès des Princes les plus sages & les plus religieux.	*Papes.* Urbain V. 1370. Grégoire XI. 1378. Urbain VI. 1389. *Empereur d'Orient.* Jean Paléologue. 1324. *Empereurs d'Occident.* Charles IV. 1378. Vinceslas. 1400. *Maison Othomane.* Amurat I. 1388. *Rois d'Espagne.* Pierre le Cruel. 1369. Henri II. 1379. Jean I. 1390. *Rois de Portugal.* Pierre le Justicier. 1367. Ferdinand I. 1383. *Rois d'Angleterre.* Edouard III. 1377. Richard II. 1399. *Rois d'Ecosse.* David II. 1370. Robert II. 1390. *Rois de Dannemarc.* Valdemar III. 1375. Olaüs V. 1387. *Roi de Suède.* Albert, vaincu par Marguerite en 1387. *Rois de Pologne.* Casimir III. 1370. Louis, Roi de Hongrie, surnommé le Grand. 1382. *Ducs de Russie.* Jwan Danielowitz. } 1366. JwanJwanowitz. } Demetrius Jwanowitz. 1381.

1365.

Traité de paix entre Charles V. & le Roi de Navarre le 6. Mars. Le Comté d'Evreux qui étoit son patrimoine lui fut laissé, & on lui donna Montpellier & ses dépendances, avec réserve de la souveraineté & du ressort, pour le dédommager de Mante & Meulan qu'on ne lui rendit point, & pour ses prétentions sur la Bourgogne, la Champagne & la Brie.

1366.

Bertrand du Guesclin va faire la guerre en Espagne, & emmene *les grandes Compagnies*, dont il purgea la France. Du Guesclin chasse du Royaume de Castille Pierre, dit *le Cruel* : ce Prince souillé du meurtre de ses freres, avoit achevé de se rendre odieux par la mort violente de sa femme Blanche de Bourbon, sœur de la femme de Charles V. qu'il empoisonna pour se livrer à l'amour qu'il avoit pris pour Marie de Padille. Bertrand fait couronner à sa place Henri Comte de Transtamare, frere bâtard de ce Roi. Henri fit du Guesclin Connétable de Castille.

1367. 68.

Le Prince de Galles donne du secours à Pierre le Cruel, qui s'étoit retiré en Guyenne, & le rétablit sur le trône. Pierre se brouille avec le Prince de Galles son bienfaiceur; Henri rentre dans la Castille, tue de sa main Pierre, & devient paisible possesseur du Royaume. On a dit que Pierre le Cruel voyant Dom Henri de retour en Castille, s'étoit fait Musulman pour obtenir le secours des Maures, mais c'est un conte mal inventé par certains anciens romanciers » qui tiennent néanmoins encore rang d'Historiens auprès du Vulgaire, parce qu'ils rapportent quelque chose de vrai. « (*Révol. d'Espagne par le P. d'Orléans.*)

MINISTRES

Jean de la Grange, dit le Cardinal d'Amiens. 1402.

Philippe de Maisieres.

Secretaires des Finances.

Gerard de Montaigu, pere de Jean Grand Maître de France.

Gontier de Bagneaux.

Nicolas de Veres.

Pierre Blanchet, qui signa l'Edit de 1374. pour la majorité des Rois à quatorze ans.

GUERRIERS.

Connétables.

Robert de Fiennes, dit Moreau, vivant en 1380.

Bertrand du Guesclin. 1380.

Maréchaux de France.

Arnoul d'Audeneham. 1370.

Jean le Meingre, dit Boucicaut. 1367.

Jean, Sire de Neuville, vivant en 1359.

Jean de Mauquenchi, Sire de Blainville, mort avant 1391.

Louis de Sancerre. 1402.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Guillaume de Dormans. 1373.

Pierre d'Orgemont fut élu par Scrutin en présence du Roi. 1389.

Premiers Présidens.

Guillaume de Sens. 1373.

Pierre d'Orgemont. 1389.

Procureurs du Roi.

Guillaume de S. Hermant. 1384.

Avocats du Roi.

Jean Pastorel, vivant en 1367.

Raoul de Presles, fils naturel du premier, mort en 1382.

Jean d'Ay. 1375.

Jean Daillois exerçoit en 1374.

Jean Desmarés, qui avoit déplu aux Ducs d'Anjou & de Berri, pour avoir parlé hardiment sur la majorité du Roi, fut décapité en 1382.

Jean Canart, vivant en 1387.

SAVANS & Illustres.

Hug. Aubriot, vivant en 1381.

Jean Bocace. 1375.

Sainte Brigite. 1373.

Sainte Catherine de Sienne. 1380.

Fr. Petrarque. 1374.

Suson. 1365.

Alf. Vargas. 1366.

Le regne de Charles V. est une époque mémorable dans l'Histoire des Lettres. *Ce Prince*, dit Christine de Pisan, *avoit été instruit en Lettres moult suffisamment*. ce fut vers son regne, selon Pasquier, que les *Chants royaux*, *Balades*, *Rondeaux*, & *Pastorales*, *commencerent d'avoir cours*; c'est en effet à son tems que commence pour ne plus s'interrompre la Chaîne de nos Poëtes François. Froissart faisoit des Vers sous le regne de ce Prince, Charles d'Orléans, pere de Louis XII. nous a laissé un Recueil *manuscrit* de ses Poësies : à sa mort, François Villon avoit 33. ans, & Jean Marot, pere de Clement étoit né. (*Mémoires de l'Acad. des Bel. Let.*)

Révolte de la Guyenne (1368) contre Edouard, Prince de Galles, qui en tiroit des impots excessifs.

1369. 70.

Le Comte d'Armagnac & plusieurs autres Seigneurs appellent au Parlement de Paris : Edouard y est cité en qualité de Vassal de la Couronne, & n'ayant pas comparu, les terres qu'il possédoit en France sont confisquées. La guerre recommence entre Charles V. & Edouard III.

Du Guesclin reprend dans le cours de cette guerre presque toute la Guyenne, le Poitou, la Xaintonge, le Rouergue, le Perigord, une partie du Limousin, le Ponthieu, &c. Aubriot, Prévôt de Paris, pose les fondemens de la Bastille en 1370. Du Guesclin est fait Connétable de France sur la démission du Seigneur de Fiennes.

La Couronne d'Ecosse passe dans Maison de Stuard par la mort de David Roi d'Ecosse, qui laissa pour héritier Robert Stuard fils de sa sœur.

1371. 72. 73. 74. 75.

Charles V. accorde la noblesse à tous les Bourgeois de Paris, elle leur fut confirmée par Charles VI. Louis XI. François I. & Henri II. Henri III. restraignit ce Privilége en 1577. aux seuls Prevosts des Marchands & Echevins; il fut supprimé en 1667. rétabli en 1707. supprimé de nouveau en 1715. & rétabli enfin en 1716. tel qu'il subsiste aujourd'hui.

Jean V. Duc de Bretagne, qui avoit pris parti pour les Anglois, avoit été déclaré rebelle par Arrêt du Parlement, & comme tel privé de ce Duché, où il ne conservoit plus que le Port de Brest. Les Anglois sont battus par la Flotte Castillane dans un combat naval proche de la Rochelle, &

le Roi Henri de Caſtille rendit dans cette occaſion à Charles V. le ſecours que celui-ci lui avoit prêté contre Pierre le Cruel. Le Captal de Buch, qui avoit obtenu ſa liberté lors du Traité fait entre Charles V. & le Roi de Navarre, eſt de nouveau fait priſonnier près Soubiſe par Yvain de Galles, ſeul reſte de la famille ancienne des Princes de Galles. La perte de ce Général fut plus fatale aux Anglois que celle d'une Bataille. Charles V. refuſa de le rendre, & il mourut dans ſa priſon au bout de cinq ans.

Tréve entre la France & l'Angleterre, où la France conſerve tous ſes avantages. Elle avoit perdu ſous le Roi Jean ce que Philippe Auguſte avoit conquis ſur les Anglois: Charles V. s'en remit en poſſeſſion. Nous verrons encore une fois Henri V. auſſi triomphant qu'Edouard III. & Charles VII. auſſi heureux que Charles V. fut prudent & aviſé.

Ordonnance de Charles V. du mois d'Août 1374. par laquelle les Rois ſont déclarés majeurs à quatorze ans, *donec decimum ætatis annum attigerint*. Il voulut que le Recteur de l'Univerſité, le Prévôt des Marchands & les Echevins de la Ville de Paris, fuſſent préſens à l'enregiſtrement qu'il fit faire au Parlement. Le Chancelier de l'Hôpital expliqua depuis cette Ordonnance ſous le regne de Charles IX. & il fut dit que l'eſprit de la Loi étoit, que les Rois fuſſent majeurs à quatorze ans commencés & non pas accomplis, ſuivant la régle, que dans les cauſes favorables *annus incæptus pro perfecto habetur*.

Ordonnance ſur la Régence, au mois d'Octobre 1374. par laquelle Charles déclare, que s'il meurt avant que ſon fils ſoit entré dans l'âge de quatorze ans, le Duc d'Anjou ſon frere ſera Régent du Royaume juſqu'à ce que le jeune Roi ſoit entré dans ſa quatorziéme année. Dans le même mois il donne une autre Ordonnance qui porte, que s'il meurt avant

que son fils aîné soit entré dans sa quatorziéme année, la Reine aura la tutelle de ses enfans, fils & filles, jusqu'à ce que le Roi soit parvenu à l'âge de quatorze ans, & qu'avec elle les Ducs de Bourgogne & de Bourbon seront tuteurs, & que si la Reine, par mort, mariage ou autrement, ne peut être tutrice, le Duc de Bourgogne sera tuteur, & à son défaut le Duc de Bourbon.

Il étoit tems de mettre ordre à l'abus des Régences qui absorboient l'autorité Royale; dans la premiere & la seconde Race le Roi n'étoit majeur qu'à 22. ans, & pendant sa minorité tous les Actes étoient scellés du Sceau du Régent. Cet usage étoit fondé sur l'opinion que le Roi n'étoit point Roi qu'il n'eût été sacré, & ce Sacre étoit differé par le Régent, le plus long-tems qu'il pouvoit : aussi voyons nous que même encore sous la troisiéme Race où la puissance des Régens étoit fort diminuée, les Rois faisoient sacrer leurs fils de leur vivant, pour assurer leur Etat que l'autorité du Régent pouvoit rendre incertain. Cette matiere est trop vaste pour la traiter dans toute son étendue, il suffira de quelques remarques. 1°. La Régence étoit distinguée de la Tutelle, & ne se confondoit pas dans la même personne, ensorte que par exemple Charles V. donna la Tutelle de son fils à la Reine son épouse, & la Régence aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon; la Reine Blanche, mere de S. Louis fut la premiere qui réunit ces deux Titres que l'on distingua toujours, mais que l'on ne sépara jamais depuis. 2°. Les Rois ont disposé de la Régence par leurs Testamens, & leurs dispositions ont été suivies. 3°. Charles IX. est le premier qui ait déclaré solemnellement sa majorité. 4°. Le premier de nos Rois qui ait voulu apporter quelque réglement sur les Régences, est Philippe le Hardi: il rendit deux Ordonnances, l'une étant encore en Afrique, & l'autre à son retour, par lesquelles il vouloit que son

fils fût déclaré majeur à 14. ans, mais ces Ordonnances n'eurent pas d'exécution après lui, celles même de Charles V. furent contredites pendant la minorité de Charles VI. lequel rendit à son tour deux Déclarations conformes à celles du Roi son pere, qui sont enfin devenues la Jurisprudence constante de notre Droit public en cette matiere.

1376. 77.

Le célébre Prince de Galles mourut le 17. Juillet 1376. âgé de quarante-six ans; les Anglois l'appelloient communément le *Prince noir*, parce qu'il portoit des armes de cette couleur : *il possédoit*, dit Rapin Thoyras, *toutes les vertus dans un degré éminent : aussi bon Soldat que grand Capitaine, brave sans férocité, fier dans les combats, mais très-affable dans la société .... toujours soumis & respectueux envers le Roi son pere.* Le Roi de France lui fit faire un service à Notre-Dame. Le Roi d'Angleterre mourut un an après son fils, & Richard fils du Prince de Galles lui succéda. Les Florentins liés pour lors d'intérêt avec le Pape Grégoire XI. lui envoyent Catherine de Sienne qui le détermina à rétablir le Siége à Rome (1377) d'où il avoit été transferé à Avignon depuis 1308. (il a été le dernier des Papes François.) Le motif de ce retour fut la révolte des Boulonois qui vouloient se soustraire à la puissance du Pape, & que le Pontife ne pouvoit atteindre de si loin.

1378.

La mort d'Edouard III. mit Charles V. en état d'achever la conquête de la Guyenne, qu'il reprit toute entiere, à la réserve de la Ville de Bordeaux. L'Empereur Charles de Luxembourg & son fils Venceslas sont reçus à Paris le 4. Janvier; l'Empereur y venoit pour acquitter un vœu qu'il avoit

fait de visiter l'Abbaye de Saint Maur près de Paris. *Des complices du Roi de Navarre, qui vouloit faire empoisonner* le Roi, comme il avoit déja fait, sont exécutés. Le Duc d'Anjou enléve Montpellier au Roi de Navarre.

1379.

Le Roi, sur les conclusions de Canart son Avocat, *confisque* & réunit la Bretagne, pour crime de félonie, *sur le* Comte de Montfort, sauf les droits des enfans de Charles de Blois; mais cette réunion n'eut pas lieu, parce que le Duc sut se défendre, & que le Roi mourut peu de tems après.

Commencement du Schisme. Après la mort de Grégoire XI. arrivée le 27. Mars 1378. Urbain VI. fut élu par tous les Cardinaux qui étoient à Rome, plusieurs d'entr'eux en étant sortis prétendirent que la violence du peuple avoit empêché que l'élection ne fut libre, & ils élurent le 20. Septembre de la même année Clement VII. qui dans la suite se retira à Avignon. Ce Schisme ne finit que quarante ans après au Concile de Constance.

1380.

Le Connétable du Guesclin meurt de maladie le 13. Juillet âgé de soixante-six ans, devant Châteauneuf de Rendan qu'il assiégeoit; il fut enterré à Saint Denis auprès du tombeau que Charles V. s'étoit fait préparer. En disant adieu aux vieux Capitaines qui l'avoient suivi depuis 40. ans, il les pria de ne point oublier ce qu'il leur avoit dit mille fois, *qu'en quelque pays qu'ils fissent la guerre, les gens d'Eglise, les femmes, les enfans, & le pauvre peuple, n'étoient point leurs ennemis.*

Les ennemis lui rendirent un honneur singulier. Le Gouverneur de Rendan avoit capitulé avec le Connétable, & il

étoit convenu de se rendre le 12. Juillet, en cas qu'il ne fût pas secouru : quand on le somma de rendre la place le lendemain, qui fut le jour de la mort de du Guesclin, le Gouverneur dit qu'il lui tiendroit parole, même après sa mort; en effet, il sortit avec les plus considérables Officiers de sa garnison, & vint mettre sur le cercueil du Connétable les clefs de la Ville, en lui rendant les mêmes respects que s'il eût été vivant. (Il y a des Historiens qui disent qu'il vivoit encore quand on lui remit les clefs.) Les fameux Capitaines qui avoient été sous lui, refuserent l'Épée de Connétable, comme ne se sentant pas dignes de la porter après lui. Cependant Olivier de Clisson fut forcé quelque tems après de la recevoir.

Le Roi de Navarre avoit donné du poison à Charles lorsqu'il n'étoit encore que Dauphin : Un Médecin Allemand suspendit l'effet du poison en lui ouvrant le bras, & dit que quand cette plaie se refermeroit, il mourroit; la plaie se referma en 1380. Ce Prince, le jour même de sa mort, supprima par une Ordonnance expresse une partie des impôts qu'il avoit établis.

Charles V. entre bien des éloges, en a mérité un qui doit servir d'instruction à tous les Rois. C'est que jamais Prince ne se plut tant à demander conseil, & ne se laissa moins gouverner que lui. Edouard disoit *qu'il n'y eut onc Roi qui si peu s'armât, & qui lui donnât tant d'affaires*. Et du Tillet le loue en disant, *que jamais il ne vétit armure ni autre habillement de guerre*. En effet il ne parut jamais à la tête de ses armées, dont il donna le principal commandement au Connétable du Guesclin; mais sa rare prudence répara les malheurs qui avoient affligé la France pendant le regne du Roi Jean : elle lui fit reprendre sur les Anglois, sans sortir de son cabinet, presque tout ce que son pere & son grand pere, avec du cou-

rage & bien des peines, avoient perdu en combattant en personne, & la gloire de ce regne fut d'avoir eu en même tems le Prince le plus sage, & le Général le plus habile. On ne doit pas omettre une belle réponse de ce Prince : quelqu'un murmuroit de l'honneur qu'il portoit aux gens de Lettres, appellés dans ce tems *Clercs*, il répondit, *les Clercs oùs a Sapience l'on ne peut trop honorer, & tant que Sapience sera honorée en ce Royaume, il continuera à prosperité, mais quand deboutée y sera, il decherra* : (Christine de Pisan.) Au rapport de Froissart, on n'avoit pas jugé trop favorablement de ce Prince à la Bataille de Poitiers, par la faute de son Gouverneur, qui dès le commencement du combat le fit retirer avec ses deux freres : *Charles, Louis & Jean*, dit-il, *fils du Roi de France, étoient jeunes d'âge & de conseil, si avoit en eux petit recouvrer, & nul d'eux ne vouloit entreprendre le gouvernement du Royaume.* Comment Froissart, dont l'Histoire ne finit qu'en 1400. n'a-t'il pas, pour son honneur, désavoué un jugement si précipité & si injuste, pour s'accorder avec toute la nation sur le mérite éminent & reconnu de ce grand Roi ?

La Marine fut presque oubliée en France après la mort de Charlemagne : depuis ce regne les Seigneurs particuliers avoient leurs Amiraux nommés *Patrimoniaux* : elle commença à renaître sous Saint Louis, le premier de nos Rois qui ait eu un Officier principal avec le titre d'*Amiral*. La guerre avec l'Angleterre rendit la Marine plus considérable sous Charles V. par les soins de son Amiral Jean de Vienne, Seigneur de Rollans. Cet Amiral disoit que les Anglois n'étoient jamais plus foibles que chez eux. Les regnes suivans laisserent la Marine dans l'oubli, ainsi que le Commerce, dont il n'étoit seulement pas question; mais l'un & l'autre ont reparu avec éclat sous le ministere du Cardinal de Riche-

lieu, & ont été élevés au plus haut degré de splendeur par M. Colbert & par M. de Seignelai son fils, sous le regne de Louis XIV.

On peut regarder Charles V. comme le véritable fondateur de la Bibliotheque du Roi : ce Prince aimoit fort la lecture, & c'étoit lui faire un présent très-agréable que de lui donner des Livres ; il parvint à en rassembler environ 900. nombre bien considérable pour un tems où l'Imprimerie n'avoit pas encore été inventée, & pour un Prince à qui le Roi Jean son pere n'avoit laissé qu'une vingtaine de volumes au plus. La Bibliotheque de Charles V. étoit composée de Livres de Dévotion, d'Astrologie, de Médecine, de Droit, d'Histoire, & de Romans ; peu d'anciens Auteurs des bons siécles, pas un seul exemplaire des Ouvrages de Ciceron, & l'on n'y trouvoit de Poëtes Latins, qu'Ovide, Lucain & Boëce, des Traductions en François de quelques Auteurs, comme Tite-Live, Valere-Maxime, la Cité de Dieu, la Bible, &c. Charles les fit placer dans une des Tours du Louvre, que l'on nomma *la Tour de la Librairie*. C'est de ces foibles commencemens que s'est formée la Bibliotheque Royale, dont il auroit été difficile alors de prévoir l'éclat & la grandeur ; elle fut considérablement augmentée par les soins de Louis XII. & de François I. à mesure que les Lettres & le goût des Sciences s'étendirent dans la France sous la protection de ces Princes. Mais ç'a été principalement sous les regnes de Louis XIV. & de Louis XV. qu'elle a été portée à ce degré d'immensité & de magnificence, qui la rendent aujourd'hui la plus riche & la plus précieuse Bibliotheque du monde.

1380. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

CHARLES VI. *parvient à la Couronne en 1380. âgé de douze ans & neuf mois. Il fut sacré & couronné à Rheims par l'Archevêque Richard Picque le 4. Novembre.*

De tous les Pairs Laics, il n'y eut que Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, qui assista à cette cérémonie, le Comte de Flandre étant absent, & les quatre autres Pairies étant déja réunies à la Couronne. Il prétendit, soutint & obtint son rang de premier Pair de France, contre Louis Duc d'Anjou son aîné, & plus ancien Pair que lui, qu'il précéda. Charles VI. avoit été baptisé dans l'Eglise de S. Paul, par le Cardinal de Beauvais.

1380.

LA minorité de Charles VI. donna lieu aux malheurs de son regne, & la démence où il tomba y mit le comble. Les armoiries de France sont réduites à trois fleurs de Lys : on peut cependant rapporter au regne de Charles V. l'origine de cette réduction. Au commencement de ce regne il y eut des contestations à l'occasion de la Régence entre les Ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, oncles du Roi; ils assemblerent au Palais un Conseil, dans lequel le Duc d'Anjou déclara qu'il *prétendoit* réunir la qualité de Tuteur & celle de Régent; la dispute s'échauffa, & on résolut, pour en prévenir les suites, de s'en rapporter à des arbitres, qui défererent au Duc d'Anjou la Régence & la présidence du Conseil ; qui déclarerent que les Ducs de Bourgogne & de Bourbon auroient l'éducation du Roi avec la surintendance de sa Maison, & qui arrêterent que l'on préviendroit l'âge auquel le Roi auroit dû être sacré. On le prévint en effet, & dès le 4. Novembre le Duc d'Anjou cessa d'être Régent. Pendant le court espace de sa Régence il avoit intitulé les Lettres Royaux de son nom. De nouvelles brouilleries entre les quatre oncles du Roi, donnerent lieu à un nouvel accommodement, par lequel, entre autres articles, il fut arrêté que le Duc d'Anjou auroit la présidence au Conseil, & que la garde de la personne du Roi seroit donnée aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon, qui, *par le gré*

FEMMES.	ENFANS.	1422. MORT.	PRINCES contemporains.
Isabelle de Baviere, mariée en 1385. morte en horreur à tous les bons François en 1435. Son corps fut tant méprisé qu'il fut mis de son Hôtel dans un petit Bateau sur la riviere de Seine, sans autre forme de cérémonie & pompe..... & fut ainsi porté à S. Denis en son Sepulcre, ni plus ni moins qu'une simple Demoiselle, (*Brantôme.*)	Charles, mort en bas âge. Charles, Duc de Guyenne. 1400. Louis, mort sans avoir eu d'enfans de Marguerite de Bourgogne, en 1415. Jean, marié à Jacqueline de Baviere, dont il n'eut point d'enfans. 1416. CHARLES VII. Philippe, mort le jour de sa naissance. Jeanne, morte jeune. Isabelle, qui épousa en premieres nôces Richard II. Roi d'Angleterre, & en secondes nôces Charles Duc d'Orléans. 1409. Jeanne, mariée à Jean VI. Duc de Bretagne. 1433. Marie. 1438. Michelle, mariée à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, dont elle n'eut point d'enfans. 1422. Catherine, mariée à Henri V. Roi d'Angleterre, & depuis à Owen Tider, grand pere de Henri VII. Roi d'Angleterre. 1432. Charles VI. eut *d'Odette de Champdivers une fille naturelle, nommée* Marguerite de Valois, *Damoiselle de Belleville, qui fut mariée à Jean de Harpedene, Seigneur de Belleville en Poitou, morte avant* 1458.	CHARLES VI. *meurt à Paris dans l'Hôtel de S. Paul le 20. Octobre 1422. âgé de 54. ans. Il est enterré à S. Denis.* Ce Prince fut tellement abandonné, qu'il ne se trouva pas un seul Prince du Sang à ses funerailles.	*Papes.* Urbain VI. 1389. Boniface IX. 1404. Innocent VII. 1406. Grégoire XII. 1409. Alexandre V. 1410. Jean XXIII. abdique 1415. Martin V. 1431. *Empereurs d'Orient.* Jean Paléologue. 1384. Emanuel II. 1418. Jean Paléologue. 1444. *Empereurs d'Occident.* Venceslas. 1400. Robert. 1410. Sigismond. 1437. *Maison Othomane.* Amurat I. 1388. Bajazet I. 1401. Soliman. 1409. Moïse. 1413. Mahomet I. 1421. *Rois d'Espagne.* Jean I. 1390. Henri III. 1406. Jean II. 1454. *Rois de Portugal.* Ferdinand I. 1383. Jean. 1433. *Rois d'Angleterre.* Richard II. 1399. Henri IV. 1413. Henri V. 1422. *Rois d'Ecosse.* Robert II. 1390. Robert III. 1406. Jacques I. 1437. *Rois de Dannemarc.* Olaüs. 1387. Marguerite. 1412. Eric IX. abdique 1438. *Rois de Suéde.* Albert. 1396. Marguerite. 1412. Eric IX. abdique 1438. *Rois de Pologne.* Louis. 1382. Ladislas Jagellon. 1434. *Ducs de Russie.* Basile Demitrowitz. 1399. Greg. Demitrowitz. 1406. Basile Basilowitz. 1413.

des Ducs d'Anjou & de Berri, nommeroient les Officiers des Maisons du Roi.

1381.

Les exactions du Duc d'Anjou indisposent les Peuples. Le Duc de Bretagne rend hommage au Roi. Il y avoit eu une grande difficulté à la fin du dernier regne sur la forme de cet hommage; Jean Comte de Montfort devenu Duc de Bretagne, prétendoit toujours que le Roi se contentât d'un Hommage *simple*, qui n'engageât que son Duché & non sa personne, & il étoit de la régle que ce fût un Hommage *lige*, puisque le Duc de Bretagne étoit regardé comme les autres grands Vassaux de la Couronne, qui pouvoient encourir la peine de la félonie: mais dans la crainte qu'il ne portât son Hommage au Roi d'Angleterre, & qu'il ne lui ouvrît ses Ports pour entrer dans le Royaume, on eut recours à l'expédient de recevoir son Hommage, *tel qu'il devoit être selon le Droit & l'ancien usage.*

1382.

Louis Duc d'Anjou part pour Naples, où il étoit appellé par l'adoption de la Reine Jeanne: cette Princesse digne de pitié, si les malheurs servoient à faire oublier les crimes, ayant perdu les enfans qu'elle avoit eus, & hors d'état d'en avoir à l'âge de 57. ans de son quatriéme mari Othon de Brunswic, avoit fait épouser sa niéce à son cousin Charles de Duras, dit *de la Paix*, parce qu'il avoit ménagé un Traité entre la Hongrie & Venise, mais bien peu digne de ce titre, par rapport à Jeanne sa bienfaictrice: ce Prince adopté par elle s'ennuya d'attendre sa Mort: le grand schisme favorisa ses desseins; Urbain VI. en haine du Pape Clément VII. soutenu par Jeanne, donna du secours à Charles, & la pro-

MINISTRES

Jean de Montaigu, Surintendant des Finances, eut la tête tranchée en 1409.

Pierre des Essars, Surintendant, eut la tête tranchée en 1413.

Cet homme devoit son élévation au Duc de Bourgogne, & possedoit à lui seul 7. ou 8. Charges des plus grandes de l'Etat, celle de Prévôt de Paris, de Maître des Eaux & Forêts, de Grand-Bouteiller, de grand Fauconnier, de grand Général souverain Gouverneur des Finances, Capitaine de Paris, de Cherbourg, & de Montargis.

Secretaires des Finances.

P. Blanchet.
Yves d'Arian.
Jean Tabari.
J. Blanchet.
Thibault Hosie.
J. de S. Louis.

GUERRIERS.

Connétables.

Olivier de Clisson. 1407.
Philippe d'Artois. 1397.
Louis de Sancerre. 1402.
Charles d'Albert. 1415.
Valeran de Luxembourg. 1413.
Bernard d'Armagnac. 1418.
Charles de Lorraine. 1430.

Maréchaux de France.

Jean de Mauquenchi, mort avant 1391.
Louis de Sancerre. 1402.
Pierre de Craon.

Il est douteux qu'il l'ait été, (*Hist. de Sablé, par Ménage.*)

Jean le Meingre, dit Boucicaut II. 1421.
Jean de Rieux. 1417.
Louis de Loigni, vivant en 1413.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

P. d'Orgemont. 1389.
Miles Dormans. 1387.
P. de Giac. 1407.
Arnaud de Corbie. 1413.
N. Dubosc. 1408.
Montaigu. 1415.
Eust. de Laistre, élu. 1420.

On le contraignit à se défaire de son Office de Chancelier en 1417. & H. de Marle, premier Président, fut élu par scrutin, pour remplir sa place; Robert Mauger remplit la place de premier Président par élection, & celle de quatriéme Président fut aussi donnée par scrutin à Jean de Railli, suivant les nouvelles Ordonnances qui en donnoient le droit au Parlement.

H. de Marle. 1418.
J. le Clerc. 1438.
R. le Maçon. 1442.
M. Gouge. 1444.

Premiers Présidens.

P. d'Orgemont. 1389.
Arnaud de Corbie. 1413.

SAVANS & Illustres.

Honoré Bonnet, vers 1399.
Nicolas Flamel, vers 1409.

Naudé, qui après avoir été Bibliothécaire des Cardinaux Bagni & Barberin, mourut Bibliothécaire du Cardinal Mazarin, ne doute point que Flamel ne fût un fripon, lequel ayant été le correspondant des Juifs, lorsqu'ils furent chassés de France, & les ayant beaucoup volés, feignoit, pour cacher la vraie source de ses richesses, d'avoir trouvé la pierre Philosophale : mais n'auroit-il pas dû se cacher autant de sa découverte que de ses richesses ? & ce secret ne l'exposoit-il pas encore plus que des trésors, qui après tout n'étoient pris que sur les Juifs, dont l'Etat ne s'embarassoit gueres ? Cependant comme le merveilleux est facilement adopté, il est resté pour constant, que Flamel avoit trouvé la Pierre Philosophale. C'est le sentiment du Sieur Salomon dans sa *Bibliothéque des Philosophes Chimistes*, & une de ses grandes preuves, sont les Hierogryphiques que l'on voit au Cimetiere des Innocens. Borel, dans son *Trésor des Antiquités Gauloises*, sans indiquer l'origine de la fortune de Flamel, prétend seule-

vidence permit que cette Princeſſe pérît du même genre de mort qu'elle avoit fait éprouver à André ſon premier mari : Charles la fit étrangler, ſans que Louis Duc d'Anjou, qu'elle avoit appellé à ſon ſecours, & qui avoit emporté tout l'or & tout l'argent de la France, pour profiter de ſon adoption, eût pu la ſecourir. Louis fut le chef de la ſeconde Maiſon d'Anjou de Naples, & périt dans cette expédition l'an 1384. Sa poſtérité ne fut pas plus heureuſe, elle ne vit ce Trône que de loin, ou ſi elle y monta, ce ne fut que pour quelques inſtans.

Bataille de Roſebecq, gagnée ſur les Flamands par les François que commandoit le Duc de Bourgogne. Le Roi défit 40000. Flamands, & leur Capitaine Artevelle y fut tué ; le Duc de Bourgogne héritier par ſa femme du Comte de Flandre, contre qui les Flamands s'étoient révoltés, avoit un intérêt perſonnel dans cette guerre. Il y mena le Roi, qui, en qualité de Seigneur ſuzerain du Comté de Flandre, étoit obligé de proteger ſon vaſſal.

1383.

Le Roi rentre dans Paris, qui s'étoit mutiné pendant ſon abſence, & y fait punir les principaux rebelles, qu'on nommoit *les Maillotins*. Tréve d'un an entre la France & l'Angleterre, qui reprennent les armes à l'occaſion du Schiſme, la France tenant pour le Pape Clément, & l'Angleterre pour Urbain.

Je trouve un fait bien ſingulier dans des Lettres du 20. Juin, qui ſont au Regiſtre 123. du Tréſor des Chartes, Piéce 2. le Roi voulant rehabiliter un coupable, nommé Jean Mauclerc, habitant de Senlis, à qui le poing avoit été coupé pour avoir frappé un Flamand, nommé Jean le Brun, lui permit de remplacer ce poing coupé par un autre, fait de la matiere qu'il voudra.

MINISTRES

Secretaires des Finances.

Hugues Blanchet.

Il fut successivement Maître des Requêtes, en la place de Louis d'Orléans (fils naturel du Duc d'Orléans) Evêque de Poitiers, Trésorier de la Ste. Chapelle, & enfin élu Archevêque de Sens.

Jacq. Duval.

Mace Ferou.

J. de Crespi.

P. Conthan.

P. Manchac.

Louis Blanchet, député vers le Duc de Bretagne.

J. de Montaigu, Evêque de Chartres & depuis Archevêque de Sens.

Jean de Montreuil, Prévôt de S. Pierre de l'Isle, employé en diverses Ambassades, assassiné à Paris par les Bourguignons. 1418.

GUERRIERS.

Maréchaux de France.

Jacques d'Heilli, dit le Maréchal de Guyenne. 1415.

Amauri de Severac. 1427.

Pierre de Rieux. 1439.

Cl. de Beauvoir. 1453.

Jean de Villiers de l'Isle-Adam. 1437.

Jacq. de Montberon. 1422.

Antoine de Vergi de Dampmartin. 1439.

Jean de la Baume. 1435.

Gilb. de la Fayette. 1463.

MAGISTRATS.

Premiers Présidens.

Guillaume de Sens II. 1399.

Jean de Popincourt. 1403.

A la mort de Jean de Popincourt, le Chancelier se rendit au Parlement, & déclara que le Roi avoit donné la Charge vacante à Henri de Marle, troisiéme Président; Pierre Beschet, second Président, s'y opposa; sur cette opposition le Chancelier laissa la liberté de procéder à l'élection, qui tomba sur celui que le Roi avoit nommé,

H. de Marle. 1418.

Robert Mauger. 1418.

Philippe de Morvilliers. 1438.

Procureurs du Roi.

Guil. de S. Hermant. 1384.

Jean Ancher, reçu en 1384.

G. de Villaminou, exerçoit en 1397.

SAVANS & Illustres.

ment prouver qu'elle ne vient pas des Juifs; „ Pour ce qui est de „ ses grands biens, „ dit-il, il est constant qu'il ne les a „ point eus des Juifs, „ ni des Anglois, ni „ des Hôpitaux, ni „ des Templiers, vû „ qu'il n'a administré „ le bien d'aucun de „ ces gens-là, & que „ les anachronismes „ que font ceux qui „ l'en accusent, font „ voir le contraire; „ car il n'a point été „ du tems des Juifs, „ ni des autres, & „ bien loin d'avoir „ profité des Hôpitaux, il leur a donné son bien.

Jean Froissart, vers 1400.

Jean Huss. 1415.

Nic. Oresme. 1382.

Jean Petit, vers 1415.

Christine de Pisan, vivante en 1411.

Jerôme de Prague. 1416.

S. Vincent Ferrier. 1419.

Jean Wiclef. 1384.

La Doctrine de Wiclef étoit quasi la même que celle des Protestans, qui parurent un siécle après lui; Jean Huss, sans être aussi coupable que lui, en adopta plusieurs principes, aussi téméraires qu'injurieux à la Religion & au S. Siége: il vint au Concile, où son opiniâtreté à ne se point retracter, le fit brûler

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES VI.

1384.

Mort de Louis Comte de Flandre. Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, qui avoit épousé Marguerite fille unique de Louis, lui succede dans les Comtés de Flandre, d'Artois, de Retel, de Nevers, &c.

1385.

La guerre finit entre le Duc de Bourgogne & les Flamands.

1386.

Entreprise sur l'Angleterre, manquée par la jalousie du Duc de Berri, qui se rendit trop tard à l'armée. Arrêt du Parlement qui ordonne le Duel entre Carrouge & le Gris. La femme de Carrouge accusa le Gris auprès de son mari, d'avoir attenté à son honneur, le Gris nia le fait, & sur la plainte de Carrouge, le Parlement déclara qu'il *écheoit gage*, comme on parloit alors, & ordonna le Duel; le Gris y fut tué, & dans la suite il fut reconnu innocent, par le témoignage de l'auteur même du crime qui le déclara en mourant.

1387. 88.

Charles le Mauvais, Roi de Navarre, meurt d'un étrange accident. Le Duc de Bretagne retient le Connétable de Clisson prisonnier, & malgré les instances du Roi de France ne le relâche qu'avec rançon, & en se faisant céder quatre ou cinq Places.

Commencement des Disputes entre les Jacobins & les Franciscains, au sujet de l'Immaculée Conception attaquée par les premiers. Le Concile de Basle, Session 36. décida depuis que l'opinion de l'Immaculée Conception devoit être approuvée & embrassée par tous les Catholiques. Le Concile

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Secretaires des Finances.		*Procureurs du Roi.*	vif, malgré le Sauf-conduit de l'Empereur; Jérôme de Prague son Disciple, mais qui lui étoit bien supérieur en esprit & en éloquence, subit le même supplice.
Gontier Col, député l'an 1395. vers le Pape Benoît pour négocier la paix de l'Eglise.		P. le Cerf. 1409.	
Jean de Bechisac, créature du Duc de Berri, brûlé à Toulouse pour ses véxations.		Denis de Maurroi. 1412.	
Jean Hue.		J. Aguenin. 1429.	
Guil. d'Aunoi.		Guillaume le Tur, vivant en 1427.	
Guil. de la Fons.		Gautier Jayer, destitué en 1421.	
Etienne de la Charité.		Guil. Barthelemi, vivant en 1435.	
Guil. Barau.		*Avocats du Roi.*	
Baudé des Bordes.		Jean Desmarés, décapité en 1382.	
Laur. Callot.		Jean Canart, vivant en 1387.	
Georg. d'Ostende.		Jean de Cessieres exerçoit en 1389.	
J. Seguirat.		Oudard Bethune.	
		P. le Févre 1411.	
		J. le Cocq exerçoit en 1393.	
		J. de Popincourt. 1403.	
		Clem. de Reilhac exerçoit en 1398.	
		J. Perriet. 1413.	
		Jean Jouvenel, vivant en 1418.	
		Guillaume le Tur, vivant en 1427.	
		André Cottin, vivant en 1418.	
		Pierre de Marigni, vivant en 1420.	
		Nicolas Raoulin, commis en 1420.	

de Trente n'a pas prononcé sur cette matiere. Paul V. défendit en 1617. d'enseigner rien de contraire à cette croyance, ce qui fut confirmé par Grégoire XV. & par Alexandre VII.

1389.

Louis Duc d'Orléans, frere de Charles VI. épouse Valentine de Milan.

Magnifique entrée de la Reine Isabelle de Baviere à Paris. Le Roi, en visitant son Royaume, voit à Avignon le Pape Clément VII. qui couronne Roi de Naples le jeune Louis Duc d'Anjou.

1390.

Expédition de quelques Princes Chrétiens, à qui les Génois avoient demandé du secours contre les Barbares de Tunis.

1391. 92. 93.

Ordonnance du mois de Janvier 1392. portant réglement sur la Tutelle des Enfans de France, en cas que le Roi décédat avant que son fils aîné fût majeur; autre Ordonnance du même mois sur la Régence du Royaume. Le Connétable de Clisson est assassiné par Pierre de Craon en 1393. mais il n'en mourut pas. Jean V. Duc de Bretagne donne retraite à l'assassin. Sur le refus qu'il fait de le livrer, le Roi marche contre le Duc. Dans sa route, Charles VI. qui avoit déja laissé voir quelques égaremens d'esprit, perd tout à coup la raison, & entre dans des accès de fureur. Sa démence augmente par un accident qui lui arriva à un Ballet. Il eut cependant tout le reste de sa vie de bons intervales. Les Ducs de Bourgogne & de Berri ont l'administration des affaires, à l'exclusion du Duc d'Orléans.

EVENEMENS REMARQUABLES *sous* CHARLES VI.

Marguerite de Valdemar, dite la *Semiramis du Nord*, Reine de Dannemarc par son pere, & de Norverge par Hacquin son mari, avoit réuni ces deux Royaumes dans sa personne après la mort d'Olaüs son fils : la guerre heureuse qu'elle eut contre Albert, Roi de Suéde, la rendit encore maîtresse de la Couronne de Suéde, & dans une assemblée des États Généraux de ces trois Royaumes qu'elle tint en 1393. à Calmar, elle réunit les trois Couronnes sur sa tête.

1394. 95. 96.

Mariage d'Isabelle de France avec Richard II. Roi d'Angleterre, où fut conclue une tréve de 28. ans. Le Schisme continue toujours. Défaite de Sigismond Roi de Hongrie, fils de Charles IV. Empereur (depuis Empereur lui-même) à Nicopolis, dont il faisoit le siége; Bajazet I. l'attaque, & taille son armée en piéces; le Comte de Nevers, Enguerrand de Couci, le Comte d'Eu, le Maréchal de Boucicaut, &c. y furent faits prisonniers, après avoir donné des marques de la plus grande valeur; mais Tamerlan les vengea bien-tôt après : on sait le traitement qu'il fit à Bajazet après sa victoire dans la Galatie près d'Angorie en 1402.

1397. 98. 99. 1400.

Commencement de l'animosité des Maisons de Bourgogne & d'Orléans, au sujet du gouvernement. Certains Moines, Prêtres, qui avoient accusé faussement le Duc d'Orléans, d'avoir jetté un sort sur le Roi Charles VI. son frere, sont condamnés à mort: on leur permet de se confesser avant l'exécution; ce fut à cette occasion que fut donnée la déclaration qui accorde des Confesseurs aux Criminels condamnés à mort, ce qui auparavant ne se pratiquoit pas en France. Révolution en Angleterre: Richard II. est déposé; le

Duc de Lancastre son cousin germain, proclamé Roi sous le nom de Henri IV. le fait mourir. Archambault de Grailli, Captal de Buch, succede au Comté de Foix, par le Jugement du Parlement. Assemblée tenue en France en 1398. où il est résolu qu'à l'avenir il sera pourvû aux Bénéfices électifs par élection, aux autres par la collation des Ordinaires, & que pour ceux qui étoient tenus par les adhérans des prétendans à la Papauté, les Ordinaires y pourvoiroient en commande. A la mort de Jean Duc de Bretagne (1399) ses trois enfans sont retenus en France.

1401. 2. 3.

La République de Genes qui s'étoit donnée au Roi, *demande* Boucicaut pour Gouverneur, après que le Roi eut été obligé de rappeller le Comte de Saint Paul, qui déplut aux Genois pour avoir trop plû à leurs femmes; le Maréchal en prit le Gouvernement, mais l'inconstance naturelle de ce peuple, ou, suivant quelques-uns, la sévérité dont il avoit usé à l'égard des Genois dans plusieurs occasions, donna lieu à une révolution (1409) qui ayant mis le Marquis de Montferrat à la tête de la République, força Boucicaut à repasser en France.

Le Duc d'Orléans gouverne au préjudice du Duc de Bourgogne, qui reprend bien-tôt le dessus. L'Eglise de France, qui s'étoit soustraite à Benoît XIII. en attendant la fin du Schisme, se remet dans son obédience par les pratiques du Duc d'Orléans. Ordonnance du mois d'Avril 1403. qui porte, *que lorsque le Roi montera sur le Trône, en quelque minorité qu'il soit, il sera réputé pour Roi, & que le Royaume sera gouverné par lui, & en son nom par les plus prochains de son sang, & par les plus sages hommes de son Conseil.*

1404. 5. 6.

Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, meurt à Hall dans le Brabant. Son fils Jean, dit *Sans-peur*, lui ſuccede, & ſe rend maître de la Régence du Royaume, comme feu ſon pere, à l'excluſion de la Reine & du Duc d'Orléans, auſquels il fit quitter Paris. Malgré la mort des contendans à la Papauté, le Schiſme dure toujours. Les Ducs d'Orléans & de Bourgogne feignent de ſe reconcilier. Fameux combat de 7. François contre 7. Anglois, ayant à leur tête Barbaſan & le Chevalier de l'Eſcale; les Anglois furent battus.

1407.

Le Duc d'Orléans eſt aſſaſſiné à Paris rue Barbette, le 23. Novembre, par ordre du Duc de Bourgogne. On a dit que cette mort avoit été cauſée en partie par la jalouſie que le Duc de Bourgogne eut de ſa femme, à qui il en couta la vie: il épouſa en ſecondes nôces la fille de Louis III. Duc de Bourbon. Le Duc d'Orléans laiſſa trois fils légitimes, Charles, pere de Louis XII. Philippe Comte de Vertus, Jean Comte d'Angoulême, ayeul de François I. & pour bâtard le Comte de Dunois, chef de la Maiſon de Longueville. Ordonnance du 26. Décembre, qui confirme celle de 1403. ſur la Majorité des Rois de France.

1408. 1409.

Loin de venger l'aſſaſſinat commis en la perſonne du Duc d'Orléans, on reçut la juſtification de Jean, qui, en ſe retirant en Flandre, chargea le Docteur Jean Petit de le défendre. La réconciliation des deux Maiſons, qui ne fut que ſimulée, ſe fit dans la ville de Chartres. Valentine de Milan, veuve du Duc d'Orléans, meurt de douleur de voir la mort

de ſon mari impunie. C'étoit le ſort du mari & de la femme de plaire à la Reine & au Roi, mais il n'y avoit que de l'amitié entre Valentine & Charles VI. au lieu que ſur le compte d'Iſabelle de Baviere les ſoupçons étoient portés plus loin. Concile de Piſe, où Grégoire XII. & Benoît XIII. furent dépoſés, & Alexandre V. proclamé Pape. Ce Concile n'étant pas reconnu généralement, le Schiſme ne *finit* que par le Concile de Conſtance.

1410. 11. 12. 13. 14.

Le Duc de Bourgogne eſt le maître du Gouvernement. Faction des Bourguignons & des Orléanois dits *Armagnacs*. Ce nom leur venoit du Comte d'Armagnac, qui s'étoit joint à ſon gendre le Duc d'Orléans. Paix faite entre les deux partis au Château de Bicêtre, près de Paris. Les troubles recommencent. Le Comte de Saint Paul nommé Gouverneur de Paris, dans le deſſein de chaſſer de cette ville tous ceux qui ne ſeroient pas pour le Duc de Bourgogne, s'applique à gagner la populace; il choiſit pluſieurs Bouchers qu'il *fit* chefs d'un corps de cinq cens hommes des plus déterminés, qu'on appella *Cabochiens*, du nom de Caboche un de ces chefs, & qui exercerent toutes ſortes de violences. Le Duc d'Orléans appelle les Anglois; le Roi arme contre lui par le conſeil du Duc de Bourgogne. Paix d'Auxerre. Les *troubles* recommencent: les Pariſiens, échauffés par le Duc de Bourgogne, retiennent renfermé dans l'Hôtel de Saint Paul, Louis Dauphin, ami du Duc d'Orléans, qui vouloit ſe ſauver de Paris. Le Roi ſe joint cette fois au Duc d'Orléans, & fait la guerre au Bourguignon.

Charles VI. l'an 1413. pour empêcher que les Charges de Secretaires des Finances ne ſe multipliaſſent, ordonna *que* nul ne pourroit être Secretaire qu'il n'eût été reçû auparavant

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES VI.

dans l'Office de Notaire, ce qui semble encore subsister aujourd'hui, puisque les Secretaires d'État doivent avoir une Charge de Secretaire du Roi, & que l'an 1633. le Corps des Secretaires du Roi ayant fait assigner M. de Chavigni Secretaire d'État, pour voir dire que défenses lui seroient faites de signer les Lettres ordinaires du Sceau, parce qu'il n'étoit pas de leur Corps, il fut ordonné par Arrêt du Conseil qu'il se feroit pourvoir dans six mois d'une Charge de Secretaire du Roi.

Mort de Henri IV. Roi d'Angleterre, en 1413.

1415. 16. 17. 18.

Bataille d'Azincourt, gagnée par Henri V. contre les François, à peu près dans les mêmes circonstances que celle de Creci sous Philippe de Valois, & celle de Poitiers sous le Roi Jean : Charles d'Orléans fut fait prisonnier. Ce fut à la Bataille d'Azincourt que l'Oriflamme parut pour la derniere fois, suivant du Tillet, Sponde, Dom Felibien & le P. Simplicien, cependant suivant une Chronique manuscrite, Louis XI. prit encore l'Oriflamme en 1465. Croiroit-on bien que ce même Henri V. le conquérant d'une grande partie de la France, étoit obligé chaque année de mettre en gage ses pierreries & sa couronne pour entrer en campagne? (*Rymer.*)

Mort de Louis, premier Dauphin. Mort de Jean, second Dauphin, empoisonné; il s'étoit lié avec le Bourguignon : le Bourguignon se lie avec Henri V. L'Anglois entre dans la Normandie, dont il s'empare; toute la France est inondée d'ennemis. Le moment approchoit de la fatale révolution qui plaça un Étranger sur le Trône de nos Rois. Isabelle de Baviere, femme de Charles VI. se lie avec le Duc de Bourgogne, l'ennemi de son mari & de son fils Charles, troisié-

me Dauphin. Cette femme avare, ambitieuſe & galante, avoit à ſe venger tout à la fois du Roi, qui venoit de faire noyer un de ſes amans, nommé Boisbourdon, & des Armagnacs & du Dauphin, qui avoient enlevé les tréſors qu'elle avoit accumulés aux dépens de l'État. Elle livre Tours & Paris, & force le Dauphin de ſe retirer à Poitiers, où il transfere le Parlement, & prend la qualité de Régent du Royaume.

L'Empereur Sigiſmond Roi de Hongrie étoit arrivé à Paris le premier Mars 1415. Le Roi l'y reçut avec tous les honneurs poſſibles, mais ce Prince en abuſa : on l'avoit conduit au Palais dans la Chambre du Parlement, où on lui donna ſéance au ſiége royal ; & comme il entendit une cauſe où l'on reprochoit comme un moyen à une des parties, de ce qu'il n'étoit pas *Chevalier*, l'Empereur de ſon autorité, l'arma *Chevalier* ; il fit plus, il voulut, étant à Lyon, ériger le Comté de Savoie en Duché » mais les Gens du Roi allerent » lui faire entendre que tel acte d'érection étoit acte de ſou» veraineté, & que le Roi ne veut & ne doit reconnoître au» tre ſuperieur que Dieu, quoi voyant l'Empereur ſe partit » de Lyon grandement indigné, & paſſant en la Ville de » Montluel y fit l'érection ducale de Savoie en 1416.

Rentrée du Duc de Bourgogne dans Paris, où Villiers de l'Iſle-Adam, qui l'y avoit précédé un mois auparavant, avoit commis toutes ſortes de violences.

Fin du Concile de Conſtance, commencé en 1414. il mit fin au Schiſme, & Martin V. fut élu. Ce Concile condamna les héréſies de Wiclef, de Jean Huſs & de Jerôme de Prague : c'eſt l'époque de la réforme que l'Egliſe mit dans la diſcipline, par rapport à la collation des Bénéfices.

1419.

Troubles excités dans la Bretagne par Marguerite de Cliffon, veuve de Jean de Blois, Comte de Penthiévre. Le Duc de Bourgogne voyant Henri V. trop puiffant, entend aux propofitions d'accommodement que lui fit faire le Dauphin ; ils fe voyent fur le Pont de Montereau, où Jean Sans-peur eft poignardé. Tanegui du Chaftel fut accufé de ce meurtre, mais Philippe le Bon, fils de Jean Sans-peur, reçut depuis la juftification de Tanegui du Chaftel, lequel prouva qu'on lui imputoit à tort cet affaffinat. Ifabelle fe lie avec Philippe le Bon, fucceffeur de Jean Sans-peur, contre le Dauphin ; elle fait une tréve avec l'Angleterre, qui fut fuivie d'une paix funefte à la France. Cette Princeffe avoit établi à Amiens une Cour fouveraine de Juftice, pour tenir lieu de celle du Parlement. Les Lettres & Mandemens fe faifoient au nom de la Reine en cette forme : *Ifabelle par la grace de Dieu, Reine de France, ayant pour l'occupation de Monfieur le Roi le gouvernement & adminiftration de ce Royaume.*

1420.

Traité figné à Troyes le 21. Mai, par lequel il fut dit que Catherine de France épouferoit Henri V. & qu'après la mort de Charles VI. la Couronne de France pafferoit à Henri V. qui prit dès-lors le titre de Régent & d'héritier du Royaume. Cette Catherine après la mort de Henri V. fe remaria à Owen Tider, de qui elle eut Edmond Comte de Richemond, pere de Henri VII. Depuis le Traité de Troyes, fait entre les deux Rois, jufqu'au décès du Roi de France Charles VI. le Chancelier le Clerc faifoit mettre au-deffous des Lettres qui s'expédioient dans la Chancellerie ces mots : *par le Roi à la relation du Roi d'Angleterre héritier & Régent en France.*

Lit de Justice tenu le 23. Décembre, où les coupables de l'assassinat de Jean Sans-peur, Duc de Bourgogne, sont déclarés criminels de leze-Majesté, & par conséquent indignes de toutes successions : le Roi dans cette déclaration, en parlant du Roi d'Angleterre, le qualifie *son très-amé fils héritier & Régent du Royaume*, au lieu qu'en parlant de son propre fils, seul & unique héritier de la Couronne, il ne le nomme que *Charles*, *soi-disant Dauphin*; il faut encore remarquer dans cette déclaration, qu'aucun des complices du meurtre de Jean Sans-peur n'y est nommé, & que malgré la terreur que pouvoit inspirer la présence du Roi d'Angleterre, qui désiroit sans doute que le Dauphin fût déclaré coupable, on ne parle de lui à l'occasion du meurtre, qu'en termes équivoques : ce qu'il est d'autant plus nécessaire d'observer, que tous nos Historiens qui ont parlé de cet Arrêt, en ont parlé sans l'avoir vû, & se sont contentés de copier Monstrelet, qui, en Historien très-mal instruit, a cru que le Dauphin fut cité à la Table de Marbre par le Roi d'Angleterre, & que n'ayant pas comparu, il fut jugé par contumace avec tous ses complices, banni à perpétuité, & déclaré incapable de succeder à la Couronne ; ce qui est absolument contraire à la vérité.

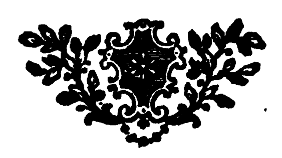
1421.

La Bataille de Beaugé, gagnée par le Maréchal de la Fayette sur le Duc de Clarence, Lieutenant Général de Normandie, en l'absence de Henri V. son frere, rassure le Dauphin. Le Comte de Douglas, qui lui avoit amené 7000 Ecossois, eut grande part à cette victoire, & fut fait Connétable.

1422.

Henri V. meurt à Vincennes le 31. Août, & laisse la Ré-

gence de la France à ſon frere le Duc de Betfort. Charles VI. le ſuivit de près ; ſa mort ſauva la France, comme celle de Jean Sans-terre avoit ſauvé l'Angleterre. Quand on conſidére ces tems malheureux, on ne ſauroit comprendre l'aveuglement des peuples. Ils abandonnent ſans le moindre murmure les Loix fondamentales de l'État à la fureur d'une Reine deshonorée, & à l'imbécillité d'un Roi ſans volonté, tandis que dans d'autres tems ils s'oppoſent avec véhémence à des diſpoſitions ſages, & qui ſont faites pour les rendre heureux. Anne d'Autriche eſt l'objet de la haine des Pariſiens, & Iſabelle de Baviere l'eſt de leur confiance : On conſent à devenir ſujet d'un Roi d'Angleterre, & on refuſe de reconnoître Henri IV. La tête de Mazarin eſt miſe à prix, & le Coadjuteur eſt l'ami du peuple : le corps d'un Miniſtre, le pere du Commerce & des Arts, court riſque d'être déchiré à ſon enterrement, & on fait des reliques de celui de Jacques Clement. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût dans ces tems divers, des hommes ſages qui gémiſſoient des malheurs publics, mais ils ne ſont jamais les plus forts, parce qu'ils ne ſont pas le grand nombre, & parce que la révolte ſuppoſe plus de chaleur, & eſt plus agiſſante que la ſageſſe. Henri VI. fils de Henri V. enfant de neuf mois, eſt proclamé Roi à Paris & à Londres, mais il fut chaſſé de ces deux Royaumes ; Charles VII. lui reprit la Couronne de France, & Edouard IV. le dépouilla de celle d'Angleterre.



1422. *Avènement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

CHARLES VII. *parvient à la Couronne, âgé de* 20. *ans. Il a été surnommé le Victorieux, parce qu'il a reconquis presque tout son Royaume sur les Anglois. Cependant on lui en dispute l'honneur, & on l'attribue au Comte de Dunois & à ses autres Généraux, & il n'y a point de Prince sur qui l'Histoire convienne si peu; il fut couronné en* 1422. *à Poitiers, où il avoit transferé le Parlement, & sacré à Rheims par l'Archevêque Renaud de Chartres, le* 17. *Juillet* 1429. *Il avoit porté le titre de Comte de Ponthieu.*

1422.

GUERRE des Anglois contre Charles VII. commandés par le Duc de Betfort, Tuteur de Henri VI. & Régent du Royaume de France; ils sont joints à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, qui avoit à venger la mort de son pere.

1423.

Le Duc de Bretagne se joint aux ennemis de l'État. Charles est accablé de tous côtés. Bataille de Crévant près d'Auxerre, gagnée par les Anglois.

1424. 25.

Bataille de Verneuil, où le parti du Roi est battu par le Duc de Betfort. Le Duc de Bretagne se réconcilie avec le Roi, dont le parti est toujours le plus foible. Commencement de division entre le Duc de Bourgogne & le Duc de Glocestre, au sujet de Jacqueline de Baviere, Comtesse de Hainaut & de Hollande, déja veuve du Dauphin Jean, qui ne voulant point reconnoître pour son mari le Duc de Brabant qu'elle avoit épousé, s'étoit remariée depuis au Duc de Glocestre. Ce mariage ayant été déclaré nul, & la mort du Duc de Brabant ayant laissé Jacqueline maîtresse de ses actions, elle ne dédaigna pas d'épouser un simple Gentilhomme Flamand, que le Duc de Bourgogne fit arrêter, & dont Jacqueline racheta la liberté en faisant cession à Philippe le Bon des Provinces de Hollande,

1461.

FEMMES.

Marie d'Anjou, fille de Louis II. Roi de Naples, mariée en 1422. morte en 1463.

ENFANS.

LOUIS XI.

Jacques de France, mort jeune.

Philippe de France, mort jeune.

Charles de France, successivement Duc de Berri, de Normandie & de Guyenne. 1472.

Radegonde de France. 1444.

Catherine de France, femme du Comte de Charolois. 1446.

Joland de France, femme d'Amédée IX. Duc de Savoie. 1478.

Jeanne de France, mariée à Jean de Bourbon. 1482.

Marguerite de France, morte jeune.

Jeanne de France. 1446.

Marie de France, morte jeune.

Magdelaine de France, mariée à Gaston, Comte de Foix. 1486.

Enfans naturels.

Charles VII. eut *d'Agnès Sorel, morte en 1450.*

Charlotte, *mariée à Jacques de Brezé, Comte de Maulevrier, que son mari poignarda, l'ayant surprise en adultere.*

Marguerite, *mariée à Olivier de Coëtivi.*

Jeanne, *mariée à Antoine de Bueil, Comte de Sancerre.*

MORT.

CHARLES VII.

meurt à Meun en Berri le 22. Juillet 1461. âgé de 58. ans. Il se laissa mourir de faim dans la crainte d'être empoisonné. Il est enterré à Saint Denis.

PRINCES *contemporains.*

Papes.

Martin V. 1431.
Eugène IV. 1447.
Nicolas V. 1455.
Calixte III. 1458.
Pie II. 1464.

Empereurs d'Orient.

Jean Paléologue. 1444.
Constantin Paléologue. 1453.

Empereurs d'Occident.

Sigismond. 1437.
Albert d'Autriche. 1439.
Frédéric III. 1493.

Maison Othomane.

Amurat II. 1451.
Mahomet II. 1481.

Rois d'Espagne.

Jean II. 1454.
Henri IV. 1474.

Rois de Portugal.

Jean. 1433.
Edouard. 1438.
Alphonse V. 1481.

Roi d'Angleterre.

Henri VI. détrôné 1461.

Rois d'Ecosse.

Jacques I. 1437.
Jacques II. 1460.
Jacques III. 1488.

Rois de Dannemarc & de Suède.

Eric IX. abdique 1438.
Christophe III. 1448.
Charles Canutson. 1471.

Rois de Pologne.

Ladislas Jagelon. 1434.
Ladislas, Roi de Hongrie. 1444.
Casimir IV. 1492.

Czar.

Jwan Basilowitz. 1505.

de Zelande & de Frise; ce qui acheva de rendre ce Prince le maître de presque toutes les dix-sept Provinces des Pays-bas. Le Roi est obligé de sacrifier le Président Louvet, accusé d'avoir eu part au meurtre de Jean Duc de Bourgogne.

1426. 27.

Le Connétable de Richemont, sans forme de Procès, fait trancher la tête au Seigneur de Giac, que le Président Louvet avoit mis à sa place. Le Connétable fait pareillement assassiner le Camus de Beaulieu, pour se rendre maître de l'esprit du Roi. Les troubles continuent dans le Royaume.

1428. 29.

Orléans assiégé par les Anglois. Journée des Harangs (1429) où le Duc de Bourbon fut défait, en voulant empêcher un convoi qui venoit au camp des Anglois devant Orléans, dont ils faisoient le siége. Ce siége dure sept mois. Les assiégés offrent de se rendre, après que le Comte de Dunois (bâtard d'Orléans, depuis Duc de Longueville & chef de cette Maison, qui a fini dans l'Abbé d'Orléans,) eût fait l'impossible pour défendre cette Ville. La division arrivée entre les Généraux de l'armée de Henri VI. & de celle de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, differe la reddition d'Orléans. Jeanne d'Arck, dite *la Pucelle* d'Orléans, native de Domremi proche Vaucouleurs, vient trouver Charles VII. à Chinon, & lui dit qu'elle est envoyée de Dieu pour faire lever le siége d'Orléans, & ensuite le faire sacrer à Rheims: c'étoient là les deux uniques points de sa mission. Du Bellai Langey fut un des premiers qui s'avisa de jetter des doutes sur le merveilleux de l'Histoire de la Pucelle: il a fait depuis bien des Prosélytes. Elle se jette dans Orléans dont

MINISTRES

George de la Trimouille. 1446.

Le Président Louvet, renvoyé en 1425.

Le Seigneur de Giac. 1426.

Jacq. Cœur. 1456.

Secretaires des Finances.

Alain Chartier.

Robert de Thumeri.

Etienne Chevalier, Controlleur des Finances, Maître des Comptes & Trésorier de France, Ambassadeur en Italie & en Angleterre, nommé par Agnès Sorel exécuteur de son Testament.

GUERRIERS.

Connêtables.

Charles de Lorraine. 1430.

Jean Stuart, Comte de Douglas. 1424.

Artus de Bretagne, Comte de Richemont. 1458.

Maréchaux de France.

Amauri de Severac. 1427.

Pierre de Rieux. 1439.

Cl. de Beauvoir. 1453.

Jean de Villiers de l'Isle-Adam. 1437.

Jacques de Montberon. 1422.

Antoine de Vergi de Dammartin. 1439.

Jean de la Beaume. 1435.

Gilbert de la Fayette. 1463.

Jean de la Brosse. 1433.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Louis de Luxembourg. 1443.

Thomas Hoo, vivant en 1455.

Ces deux Chanceliers étoient de la nomination du Roi d'Angleterre.

Renaud de Chartres. 1443.

Cardinal, & Archevêque de Rheims.

Guil. Juvenal des Ursins. 1472.

Il a écrit l'Histoire de Charles VI.

Premiers Présidens.

Phil. de Morvilliers. 1438.

Adam de Cambrai. 1456.

Yves de Scepeaux. 1461.

Procureurs du Roi.

P. Cousinot, vivant en 1444.

Jean Simon, commis en 1439.

Jean Dauvet. 1471.

SAVANS & Illustres.

Pierre d'Ailli. 1426.

Leon. Aretin. 1444.

Bureau Boucher, Commis à la garde des Sceaux, vivant en 1451.

Alain Chartier, vers 1458.

Nic. de Clemangis. 1440.

Jean Gerson. 1429.

J. Fr. Pogge. 1459.

Alphonse Tostat. 1454.

Laur. Valla. 1457.

elle fait lever le siége aux Anglois le 8. Mai. Les affaires de Charles VII. commencent à prendre un meilleur train. Le Comte de Richemont défait les Anglois à la bataille de Patay, où le fameux Talbot fut fait prisonnier. Auxerre, Troyes, Châlons, Soissons, Compiegne, &c. se rendent à lui; Rheims lui ouvre ses portes, il est sacré le 17. Juillet. Brouillerie entre le Connétable & le Seigneur de la Trimouille, qui, oubliant qu'il devoit sa faveur auprès du Roi au Connétable, le met mal avec le Roi, & par-là retarde la suite des succès.

1430.

La Pucelle d'Orléans veut se retirer, on l'engage à rester: elle se jette dans Compiegne, dont les Anglois faisoient le siége; elle est faite prisonniere dans une sortie. Philippe le Bon épouse à Bruges en troisiémes nôces Elisabeth de Portugal, & institue l'Ordre de la Toison.

1431.

On conduit Jeanne d'Arck à Rouen, où on lui fait son procès, & où elle est brûlée le 14. Juin comme sorciere dans le vieux marché. Henri VI. est sacré dans l'Eglise de Notre-Dame à Paris le 17. Décembre. Le Connétable fait arrêter la Trimouille dans le Château de Chinon, quoique le Roi y fût, & le Roi abandonne son favori. Concile de Bâle, convoqué par Martin V.

René d'Anjou, mari d'Isabelle fille de Charles II. Duc de Lorraine, veut succéder à son beau-pere. Antoine de Vaudemont, frére de Charles, dispute la succession, fondé sur ce que ce Duché étoit masculin, & bat René à la bataille de Bullegneville; Arnaud de Barbazan qui conduisoit le secours que le Roi y avoit envoyé, mourut des blessures qu'il re-

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illustres.
	Maréchaux de France.	*Avocats du Roi.*	
	Gilles de Laval. 1440.	J. Rapiout, pourvu en 1421.	
	André de Laval. 1486.	Jean Rabateau, vivant en 1435.	
	Philippe de Culant. 1453.	J. Jouvenel. 1473.	
	Jean, Sire de Talbot. 1453.	Jean Morand, reçu en 1433.	
	Jean, dit Saintrailles. 1461.	Jean Barbin exerçoit en 1451.	
		Jacques Jouvenel. 1456.	
		Jean Simon exerçoit en 1442.	
		J. Luillier. 1468.	
		J. Rapiout exerçoit en 1444.	
		N. Thiessart exerçoit en 1442.	
		Henri Boileau. 1451.	
		P. Simon exerçoit en 1445.	
		Nic. Joci exerçoit en 1445.	
		Jean Dauvet. 1471.	
		Jean Simon. 1470.	
		N. Calepeau exerçoit en 1464.	

çut dans ce combat ; René est fait prisonnier du Duc de Bourgogne, allié d'Antoine de Vaudemont, qui le retient jusqu'en 1437.

1432. 33. 34.

La guerre continue pendant quatre ans sans de grands événemens. Il est réglé au Concile de Bâle que les Ambassadeurs de Castille suivront immédiatement ceux du *sérénissime* Roi de France. Il y fut réglé pareillement que les Ambassadeurs du Duc de Bourgogne, à qui les Electeurs disputoient le pas, seroient placés au lieu dû audit Duc de Bourgogne, comme premier Duc de la Chrétienté, immédiatement après les Rois.

1435.

On détache Philippe le Bon des Anglois, & la paix se fait le 22. Septembre à Arras : ce fut dans la plus auguste Assemblée que l'on eût vûe depuis long-tems, que ce célébre Traité fut conclu, tous les Princes de la Chrétienté y avoient leurs Ambassadeurs ; le Pape & le Concile de Bâle chacun son Légat : Philippe le Bon en dicta les conditions, ausquelles Charles VII. fut trop heureux de se soumettre. Ce Traité fut confirmé par le Concile de Bâle. Mort du Duc de Betfort. Il eut pour successeur à la Régence Richard Duc d'Yorck ; cette mort apporta de grands changemens dans les affaires de Henri VI.

1436. 37.

Prise de Paris, où le Connétable entra un Vendredi devant la Quasimodo. Le Dauphin épouse Marguerite d'Ecosse : c'est elle qui ayant trouvé Alain Chartier endormi,

l'homme de son tems le plus savant & le plus laid, lui donna un baiser. Le Parlement revient à Paris en 1437. la guerre se continue entre les Anglois & les Bourguignons.

1438.

Le Concile de Bâle continué sous Eugêne IV. renouvelle les dispositions de celui de Constance sur la superiorité du Concile général. Pragmatique Sanction arrêtée à Bourges; elle est composée de plusieurs décrets du Concile de Bâle, où les élections sont rétablies, les réserves & les expectatives abolies, aussi bien que les Annates. Charles VII. fut d'autant plus favorable à la Pragmatique, qu'elle étoit en partie l'ouvrage du Concile, que ce Prince protégeoit, parce que les Peres de Bâle s'étoient déclarés pour lui, & n'avoient jamais voulu reconnoître le Traité de Troyes, par lequel il étoit déshérité; il faut remarquer qu'en 1441. le Roi donna une Déclaration au sujet de la Pragmatique sanction, portant que son intention & celle de l'Assemblée de Bourges, étoient que l'accord fait entre Eugêne IV. & ses Ambassadeurs, sortît effet du jour de la date de la Pragmatique, sans avoir aucun égard à la date du Décret fait à Bâle avant la date de la Pragmatique, & l'on conclut de cette Piéce que les Decrets des Conciles généraux, pour ce qui regarde la discipline, n'ont de force en France qu'après avoir été passés par Edits de nos Rois. Le Pape mécontent transfere le Concile à Ferrare, puis ensuite à Florence, cependant plusieurs Evêques resterent à Bâle.

1439.

Le Concile de Bâle toujours subsistant dépose le Pape Eugêne IV. & élit Amedée Duc de Savoie, lequel s'étoit retiré dans la solitude de Ripaille, après avoir remis son Du-

ché à son fils. Cet Antipape prit le nom de Félix V. Le schisme dura jusqu'à la mort d'Eugène IV. A l'avénement de Nicolas V. l'Eglise devint tranquille par la démission de Félix V. Le Concile de Bâle finit en 1443. (*Lenfant*) & celui de Florence, où s'étoit faite la réunion des Grecs, avoit fini l'an 1442. Æneas Silvius Piccolomini, qui avoit été Secretaire du Concile de Bâle, en désavoua les maximes lorsqu'il fut Pape sous le nom de Pie II. On prétend à Rome & dans les Pays où l'on en suit les principes, que le Concile de Bâle n'a été Œcuménique que jusqu'à la Session XXVI. parcequ'alors Eugène se retira du Concile, & assembla celui de Florence.

1440.

Le Dauphin, aigri contre son pere par les Ducs d'Alençon & de Bourbon, se révolte. Il forme un parti nommé *la Praguerie*. Son pere le poursuit, le désarme, & lui pardonne; ce ne furent pas les derniers chagrins qu'il en éprouva; ce qui a fait dire que Charles VII. avoit été malheureux par son pere & par son fils. Le Duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre depuis la Bataille d'Azincourt, obtient la liberté, & se réconcilie avec le Duc de Bourgogne, qui l'aide à payer sa rançon.

1441. 42.

Le Roi parcourt le Poitou, l'Angoumois, le Limousin, la Gascogne; les Anglois ont encore quelques succès dans ces Provinces.

1443. 44.

Le Roi s'empare du Comté de Comminge. Tréve de huit

mois, commencée en 1444. & continuée jusqu'en 1448. que recommença la guerre.

René d'Anjou, Duc de Lorraine, engage le Roi à faire le Siége de Metz, qui prétendoit être indépendante des Ducs de Lorraine; l'événement de ce Siége fut que la Ville de Metz resta dans ses Droits ou dans ses prétentions, qu'elle paya au Roi 200 mille écus pour les frais du siége, & qu'elle donna à René une Quittance de cent mille florins qu'elle lui avoit prêtés.

1445. 46.

La Taille que les Peuples, suivant plusieurs Auteurs, avoient commencé de payer dès le tems de Saint Louis, pour se délivrer des gens de guerre, mais qui n'avoit pas toujours subsisté, devient perpétuelle. Elle fut substituée au profit que le Roi faisoit dans le changement des Monnoyes. Institution des Compagnies d'Ordonnance, ou réduction de la Gendarmerie à 15. Compagnies, dont chacune étoit composée de cent Hommes d'armes, chacun de ces Hommes d'armes devoit servir avec 6. chevaux, ce qui composoit 9000. Cavaliers. Pareille Institution pour l'Infanterie, sous le titre de Francs-Archers, on les nommoit ainsi, parce qu'ils étoient affranchis de tout subside, une partie combattoit à pied, & l'autre servoit de Cavalerie légere. Comtés de Valentinois & de Diois unis au Dauphiné par un Traité fait entre Louis de Savoie qui les possédoit, & Charles VII. Le Dauphin cause de nouveaux chagrins au Roi en 1446. Ce Prince s'abandonne à l'amour qu'il avoit pour Agnès Sorel.

Le 17. Avril, jour des Rameaux, la Mer rompit ses digues à Dordrech, il y périt plus de 100. mille personnes, & un nombre infini de bestail.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES VII.

1447.

La domination des Vicomtes de Milan finit par la mort du Duc Philippe Marie; plusieurs Princes y prétendent, entre autres le Duç d'Orléans, du chef de Valentine sa mere, mais après quelques années de dispute, François Sforce, bâtard de Jacques Sforce, & soldat de fortune, qui avoit épousé la bâtarde de Philippe, s'en empare. Par le Concordat passé entre Nicolas V. & Frédéric III. confirmatif de l'accord fait entre Calixte II. & Henri V. Le Clergé d'Allemagne jouit du droit d'élection aux Evêchés.

1448. 49. 50.

Charles VII. soit par lui, soit par ses Généraux, reprend successivement toutes les Places de la Normandie; de sorte que cette Province qui avoit appartenu au Roi d'Angleterre par Guillaume le Conquérant en 1066. qui depuis avoit été réunie à la France sous Jean Sans-terre en 1203. qui avoit été prise par Henri V. sous Charles VI. en 1418. fut enfin réunie pour toujours à la France sous Charles VII. en 1450. La Bataille de Fourmigni, où les Anglois furent défaits, acheva cette révolution.

1451. 52.

Les Comtes de Dunois, de Penthiévre, de Foix & d'Armagnac, Généraux de Charles, reprennent la Guyenne & Bordeaux; Bordeaux se révolte de nouveau, le Roi s'en ressaisit, malgré la résistance du brave Talbot, qui fut défait & tué à la Bataille de Castillon; le Roi y fait bâtir le Château Trompette & celui de Ha: ainsi les Anglois sont absolument chassés de la France, où ils ne conserverent que Calais, dont Edouard III. s'étoit emparé en 1347. & que le Duc de Guise reprit en 1558.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES VII.

C'est ici l'époque de la réunion des Pairies Laïques anciennes à la Couronne. Ces Pairies, quelle qu'en soit l'origine, existoient déja sous Hugues Capet (voyez l'an *992.*) elles parurent dans tout leur éclat sous le regne de Philippe Auguste, & depuis ce Prince elles rentrerent successivement dans le Domaine royal d'où elles étoient sorties; la Normandie reconquise sous Philippe Auguste, & réunie pour ne plus changer de Maître sous Charles VII. le Comté de Toulouse sous S. Louis, la Champagne sous Philippe le Bel, la Guyenne confisquée par Louis le jeune, & réunie sous Charles VII. (je ne parle pas du Duché de Bourgogne, qui depuis le regne de Robert étoit dans la Maison de France;) voilà qu'elles étoient les anciennes Pairies, qui acheverent enfin de s'éteindre sous le regne de Charles VII. & c'est là comme le premier âge de la Pairie que l'on peut considerer sous quatre époques. La premiere, dont nous venons de parler. La seconde Pairie ne fut pas de la même nature, nos Rois pour maintenir une dignité si éclatante, qui donnoit du lustre à la Couronne, qui l'avoit quelquefois même soutenue, & qui n'avoit eû d'inconvenient que l'indépendance, créérent de nouvelles Pairies sur le modele des anciennes, mais avec cette différence essentielle, que ce fut par des Lettres Patentes; ces nouvelles Pairies ne furent conférées qu'aux Seigneurs du Sang: Jean Duc de Bretagne fut le premier qui en fut revêtu en l'an 1297. dans le tems qu'il existoit encore quelque Pairie ancienne. Le troisiéme âge de la Pairie fut celui où elle fut conférée par nos Rois à des Princes étrangers: le Duc de Nevers eut le premier cet honneur par l'érection du Comté de Nevers en Duché Pairie, qui fut faite en 1459. Enfin le quatriéme & dernier âge de la Pairie, & celui qui subsiste aujourd'hui, est celui où nos Rois érigerent les Terres des principaux Seigneurs de leur Cour en Duché Pairie; le Ba-

ron de Montmorenci fut le premier d'entr'eux qui posseda cette éminente dignité, si multipliée depuis, par l'érection de la Baronie de Montmorenci en Duché Pairie de l'an 1551.

1453.

Prise de Constantinople par Mahomet II. Fin de l'Empire d'Orient, qui avoit duré 1123. ans. Condamnation de Jacques Cœur. Premier Traité de la France avec les Suisses. Il y en avoit eu déja un de conclu l'an 1444. mais ce n'avoit été qu'entre Louis Dauphin & les Suisses.

Création du Parlement de Grenoble par Louis XI. n'étant encore que Dauphin, son pere la ratifia deux ans après.

1454. 55.

La mémoire de la Pucelle d'Orléans est réhabilitée. Jean, Roi d'Arragon, veuf de Blanche héritiere de Navarre, se remarie, & retient injustement ce Royaume à Charles Prince de Vianne son fils.

1456.

Révolte du Dauphin, qui se tenoit depuis quinze ans en Dauphiné, & qui, ayant épousé en secondes noces Charlotte de Savoie, se retira auprès du Duc de Bourgogne, pour éviter le ressentiment du Roi son pere. » Louis XI. dit Philippe de Comines, fut reçu & nourri six ans chez le Duc de Bourgogne, ayant deniers de lui pour son vivre. «

1457. 58. 59. 60. 61.

On fait le procès au Duc d'Alençon, comme fauteur de la révolte du Dauphin. Révolution en Angleterre entre les Maisons d'York & de Lancastre, sous le nom de *La Rose rouge* & de *la Rose blanche*. Richard, Duc d'York, descendu d'une

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES VII.

héritiere de Clarence, détrône Henri VI. de la Maison de Lancastre, & le fait prisonnier. Marguerite, fille de René Roi de Naples Duc d'Anjou, femme de Henri VI. défait Richard à son tour, dans un combat où il est tué. Edouard, fils de Richard, aidé du Comte de Warwic, combat de nouveau Henri VI. qu'il fait prisonnier, & est proclamé Roi sous le nom d'Edouard IV.

C'est sous le regne de Charles VII. vers l'an 1440. que l'on découvrit en Allemagne l'art de l'Imprimerie. Jean Guttemberg, aidé de Jean Fauste & de Pierre Schoeffer, après avoir fait plusieurs essais, parvint vers l'an 1450. à imprimer des ouvrages entiers.

Ce fut ce Prince qui créa la Compagnie des Gardes Écossoises, dont le premier Capitaine fut le Général Patilloc.

Charles VII. ne fut en quelque sorte que le témoin des merveilles de son regne; on eût dit que la fortune, en dépit de l'indifférence du Monarque, & pour faire quelque chose de singulier, s'étoit plû à lui donner à la fois des ennemis puissans & de vaillans défenseurs, sans qu'il semblât avoir part aux événemens : ce n'est pas que ce Prince n'eût beaucoup de courage, mais s'il paroissoit à la tête de ses armées, c'étoit comme guerrier, & non comme chef. Sa vie étoit employée en galanteries, en jeux & en fêtes. Un jour la Hire étant venu lui rendre compte d'une affaire importante, le Roi, tout occupé d'une fête qu'il devoit donner, lui en fit voir les apprêts, & lui demanda ce qu'il en pensoit : *Je pense*, dit la Hire, *que l'on ne sçauroit perdre son Royaume plus gaiment* : cependant quelques Historiens, trompés aux prodiges de son regne, n'ont pû imaginer qu'il n'y ait point eu de part, & lui ont donné le titre de *Victorieux*.



1461. *Avénement à la Couronne.*	*ÉVENEMENS REMARQUABLES.*

LOUIS XI. *parvient à la Couronne, âgé de 39. ans, l'an 1461. Il étoit à Genep en Brabant, lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de son pere. Il se fit sacrer à Rheims le 15. Août par Jean Juvenal des Ursins, Archevêque de cette Ville.*

Le titre de Roi très-Chrétien donné à ce Prince en 1469. est devenu un titre permanent dans ses successeurs.

1461.

LOUIS XI. prit un plan de conduite & de gouvernement différent de celui de son pere; il changea une partie des Officiers & des Magistrats que ce Prince avoit mis en place; il ordonna l'abolition de la Pragmatique Sanction, qui néanmoins ne fut totalement anéantie que par le Concordat fait entre Léon X. & François I.

1462.

Jean, Roi d'Arragon, ayant épousé Jeanne, fille de l'Amirante de Castille, dont il eut le fameux Ferdinand le Catholique, retenoit le Royaume de Navarre au Prince de Vianne son fils, héritier de cette couronne, & lui faisoit la guerre. Les Navarrois joints au Roi de Castille, après avoir soutenu en vain le Prince de Vianne, qui fut empoisonné par sa belle-mere, continuent la guerre pour venger sa mort. Jean d'Arragon, pour se défendre contre eux, emprunte trois cens mille écus d'or de Louis XI. & lui engage pour sureté de cette somme les Comtés de Cerdaigne & de Roussillon.

Le Roi prête vingt mille écus à Marguerite d'Anjou, dont le mari Henri VI. Roi d'Angleterre étoit prisonnier dans la Tour de Londres; elle lui promet de lui engager la ville de Calais si-tôt que les affaires du Roi seroient rétablies.

Création du Parlement de Bordeaux.

FEMMES.	ENFANS.	1483. MORT.	PRINCES contemporains.
Marguerite d'Ecosse; elle mourut en 1444. avant que son mari fût Roi; on la nommoit *Madame la Dauphine.*		LOUIS XI. *meurt au Plessis-lez-Tours le Samedi* 30. *Août* 1483. *âgé de* 60. *ans. Il fut enterré à Notre-Dame de Cléri, où son tombeau fut ouvert & profané par les Huguenots.* *Il avoit fait venir S. François de Paule, dans l'espérance que ses prieres obtiendroient du Ciel sa guérison. Il fit venir aussi plusieurs reliques.*	*Papes.* Pie II. 1464. Paul II. 1471. Sixte IV. 1484. *Maison Othomane.* Mahomet II. 1481. Bajazet II. abdique 1512. *Empereur.* Frédéric III. 1493. *Rois d'Espagne.* Henri IV. 1474. [Ferdinand. 1516. [Isabelle. 1504. *Rois de Portugal.* Alphonse V. 1481. Jean II. 1495. *Roi d'Angleterre.* Edouard IV. 1483. *Roi d'Ecosse.* Jacques III. 1488. *Roi de Dannemarc.* Charles Canutson. 1471. Interregne jusqu'en 1483. *Rois de Suéde.* Christiern. 1481. Jean. 1513. *Roi de Pologne.* Casimir IV. 1492. *Czar.* Iwan Basilowitz. 1505.
Charlotte de Savoie, fille de Louis II. Duc de Savoie, & d'Anne de Chipre, mariée l'an 1451. morte en 1483.	Joachim, mort en bas âge. CHARLES VIII. François, Duc de Berri, mort en bas âge. Louise, morte en bas âge. Anne, mariée à Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujeu, gouverna sous Charles VIII. 1522. Jeanne, mariée à Louis d'Orléans, depuis Louis XII. qui la répudia pour épouser Anne de Bretagne. 1502. *Enfans naturels.* Louis XI. eut *de Phelise Regnard.* Guyette. *De Marguerite de Sassenage.* Jeanne, *mariée à Louis, Bâtard de Bourbon.* Et Marie, *mariée à Aymar de Poitiers.* *Il eut encore une autre fille naturelle, nommée* Isabeau, *mariée à Louis de S. Priest.*		

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XI.

1463.

Le Roi rentre dans les villes de Picardie cédées à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, par le Traité d'Arras, en lui payant quatre cens mille écus d'or.

1464.

Le Comte de Charolois, mécontent de la restitution de ces Places, se lie avec le Duc de Bretagne ; il fait arrêter le Bâtard de Rubempré, sur le soupçon qu'il avoit été envoyé par Louis XI. pour s'emparer de sa personne. Ligue entre Charles Duc de Berri, frere unique du Roi, le Comte de Charolois, le Duc de Bretagne, le Duc de Bourbon, le Comte de Dunois, & plusieurs Seigneurs mécontens de ce que Louis XI. les avoit dépouillés de leurs charges au commencement de son regne ; Jean d'Anjou Duc de Calabre, fils de René Roi de Naples, vint se joindre aux Princes, & leur amena les premiers Suisses qui ayent paru dans nos armées : ils étoient au nombre de 500. La guerre qui suivit cette Ligue eut pour prétexte le soulagement des Peuples, & fut delà appellée *du Bien public*. Le Comte de Charolois s'approche de Paris, & tente inutilement de prendre cette Ville.

1465.

Paul II. donne la Pourpre aux Cardinaux. Il avoit succédé à Pie II. qui dans sa jeunesse avoit été couronné à Francfort *Poete Laureat*, par l'Empereur Frédéric III. & qui à la fin de sa vie, sans être rebuté par les mauvais succès des anciennes Croisades, en vouloit tenter une nouvelle, dont il devoit être le Chef : sa mort en empêcha l'exécution.

Bataille de Montlhéri, donnée le 16. Juillet, sans que le Roi ni le Comte de Charolois qui se la donnoient eussent en-

MINISTRES

Philippe de Comines.

Il passa du service du Duc de Bourgogne, dont il étoit né sujet, au service du Roi en 1472. On n'a jamais su la véritable cause de ce changement. Il mourut en 1509.

Olivier le Daim.

Cet homme de basse origine, & qui de Barbier de Louis XI. étoit parvenu par ses intrigues à la plus haute faveur, finit malheureusement sous le regne suivant & fut pendu en 1484.

Secretaires des Finances.

Etienne Chevalier.

Jean, Cardinal de la Balue.

Il parvint de la naissance la plus abjecte aux premieres dignités de l'Eglise; cet homme avoit

GUERRIERS.

Connêtables.

Louis de Luxembourg, Comte de S. Paul. 1475.

Maréchaux de France.

Jean, Bâtard d'Armagnac, surnommé de Lescun. 1473.

Joachim Rouault de Gamaches. 1478.

Wolfart de Borselle. 1487.

Pierre de Rohan de Gié, vivant en 1505.

Philippe de Crevecœur Descordes. 1494.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Guil. Juvenal des Ursins. 1472.

Pierre de Morvilliers. 1476.

Pierre d'Oriole. 1485.

Il fut déchargé de son Office en 1483. Rex exoneravit eum, & ce qui est à remarquer, c'est que ce ne fut pas par mécontentement de ses services, puisque le Roi lui donna la Charge de P. P. de la Chambre des Comptes, mais pour en gratifier Guillaume de Rochefort, qui avoit passé du service de Bourgogne à celui de France.

Guillaume de Rochefort. 1492.

Premiers Présidens.

Yves de Scepeaux. 1461.

Helie de Torrettes. 1461.

Mathieu de Nanterre. 1487.

J. Dauvet. 1471.

Jean le Boulanger. 1481.

J. de la Vacquerie. 1497.

SAVANS & Illustres.

Æneas Silvius. 1464.

Bessarion. 1473.

Angelo Cattho, Médecin & Astrologue de Louis XI. Aumônier du Roi, puis Archevêque de Vienne. Ce fut lui qui engagea Philippe de Comines à écrire ses Mémoires.

Nic. de Cusa. 1464.

Enguerrand de Monstrelet, vers 1468.

J. Fauste, vers 1467.

Theod. Gaza. 1475.

J. Guttemberg, vivant en 1468.

Nic. Perrot. 1486.

Fr. Philelphe. 1481.

Baptiste Platine. 1481.

P. Schoeffer, vivant encore sous le regne suivant.

Thomas à Kempis. 1471.

J. de Turrecremata. 1468.

François Villon (Corbueil,) vivant en 1460.

Jean Juvenal des Ursins. 1473.

vie de combattre. La perte est égale des deux côtés : le champ de bataille resta aux Bourguignons.

Paix faite par les Traités de Conflans & de Saint Maur ; elle mit fin à la guerre du *Bien public* ; il y fut arrêté qu'on nommeroit trente-six personnes des trois ordres du Royaume pour travailler à la réforme de l'État. Le Comte de Charolois soumet les Liégeois qui avoient fait une diversion en faveur du Roi.

1466.

Le Roi avoit tout accordé par cette paix, espérant tout r'avoir par ses intrigues. Après avoir regagné le Duc de Bourbon, il profite de la division qu'il avoit prévu qui se mettroit bientôt entre le Duc de Berri & le Duc de Bretagne ; il reprend sur son frere la Normandie qu'il lui avoit donnée en appanage par cette paix, & chasse le Duc de Bretagne de la plûpart des Places de ce Duché, desquelles il s'étoit emparé ; il en resta cependant encore quelques-unes à ce Duc ; ainsi il n'y eut d'exécuté de tout le Traité de Conflans que la cession des Places de la Somme, que le Comte de Charolois s'étoit fait donner & qu'il conserva. Le Roi, avant le Traité de Conflans, avoit donné l'épée de Connétable au Comte de Saint Paul, favori du Comte de Charolois, comptant par cette grace le rendre suspect à ce Prince.

1467.

Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, meurt ; son fils Charles, dit *le Téméraire*, lui succéde. Les Liégeois, de nouveau révoltés, sont battus.

Déclaration portant *qu'il ne sera donné aucun Office s'il n'est vacant par mort, résignation ou forfaiture.*

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illustres.*
Secretaires des Finances. été simple Valet de M. de Beauvau, Evêque d'Angers, il eut l'audace & l'habileté, après avoir fait déclarer son Maître incapable de sa place, de se la faire donner; il avoit trahi son bienfaicteur, Charles de Melun, grand Maître de France, qui eut la tête tranchée en 1468. il trahit par la suite dans plusieurs occasions le Roi lui-même, qui le fit mettre, dit-on, dans une cage de fer. Sorti de prison il fut Légat en France, & mourut en 1491. Jean Bourré Duplessis. Pierre Parent.		*Procureurs du Roi.* J. de S. Romain exerçoit en 1483. Michel de Ponts exerçoit avec le précédent en 1479. *Avocats du Roi.* Guil. de Ganai. 1483. Renaud de Dormans. 1472. On trouve dans un Manuscrit de Blanchard, qu'il fut présent, en qualité de Maître des Requestes, à la Déclaration de 1470. par laquelle le Duc de Bourgogne est déclaré criminel de leze-Majesté. François Hallé exerçoit en 1476. Pierre Luillier. 1492. Jean le Maître. 1510. Robert Thiboust, vivant en 1487.	

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XI.

1468.

Etats tenus à Tours, dans lesquels il fut arrêté que la Normandie ne pouvoit se démembrer de la Couronne pour être donnée au frere du Roi; il y fut convenu que le Duc de Bretagne rendroit les villes par lui prises en Normandie, & qu'on éliroit plusieurs personnes pour la réforme de l'État.

Conférence de Péronne, pour prévenir la guerre qui alloit renaître par l'inéxécution du Traité de Conflans de la part de Louis XI. Ce Prince, en même tems qu'il appuyoit la révolte des Liégeois, a l'imprudence de se livrer au Duc de Bourgogne, en le venant trouver dans Péronne. Charles, qui apprit les intelligences du Roi avec les Liégeois, le retint prisonnier proche de cette même tour où Charles le Simple avoit fini sa vie, il hésita même s'il ne porteroit pas la vengeance plus loin; enfin il le força à conclure avec lui un Traité qui lui fut fort avantageux, & à l'accompagner au siége de Liége, contre ces mêmes peuples qu'il avoit lui-même excités à reprendre les armes : il assista à la prise de cette ville. Avant ce Traité, Louis XI. avoit promis à Charles Duc de Berri, son frere, la Champagne & la Brie pour appanage, avec intention de ne les lui point donner, par le danger qu'il y avoit que ces Provinces, trop voisines de la Bourgogne, ne devinssent une nouvelle source de divisions.

1469.

Le Duc de Berri, au grand regret du Duc de Bourgogne, se laisse persuader de recevoir la Guyenne pour appanage au lieu de la Champagne & de la Brie. Le Roi gagna, pour y parvenir, le favori de ce Prince, Odet d'Aidie, qu'il fit depuis Comte de Comminge, & en même tems il punit la perfidie du Cardinal de la Balue : ce Ministre fut convaincu d'avoir entretenu le frere du Roi dans sa révolte, pour se rendre

néceſſaire, & d'avoir eu des intelligences avec le Duc de Bourgogne. Il fut mis en priſon à Loches, & y reſta onze ans ; on ne lui fit point ſon procès, à cauſe des conteſtations qu'il y eut avec le Pape ſur la forme de la procédure. Louis XI. inſtitue l'Ordre de Saint Michel. Celui de l'Étoile étoit tombé en diſcrédit.

1470.

Le Comte de Warwic mécontent d'Edouard IV. & d'accord avec le Duc de Clarence frere d'Edouard, paſſe en France, ſe lie avec le Roi, repaſſe en Angleterre, y bat l'armée d'Edouard & le fait priſonnier. Edouard IV. à ſon tour, ſauvé de ſa priſon, bat l'armée du Comte de Warwic. Le Comte de Warwic défait pour la ſeconde fois l'armée d'Edouard, qui ſe ſauve auprès du Duc de Bourgogne. Henri VI. ſort de priſon & remonte ſur le Trône.

Le Duc de Guyenne, ſans la participation du Roi, & pour ſe fortifier contre lui, preſſe le Duc de Bourgogne de lui donner en mariage ſa fille unique ; il eſt ſecondé dans cette demande par le Connétable de Saint Paul, à qui la guerre étoit néceſſaire pour maintenir ſon crédit, ainſi qu'au Duc de Bretagne, qui prévoyoit que le Roi ne chercheroit qu'à les abattre, quand il n'auroit plus d'affaires avec le Duc de Bourgogne. Déclaration du 3. Décembre, portant confiſcation des Terres du Duc de Bourgogne. Le Roi prend Saint Quentin, Amiens, Roye & Montdidier. Jean, Comte d'Armagnac, qui s'étoit ſauvé à Fontarabie, eſt condamné à mort par Arrêt du Parlement, pour ſa rébellion ; il fut tué en 1472. au ſiége de Leictoure. On commence à imprimer à Paris.

1471.

Le Duc de Bourgogne prend les armes, & en même tems

jette des soupçons dans l'esprit du Roi contre ceux qui le faisoient agir; il se fait une tréve d'un an entre le Roi & lui. Le Connétable continue de négocier le mariage du Duc de Guyenne avec la fille du Duc de Bourgogne. Derniere révolution, qui fait triompher la Rose blanche, & qui remet Edouard IV. sur le Trône d'Angleterre : le Comte de Warwic est défait & tué dans une premiere Bataille; Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI. en perd une seconde, où son fils le Prince de Galles est fait prisonnier & massacré par les ordres d'Edouard, à l'âge de dix-huit ans. Cette malheureuse Princesse prisonniere d'Edouard, & rachetée ensuite par Louis XI. mourut enfin en 1482. après avoir donné l'exemple du plus grand courage & des plus grands malheurs. Edouard fait massacrer Henri VI. & fit mourir son frere le Duc de Clarence en 1478. Edouard, devenu paisible, craint autant que Louis XI. le mariage du Duc de Guyenne avec l'héritiere de Bourgogne.

1472.

Le Duc de Guyenne meurt empoisonné avec la Dame de Monsoreau sa maîtresse, par une pêche qui leur fut donnée, non sans soupçon contre le Roi lui-même. Ce Prince avoit fiancé Jeanne fille de Henri IV. dit l'*Impuissant*, Roi de Castille, au préjudice de laquelle Isabelle, sœur de Henri, & femme de Ferdinand d'Arragon, s'empara du Royaume de Castille. Les négociations entre le Roi & le Duc Charles ne sont qu'un tissu de fourberies & de mensonges. Le Duc prend les armes, entre en Picardie, y met tout à feu & à sang, est obligé de lever le siége de Beauvais, défendu vaillament par des femmes qui se joignirent à la garnison, ayant à leur tête la nommée *Jeanne Hachette*, passe ensuite dans la Normandie qu'il ravage, & revient en Flandres.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XI.

Le Roi après sa retraite reprend une partie des Places. Louis XI. regagne le Duc de Bretagne ; Philippe de Comines passe du service du Duc de Bourgogne à celui du Roi.

1473.

Le Duc de Bourgogne, institué héritier par Arnoul Duc de Gueldres à l'exclusion de son fils, prend possession de cette Province. Il forme le projet de faire ériger ses États en Royaume, sous le titre de Royaume de Bourgogne.

1474.

Traité de Bouvines entre le Roi & le Duc Charles, où la perte du Connétable est résolue ; il n'eut point alors d'exécution à cet égard.

Procès fait à René Duc d'Alençon ; on l'accusa d'avoir tramé une ligue avec le Duc de Bretagne, & il fut condamné à mort ; mais la peine fut commuée en celle d'une prison perpétuelle. Entrevue du Roi & du Connétable, qui vint accompagné de troupes, & qui eut l'insolence d'exiger qu'il y eût une barriere entre le Roi & lui. Guerre en Catalogne pour les intérêts du Duc de Calabre. Ligue offensive & défensive entre Edouard IV. Charles Duc de Bourgogne, & le Duc de Bretagne, contre le Roi. Le Connétable, qui étoit en possession de la ville de Saint Quentin, se fait rechercher par tous les partis ; cette ligue n'a point d'effet par l'ambition de Charles, qui, voulant fonder son Royaume de Bourgogne, songeoit à s'emparer de toutes les Places du Rhin jusqu'à Bâle ; il se déclare pour Robert de Baviere Archevêque de Cologne, fait le siége de Nuitz, & par cette entreprise excite la jalousie de l'Empereur, des Princes d'Allemagne, & de René Duc de Lorraine, ausquels Louis XI. donna secretement du secours.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XI.

1475.

Le Roi fait la guerre au Duc de Bourgogne; il conclut un Traité avec les Suisses, qui commencent à être en considération dans l'Europe. C'étoient des alliés d'autant plus sûrs, qu'ils avoient à se plaindre du Duc de Bourgogne; ce Prince possédoit le Comté de Ferette par engagement du Duc d'Autriche, & il autorisoit le Gouverneur, qu'il y avoit mis, à toutes les vexations qu'il exerçoit sur quelques Cantons ses voisins. Edouard, qui se préparoit à la guerre contre la France, est regagné par Louis XI. qui avoit des intelligences avec les principaux Ministres d'Angleterre, il lui en coûtoit pour cela, dit Comines, 16. mille écus de *pensions*. Les deux Rois concluent à Amiens le 29. Août un Traité qu'ils confirment à Picquigni; ils conviennent d'une Tréve de sept ans, ils y arrêtent le mariage entre le Dauphin & Elisabeth fille d'Edouard, & Louis s'engage de payer tous les ans à Edouard, tant que les deux Rois vivroient, une somme de cinquante mille écus d'or. Le Duc de Bretagne fut aussi compris dans ce Traité: Edouard avoit grand intérêt de le ménager, car le Duc de Bretagne retenoit prisonnier le Comte de Richemont, seul rejetton de la Maison de Lancastre, qui auroit pû causer de grands embarras, s'il eût été relâché, & qui en effet monta depuis sur le Trône d'Angleterre sous le nom de Henri VII. Le Duc de Bourgogne se voyant abandonné du Roi d'Angleterre, & trahi par le Connétable, dont le Roi lui révéla toutes les perfidies, conclut avec Louis XI. à Vervins une Tréve de neuf années, & convient d'abandonner le Connétable; celui-ci en est instruit, & va trouver le Duc pour le regagner, mais le Duc le livre au Roi, qui lui fait trancher la tête en place de Gréve le 19. Décembre. Le Roi donne au Duc Charles toute la dépouille du Connétable, & lui rend Saint Quentin & plusieurs

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XI.

autres villes de Picardie. Le Duc de Bourgogne prend Nanci.

1476.

Le Duc de Bourgogne prend la ville de Grandſon ſur les Suiſſes ; il eſt attaqué, & ſon armée eſt miſe en déroute : il raſſemble des troupes & met le ſiége devant Morat, où il eſt encore battu par les Suiſſes, ayant à leur tête René Duc de Lorraine, qui après reprit Nanci.

1477. 78.

Procès fait à Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, Comte de la Marche, convaincu du crime de leze-Majeſté ; on lui tranche la tête. Charles fait le ſiége de Nanci, où il s'obſtine, malgré la rigueur de la ſaiſon, qui avoit preſque détruit ſon armée. Le Duc de Lorraine, accompagné des Suiſſes, vient au ſecours de la Place, & le 5. Janvier attaque & défait le Duc Charles qui y perdit la vie, ayant été trahi par Campobaſſe Napolitain : il ne laiſſa d'autre héritier que Marie ſa fille unique. En lui finit la ſeconde Maiſon de Bourgogne, qui avoit duré près de 120. ans ſous quatre Princes. Le Roi, qui le premier avoit établi l'uſage des Poſtes, juſqu'alors inconnu en France, eſt bien-tôt informé de cet événement, & en profite pour reprendre pluſieurs villes en Picardie, en Artois & en Bourgogne.

Création du Parlement de Bourgogne à Dijon, ſa date eſt du 18. Mars 1476.

Le Roi, par une politique mal entendue, manque à la fois le mariage de Marie de Bourgogne & celui de Jeanne fille de Ferdinand & d'Iſabelle, pour le Dauphin ; Comines dit au ſujet du Duché de Bourgogne, que Louis XI. étoit naturellement ſi ennemi de tous grands, qu'il ne voulut pas même que le Comte d'Angoulême épouſât l'héritiere de

Bourgogne, qui ne demandoit pas mieux de demeurer alliée de la maiſon de France, & qui moyennant ce mariage n'auroit jamais porté les Pays-bas dans la Maiſon d'Autriche; étrange effet de la jalouſie! Il aima mieux laiſſer aller cette puiſſante ſucceſſion à des étrangers, que d'en agrandir un Prince de ſon ſang; il ſe ſaiſit de l'Artois. Les États de Flandre s'emparent du Gouvernement & de la perſonne de Marie de Bourgogne; elle voit exécuter ſes deux plus fidéles Miniſtres, Hugonet ſon Chancelier, & Imbercourt, à qui ſes prieres & ſes larmes ne purent ſauver la vie. Elle épouſe Maximilien d'Autriche, fils de l'Empereur Frédéric III. L'Empereur érige l'Autriche en Archiduché en faveur de ſon fils.

Établiſſement des cent Gentilshommes *au bec de corbin.*

Traité de Tréve entre le Roi & Edouard IV. durant leur vie & cent ans après la mort de l'un ou de l'autre, conclu à Londres le 13. Février: par ce Traité Louis XI. s'engage à payer 50. mille écus par lui ou par ſes ſucceſſeurs, pendant 100. ans, à compter du jour de la mort de l'un des deux. Cette Tréve doit être regardée comme un chef-d'œuvre en fait de politique; premierement elle empêchoit Edouard de ſe joindre à Maximilien, en ſecond lieu, en laiſſant tous les Droits indécis, elle ne troubloit point les Anglois dans leurs vaines prétentions ſur la Normandie & les Provinces qui ſont au-delà de la Loire: elle donnoit cependant le tems aux François de ces Provinces de reprêndre l'habitude de leur légitime dépendance, & aux Rois d'en profiter, pour ſe fortifier & ſe mettre enfin en état, comme il arriva ſous Henri II, d'achever de reconquérir ſur les Anglois tout ce qu'ils avoient uſurpé ſur le Royaume de France. (*Paral. des Rom. & des Franç.*)

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XI.

1479.

Maximilien rompt la Tréve qui étoit entre le Roi & lui ; le Roi s'empare de la Franche-Comté.

Siége de Terouéne, levé par Maximilien après la bataille de Guinegate, où l'avantage fut égal entre lui & les François. Le Vice-Amiral Coulon conduit dans les Ports de Normandie la Flotte Hollandoise, forte de 80. Navires dont il s'étoit emparé. Commencement de l'Empire du Czar.

1480. 81.

Les Suisses commencent à être à la solde du Roi, à la place des francs Archers établis par Charles VII. il y joignit aussi dix mille hommes d'Infanterie Françoise, qui n'étoit plus entretenue, comme sous le regne précedent, par les Bourgs & Villages, mais qu'il payoit lui-même.

Le Cardinal de la Balue est mis hors de prison par l'entremise du Cardinal de la Rovere. Tréve avec Maximilien. Charles d'Anjou, Comte du Maine, à qui René d'Anjou son oncle avoit donné la Provence, laisse au Roi par son testament cette Province & ses droits sur Naples & Sicile ; le Roi en eut, dit-on, l'obligation à Jean de Cossé, Sénéchal de Provence, & à Palaméde de Forbin, qu'il fit Gouverneur de Provence & de Dauphiné.

1482.

Marie de Bourgogne meurt d'une chûte qu'elle fait à la chasse. Traité d'Arras, où est arrêté le mariage du Dauphin avec Marguerite, fille de Marie. Marie avoit aussi laissé un fils, qui depuis épousa Jeanne, fille de Ferdinand & d'Isabelle, d'où est venu Charles-quint. Il y a une chose digne de remarque dans ce Traité, c'est que Maximilien demande pour garantie de l'engagement de Louis XI. l'engagement des Princes de son sang, *subrogés au lieu des Pairs*.

1483.

Edouard IV. dont la fille devoit épouser le Dauphin, par le Traité de Picquigni, fut offensé du Traité d'Arras : mais Louis XI. l'avoit mis hors d'état de s'en venger, par la guerre qu'il avoit excitée entre ce Prince & Jacques III. Roi d'Ecosse. Edouard mourut peu de tems après, empoisonné, dit-on, par son frere Richard III. qui, pour recueillir le fruit de son crime, fit mourir les deux fils d'Edouard, dont il ne laissa regner l'aîné que deux mois, & monta sur le trône d'Angleterre. Cet aîné eut nom Edouard V. & la briéveté de son regne fait qu'on ne la pas mis au nombre des Rois d'Angleterre.

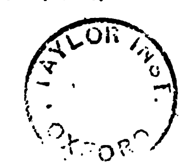
Louis XI. dit Comines, *étoit humble en paroles & en habits ...... Il étoit naturellement ami des gens de moyen état ; il étoit leger à parler des gens, sauf de ceux qu'il craignoit, car il étoit assez craintif de sa propre nature ......* Il disoit, pour répondre aux reproches qu'on lui faisoit de ne pas garder assez sa dignité, *lorsqu'orgueil chemine devant, honte & dommage suivent de bien près.* Il disoit encore *que tout son Conseil étoit dans sa tête*, parce qu'en effet il ne consultoit personne : ce qui fit dire à l'Amiral de Brezé, en le voyant monter sur un Bidet très-foible, qu'il falloit que ce Cheval fût plus fort qu'il ne paroissoit, puisqu'il portoit le Roi & tout son Conseil. Il étoit jaloux de son autorité au point qu'étant revenu d'une grande maladie où il avoit perdu connoissance, & ayant appris que quelques-uns de ses Officiers l'avoient empêché de s'approcher d'une fenêtre, apparemment dans la crainte qu'il ne se précipitât, il les chassa tous. Avare par goût, & prodigue par politique ; méprisant les bienséances ; incapable de sentiment ; confondant l'habileté avec la finesse, préférant celle-ci à toutes les vertus, & la regardant, non comme le moyen, mais comme l'objet princi-

pal ; enfin moins habile à prévenir le danger qu'à s'en tirer ; né cependant avec de grands talens dans l'esprit ; &, ce qui est singulier, ayant relevé l'autorité royale, tandis que sa forme de vie, son caractere, & tout son exterieur auroient semblé devoir l'avilir.

Louis XI. avoit augmenté les tailles de trois millions, & levé pendant vingt ans quatre millions sept cens mille livres par an, ce qui pouvoit faire environ 23. millions d'aujourd'hui, au lieu que Charles VII. n'avoit jamais levé par an que dix-huit cens mille francs.

Il avoit une plaisante superstition, il ne vouloit point entendre parler d'affaires le jour des Innocens. Il ne vouloit pas non plus prêter serment sur la croix de Saint Lo, (car l'usage de jurer sur les Reliques subsistoit encore,) cette croix de Saint Lo l'emportoit alors sur toutes les Reliques, même sur celles de Saint Martin si révérées, & si redoutables sous la premiere Race. Le prétexte de ce Prince étoit que ç'eût été manquer de respect pour l'instrument de notre Salut ; mais un de ses Historiens nous apprend que sa répugnance ne venoit que d'une vieille croyance de son tems : ceux qui se parjuroient en jurant sur cette Relique mouroient, croyoit-on alors, misérablement dans l'année, & le bon Prince étoit un peu plus attaché à la vie qu'à sa parole. C'est lui qui a honoré les Armoiries des Médicis de l'Ecusson de France. Il eut d'abord intention de se rendre chef de l'Ordre de la Toison, & de la conférer à la mort de Charles *le Téméraire*, comme étant aux droits de la Maison de Bourgogne ; mais ensuite il le dédaigna, dit Brantôme, & ne crut pas qu'il lui convînt de se rendre chef de l'Ordre de son Vassal.





1483. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

CHARLES VIII. *parvient à la Couronne l'an 1483. âgé de treize ans & deux mois. Il fut sacré à Rheims par l'Archevêque Pierre de Laval.*

Du Haillan raconte une chose bien folle, & qu'il a l'audace de rapporter sur un simple oüi-*dire*, c'est que plusieurs ont cru que Charles VIII. étoit un fils supposé : d'autres, qu'il étoit bien le fils du Roi, mais non de la Reine sa femme Charlote de Savoie, qu'il n'aimoit gueres.

1483.

ANNE de France, Dame de Beaujeu, sœur de Charles, a le gouvernement de la personne du Roi, comme l'avoit ordonné Louis XI, sans qu'il y eût de Régent en France.

1484.

Il lui est confirmé par les États généraux assemblés à Tours, malgré les oppositions du Duc d'Orléans, qui, en sa qualité de premier Prince du sang, vouloit avoir la principale autorité. On établit dans ces États un Conseil de *dix* personnes, où devoient assister les Princes *du sang*; savoir, le Duc d'Orléans Président, le Comte d'Angoulême, le Connétable de Bourbon, frere aîné de Pierre de Beaujeu, Pierre de Beaujeu, le Comte de Dunois. L'Ordonnance faite sur la réquisition de ces États, est la premiere qui ait permis à toutes sortes de personnes d'*ester* en jugement par Procureur.

1485.

La Dame de Beaujeu, qui s'étoit rendue la maîtresse, conclut un Traité à Montargis avec les rébelles de Bretagne. Brouilleries de la Dame de Beaujeu & du Duc d'Orléans qui se retire en Bretagne avec le Comte de Dunois, *fils du* fameux Comte de Dunois. Il y avoit *déja* fait un voyage, attiré par Landois, favori de François II. Duc de Bretagne, qui, voulant se faire un appui de ce Prince, contre tous les Seigneurs de Bretagne irrités de sa faveur, le flattoit de

FEMMES.	ENFANS.	1498. MORT.	PRINCES *contemporains.*
Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, laquelle étoit élevée à la cour de France, où elle portoit le titre de *Madame la Dauphine*, devoit épouser Charles VIII. mais elle fut renvoyée, & le Roi épousa		CHARLES VIII. *meurt au Château d'Amboise le sept Avril* 1498. *âgé de près de* 27. *ans. Il avoit regné quinze ans.*	*Papes.* Sixte IV. 1484. On croit que ce Pape est le premier qui ait mis son buste sur la monnoie. Innocent VIII. 1492. Alexandre VI. 1503. *Maison Othomane.* Bajazet II. abdique 1512. *Empereurs.* Frédéric III. 1493. Maximilien. 1519. *Rois d'Espagne.* Ferdinand. 1516. Isabelle. 1504. *Rois de Portugal.* Jean II. 1495. Emanuel le Grand. 1521.
Anne de Bretagne le treize Décembre 1491. morte en 1513.	Charles Orland, mort jeune. Charles, mort peu après sa naissance. François, mort peu après sa naissance. Anne, morte en bas âge. Charles VIII. eut *une fille naturelle, nommée* Camille Palvoisin.		*Rois d'Angleterre.* Richard III. 1485. Henri VII. 1509. *Rois d'Ecosse.* Jacques III. 1488. Jacques IV. 1513. *Roi de Dannemarc & de Suède.* Jean. 1513. *Rois de Pologne.* Casimir IV. 1492. Albert. 1501. *Czar.* Iwan Basilowitz. 1505.

l'espérance de lui faire épouser Anne de Bretagne. Mais le Duc d'Orléans étant revenu en France, les mécontens se trouverent les plus forts en Bretagne, & Landois fut pendu. Cette mort remit le calme en Bretagne. Le Duc conclut un Traité avec Maximilien & le Duc d'Orléans. La Dame de Beaujeu mene une armée en Guyenne, & le Roi s'empare du Comté de Comminge, pour punir le Comte d'avoir donné de mauvais conseils au Duc de Bretagne.

Richard III. le meurtrier de son frere & de ses deux neveux, comme nous l'avons dit, ne jouit pas long-tems de son crime, car cette année Henri, de la Maison de Lancastre par sa mere, défit & tua Richard, & fut Roi sous le nom de Henri VII. ainsi la Branche de Lancastre qui avoit commencé à regner par Henri IV. remonta sur le trône, d'où elle avoit été chassée par Edouard IV. qui étoit de celle d'York. Dans Richard III. finit la Race des Rois Angevins, surnommés Plantagenets. La France servit Henri VII. dans cette grande entreprise. Ce qui est étonnant, c'est que ce Henri VII. si digne de la Couronne par ses grandes qualités, & qui merita d'être surnommé le Salomon de l'Angleterre, n'étoit peut-être pas Gentilhomme. Il ne descendoit point de Henri VI. mais il rapportoit comme lui son origine par les femmes au grand Edouard III. Edouard entr'autres enfans eut un fils nommé Jean de Gand, Duc de Sommerset, qui fit la branche de Lancastre : ce Jean de Gand eut une arriére petite-fille, nommée Marguerite de Sommerset, laquelle épousa Edmond Comte de Richemond, pere de Henri VII. Cet Edmond étoit fils d'Owen Tider, homme inconnu, qui n'avoit d'autre noblesse ni d'autre titre, que d'être un homme bienfait, & dont la figure lui valut l'honneur d'épouser Catherine de France, veuve de Henri V. & mere de Henri VI. voilà le grand pere de Henri VII. lequel par

MINISTRES

Guillaume Briçonnet, Cardinal. 1514.

Secretaires des Finances.

Jean Bourré du Plessis.

Florimond Robertet, qui a commencé à donner à cette Charge tout son éclat & toute son autorité.

GUERRIERS.

Connétables.

Jean de Bourbon. 1488.

Maréchaux de France.

Pierre de Rohan de Gié, vivant en 1505.

Phil. de Crevecœur Descordes. 1494.

Jean de Baudricourt. 1499.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Guil. de Rochefort. 1492.

Adam Fumé, G. D. S. 1494.

Estienne Bertrand. 1483.

Robert Briçonnet. 1497.

Gui de Rochefort. 1507.

Premiers Présidens.

Jean de la Vacquerie. 1497.

Pierre de Courtardi. 1505.

Procureurs du Roi.

Jean de Nanterre, reçu en 1484.

Christophe de Carmone, vivant en 1499.

J. Luillier. 1496.

J. Burdelot. 1507.

Avocats du Roi.

Jean de Nanterre, vivant en 1488.

Pierre de Courtardi. 1505.

Jean de Montmirail, reçu en 1491.

Guil. Volant, reçu en 1497.

SAVANS & Illustres.

Rod. Agricola. 1486.

Annius de Viterbe. 1492.

Herm. Barbarus. 1493.

Gabr. Biel. 1495.

M. Boiardo, vers 1490.

Oliv. le Daim. 1484.

Martial de Paris, vers 1490.

Jean Michel, premier Médecin de Charles VIII. 1495.

J. Pic de la Mirandole. 1494.

Ange Politien. 1494.

Jer. Savonarole. 1498.

conséquent n'avoit d'autre droit à la Couronne, que d'être le fils de Marguerite, arriére petite-fille d'Edouard III.

1486. 87.

Guerre contre le Duc de Bretagne. On détache de la Ligue le Duc d'Angoulême & le Connétable de Bourbon. Philippe de Comines, mécontent d'être déchu de la faveur où il étoit sous le regne précédent, s'étoit lié aux rebelles : on le fait prisonnier. Le Roi en 1487. prend plusieurs Villes, mais il leve le siége de Nantes; il a d'ailleurs de grands avantages contre l'Archiduc du côté de l'Artois.

1488. 89.

Bataille de Saint Aubin, où le Duc d'Orléans est fait prisonnier. Si ce Prince eût voulu un peu fléchir à l'amour de Madame Anne de France, il auroit eu bonne part au gouvernement, *car elle en étoit un peu éprise*, (Brantôme.) C'étoit Louis II. Sire de la Trimouille, que Guichardin appelle le plus grand Capitaine du monde, qui commandoit l'armée du Roi. Il venoit d'épouser Gabrielle de Bourbon, fille du Comte de Montpensier, le plus illustre parti du Royaume par sa naissance & par ses biens. Il fut tué à la bataille de Pavie. Mort du Duc de Bretagne, qui ne laisse que des filles. Révolte des Gantois contre Maximilien. Ce Prince en 1489. épouse par Procureur Anne de Bretagne.

1490. 91.

Le Roi, sans consulter sa sœur la Dame de Beaujeu, rend la liberté au Duc d'Orléans. Les partisans de ce Prince qui étoient auprès de la Duchesse de Bretagne, & le Prince lui-même, agissent pour rompre son mariage avec Maximilien. Charles VIII. en 1491. épouse Anne de Bretagne, malgré

l'engagement qu'elle avoit avec Maximilien, à qui il renvoie sa fille Marguerite qu'il avoit fiancée : c'est cette Marguerite qui fut mariée à l'Infant d'Espagne, ensuite au Duc de Savoie, & qui depuis, étant devenue veuve, fut Gouvernante des Pays-Bas. Charles & Anne se cédent mutuellement leurs droits sur la Bretagne. La premiere monnoie qui ait eu un buste en France, est celle que la Ville de Lyon fit frapper pour Charles VIII. & pour Anne de Bretagne. (*Bizot.*) La ville d'Aquila battit une monnoie en l'honneur de ce Prince, dont la légende étoit Françoise.

1492.

Henri VII. jaloux de l'augmentation de puissance que donnoit à Charles VIII. son mariage avec Anne, veut venger l'affront de Maximilien; il met le siége devant Boulogne, & puis s'accommode. La domination des Maures en Espagne finit par la prise de Grenade. Christophe Colomb, aidé par Ferdinand & Isabelle, découvre l'Amérique vers l'an 1402. Jean de Bethencourt, Gentilhomme Normand, Chambellan de Charles VI. & cousin de l'Amiral de France, avoit déja voyagé aux Isles Canaries, & s'en étoit fait déclarer Souverain.

1493.

Charles VIII. dans l'idée de la conquête du Royaume de Naples, & perdant le réel pour une chimere, fait la paix avec le Roi des Romains, sans conserver les avantages qu'il avoit eus sur lui, & avec le Roi d'Arragon, à qui il rend la Cerdaigne & le Roussillon, sans même exiger de lui trois cens mille écus que Louis XI. avoit donnés. Le Royaume de Naples continuoit à être le théatre des plus grandes révolutions. (Voy. l'an 1255. & 1292.) La premiere Maison d'Anjou y

avoit fini dans la perſonne de Jeannelle en 1435. La deuxiéme Maiſon d'Anjou fut moins heureuſe que la premiere : elle y avoit été appellée dès 1382. pour venger les entrepriſes que les différentes branches de la premiere faiſoient les unes ſur les autres, enſorte que ces deux Maiſons ſe trouverent à la fin contemporaines, l'une regnant, l'autre toujours prête à regner & ne regnant jamais. La premiere Maiſon s'étant éteinte dans Jeannelle, comme nous venons de le dire, les deſcendans de Louis, chef de la deuxiéme Maiſon, ne purent défendre le Trône de Naples contre les Rois d'Arragon, (Voy. les années 1255, 1292. & 1382.) qui finirent par s'en emparer. Le dernier de ces Rois fut Alphonſe mort en 1458. qui fit reconnoître Ferdinand ſon fils bâtard pour ſon héritier dans le Royaume de Naples. C'eſt ce Ferdinand qui y regnoit lors de l'entrepriſe de Charles VIII.

Les différends ſurvenus entre Ferdinand le Catholique & Jean II. Roi de Portugal au ſujet de leurs conquêtes, engagerent le Pape Alexandre VI. à en fixer les limites, par une ligne méridienne, qui s'appella ligne de *Marcation*, mais les Eſpagnols ni les Portugais ne s'étant pas accommodés du Méridien que le Pape avoit marqué, en réglerent un autre, qui s'appella ligne de *Démarcation*, à cauſe qu'elle décline de celle d'Alexandre VI.

1494.

Départ du Roi pour l'Italie, de Veſc & Guillaume Briçonnet, dit le Cardinal de S. Malo, frere du Chancelier, furent les principaux moteurs de cette entrepriſe, dont l'Amiral de Graville n'étoit pas d'avis, & qui avoit pour fondement les Droits de la Maiſon d'Anjou cédés à Louis XI. Tous les Princes d'Italie y prirent part, chacun ſuivant leur intérêt : les Vénitiens, par l'eſpérance de s'agrandir au

milieu des troubles, Alexandre VI. pour procurer des établissemens à sa famille, mais sur tout Ludovic Sforce qui avoit formé le projet d'usurper le Duché de Milan sur son neveu Galeas, qu'il méditoit d'empoisonner, & qui vouloit donner assez d'affaires à Ferdinand Roi de Naples, dont la petite-fille avoit épousé Galeas, pour l'empêcher de s'en venger. Ferdinand, saisi de terreur, meurt d'apoplexie. Alphonse son fils lui succede. Jean Galeas, légitime héritier du Duché de Milan, meurt empoisonné, & quoiqu'il eût laissé un fils, Ludovic Sforce est fait Duc de Milan, & en reçoit l'investiture de l'Empereur. Le Roi est reçu dans Florence le 17. Novembre; il entre dans Rome en vainqueur à la lueur des flambeaux le 31. Décembre. Dès le 6. Septembre de cette même année, André Paléologue, Despote de Romanie, seul héritier de l'Empire de Constantinople, après la mort de Constantin Paléologue son oncle, que Mahomet II. en avoit dépouillé, céda tous ses droits sur l'Empire de Constantinople au Roi Charles VIII. & à ses successeurs; cette donation fut faite à Rome en présence du Cardinal de Gurce, acceptant pour le Roi Très-Chrétien, quoiqu'il n'en eût aucun pouvoir de Sa Majesté.

Le Roi délivre la ville de Sienne du joug des Toscans, qui bien-tôt la remirent en servitude.

1495.

Charles VIII. fait des Actes de Souveraineté dans Rome. Alexandre VI. capitule avec lui, & entr'autres conditions lui livre Zizime frere de Bajazet, dont le Roi pouvoit faire usage, dans la vue qu'il avoit de déclarer la guerre aux Turcs; on dit qu'il avoit été empoisonné.

Alphonse, Roi de Naples, voyant ses sujets ébranlés à l'approche du Roi, & sentant qu'il n'en étoit pas aimé, remet

ſa Couronne à ſon fils Ferdinand, jeune Prince d'un grand courage & chéri des peuples; mais la terreur du nom François étoit trop grande pour qu'il pût s'oppoſer à leurs progrès. Ferdinand ſe retire, & Charles VIII. entre victorieux dans Naples le 21. Février avec les ornemens Impériaux. Toutes ces conquêtes ſe font en moins de ſix mois. Les Italiens furent étonnés dans cette guerre de l'excellence de l'Artillerie des François.

Ligue conclue à Veniſe entre le Pape, l'Empereur Maximilien, l'Archiduc Philippe dit le *Beau* ſon fils, Ferdinand Roi d'Arragon, Ludovic Sforce & les Vénitiens, pour chaſſer Charles VIII. d'Italie. Il a bien de la peine à rentrer en France. Le gain de la Bataille de Fornoue, *donnée le 6.* Juillet contre l'armée des Confédérés, commandés par le Marquis de Mantoue, facilita ſon retour, & lui donna le moyen d'aller au ſecours du Duc d'Orléans aſſiégé dans Novarre par Ludovic. Mais il fallut rendre Novarre, ainſi que le Port de la Spezzia à Ludovic, qui en fut quitte pour quelque argent qu'il donna au Roi & au Duc d'Orléans, & pour une promeſſe qu'il comptoit bien de ne pas tenir, d'envoyer du ſecours aux François reſtés dans le Royaume de Naples. Malgré la bataille de Seminare gagnée par d'Aubigni, le Royaume de Naples eſt repris en auſſi peu de tems qu'il avoit été conquis; Ferdinand y eſt rappellé par ſes ſujets, & eſt ſecondé par Gonſalve de Cordoue, ce fameux Général de Ferdinand le Catholique Roi d'Eſpagne.

1496.

Ferdinand, Roi de Naples, ne jouit pas long-tems de ce retour de fortune; il meurt ſans laiſſer d'enfans: Frédéric ſon oncle lui ſuccéde. Guichardin remarque que dans l'eſpace de trois ans le Royaume de Naples eut 5. Rois, Ferdinand, Al-

phonse, Ferdinand II. Charles VIII. & Frédéric. Le Comte de Montpensier, que Charles VIII. avoit fait Viceroi de Naples, meurt de la peste à Pouzzoles.

1497.

Malgré l'événement funeste de l'entreprise de Naples, on vouloit engager de nouveau le Roi à la reprendre, ou du moins à envoyer le Duc d'Orléans pour s'emparer de Gênes; mais le Duc d'Orléans qui voyoit la santé du Roi chancellante, & que la mort du Dauphin, âgé de trois ans, rendoit l'héritier présomptif de la Couronne, crut ne devoir pas s'éloigner, ni souffrir que le Roi repassât les monts: ce Prince lui-même n'en avoit pas grande envie; il étoit amoureux à Tours d'une des *Filles de la Reine* (c'étoit ainsi que l'on appelloit les filles de qualité qu'Anne de Bretagne commença la premiere à prendre auprès d'elle.) Établissement du Grand Conseil en Cour Souveraine; le Chancelier en est le Chef. François I. créa un Premier Président, (qui fut supprimé dans la suite) & attribua à cette Cour la connoissance des Procès concernant tous les Bénéfices consistoriaux. Louis XIV. en 1690. créa un premier Président & huit Présidens en titre d'Office, qui furent supprimés en 1738. & que Louis XV. remplaça par un Conseiller d'État & huit Maîtres des Requêtes. Charles VIII. ainsi que son prédécesseur, eut des Suisses dans ses armées: il y ajouta des Lansquenets, c'est-à-dire de l'Infanterie Allemande. L'Infanterie Françoise, composée du rebut de la nation, n'étoit alors dans nulle estime.

Charles VIII. dit Comines, *ne fut jamais que petit homme de corps & peu entendu; mais il étoit si bon, qu'il n'est point possible de voir meilleure créature.*

le More, qui en defcendoit, y regnoit alors, après avoir fait empoifonner fon neveu, & en avoit reçu l'inveftiture du même Empereur dès l'an 1495.

Edit, par lequel il eft ordonné qu'à l'avenir les Baillis & Sénéchaux feroient gradués.

1499.

Louis XII. époufe Anne de Bretagne : la deftinée de cette Princeffe étoit finguliere. Elle fut femme de Charles VIII. en faifant une efpece de divorce avec Maximilien, qu'elle avoit époufé par procureur ; & elle ne fe maria avec Louis XII. qu'après un autre divorce de ce Prince avec *Jeanne* fa premiere femme ; il avoit époufé celle-ci avec des proteftations de la violence que Louis XI. lui avoit faite : à la mort de Charles VIII. il demanda au Pape que fon mariage fût déclaré nul, & fur l'affirmation que fit Louis XII. qu'il n'avoit eu aucun commerce avec Jeanne, la nullité fut prononcée. Jean Standons, inhumé dans la Chapelle de Montaigu, fut banni de France, pour avoir parlé témérairement fur cet événement : il fut rappellé peu après, & décéda à Paris l'an 1501.

La Cour fouveraine de Normandie, dite l'Echiquier, eft érigée en Parlement, & rendue perpétuelle. Le Roi difpenfe Philippe, fils de Maximilien, Archiduc d'Autriche & Seigneur des Pays-Bas, de venir en France y rendre l'hommage pour les Comtés de Flandre & d'Artois. Il envoie fon Chancelier Gui de Rochefort recevoir cet hommage à Arras.

Conquête du Milanez, faite dans l'efpace de 20. jours par l'armée du Roi, fous la conduite de Louis de Luxembourg Comte de Ligni, de Robert Stuart Seigneur d'Aubigni, & de Jean-Jacques Trivulce Seigneur Milanois. Le Roi fait fon entrée dans Milan le 6. Octobre, & en laiffe le gouvernement à Trivulce. Gênes fe foumet.

MINISTRES

George, Cardinal d'Amboise. 1510.

Le Roi Chavigni, Grand Aumônier.

Secretaires des Finances.

Florimond Robertet.

Robert Gedoin.

B. Bochetel.

GUERRIERS.

Maréchaux de France.

Jean-Jacques Trivulce. 1518.

Charles d'Amboise de Chaumont. 1511.

Jacques de Chabanes de la Palice. 1524.

Rob. Stuart d'Aubigni. 1543.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Gui de Rochefort. 1507.

Jean de Ganai. 1512.

Etienne Poncher. 1524.

Premiers Présidens.

Jean de Ganai. 1512.

Antoine Duprat. 1535.

Procureurs du Roi.

Guil. Rogier. 1523.

Avocats du Roi.

Jean Olivier, vivant en 1517.

Roger Barme, vivant en 1517.

Jean le Liévre. 1521.

SAVANS & Illustres.

Americ Vespuce. 1508.

Phil. Beroald. 1505.

Ambr. Calepin. 1510.

Demetr. Chalcondyle. 1513.

Ant. Ureeus Codrus. 1500.

Christ. Colomb. 1506.

Philippe de Comines. 1509.

Jean Despautere, après 1514.

Jerôme Donat, vers 1499.

Marsile Ficin. 1499.

S. François de Paule. 1507.

Rob. Gaguin. 1502.

Octav. de S. Gelais. 1502.

Jean le Maire, vers 1510.

Olivier de la Marche. 1501.

Louis Vivés, vers 1509.

ÉVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XII.

1500.

Par une de ces révolutions ordinaires dans les guerres d'Italie, Sforce, qui avoit été chassé du Milanez, y étoit rentré, & avoit repris plusieurs Places. Le Roi envoie un renfort de troupes commandé par Louis de la Trimouille, qui, d'intelligence avec les Suisses de l'armée de Ludovic, fait ce Duc prisonnier; on le conduisit en France au Château de Loches, où il mourut en 1510. Cet événement rend le Roi encore une fois maître du Milanez. Charles d'Amboise, frere du Cardinal, en est fait Gouverneur.

Louis XII. & Ferdinand le Catholique, Roi d'Espagne, conviennent de partager le Royaume de Naples.

Naissance de Charles-Quint le jour de Saint Mathias, jour qui fut constamment heureux pour ce Prince dans la suite de sa vie. Maximilien divise l'Empire en dix Cercles; il en institue six en 1500. & quatre en 1512.

1501.

Louis XII. & Ferdinand font la conquête du Royaume de Naples en moins de quatre mois. Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, & Stuart d'Aubigni, commandoient l'armée Françoise, & Gonsalve de Cordoue, dit *le grand Capitaine*, celle du Roi Catholique.

Frédéric, Roi de Naples, traite avec Louis XII. à qui il céde tous ses droits; il se retire en France, & il meurt à Tours en 1504. La Trimouille épousa depuis en 1522. Anne de Laval, petite fille de Frédéric, ce qui fonde ses prétentions sur le Royaume de Naples. Les Vénitiens commencent à être jaloux des conquêtes de Louis XII. Maximilien conclut une tréve avec lui. Création du Parlement d'Aix.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XII.

1502.

Les François & les Espagnols se brouillent pour le partage du Royaume de Naples. Les François ont d'abord l'avantage. Mouvement à Florence, où l'on veut rétablir Pierre de Médicis qui en avoit été chassé lors du voyage de Charles VIII. en Italie. Louis XII. maintient cet État en République.

1503.

Traité entre Louis XII. & Ferdinand le Catholique, conclu à Lyon par l'Archiduc Philippe, gendre de Ferdinand, par lequel il fut convenu qu'en vertu du mariage arrêté entre Claude de France & Charles de Luxembourg (depuis Charles-Quint) les Rois de France & d'Espagne se dessaisiroient, le premier, du Royaume de Naples, le second, des Duchés de Calabre & de la Pouille, en faveur de la jeune Princesse & du jeune Prince. Conséquemment à ce Traité, Louis XII. envoya ordre à ses Généraux de rester dans l'inaction. Ferdinand, moins fidéle à ses engagemens, mande à Gonsalve de n'y avoir point d'égard. Gonsalve continue la guerre; Hugues de Cardonne & Antoine de Leve lui amenent du secours. D'Aubigni est défait à la bataille de Seminare le Vendredi 21. Avril par Antoine de Leve, dans le même lieu où il avoit été vainqueur huit ans auparavant; & le 28. du même mois d'Avril, à pareil jour, la bataille de Cerignole gagnée par Gonsalve contre le Duc de Nemours, qui fut tué au commencement de l'action, (& en qui finit la branche d'Armagnac, descendant de Caribert, fils de Clotaire II.) entraîna la perte du Royaume de Naples. On dit que ces deux journées sont l'époque de la superstition qui a fait regarder le Vendredi comme un jour malheureux.

Mort d'Alexandre VI. le 18. Août. François Piccolomini qui lui succéde sous le nom de Pie III, meurt vingt-

cinq jours après. Le Cardinal de la Rovere est fait Pape sous le nom de Jules II. après avoir amusé le Cardinal d'Amboise, qui auroit pû être élu s'il n'avoit point fait partir de Rome les troupes Françoises. Ces révolutions de la Cour de Rome acheverent de perdre les affaires de France, dont l'armée, commandée successivement par la Trimouille, par le Marquis de Mantoue battu au passage du Gariglian, & par le Marquis de Saluces défait au même lieu, se détruisit par la contagion & par le défaut de payement.

1504.

Les trois armées que le Roi avoit fait marcher contre Ferdinand, pour se venger de ses perfidies, lui couterent beaucoup, & ne lui produisirent aucun avantage.

César Borgia est enlevé par Gonsalve, & envoyé en Espagne, où il mourut trois ans après. Le Roi des Romains accorde l'investiture du Milanez à Louis XII. Mort d'Isabelle de Castille. Cette Princesse, sœur de Henri IV. dit l'*Impuissant*, avoit succédé à son frère au préjudice de Jeanne sa niéce, qu'elle fit déclarer bâtarde, & qu'en effet on prétendoit que la Reine avoit eûe de Bertrand de la Cueva, d'accord avec son mari, qui regrettoit de n'avoir point d'héritier. Isabelle quoiqu'âgée de 32. ans, épousa Ferdinand qui n'en avoit que 16, ils eurent entr'autres enfans Jeanne, dite *la Folle*, femme de Philippe, surnommé le *Beau*, fils de l'Empereur Maximilien. De ce mariage nâquit Charles-Quint. L'Archiduc Philippe succede à Isabelle sa belle-mere dans le Royaume de Castille, dont l'administration avoit été réservée à Ferdinand, par le Testament d'Isabelle; mais Ferdinand fut obligé d'y renoncer lors de l'arrivée de Philippe son gendre en Espagne.

ÆVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XII.

1505. 6. 7.

Ferdinand, pour dépouiller son gendre Philippe de la Castille, tente d'épouser cette même Jeanne, fille de Henri IV. qu'il avoit fait déclarer bâtarde: n'ayant pû y réussir, il épouse Germaine de Foix, fille de la sœur de Louis XII. qui donne pour dot à sa niéce ses droits sur le Royaume de Naples.

Le Comté de Nevers est la premiere Pairie créée en faveur d'un Prince étranger. Le Roi avoit confirmé, par un Traité conclu à Blois, la promesse de marier sa fille Claude avec Charles, fils de Philippe; les conditions en étoient trop onéreuses à Louis XII. pour qu'il les tînt : il fut arrêté dans les Etats tenus à Tours, que le mariage ne se feroit point, & la Princesse Claude fut fiancée à François Comte d'Angoulême. Mort de Philippe, Roi de Castille. Les Genois se révoltent contre Louis XII. qui repasse les Monts, les défait, entre dans leur ville en vainqueur, & leur pardonne. Il avoit mis sur sa cotte d'armes pour devise, *Non utitur aculeo Rex cui paremus* : c'étoit un Roi des Abeilles environné de son essain. Entrevue du Roi & de Ferdinand à Savonne.

Le Roi, suivant l'intention de Philippe, est déclaré par les Etats de Flandre Tuteur de l'Archiduc Charles d'Autriche, & il lui donne Philippe de Crouy Seigneur de Chiévres pour Gouverneur.

Comté de Nemours érigé en Duché-Pairie en faveur de Gaston de Foix.

1508.

Ligue de Cambrai, conclue contre les Vénitiens, entre le Pape Jules II. l'Empereur Maximilien, le Roi de France & le Roi d'Espagne Ferdinand, par le Cardinal d'Amboise, & Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas. Cette

Princesse étoit fille de Maximilien & de Marie de Bourgogne: ayant été fiancée à Charles VIII. qui la renvoya, puis mariée à Jean Infant d'Espagne, qui la laissa veuve peu de tems après, elle finit par épouser Philippe II. Duc de Savoie, mort en 1504. elle mourut en 1530. Elle a composé divers ouvrages en prose & en vers.

1509.

Bataille d'Aignadel, gagnée par Louis XII. en personne, contre les Vénitiens le 14. Mai. Il avoit sous lui les Maréchaux de Chaumont & de Trivulce, le Duc de Bourbon, la Trimouille, &c. L'Alviane commandoit les Vénitiens. Le Pape & le Roi des Romains profiterent, ainsi que le Roi, des suites de cette victoire, & dépouillerent les Vénitiens de tout ce qu'ils avoient gagné dans l'Italie depuis cinquante ans. Qui n'auroit cru les Vénitiens perdus? Mais ce que l'on a dit est bien vrai, *que les grandes Puissances s'affoiblissent en s'unissant*. Le Roi des Romains n'avoit envoyé que peu de troupes à l'armée des Confédérés. Ferdinand devenoit suspect par la restitution des Places de la Pouille que les Vénitiens lui avoient faite. Le Pape commençoit à être jaloux du Roi de France; tout cela détermina Louis XII. qui ne se portoit pas bien, à repasser les monts. Les Vénitiens reprennent une partie des Places qu'ils avoient perdues, & font lever à Maximilien le siége de Padoue.

1510.

Jules II. qui avoit obtenu par la Ligue de Cambrai à peu près ce qu'il vouloit, n'avoit plus d'autre crainte que de voir les François en Italie. Il se ligue contre eux avec Ferdinand, avec Henri VIII. Roi d'Angleterre, gendre de Ferdinand, qui venoit de succéder à son pere Henri VII. & avec les

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XII.

Suisses, mécontens de ce que le Roi leur avoit refusé avec trop de hauteur l'augmentation de leurs pensions. Jules II. presse vivement la guerre contre le Duc de Ferrare, & manque deux fois d'être pris, l'une dans Boulogne par Chaumont, l'autre par le Chevalier Bayard dans la petite ville de Saint Felix. Cependant le Roi, mécontent du Pape, assemble un Concile national à Tours, où se trouva le Cardinal de Gurce Envoyé de l'Empereur, & dans lequel on convint d'assigner un Concile général à Pise.

1511.

Jules II. prend la Mirandole en personne. Chaumont meurt. Trivulce prend sa place. Le Pape qui est cité au Concile général de Pise par Louis XII. & par le Roi des Romains, en convoque un de son côté au Palais de Latran. Journée de la Bastide où Bayard défait les troupes des Conféderés. Trivulce prend Boulogne, & met en déroute l'armée du Pape & celle des Vénitiens. Le Pape effrayé tente des accommodemens, mais les scrupules qu'Anne de Bretagne inspiroit à Louis XII. sur une guerre entreprise contre le S. Pere, l'eurent bien-tôt rassuré. Le Concile de Pise assemblé le 30. Octobre est transferé à Milan. Les Suisses entrent dans le Milanez, dépourvu de troupes Françoises. Gaston de Foix, Duc de Nemours, neveu du Roi par sa mere Marie, sœur de Louis XII. & Trivulce, se retirent dans Milan, qui eût couru grand risque, si les Suisses, sans qu'on en ait jamais su la raison, n'avoient repris tout à coup le chemin de leur pays.

1512.

Le Duc de Nemours fait lever le siége de Boulogne à Pierre Navarre Général de Ferdinand : il court au secours

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XII.

de Bresse, qu'il reprend sur les Vénitiens : il fait le siége de Ravennes : Bataille de ce nom, donnée le jour de Pâques 11. Avril, où l'armée des Confédérés est taillée en piéces. Le Duc de Nemours, après avoir gagné cette bataille, & avoir fait des prodiges de valeur, secondé du Chevalier Bayard, de Louis d'Ars, de Lautrec, &c. voulant envelopper un reste d'Espagnols qui se retiroient en bon ordre, est tué à l'âge de 33. ans. Sa mort entraîne la perte du Milanez, malgré les efforts de la Palice (Chabanes) qui avoit pris le commandement de l'armée. L'Empereur conclut une Tréve avec les Vénitiens. Louis XII. qui voit toute l'Europe liguée contre lui, sur tout les Suisses qui s'étoient avancés vers le Milanez, rappelle ses troupes, & ne conserve en Italie que le Château de Milan, celui de Novarre, celui de Cremone, & quelques autres Places. Genes se révolte, & se donne pour Duc Jean Frégose. Le Concile de Pise transferé à Milan se continue à Lyon. Le Pape jette un interdit sur le Royaume de France, & en particulier sur la ville de Lyon. Le Roi des Romains se sépare du Concile de Pise, & adhére à celui de Latran.

Ferdinand s'empare du Royaume de Navarre sur Jean d'Albret, qui en étoit Roi du chef de Catherine de Foix sa femme, derniere héritiere de Charles Comte d'Evreux. Le Pape le seconde dans cette entreprise, & leur prétexte fut que ce Prince étoit allié de Louis XII. & fauteur du Concile de Pise. Louis XII. secourt Jean d'Albret, mais l'activité du Duc d'Albe rendit cette entreprise inutile, & força le Roi de Navarre & la Palice à lever le siége de Pampelune. Catherine de Foix disoit au Roi son mari, après la perte de ce Royaume ; *Dom Jean, si nous fussions nés, vous Catherine & moi Dom Jean, nous n'aurions jamais perdu la Navarre.*

Maximilien Sforce, fils de Ludovic, est rétabli dans le Milanez, & les Médicis dans Florence.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XII.

L'Empereur Maximilien I. a le dessein de se faire Pape. Voici ce qu'il écrit à sa fille Marguerite, (T. 4. p. 1. du Recueil des Lettres de Louis XII.) » Nous ne trouvons aucun » motif suffisant pour nous remarier, mais nous avons pris » la résolution d'envoyer demain à Rome M. de Gurce Evê» que, afin de convenir avec le Pape des moyens qu'il fau» dra employer pour qu'il me prenne pour son Coadjuteur; « en sorte qu'après sa mort je puisse être assuré d'être Pape, » &c.

1513.

Mort de la Reine Anne de Bretagne le 9. Janvier.

Mort de Jules II. le 21. Février; Jean, Cardinal de Médicis, lui succede sous le nom de Léon X. Maximilien qui s'étoit raccommodé avec Jules II. continue d'être lié avec son successeur. Le Roi fait une tréve d'un an avec Ferdinand; il se lie avec les Vénitiens : son armée commandée par Louis de la Trimouille reprend le Milanez pour la troisiéme fois. Genes est soumise de nouveau, mais la perte de la Bataille de Novarre, gagnée par les Suisses contre la Trimouille le 6. Juin, chasse enfin les François du Milanez. Genes se révolte. Louis XII. dit Machiavel, fit cinq fautes capitales en Italie; » il ruina les foibles, il augmenta la puissance d'un » puissant, il y introduisit un étranger trop puissant, il n'y » vint point demeurer, & il n'y envoya point de Colonies. «

Maximilien, Henri VIII. & les Suisses attaquent la France : les Anglois mettent le siége devant Terouéne, qu'ils prirent après la journée de Guinegate, dite la journée *des Eperons*, où les François furent mis en déroute. La prise de Tournai suivit celle de Terouéne. Les Suisses attaquent pareillement Dijon, que Louis de la Trimouille sauva par un Traité avantageux pour eux, & dont il comptoit bien être

désavoué. Les Vénitiens de leur côté ne furent pas plus heureux, ils furent battus par les Espagnols, & Sforce remit sous son obéissance toutes les villes que Louis XII. avoit reconquises pour eux.

1514.

La mort de la Reine Anne de Bretagne, arrivée l'année précédente, leva l'obstacle, que sa haine pour la Comtesse d'Angoulême apportoit au mariage de son fils avec la Princesse Claude. Je trouve une chose singuliére touchant Louis XII. & Anne de Bretagne. Elle avoit aimé Louis XII. qu'elle épousa après la mort de son mari, & cependant elle fut si touchée de la mort de Charles VIII. qu'elle porta son deuil en noir, quoique jusques-là les Reines l'eussent porté en blanc : & de son côté Louis XII. son second mari, qui porta aussi son deuil en noir contre l'usage, se remaria l'an d'après avec Marie d'Angleterre, pour qui son amour lui coûta la vie.

Louis XII. réduit aux abois a recours aux Traités. Il traite avec Léon X. renonce au Concile de Pise, & reconnoît celui de Latran. Il traite avec Ferdinand, & continue la tréve qu'il avoit avec lui, en lui promettant sa fille Renée en mariage pour l'un de ses petits-fils, Charles ou Ferdinand, avec la cession de ses droits sur le Milanez. Il traite avec Henri VIII. & il épouse sa sœur Marie. Ce dernier traité fut négocié par Louis Duc de Longueville qui devint Souverain de Neufchâtel, dont il épousa l'héritiere : il étoit petit-fils du fameux Comte de Dunois.

Le Comte d'Angoulême devint amoureux de la jeune Reine, mais on lui fit appercevoir qu'il couroit risque de se donner un maître. Grignaux fut l'auteur de ce sage conseil, suivant quelques-uns ; d'autres en font honneur à Gouffier, & d'autres à du Prat.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XII.

1515.

Louis XII. reprenoit encore ses projets sur le Milanez, mais la mort mit fin au regne d'un si bon Prince. Il avoit cinquante-trois ans quand il épousa la Princesse Marie, & étoit d'une santé fort délicate. Il oublia son âge auprès d'elle, & y trouva la mort au bout de deux mois & demi de mariage. *Le bon Roi, à cause de sa femme, avoit changé de tout sa maniere de vivre; car où il souloit dîner à huit heures, il convenoit qu'il dînât à midi; où il souloit se coucher à six heures du soir, souvent se couchoit à minuit.* (Hist. de Bayard.)

La mémoire de Louis XII. sera toujours en bénédiction parmi les François; *Il ne courut oncques*, dit Saint Gelais, *du regne de nul des autres si bon tems qu'il a fait durant le sien.* On a cependant reproché à ce Prince d'avoir favorisé la famille d'un Pape (Alexandre VI.) le plus méchant homme qui fut jamais, & de l'avoir comblée de biens pour parvenir à se faire séparer d'une Princesse à qui il avoit été redevable de sa liberté sous le regne précédent; mais cette séparation étoit un sacrifice qu'exigeoit le bien de l'État; on eût souhaité qu'il ne se fût point brouillé avec les Suisses ses alliés, pour se livrer imprudemment à Ferdinand, le Prince de son tems le plus infidéle, & qui se vantoit de l'avoir souvent trompé; d'ailleurs on peut le blâmer d'avoir tenté des entreprises téméraires, & d'avoir risqué de nuire à ses affaires, par une œconomie qui n'étoit pas toujours bien entendue. Mais il diminua les impôts de plus de moitié, & ne les recréa jamais; il aima ses sujets; sa plus forte envie fut de les rendre heureux, & il mérita d'en être surnommé *le Pere;* tant il est vrai que la premiere vertu d'un Roi est l'amour de son peuple.

1515. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

FRANÇOIS PREMIER, *surnommé* le Pere des Lettres, *Comte d'Angoulême & Duc de Valois, arriere petit-fils de Louis Duc d'Orléans & de Valentine de Milan, né à Cognac le* 12. *Septembre* 1494. *parvient à la Couronne le premier Janvier* 1515. *âgé de* 21. *ans, & est sacré & couronné à Rheims le* 25. *par l'Archevêque Rob. de Lenoncourt.*

Sa Devise étoit une Salamandre dans le feu, avec ces paroles, *nutrisco & extinguo*, c'étoit une instruction qui lui fut donnée dans sa jeunesse, & non une allusion à ses conquêtes ni à ses galanteries, puisque la premiere Médaille de cette Devise est de 1504.

1515.

L'ALLIANCE de la France & de l'Angleterre est confirmée pour la vie des deux Rois ; l'Archiduc Charles devenu majeur, fait avec le Roi un Traité de paix & d'alliance perpétuelle, sans en consulter ni l'Empereur ni Ferdinand : Claude qui lui avoit été promise, ayant épousé François I. le mariage de Renée, fille puînée de Louis XII. est arrêté avec ce Prince, sans intention de la part du Roi de France, dit Guichardin, d'accomplir ce mariage, qui eût rendu l'Archiduc trop puissant ; car lorsque la Duchesse Anne épousa *Louis XII.* les Bretons qui souhaitoient d'avoir un Prince particulier, avoient stipulé, que si l'aîné des enfans de cette Princesse devenoit Roi de France, son puîné auroit le Duché de Bretagne, & le cas étoit arrivé, puisque l'aînée étoit Reine de France.

François I. rentre en Italie, où il n'avoit d'alliés que les Vénitiens. Il falloit pour cela qu'il passât par la Savoie, mais les Ducs attachés alors à nos Rois, qui dans leur derniere minorité y avoient disposé du Gouvernement, privés d'ailleurs de commerce, d'argent & de forces, & ne possedant encore ni le Montferrat ni le Marquisat de Saluces, auroient eu peine à nous disputer le passage des Alpes, à moins qu'ils n'eussent été appuyés, comme ils le furent depuis. Il établit avant de partir Madame d'Angoulême sa mere Regente du Royaume. Il tente de nouveau la conquête du Milanez, qui n'étoit défendu

1547.

FEMMES.	ENFANS.	MORT.	PRINCES contemporains.
Claude de France, fille de Louis XII. & d'Anne de Bretagne, mariée en 1514. morte en 1524. Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, & veuve d'Emanuel Roi de Portugal, mariée en 1530. morte en 1558.	François Dauphin, mort de poison en 1536. HENRI II. Charles Duc d'Orléans. 1545. Louise. 1517. Charlotte. 1524. Madelaine, mariée à Jacques V. Roi d'Ecosse. 1537. Marguerite, mariée à Emanuel Philibert, Duc de Savoie. 1574. François I. eut un *fils naturel*, *nommé* Vilcouvin. Il n'eut point d'enfans de ses deux maîtresses. *Françoise de Foix, Comtesse de Châteaubriant, morte en* 1537. *&* *Anne de Pisselen, Duchesse d'Etampes, dite Mademoiselle d'Helli, que la Regente avoit prise pour fille d'honneur, elle épousa Jean de Bretagne, dont la mere étoit fille de Philippe de Comines, & qui fut fait Duc d'Etampes.*	FRANÇOIS I. *meurt au Château de Rambouillet le dernier jour de Mars* 1547. *âgé de* 52. *ans. Il en avoit regné* 32. *Il est enterré à S. Denis.* On a dit que ce Prince étoit mort d'une maladie, qui ne commença à se faire connoître à Paris, suivant les Regiftres du Parlement, que vers l'an 1494.	*Papes.* Léon X. 1521. Adrien VI. 1523. Clément VII. 1534. Paul III. 1549. *Maison Othomane.* Selim I. 1520. Soliman II. 1566. *Empereurs.* Maximilien. 1519. Charles V. 1558. *Rois d'Espagne.* Ferdinand. 1516. Charles V. 1558. *Rois de Portugal.* Emanuel le Grand. 1521. Jean III. 1557. *Roi d'Angleterre.* Henri VIII. 1547. *Rois d'Ecosse.* Jacques V. 1542. Marie Stuart. 1587. *Rois de Dannemarc.* Christiern II. chassé 1523. Frédéric I. 1534. Christiern III. 1559. *Rois de Suéde.* Christiern II. chassé 1523. Gustave, qui étoit de la race des anciens Rois de Suéde, est la tige des Rois de Suéde d'aujourd'hui. 1560. *Roi de Pologne.* Sigismond I. 1548. *Czars.* Basile Jwanowitz. 1533. Jwan Basilowitz. 1584.

que par les Suisses. Bataille de Marignan, qui dura deux jours, le 13. & le 14. de Septembre, gagnée contre les Suisses par François I. qui y fit des prodiges de valeur. Le Maréchal de Trivulce qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, dit que celle-ci étoit un combat de Géans, & les autres des jeux d'enfans. Cette victoire rend le Roi maître du Milanez. Maximilien Sforce lui en fait la cession & se retire en France, où il mourut de même que son pere Ludovic. Les Génois se déclarent pour le Roi. Le Pape effraïé des succès du Roi, fait sa paix avec lui ; il voit ce Prince à Boulogne, & là furent jettés les fondemens du Concordat, qui fut confirmé l'année suivante au Concile de Latran. Le Roi rentre en France, & laisse le Connétable de Bourbon Lieutenant Général du Milanez. Il établit un Parlement à Milan, à *l'instar* de celui de Paris : Jean de Selve en fut premier Président. Le Roi regagne une partie des Suisses. Henri VIII. excité par le Cardinal de Volsei, ennemi de François I. engage l'Empereur Maximilien à entrer en Italie. Ce Prince y fit en effet quelque tentative l'année suivante, mais sans aucun succès. Decret du Sénat de Venise, qui déclare François I. & tous les Princes de la Maison de Valois nobles Vénitiens.

Erection du Comté d'Angoulême en Duché-Pairie, le ressort réservé au Parlement de Paris.

1516.

Mort de Ferdinand, Roi de Castille, le 23. Janvier. Ferdinand, fut à juste titre surnommé Roi d'Espagne, puisque ce fut lui qui en réunit toutes les parties, l'Arragon par lui-même, la Castille par Isabelle sa femme, le Royaume de Grenade par sa conquête sur les Maures, & enfin le Royaume de Navarre par usurpation. Jean d'Albret fait en vain des efforts pour recouvrer le Royaume de Navarre.

MINISTRES

Anne de Montmorenci. 1567.

Claude d'Annebaut. 1552.

Jacques de Baune Semblançai, Surintend. des Finances, pendu en 1527.

Antoine du Prat. 1535.

Fr. de Tournon, Cardinal d'Ostie. 1562.

Secretaires des Finances.

Florimond Robertet.

Guillaume Bochetel.

Bayard, Seigneur de la Font.

Il fut fait prisonnier sous le regne suivant, pour avoir fait quelques plaisanteries sur l'âge & la beauté de la Duchesse de Valentinois.

Breton de Villandri.

GUERRIERS.

Connétables.

Charles de Bourbon. 1527.

Anne de Montmorenci. 1567.

Maréchaux de France.

Jusqu'à ce regne, ce n'étoit que des Commissions, & il n'y en avoit eu que deux à la fois; François I. les créa à vie, & les grandes guerres qu'il eut à soutenir, firent que ce Prince en créa jusqu'à quatre. Le nombre n'en fut plus fixe dans la suite: ils avoient chacun leur département. Il faut pourtant remarquer, que l'on en a vû quatre à la fois sous le Regne de Charles VII.

Jacq. de Chabanes de la Palice. 1524.

Rob. Stuart d'Aubigni. 1543.

Il fut fait Maréchal de France en échange de l'Office de Grand-Maître, qu'il tenoit de Louis XII. & que François I. désira qu'il remît à Gouffier de Boisi son Gouverneur.

Odet de Foix de Lautrec. 1528.

Gaspard de Coligni. 1522.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Ant. du Prat. 1535.

Antoine du Bourg. 1538.

Math. de Longuejoue. G. D. S. 1558.

Guil. Poyet. 1548.

Fr. de Montholon. G. D. S. 1543.

Fr. Errault. G. D. S. 1544.

Franç. Olivier de Leuville. 1560.

Il eut un fils naturel, nommé Séraphin Olivier, homme d'un rare merite, qui fut fait Cardinal en 1604.

Premiers Présidens.

P. Mondot de la Marthonie. 1517.

J. Olivier de Leuville. 1519.

J. de Selve 1529.

Pierre Lizet. 1554.

Ce fut lui qui traita de la délivrance de François I. avec Charles-Quint.

Procureurs du Roi.

Guillaume Rogier. 1523.

Fr. Rogier. 1532.

N. Thibault. 1541.

Noël Brulart. 1557.

SAVANS & Illustres.

Corn. Agrippa. 1534.

Louis Arioste. 1533.

Lazare Baïf. 1544.

P. Bembe. 1547.

Guil. Budé. 1540.

Barth. Chassanée. 1541.

Nic. Copernic. 1543.

Etienne Dolet. 1546.

Jean Eckius. 1543.

Didier Erasme. 1536.

Fernand Cortez. 1547.

Fr. Guichardin. 1540

J. A. Lascaris. 1535.

Martin Luther. 1546.

N. Machiavel. 1529.

Fern. Magellan. 1520.

Bapt. Mantouan. 1516.

Alde Manuce. 1516.

Clem. Marot. 1544.

Jean Marot. 1523.

Thom. Morus. 1533.

Theophr. Paracelse. 1541.

Paul Emile. 1529.

Et. Poncher. 1524.

Raphael. 1520.

Jacq. Sadolet. 1547.

Jacq. Sannazar. 1530.

Cl. de Seissel. 1520.

Bened. Theorenus, Précepteur des enfans de François I. Génois, Evêque de Grasse, Poëte Lirique. 1556.

Traité de Noyon, entre Charles-Quint & François I. où la paix est renouvellée, & dont un des principaux articles est la restitution de la Navarre : on convint aussi que Charles épouseroit la Princesse Louise, fille du Roi, âgée d'un an ; il est étonnant à combien de Princesses Charles-Quint fut promis. Maximilien accéde au Traité de Noyon, & aux termes de ce Traité, rend Veronne au Roi d'Espagne pour la remettre au Roi, qui la restitue aux Vénitiens; au moyen de quoi cette République se vit au même état où elle étoit avant la ligue de Cambrai.

Traité de Fribourg, conclu avec les Suisses, auquel on donne le nom de *Paix perpetuelle* ; & en effet, depuis ce Traité les Suisses sont demeurés fermes dans notre alliance.

1517.

Traité avec Léon X. Le Roi fait épouser à Laurent de Médicis Madelaine de Boulogne, héritiere de cette Maison, niéce du Duc de Vendôme François de Bourbon : ils eurent pour fille unique Catherine de Médicis, depuis Reine de France. Le Concordat est publié & reçu en France, malgré les oppositions du Clergé, de l'Université & du Parlement.

Troubles du Lutheranisme, à l'occasion des Indulgences que Léon X. fit prêcher en Allemagne, pour s'opposer à Selim, dont les conquêtes en Egypte contre les Mammelus faisoient craindre qu'il ne vint ensuite fondre sur la chrétienté.

1518.

Alliance renouvellée avec l'Angleterre, par l'entremise du Cardinal de Volsei, que le Roi avoit remis dans ses intérêts, & qui lui fit rendre Tournai. Il fut aussi convenu du mariage de François Dauphin, avec Marie, fille de Henri

MINISTRES

Bourgeois, fils du premier Médecin de François I.
Nic. de Neufville.
Claude de Laubespine.
Guil. Prudhomme.

GUERRIERS.

Maréchaux de France.

Anne de Montmorenci. 1567.
Thom. de Foix de Lescun. 1524.
Théodore Trivulce. 1531.
Rob. de la Marck. 1537.
René de Montejean. 1538.
Cl. d'Annebaut, qui fut aussi Amiral. 1552.
Oudart du Biez. 1553.
Ant. de Lettes de Montpesat. 1544.
Jean Caracciol, Prince de Melphe. 1550.

MAGISTRATS.

Avocats du Roi.

J. le Liévre. 1521.
Pierre Lizet. 1554.
Jean Ruzé. 1529.
Guil. Poyet. 1548.
Olivier Alligret. 1532.
Fr. de Montholon. 1543.
Pierre Raimond, vivant en 1545.
Jacques Cappel. 1541.
Jean Ruzé exerçoit en 1536.
Gilles le Maître. 1562.
Gabriel Marlhac. 1551.

SAVANS & Illustres.

J. Tritheme. 1516.
Fr. Vatable. 1547.
Polid. Virgile. 1540.
François, Cardinal de Ximenez. 1517.

VIII. à laquelle on donnoit pour dot partie du prix dont le Roi payoit la restitution de Tournai. On négocioit encore pour la restitution de Calais, mais Charles-Quint en fut averti, & regagna Volsei.

1519.

Charles-Quint est élu Empereur après la mort de Maximilien, malgré la concurrence du Roi de France, qui ne lui pardonna jamais d'avoir été préféré. Ce fut alors que les Electeurs introduisirent la Capitulation, suivant laquelle l'Empereur élu se soumet aux conditions que l'Empire lui impose.

1520.

Entrevue de François I. & de Henri VIII. entre Ardres & Guines, appellée *le Camp du drap d'or*. L'Empereur qui craignoit les effets de cette entrevûe, avoit cru devoir la prévenir s'il ne pouvoit la rompre : comme il alloit par mer se faire couronner en Allemagne, il passa par Douvres, & s'assura qu'il ne se traiteroit rien entre les deux Rois de contraire à ses intérêts. En effet, l'entrevûe se passa en fêtes, & les affaires politiques y eurent peu de part.

1521.

L'absence de Charles-Quint excite des troubles en Espagne, où les Princes qui restoient de la Maison d'Arragon lui disputoient cette Couronne. Henri d'Albret, Roi de Navarre, profite de ces troubles, André de Foix, dit de Lesparre, frere de Lautrec de Lescun & de la Comtesse de Châteaubriant, reprend sous ses ordres toute la Navarre, & il la reperd en aussi peu de tems qu'il en avoit mis à la conquérir. Ce fut pendant le cours de cette guerre qu'Ignace de Loyola, Gentilhomme Espagnol, âgé de 30. ans, fut bles-

fé dans le Château de Pampelune, dont nous faisions le siége: il étoit reservé à être le Fondateur de cette Société devenuë si célébre par les contradictions & par les succès.

Commencement des guerres entre François I. & Charles-Quint, à l'occasion de Robert de la Marck, Duc de Bouillon; le prétexte ou la cause fut le Duc de Bouillon qui venoit de déclarer la guerre à l'Empereur, & que Charles-Quint ne douta pas qui ne fût appuyé par le Roi. L'Empereur prend Mouzon que le Roi reprend bien-tôt après. Charles-Quint n'ose disputer le passage de l'Escaut aux troupes du Roi: il se retire devant François I. qui auroit pû profiter de ses avantages, s'il avoit suivi les conseils du Connétable de Bourbon; mais ceux du Maréchal de Châtillon, qui servoit la haine de la Duchesse d'Angoulême contre le Connétable, furent préférés.

L'Amiral Bonivet prend Fontarabie, que l'on auroit dû démolir, mais sa vanité en empêcha, & donna le tems aux Espagnols de la reprendre, il étoit frere puîné de Gouffier de Boisi, Gouverneur de François I. La mauvaise conduite de Lautrec, les intrigues de Léon X. les secours de Charles-Quint, qui vouloit rétablir François Sforce, frere de Maximilien, dans Milan, les menées du Cardinal de Sion pour empêcher d'agir les Suisses qui servoient dans l'armée du Roi, le défaut d'argent, & la dissipation qu'en faisoient le Roi & la Duchesse d'Angoulême, tout cela fait reperdre le Milanez à François I. La derniere action de guerre se passa l'année suivante au combat sanglant de la Bicoque: il ne resta aux François que le Château de Milan, Novarre & Pisighitone. Le Pape Léon X. mourut, dit-on, du plaisir que lui causerent nos disgraces. Ce Pontife avoit rendu une Bulle, par laquelle il étoit dit que doréſnavant les Cardinaux partageroient les Bénéfices qu'auroit celui qui seroit élu Pape,

Clément VII. son neveu, qui en avoit beaucoup, étoit vraisemblablement l'objet de cette Bulle, & fut élu Pape: mais ce ne fut qu'après Adrien, qui succeda à Léon X.

On commence à porter les cheveux courts & la barbe longue, au lieu qu'auparavant c'étoit tout le contraire. Cette mode fut amenée par le Roi, qui ayant été malheureusement blessé d'un tison par le Capitaine de Lorges, Sieur de Montgomeri, se fit raser la tête: on reprit sous Louis XIII. l'ancien usage tel qu'il subsiste encore aujourd'hui.

Le Roi prend Hesdin, qui le dédommage de la perte de la ville de Tournai, prise par les Imperiaux.

1522.

Le Cardinal de Volsei, que Charles-Quint avoit flatté de la Papauté, se brouille avec ce Prince lorqu'Adrien VI. son Précepteur, fut élu pour successeur de Léon X. On ne comprend pas comment Adrien, qui devoit sa fortune aux Lettres, en fut si peu reconnoissant envers ceux qui les cultivoient.

De Baune Semblançai est accusé du divertissement des fonds qui n'avoient pas été envoyés à Lautrec en Italie; il en rejette la faute sur la Duchesse d'Angoulême, à qui en effet il avoit délivré ces fonds sur ses quittances, & qui ne les avoit détournés que pour perdre Lautrec, dont elle vouloit donner la place à son frere le bâtard de Savoie: Semblançai est arrêté. Cette affaire ne fut jugée qu'en 1527. & Semblançai condamné à être pendu, ce qui fut exécuté. Il avoit été trahi par Gentil son commis, qui étoit amoureux d'une des femmes de la Duchesse, & qui lui remit les quittances de sa maîtresse. Ce Gentil, qui avoit été Président au Parlement, fut pendu quelques années après. Henri VIII. déclare la guerre au Roi, & la guerre continue du côté des Pyrénées.

Edit du dernier Janvier, portant création de vingt Charges de Conseillers au Parlement.

L'Empereur, pour gagner les Peuples, rétablit François Sforce dans Milan. Ligue contre le Roi pour la conservation de l'Italie, entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Angleterre, Ferdinand Archiduc d'Autriche, le Duc de Milan, les Vénitiens, les Florentins & les Génois.

Les Chevaliers de Saint Jean de Jerusalem sont chassés de l'Isle de Rhodes par Soliman II. Viterbe leur sert de retraite jusqu'à ce que Charles-Quint leur donne l'Isle de Malthe pour servir de rempart à la Sicile. Il falloit que l'Ordre fût bien riche alors, puisque le Grand-Maître L'Isle-Adam offrit au Grand Seigneur de lui rembourser tous les frais de cette guerre, s'il vouloit lever le siége de Rhodes, aussi cette Isle étoit-elle bien située pour faire de grandes prises sur la Turquie & la Syrie, & son Port bien commode pour tous les Marchands chrétiens qui trafiquoient au Levant. On trouva étrange alors que Léon X. & Charles-Quint eussent laissé prendre une Place si importante, mais leur animosité contre François I. l'emporta sur l'intérêt général de la Chrétienté.

1523.

Évasion du Connétable de Bourbon, causée par les persécutions de la Duchesse d'Angoulême, dont on prétend qu'il n'avoit pas voulu appercevoir les sentimens. » On a dit qu'a- » près qu'il s'en fut allé, le Roi lui avoit envoyé redemander » l'Épée de Connétable & son *Ordre*, & qu'il répondit, » quant à l'épée, il me l'ôta au voyage de Valenciennes, » lorsqu'il donna à mener à M. d'Alençon l'avant-garde qui » m'appartenoit, & l'*Ordre* je l'ai laissé derriere mon chevet » à Chantilli; quant à l'*Ordre* de l'Empereur il ne le voulut » jamais prendre. (*Brantôme.*)

L'Empereur lui donne le commandement de ses armées, & lui promet en mariage Eléonore sa sœur veuve du Roi de Portugal. Un Seigneur Espagnol, nommé le Marquis de Villane, ne voulut point prêter son Palais pour y loger le Connétable de Bourbon. Guichardin qui loue avec raison une si noble façon de penser, raconte ainsi le fait. » Je ne » puis rien refuser à V. M, dit ce Cavalier à Charles-Quint, » mais je lui déclare que si le Duc de Bourbon loge dans ma » maison, je la brûlerai dès qu'il en sera sorti, comme un » lieu infecté de la perfidie, & par conséquent indigne d'être » jamais habité par des gens d'honneur. « La révolte du Connétable de Bourbon arrêta le Roi prêt à passer en Italie, il se contenta d'y envoyer l'Amiral Bonivet avec des troupes; la ligue est fortifiée par l'exaltation du Cardinal Médicis, qui succéda à Adrien VI. sous le nom de Clément VII.

1524.

Bonivet, soutenu par la Duchesse d'Angoulême, continue la guerre qu'il avoit commencée l'année précédente en Italie. Les Suisses l'abandonnent; il fait la retraite de Rebec, où son arriere-garde est défaite par le Connétable de Bourbon, qui reprend ce que Bonivet venoit de conquérir : *ainsi en prend aux Généraux élus par faveur de Cour.* (Mémoires de Tavannes.) Le Chevalier Bayard y est tué. Il laissa une fille naturelle, mere de Chastelard, à qui la Reine d'Ecosse fit trancher la tête. Le Milanez est totalement perdu pour le Roi.

Le Connétable fait le siége de Marseille, qu'il est obligé de lever.

Le Roi rentre dans le Milanez; c'est une chose bien bizare que les alternatives continuelles de succès & de revers de ce regne.

EVENEMENS REMARQUABLES sous FRANCOIS I.

1525.

Le Roi, que ses mauvais succès n'avoient pû rebuter de son projet sur le Milanez, avoit repassé en Italie sur la fin de l'année précédente, où il avoit formé le siége de Pavie. En remarquant les progrès de l'Artillerie, on observe que dans cette guerre, François I. avoit quatre mille Chevaux seulement pour son parc d'Artillerie. Le 24. de Février, jour de Saint Mathias, il perd la Bataille de Pavie, par les mauvais conseils de Bonivet, & il y est fait prisonnier. Il reçut plusieurs blessures, l'une au visage vers le sourcil, l'autre dans le bras, & la troisiéme à la main droite : il se trouva aussi avoir reçu quelques arquebusades dans sa cuirasse. Il est transferé en Espagne. *Le malheur des François à cette Bataille*, dit le Duc de Parme, *est une leçon pour tous les Généraux, de ne jamais diviser leurs forces en présence de l'ennemi.* Le Roi d'Angleterre, jaloux des heureux succès de Charles-Quint, se prête aux propositions de la Régente ; il y étoit porté par son Ministre Volsei Cardinal d'Yorck. Avant la victoire de Pavie, l'Empereur avoit coutume d'écrire à ce Ministre de sa propre main, & signoit *votre fils & cousin Charles.* Depuis cette victoire, Charles-Quint ne lui écrivit plus de sa main & changea de stile. (*Guichardin.*) Volsei se tint pour offensé, & suivant l'usage pratiqué par ses pareils, il chercha à venger sa querelle personnelle. Les allarmes n'étoient pas moindres en Italie ; il s'y fit une ligue entre le Pape, Sforce & les Vénitiens, pour enlever la Couronne de Naples à Charles-Quint, & la donner au Marquis de Pescaire, Général de ce Prince, qui avoit sujet d'être mécontent de ce que François I. avoit été mis en la garde de Lanoy Viceroi de Naples à son préjudice ; mais Charles en fut instruit par Pescaire lui-même, soit que ce dernier craignît d'avoir été découvert, soit qu'il lui fût demeuré fi-

déle. Charles-Quint ordonne à ce Général, pour punir la perfidie de Sforce, de s'emparer des principales Places du Milanez. Marguerite, Duchesse d'Alençon, sœur de François I. depuis Reine de Navarre, s'étoit transportée à Madrid pour y travailler à la délivrance de son frere : mais elle en repartit sans avoir rien obtenu, & enfin après bien des difficultés, le Traité fut signé le 14. Janvier suivant. Charles-Quint ne sut pas profiter de sa victoire, il auroit dû entrer en France les armes à la main, ou se piquer de générosité & renvoyer son prisonnier sans condition; il ne fit ni l'un ni l'autre : (cette question est discutée amplement dans Guichardin, & mérite d'y être lue.)

1526.

Le Roi rentre en France, & donne pour ôtage ses deux enfans. Madame d'Angoulême fit un coup très-habile dans cette occasion, Charles-Quint avoit demandé pour ôtage les deux enfans de France, ou un nombre de nos plus grands Capitaines : la Régente n'hésita pas, & elle aima mieux envoyer les deux Princes, que de priver la France de toute sa ressource.

Le Viceroi de Naples vient demander au Roi, de la part de Charles-Quint, la ratification du Traité de Madrid. Pour réponse on le fit assister à l'audience des Députés de Bourgogne, qui déclarerent à Sa Majesté qu'ils ne consentiroient jamais à la cession qu'elle avoit faite de ce Duché par le dernier Traité : & le comble de la surprise du Viceroi, fut la déclaration de la sainte Ligue. Cette Ligue étoit faite entre le Pape Clément VII. le Roi, & tous les Princes d'Italie; le Roi d'Angleterre en étoit déclaré le Protecteur. L'objet de cette Ligue étoit d'empêcher l'Empereur de s'emparer du

Duché de Milan, & d'arrêter ses progrès en Italie : elle fut appellée sainte, parce que le Pape en étoit le chef.

Ferdinand I. frere de Charles-Quint qui avoit épousé en 1521. Anne Jagellon, sœur de Louis Roi de Bohême & de Hongrie, devient maître de ces deux Royaumes à la mort de Louis, qui périt à la bataille de Mohacs; la Hongrie lui fut en vain disputée par Jean de Zapol Vaivode de Transilvanie, qui fut défait à Tokai, & par son fils Etienne, resté sous la tutelle d'Isabelle sa mere & du Cardinal Martinuzzi. Ferdinand obligea Etienne à se soumettre, & il en coûta la vie à Martinuzzi.

Le Connétable de Bourbon acheve la conquête du Milanez, dont l'investiture lui avoit été promise. Le Duc Sforce est obligé de se sauver.

1527.

Le Connétable prend sa marche vers Rome; il y donne l'assaut le 6. Mai, & y est tué à l'âge de trente-huit ans. Rome est saccagée, & le Pape investi dans le Château Saint-Ange. La révolte du Connétable de Bourbon si fatale à la France, & les entreprises des Guises qui porterent leurs vues jusqu'à la Couronne, apprennent aux Rois qu'il est également dangéreux de persécuter les hommes d'un grand mérite, & de leur laisser trop d'autorité.

L'arrivée de Lautrec en Italie intimide les Imperiaux, qui se pressent de conclure avec le Pape pour sa délivrance, & se retirent de l'État Ecclésiastique. Génes se rend à Lautrec.

Le Roi & Henri VIII. font proposer à l'Empereur de lui donner deux millions d'or pour la rançon des Princes, & pour tenir lieu des articles contenus au Traité de Madrid, à condition qu'il payera au Roi d'Angleterre ce qu'il lui devoit : c'étoit une somme de 50 mille écus, pour laquelle Henri

avoit en gage un *Joyau, nommé la riche fleur de Lis* (Rymer.) L'Empereur refuse ces propositions.

Terre de Guise érigée en Duché-Pairie, après plusieurs Lettres de jussion, en faveur de Claude de Lorraine. Autrefois, comme aujourd'hui, les personnes des Pairs ne pouvoient être jugées qu'au Parlement de Paris, & conséquemment toutes les affaires concernant la Pairie y ressortissoient : mais par une espéce de connexité, l'appel de toutes les autres Sentences de leurs Juges, qui ne concernoient pas la Pairie, y étoit aussi relevé : ce qui causoit de grands frais aux Justiciables. François I. pour remédier à cet abus, ordonna que désormais les Appels des Juges des Pairies, en ce qui ne concerneroit pas la Pairie, seroient relevés aux Parlemens du ressort où ils seroient situés.

1528.

Lautrec s'avance vers Naples ; il en fait le siége ; il y meurt de maladie. Cette mort & la défection d'André Doria font lever le siége : l'armée Françoise y avoit été presque détruite par les maladies. La guerre s'entretient foiblement dans le Milanez. Génes & Savone suivent la révolution, & se rendent à l'Empereur. Défi du Roi & de l'Empereur. Philippe de Savoie, frere de pere de la Duchesse d'Angoulême, & oncle de François I. est fait Duc de Nemours. C'est le pere de celui qui fut si connu pendant la Ligue.

1529.

La derniere action de cette guerre fut la défaite du Comte de Saint Paul, de la branche de Vendôme, qui fut surpris à Landriane près Milan, par Antoine de Léve.

Traité de Cambrai, conclu entre Marguerite d'Autriche & la Régente, assez conforme aux offres que le Roi avoit

déja faites. Il renonce à tous ses droits sur le Milanez, sur le Comté d'Ast, sur les Comtés de Flandre, d'Artois, &c. Un des articles fut le mariage du Roi avec Eléonore, veuve du Roi de Portugal, & sœur de l'Empereur, qui envoya à cette occasion l'Ordre de la Toison à François I. Henri VIII. étoit entré dans toutes les vuës du Roi, dont il sentoit qu'il alloit bien-tôt avoir besoin pour la dissolution de son mariage avec Catherine d'Arragon tante de l'Empereur. Le Pape avoit déja fait sa paix avec l'Empereur à des conditions très-avantageuses par le Traité conclu à Barcelone, & ayant vû depuis ce Prince à Bologne, il en avoit obtenu le rétablissement de Sforce dans le Duché de Milan. Les Vénitiens font aussi leur paix avec l'Empereur.

Les Protestans sont ainsi nommés de ce qu'ils protesterent contre un Decret fait dans la Diete de Spire en faveur de la Religion Romaine contre leur réforme. Soliman II. sous prétexte de venger Jean Vaivode de Transilvanie, que Ferdinand avoit dépouillé de la Hongrie, dont il s'étoit fait Roi, vient faire le siége de Vienne, qu'il est forcé de lever au bout d'un mois.

1530.

Les Florentins sont forcés enfin de reconnoître pour leur Souverain Alexandre de Médicis, neveu du Pape. Alexandre avoit épousé une fille naturelle de Charles-Quint. La paix est rendue à l'Italie. Dom Juan Vitrian dans son Commentaire Espagnol, dit que Charles-Quint fit une grande faute d'avoir préféré sa fille bâtarde, à son fils légitime Dom Philippe, à qui l'État de Toscane étoit si nécessaire pour conserver les autres États qu'il possedoit en Italie.

Confession d'Ausbourg, ainsi dite, parce que les Protestans la présenterent à l'Empereur dans l'assemblée qui se tenoit en cette ville.

Charles-Quint donne l'Isle de Malthe aux Chevaliers de S. Jean.

Mort de Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien & de Marie de Bourgogne : elle n'oublia jamais l'affront que lui avoit fait Charles VIII. de la renvoyer, & ce fut par elle que commença la haine qui s'est perpétuée entre la Maison de France & la Maison d'Autriche. Elle avoit épousé Jean fils unique de Ferdinand & d'Isabelle, & s'étoit remariée après la mort de ce Prince à Philibert II. Duc de Savoie, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut ensuite Gouvernante des Pays-Bas.

1531.

Mort de Louise de Savoie, mere de François I. Fondation du Collége Royal.

1532. 33.

Union de la Bretagne à la France. La crainte qu'a l'Empereur que les Rois de France & d'Angleterre n'entrent dans la ligue faite à Smalcade en 1530. entre les Princes Protestans, jointe aux approches de l'armée du Turc, le détermine à conclure un Traité à Nuremberg, par lequel il accorde aux Luthériens la liberté de conscience jusqu'à la convocation d'un Concile général. En reconnoissance ils lui donnent des secours pour chasser Soliman, qui ménaçoit la Hongrie.

La force de nos Armées, sous la premiere & sous une grande partie de la seconde Race, c'est-à-dire avant l'introduction des Fiefs, consistoit dans l'Infanterie, à la différence de nos anciens Gaulois, chez qui la Cavalerie étoit fort supérieure ; aussi (*Mém. de l'Acad. des B. L.*) la meilleure Cavalerie des armées Romaines étoit-elle tirée des Gaules,

& César qui soumit ces Provinces, autant par les armes des Gaulois divisés, que par sa valeur, se servit-il toujours dans la suite de la Cavalerie Gauloise, dont il fait l'éloge dans plus d'un endroit. On vit renaître cet usage avec les Fiefs, & dès avant la troisiéme Race, la Cavalerie reprit le dessus. Mais Charles VII. comprit le besoin d'une bonne Infanterie, qu'il ne fallût plus aller soudoyer chez les Étrangers, & après avoir établi un Corps réglé de Cavalerie, sous le titre de Compagnies d'ordonnance, il créa les Francs-Archers. François I. perfectionna ses vûes, & résolut de mettre sur pied un corps d'Infanterie, qu'il forma sur le modéle des Légions Romaines, & qu'il appella aussi du nom de Légions. Mais cette nouvelle Milice ne dura gueres, & on en revint aux Bandes, qui n'étoient que de 5. à 600. hommes, au lieu que les Légions étoient de 6000. hommes.
Mariage de Henri, frere puîné de François Dauphin, avec Catherine de Médicis, à Marseille, où le Pape & le Roi se virent.

Fondation des Barnabites par une Bulle de Clément VII.

1534.

Schisme d'Angleterre, causé par le divorce que fit Henri VIII. pour épouser Anne de Boulen. Ce Prince s'étoit honoré du titre de Défenseur de la foi que lui avoit donné Léon X. & avoit voulu qu'on le crût l'Auteur d'un Livre qu'il avoit fait composer contre Luther. Ce qui est encore plus singulier, c'est qu'il paroît par une lettre de Luther que dans le même tems que ce Prince écrivoit contre lui, il l'exhortoit sous main à continuer, & le félicitoit de ses avantages. Volsei, qui avoit conseillé le divorce, en haine de Charles-Quint, n'étoit pas d'avis du mariage d'Anne de Boulen, & s'accordoit avec François I. pour faire épouser à son

Maître, Marguerite sœur de François I. veuve du Duc d'Alençon, qui épousa depuis le Roi de Navarre : cette intrigue avoit causé sa disgrace, & il étoit mort dépouillé d'une grande partie de ses biens dès l'an 1530. La mort de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, exécuté le 6. Juillet 1535. lui fut plus honorable, il s'étoit déclaré de bonne foi contre la répudiation de Catherine d'Arragon, contre le mariage d'Anne de Boulen, & contre l'usurpation qu'avoit faite Henri VIII. de la Suprématie de l'Eglise Anglicane.

Anne de Boulen étoit venue en France pour y être élevée avec les filles de Marie d'Angleterre : après le retour de cette Princesse en Angleterre, elle demeura en France en la même qualité auprès de la Reine Claude, & ensuite la Reine Claude la donna à la Duchesse d'Alençon, depuis Reine de Navarre; enfin sa bonne ou mauvaise fortune la rappella en Angleterre, où elle porta la nouvelle doctrine & le goût pour la galanterie, dont on tenoit école à la Cour de France, & où elle finit par mourir sur un Échaffaut.

François Sforce, rétabli dans Milan par le Traité de Cambrai, fait décapiter l'Agent de France nommé Merveille.

Le Roi veut tirer vengeance de cette insulte, & voyant Charles-Quint prêt à partir pour l'Afrique, il se prépare à tenter de nouveau la conquête du Milanez. Commencement de l'hérésie de Calvin, protégé par Marguerite, Reine de Navarre, sœur de François I. Calvin ayant été obligé de sortir de Paris en 1533. se refugia d'abord à Angoulême, d'où il passa à Poitiers, qu'il infecta de son Hérésie, & depuis 1538. il ne parut plus en France. Fondation de la Société de Jesus par Ignace de Loyola, depuis canonisé.

1535.

Le Roi, à qui le Duc de Savoie avoit refusé le passage,

EVENEMENS REMARQUABLES sous FRANCOIS I.

envoie l'Amiral de Brion, qui s'empare de la Savoie, & de presque tout le Piémont.

La mort de François Sforce qui mourut, à ce que l'on croit, de la terreur qu'il eut des armes du Roi, fait revivre les Droits du Roi sur le Milanez ; ce Prince n'en avoit fait la cession par le Traité de Cambrai qu'en faveur de Sforce. Il en fait demander l'investiture à l'Empereur.

François I. devenu infirme, s'applique plus sérieusement aux affaires de son Royaume. » Alexandre faisoit l'amour, » dit M. de Tavannes, quand il n'avoit plus d'affaires, & le » Roi François ne s'appliqua aux affaires que quand il ne » fut plus en état de faire l'amour. «

1536.

Charles-Quint, de retour de l'expedition d'Afrique, où il avoit battu Barberousse, & rétabli le Roi de Tunis, croit que rien ne peut plus lui résister; l'idée qu'il n'abandonna jamais de la Monarchie universelle, jointe à la défection du Marquis de Saluces, qui quitta alors le service de France pour le sien, lui font rejetter avec hauteur les demandes du Roi : il reprend plusieurs Places en Piémont & entre en Provence, malgré l'avis des Hommes sages de son Conseil : il eut tout lieu de s'en repentir ; mais cet exemple n'a pas corrigé depuis les Princes de la Maison d'Autriche, qui ayant fait la même faute, ont éprouvé le même sort : Charles-Quint est repoussé partout, & contraint de se retirer avec perte de presque toute son armée, après avoir formé en vain le siége de Marseille. Cette déroute fit reprendre aux troupes du Roi plusieurs Places en Piémont. Lorsque Charles-Quint entreprit cette expédition, il dit à Paul Jove son Historien, qu'il fit provision d'encre & de papier, & qu'il alloit lui faire bien de la besogne; il eut mieux valu attendre

l'événement. Les Flamands étoient entrés en Picardie pendant l'irruption de l'Empereur en Provence, mais ils eurent le même sort, & leverent le siége de Péronne. François, fils aîné du Roi, est empoisonné, non sans soupçon contre l'Empereur. Edit de Crémieu.

1537.

Charles-Quint ajourné à la Cour des Pairs. La guerre continue de tous les côtés. Tréve de trois mois, que Charles-Quint accepte, par la terreur que lui cause l'armée de Soliman, conduite par Barberousse, avec qui le Roi avoit fait un Traité.

1538.

Le Pape engage l'Empereur & le Roi à se rendre à Nice, où en effet ils vinrent l'un & l'autre, mais où ils ne se virent point, & ne purent conclure la paix : on convint seulement d'une tréve pour dix ans, dite *la Tréve de Nice.*

Ces deux Princes se virent ensuite à Aigues-Mortes. Bulle pour l'Indult. Le Droit d'Indult en faveur des Chanceliers de France & du Parlement de Paris, semble avoir commencé sous le regne de Charles VII. Ce Droit leur fut accordé par le Pape Eugêne IV, afin que » par telle maniere » de gratification, dit Pasquier, la Cour ne s'opposât plus si » souvent aux Annates, ce même Droit fut négligé pendant » quelque tems, jusqu'à ce que sous le regne de Fran- » çois I. (vers l'an 1538.) Mr. Jacques Spifame, Conseiller, » ayant feuilleté les Registres, le fit revivre auprès du Pape » Paul III. lequel envoya des Bulles à la Cour, au moyen » desquelles elle en a toujours joui depuis.

EVENEMENS REMARQUABLES sous FRANCOIS I.

1539.

La révolte des Gantois détermine Charles-Quint à demander passage au Roi par la France, en lui faisant promettre l'investiture du Milanez pour celui de ses enfans qu'il voudroit. Charles-Quint fut reçû en France les premiers jours de l'année suivante, avec les plus grands honneurs; & dès qu'il fut en Flandres, & qu'on voulut le sommer de sa parole, il répondit qu'il n'avoit rien promis. Le Cardinal de Tournon avoit conseillé au Roi de tirer un écrit de l'Empereur à ce sujet dans le tems de son passage; le Connétable de Montmorenci, au contraire, gagné par la Reine Eléonore sœur de l'Empereur, fut d'avis de s'en tenir à la parole de ce Prince. François I. eut tout le tems de s'en repentir, & cela causa la disgrace du Connétable, qui en 1541. se retira à Chantilli. On trouve parmi les Manuscrits du Cardinal de Granvelle, conservés à la Bibliothéque de Saint Vincent en Franche-Comté, une lettre originale datée de l'an 1539. par laquelle François I. invite Charles-Quint en termes très-affectueux à passer par la France pour se rendre aux Pays-Bas. Le fou de la Cour, nommé Triboulet, avoit écrit sur ses tablettes, que Charles-Quint étoit plus fou que lui, de s'exposer à passer par la France: *mais*, lui dit François I. *si je le laisse passer sans lui rien faire, que diras-tu? Cela est bien aisé, reprit Triboulet, j'effacerai son nom & j'y mettrai le vôtre.* Ordonnance de Villiers-Cotterêts au mois d'Août, pour la réformation & l'abréviation des Procès, pour empêcher les Tribunaux Ecclésiastiques d'entreprendre sur les Justices ordinaires, & pour ordonner que désormais tous les actes publics seroient écrits en François. On avoit attendu bien long-tems à faire une si sage ordonnance: L'Empereur Rodolphe dès l'an 1281. avoit ordonné dans l'assemblée de Nuremberg qu'on cesseroit d'écrire les actes publics en Latin,

& qu'ils seroient désormais dressés en langage Allemand.

1540.

Disgrace de l'Amiral Brion, dont la faveur donnoit de la jalousie au Connétable & au Cardinal de Lorraine. Le Roi lui fait faire son procès par des Commissaires, à la tête desquels étoit le Chancelier Poyet, homme vendu à la Cour; mais la Duchesse d'Etampes, maîtresse de François I. & qui ne haïssoit pas Brion, fit casser au Parlement l'Arrêt qui avoit dégradé l'Amiral, & confisqué ses biens. Le crime de l'Amiral Brion (autrement dit Chabot) étoit d'avoir déféré trop légérement au Conseil du Cardinal de Lorraine, & d'avoir sans ordre interrompu ses conquêtes du Piémont, où ce Prélat négocioit un accommodement.

1541.

Dispute entre le Duc de Montpensier & le Duc de Nevers sur la *Baillée des Roses* au Parlement. Le Parlement ordonna que le Duc de Montpensier les bailleroit le premier à cause de sa qualité de Prince du Sang, quoique le Duc de Nevers fut plus ancien Pair que lui, & si pourtant l'Edit de Henri III. qui régloit ainsi les rangs ne fut donné qu'en 1576.

Le Chancelier Poyet, toujours poursuivi par la Duchesse d'Etampes, & coupable en effet de malversations, est emprisonné. Son procès lui fut fait, & par Arrêt rendu en 1545. il fut dégradé de sa Charge, &c.

Décret du Parlement d'Irlande, par lequel il est dit que Henri VIII. & ses successeurs seront désormais nommés Rois d'Irlande : ce Royaume étoit sous la domination des Rois d'Angleterre depuis Henri II. Soliman s'empare de la Hongrie. Charles-Quint, pour faire une diversion, conduit vers Alger une Flotte qui fut abîmée.

EVENEMENS REMARQUABLES sous FRANCOIS I.

1542.

La guerre recommence entre François I. & Charles-Quint, à l'occasion du meurtre fait par l'ordre de Dugast, Gouverneur du Milanez pour l'Empereur depuis la mort de Sforce, dans les personnes de Rinçon & de Frégose, Ambassadeurs du Roi, celui-ci à Vénise, & l'autre à la Porte. Premiere alliance de la France avec les Rois du Nord : ce fut avec Gustave Vasa Roi de Suéde, à qui le Roi envoie un Ambassadeur nommé Richard, qui lui porta de sa part la marque de fraternité, comme on parloit alors, & l'Ordre de S. Michel. Le Dauphin fait le siége de Perpignan, défendu par le Duc d'Albe. Le Duc d'Orléans, second fils du Roi, abandonne mal-à-propos les conquêtes qu'il faisoit en Flandres, ayant sous lui Claude de Guise, pour venir partager la gloire de la prise de Perpignan, dont le siége fut levé. La guerre se rallentit en Piémont. Le Roi pardonne à la Rochelle sa révolte, en faveur de son repentir.

1543.

Henri VIII. déja brouillé avec François I. acheva de rompre avec lui, sur ce que ce Prince avoit empêché le mariage qu'il vouloit faire de son fils Edouard avec Marie Stuart, encore au berceau. (C'est elle qui épousa depuis François II.) Il se lie avec Charles-Quint, de qui il avoit cependant reçu, & à qui il avoit fait de plus grands affronts, ce qui se pardonne encore moins. François I. de son côté, a recours de nouveau à Barberousse, avec lequel il traitoit par le moyen du Baron de la Garde, autrement dit le Capitaine Paulin, son Envoyé à Constantinople. Barberousse, de concert avec le Comte d'Anguien, fait le siége de Nice, que l'on est obligé de lever par la résistance du Château. La guerre se fait de tous côtés, dans le Luxembourg, en

Brabant, en Picardie, en Piémont. Les Impériaux sont battus par les troupes du Duc de Cleves, qui fut obligé bientôt après de s'accommoder avec l'Empereur. Le Duc d'Orléans, ayant sous lui l'Amiral d'Annebaut, fait la conquête du Duché de Luxembourg. Du Bellai prend Landrecies, que Gonsague de Mantoue voulut reprendre. Le Roi lui fait lever le siége.

1544.

Grand hiver. Bataille de Cérisolles, gagnée par le Comte d'Anguien : elle procure la conquête du Montferrat, mais elle n'eut point de suite, parce que le Roi fut obligé d'affoiblir cette armée pour s'opposer aux entreprises de l'Empereur & du Roi d'Angleterre. Charles-Quint entre en Champagne, & Henri VIII. en Picardie. L'Empereur a de grands avantages, qui furent encore augmentés par l'animosité de la Duchesse d'Etampes, maîtresse du Roi, & de Diane de Poitiers, maîtresse du Dauphin. La premiere favorisoit le mariage du Duc d'Orléans avec une fille de l'Empereur, & Diane s'y opposoit comme contraire aux intérêts du Dauphin. La paix se fait à Crespi avec l'Empereur. Elle est publiée dans le Piémont, & l'on s'en tient à l'état dans lequel on étoit avant la tréve de Nice. Henri VIII. prend Boulogne, mal défendue par Vervins, qui eut depuis la tête tranchée. Ce fut vers ce tems que la Charge de Colonel général de l'Infanterie commença à être connue. Le Laboureur (sur Castelnau) croit que le Baron de la Garde fut le premier qui posséda la Charge de Général des Galeres, & il en rapporte les lettres en datte de cette année ; cependant Ruffi fait cette Charge plus ancienne de 50. ans, & nomme Pregent de Bidoux pour premier général des Galeres.

EVENEMENS REMARQUABLES sous FRANCOIS I.

1545.

Exécution de Cabrieres & de Merindol, villes huguenotes, où le prétexte de la Religion fit commettre les plus horribles cruautés par les troupes du Roi. Cette affaire fut recherchée depuis : les Accusés que l'on avoit mis en prison, entr'autres le premier Président d'Oppede & le Baron de la Garde, trouverent le moyen de se justifier, & en 1552. & 1553. ils furent élargis. Le seul Guerin Avocat du Roi au Parlement d'Aix, impliqué dans cette affaire, mais accusé de bien d'autres crimes, fut pendu en 1554. L'Amiral d'Annebaut fait une descente en Angleterre sans aucun succès. Siége de Boulogne, que le Maréchal de Biez ne put reprendre. Mort du Duc d'Orléans. Ouverture du Concile de Trente.

1546.

Mort du Comte d'Anguien. Il fut tué à la Rocheguyon par un coffre qui lui fut jetté d'une fenêtre sur la tête. On soupçonna de ce coup le Seigneur Corneille Bentivoglio Italien, qui avoit eu quelques démêlés avec ce Prince. François I. ne voulut pas que l'on poursuivît cette affaire, de peur d'y voir impliqués le Dauphin Henri, & le Marquis d'Aumale de la Maison de Lorraine. Ce Comte d'Anguien étoit frere du Roi de Navarre & du Prince de Condé, & avoit un cadet qui fut tué à la Bataille de S. Quentin. Paix avec Henri VIII. par laquelle il convient de rendre Boulogne dans huit ans, moyennant huit cens mille écus d'or. Mort de Luther, âgé de soixante-trois ans.

1547.

Mort de Henri VIII. la nuit du 28. au 29. Janvier. Il avoit eu six femmes ; Catherine d'Arragon, répudiée ; Anne de Boulen, décapitée ; Jeanne Seymour, morte en couches ; Anne de Cleves, répudiée ; Catherine Havard, décapitée ; &

Catherine Pare. Edouard, fils de Jeanne Seymour ſucceda à Henri. François I. lui fit faire un Service à Notre-Dame, *ſuivant l'uſage*, dit M. de Thou, *établi par les Rois*, quoiqu'il fût mort ſéparé de l'Egliſe Romaine. Sa fille Marie défendit que l'on priât Dieu pour lui, parce qu'il étoit mort hors du ſein de l'Egliſe. François I. après s'être déclaré contre les Proteſtans de ſon Royaume, qu'il faiſoit punir, ſe lia avec ceux d'Allemagne contre l'Empereur. La mort du Roi d'Angleterre l'avoit frappé, & il ne lui ſurvêquit que deux mois. Conjuration de Fieſque ſur Gênes, manquée, parce que Fieſque ſe noya. Mort de Barberouſſe, qui s'étoit fait Roi d'Alger.

François I. eſt ſi connu par les Éloges différens, & par les paralleles qu'on en a faits avec Charles-Quint, que l'on n'en dira qu'un mot.

Il ne lui manqua, pour être le premier Prince de ſon tems, que d'être heureux ; mais il ne tient pas à la Fortune de dégrader les Rois en les accablant. *Tout eſt perdu hormis l'honneur*, écrivoit-il à la Ducheſſe d'Angoulême, après la Bataille de Pavie. Les adverſités ne firent que mieux découvrir ſa grande ame ; & les qualités brillantes de ce Monarque n'échaufferent peut-être pas moins les génies des Écrivains de ſon ſiécle, que la protection qu'il leur accorda. Il ſe trouva précisément dans le tems de la renaiſſance des Lettres ; il en recueillit les débris échappés aux ravages de la Gréce, & il partagea avec Léon X. la gloire d'avoir fait fleurir les Sciences & les Arts dans l'Europe. Cette faveur déclarée lui valut à ſon tour les juſtes éloges qu'il méritoit ; & ce qu'on doit remarquer, comme une choſe qui fait également honneur à ce Prince & aux Lettres, c'eſt qu'il s'honora du titre de leur Protecteur.

Nous voyons dans une lettre d'Eraſme de 1516. que François I. ayant dit à Guillaume Petit ſon Confeſſeur, qu'il vou-

loit attirer en France le plus de ſavans qu'il pourroit, Guillaume Petit avoit chargé Budé & Çop Médecin du Roi, de lui écrire pour l'engager à venir s'y établir, qu'Etienne Poncher (& non pas Ponchery, comme l'a écrit le Clerc,) Ambaſſadeur du Roi à Bruxelles l'en avoit encore preſſé, mais qu'Eraſme s'en excuſa ſur ce que le Roi Catholique (Charles-Quint) le retenoit dans les Pays-Bas.

Anne de Bretagne avoit commencé à attirer des femmes à la Cour, mais comme Louis XII. ne s'en occupoit gueres, ce ne fut que ſous François I. qu'elles y parurent avec éclat. Il y fit venir auſſi les Cardinaux, & les Prélats les plus diſtingués de ſon Royaume, comptant rendre par-là ſa Cour plus brillante, & polir les mœurs de ſes courtiſans, qui ſe reſſentoient de la rudeſſe de la guerre, par le ſavoir, les talens & les exemples de ce premier ordre de l'État. (*Brantôme.*)

On ne peut être trop ſurpris de la ſimplicité qui a regné en France pendant plus de 1000. ans par rapport aux Édifices & aux Jardins. Ce fut la renaiſſance des Lettres, qui en étendant l'eſprit, fit appercevoir de ce qui manquoit. Les Arts ſe perfectionnerent par la culture, & leur culture fournit de nouvelles idées; on commença à ſe trouver trop reſſerré, à meſure que l'on penſa davantage, on eut honte du peu dont on s'étoit contenté juſques-là, & quand une fois l'imagination ſe fut ouverte, elle regagna bien vîte tout le tems où elle avoit été enveloppée dans les ténébres de l'ignorance. L'Époque célébre de cette grande révolution en Europe eſt le ſeiziéme ſiécle, c'eſt-à-dire la deſtruction de l'Empire des Grecs par Mahomet, qui fit refluer dans l'Occident tous les Arts & les Sciences de la Gréce; les Médicis à Florence, Léon X. à Rome, & François I. en France, redonnerent la vie aux beaux Arts; ce fut deux fois le ſort de la Gréce d'inſtruire & d'embellir l'Occident.

1547. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

HENRI II. *né à S. Germain en Laye le* 31. *Mars* 1518. *parvient à la Couronne le* 31. *Mars* 1547. *âgé de vingt-neuf ans. Il fut sacré à Rheims le* 25. *Juillet par Charles de Lorraine, Archevêque de cette Ville.*

Les Ducs de Guise & de Nevers précéderent le Duc de Montpensier & autres Princes du Sang à cette cérémonie, mais on trouve dans les Regiftres du Parlement, qu'en 1547. 1551. 1561. & 1563. le Duc de Montpensier & les autres Princes du Sang les précéderent.

Ce Prince prit en arrivant au Trône, pour devise, une Lune naissante, c'est-à-dire, un Croissant, en faveur de Diane de Poitiers, avec ces mots, *donec totum impleat orbem.*

1547.

ON a remarqué que ce regne avoit commencé & fini par un combat singulier, à la vérité de différent genre. Le premier fut celui de Jarnac & de la Châtaigneraie, où celui-ci qui étoit favori du Roi perdit la vie, Jarnac étoit beaufrere de la Duchesse d'Etampes, Maîtresse de François I. le second combat fut le malheureux Tournois où le Roi fut blessé à mort par Montgomeri.

Ceux qui eurent le principal crédit sous ce regne, furent le Connétable de Montmorenci, rappellé à la Cour après la mort de François I. François Duc de Guise, Charles Cardinal de Lorraine son frere, le Maréchal de S. André, & la Duchesse de Valentinois, qui, ayant déja paru à la Cour de François I. de qui elle obtint la grace de son pere, se rendit maîtresse absolue de l'esprit & du cœur de Henri II. quoiqu'elle fût alors âgée de quarante-sept ans.

Arrêt du Parlement, limitatif du pouvoir du Légat le Cardinal de S. George, conforme à ceux qui furent rendus en pareille occasion, sur les pouvoirs des Cardinaux Alexandre Farnese & Jacques Sadolet.

Bataille de Mulberg, où l'Empereur Charles-Quint fait prisonnier Jean Frédéric Electeur de Saxe. Il donne son Electorat à Maurice, de la même Maison, quoique ce Prince fût Luthérien, ainsi que Jean Frédéric; voulant faire entendre que ce n'étoit point une guerre de religion, mais qu'il n'avoit pris les armes que con-

FEMMES.

Catherine de Médicis, fille unique & héritiere de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin, & de Madelaine de la Tour d'Auvergne, niéce de Clément VII. Elle fut mariée en 1533. & mourut en 1589.

Fœmina vasti animi & superbi luxû (de Thou) *femme d'un genie vaste & d'une magnificence qu'elle porta jusqu'à l'excès.* Elle étoit arriére petite-fille par sa mere de Jean Comte de Vendôme : elle eut pour Dame d'honneur la Princesse de la Roche-Sur-Yon, à qui Louis I. P. de Condé reprochoit qu'elle se fût mise en condition, *pourquoi pas?* lui répondit la P. *n'avez-vous pas été Colonel de l'Infanterie, après Bonivet & le Vidame de Chartres?* (Brantôme.)

ENFANS.

FRANÇOIS II.

Louis, mort jeune.

CHARLES IX.

HENRI III.

François, Duc d'Alençon, d'Anjou & de Brabant. 1584.

Elisabeth, mariée à Philippe II. 1568. *Elle fut tenue sur les fonds de Batême par les Ambassadeurs des Suisses.*

Claude, mariée à Charles II. Duc de Lorraine. 1575.

Marguerite, premiere femme de Henri IV. 1615.

Victoire, Jeanne,] mortes jeunes.

Enfans naturels.

Henri II. eut *d'une Dame Ecossoise de la Maison de Leviston, nommée Flamin.*

Henri d'Angoulême, *Grand Prieur de France, Gouverneur de Provence, & Amiral des mers.* 1586.

De Philippe Duc, Demoiselle Piemontoise, qui se fit Religieuse après ses couches.

Diane d'Angoulême, *mariée à Horace Farnese, & ensuite à François de Montmorenci.* 1619.

Ce fut elle qui reconcilia Henri III. avec le Roi de Navarre Henri IV.

De Nicole de Savigni.

Henri de S. Remi.

Henri II. n'eut point d'enfans *de Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brezé, qu'il fit Duchesse de Valentinois, & qui mourut en* 1566.

1559. MORT.

HENRI II. *meurt à Paris le* 10. *Juillet* 1559. *d'un coup de lance que lui donna Montgomeri, dans un Tournois, & dont l'éclat le blessa à l'œil droit. Il étoit âgé de* 41. *ans, & en avoit regné* 12. *il est enterré à S. Denis.*

PRINCES contemporains.

Papes.

Paul III. 1549.
Jules III. 1555.
Marcel II. 1555.
Paul IV. 1559.

Maison Othomane.

Soliman II. 1566.

Empereurs.

Charles V. abdique en 1556. meurt en 1558.
Ferdinand. 1564.

Rois d'Espagne.

Charles V. 1558.
Philippe II. 1598.

Rois de Portugal.

Jean III. 1557.
Sebastien. 1578.

Rois d'Angleterre.

Edouard V. 1553.
Marie. 1558.
Elisabeth. 1603.

Roi d'Ecosse.

Marie Stuart, décapitée 1587.

Roi de Dannemarc.

Christiern III. 1559.

Roi de Suède.

Gustave. 1560.

Rois de Pologne.

Sigismond I. 1548.
Sigismond II. 1572.

Czar.

Jwan Basilowitz. 1584.

ſur les droits prétendus par leur Maiſon, qui deſcendoit d'Ioland, fille de Renée d'Anjou. (*de Thou.*)

1549.

Alliance renouvellée avec les Suiſſes, qui s'y déterminerent avec peine, attendu les exécutions que l'on faiſoit des Luthériens dans le Royaume. Henri fait le ſiége de Boulogne. Mort de Marguerite Reine de Navarre. Cette Princeſſe ſœur de François I. veuve du Duc d'Alençon, enſuite Reine de Navarre, comblée de tous les dons de la nature, favoriſa le Calviniſme qu'elle abandonna dans la ſuite, & fut cauſe des progrès rapides de cette ſecte naiſſante.

1550.

La paix ſe fait avec l'Angleterre. Henri II. rentre dans Boulogne, moyennant quatre cens mille écus, payables en deux termes. Edit contre *les petites dattes* & autres abus de la Cour de Rome en l'impétration des Bénéfices. Mort de Claude Duc de Guiſe. Il étoit le ſecond fils de René Duc de Lorraine, & il vint s'établir en France après avoir tenté inutilement de faire exclure Antoine ſon frere aîné de la ſucceſſion paternelle: ſon fils François, aſſaſſiné devant Orléans, fut la tige de la branche de Mayenne éteinte en 1621. & pere de Henri maſſacré à Blois. Le fils de ce dernier, nommé Charles, fut pere de Henri Duc de Guiſe, qui ſouleva la ville de Naples, & qui n'eut point d'enfans. La poſtérité de ſes freres a fini en 1675. en ſorte qu'il ne reſte plus de mâles de François né de Henri, mais la poſtérité de Claude ſubſiſte encore dans la branche d'Elbœuf, qui a formé trois autres branches; ſavoir, celles de Harcourt, d'Armagnac & de Marſan.

EVENEMENS REMARQUABLES sous HENRI II.

Les Guerres ayant augmenté les Tailles, plusieurs Habitans de la Campagne, pour ne les point payer, vinrent se refugier à Paris : cela donna lieu d'accroître les Fauxbourgs, & fit craindre que la Ville, devenue trop grande, ne ruinât le reste du Royaume; le Roi donna un Edit à ce sujet, en datte du mois de Novembre 1549. c'est le premier Réglement qui a fixé les Bornes de la ville de Paris; cette crainte n'étoit que trop bien fondée, & voici comme Louis XIV. s'en expliqua depuis dans ses Lettres Patentes de 1672. où il renouvella les mêmes défenses déja faites plusieurs fois, de trop étendre les Limites de Paris, accrue alors de plus de moitié, » qu'il étoit » à craindre que la ville de Paris, parvenue à cette excessive » grandeur, n'eût le même sort des plus puissantes Villes de » l'Antiquité, qui avoient trouvé en elles-mêmes le princi- » pe de leur ruine, étant très-difficile que l'Ordre & la Po- » lice se distribuent commodément dans toutes les parties » d'un si grand corps. «

1551.

Ligue pour la défense de la liberté Germanique entre le Roi, Maurice Electeur de Saxe, & Albert Marquis de Brandebourg, qui s'étoient détachés de l'Empereur. Déclaration du Roi qui ordonne que tous les trois mois il seroit tenu dans son Parlement des assemblées, (dites *Mercuriales* du Mercredi, jour destiné à ces séances) où les gens du Roi seroient tenus de requerir contre ceux de la compagnie qui auroient fait quelque chose d'indigne de leur ministere : il y avoit déja eu deux Edits à ce sujet, l'un de Charles VIII. de 1493. l'autre de Louis XII. cinq ans après.

Edit du Roi, portant défense d'envoyer de l'argent à Rome pour les Bulles; ce Prince fait faire aussi des protestations au Concile de Trente par Amiot, mais en même tems

Sa Majesté donne un nouvel Edit à Châteaubriant contre *les* Luthériens.

Les Pairs commencent à entrer au Parlement l'épée au côté, malgré les remontrances du Parlement, qui représenta au Roi, que de toute antiquité *cela étoit reservé au Roi seul, en signe de spéciale prérogative de sa dignité Royale*, & que le feu Roi François I. étant Dauphin, & Messire Charles de Bourbon, y étoient venus laissant leur épée à la porte. Baronnie de Montmorenci érigée en Duché-Pairie, en faveur d'Anne, Connétable de ce nom : sur quoi il faut remarquer que dans l'Érection du Comté de Beaufort de 1597. en Duché-Pairie en faveur de Cesar Monsieur, la préséance y est conservée au Duché de Montmorenci, en même *tems* que ce nouveau Duché a le rang sur tous ceux qui sont plus anciens.

Établissement des Siéges Présidiaux. Chambre des Monnoies érigée en Cour souveraine.

La guerre, sans être déclarée, avoit déja commencé en Italie entre le Roi & l'Empereur, au sujet des Duchés de Parme & de Plaisance.

1552.

Maurice, Electeur de Saxe, manque de surprendre Charles-Quint dans Inspruch. Prise de Metz, Toul & Verdun par Henri II. qui marchoit pour se joindre aux Princes d'Allemagne de la Ligue Protestante. Il est rappellé en France par les ravages qu'y faisoit, sur les Frontieres de Picardie, Marie d'Autriche, Reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, & Gouvernante des Pays-Bas, & par la pacification de Passau, qui donnoit aux Luthériens entiere sureté pour leur Religion. Le Landgrave de Hesse est mis en liberté. Henri II. reste seul de la Ligue en guerre contre l'Empereur.

Arrêt du 6. Août, par lequel le Parlement défend les *Ecoles Buissonnieres* : c'étoit des Écoles que les Luthériens tenoient dans la campagne, par la crainte d'être découverts par le Chantre de l'Eglise de Paris qui présidoit aux Écoles. C'est l'origine de ce Proverbe.

1553.

Charles-Quint leve le siége de Metz, vaillamment défendu par François Duc de Guise, & par toute la haute Noblesse de France. Pour réparer cet affront, il prend Therouéne, qu'il détruit de façon qu'il n'en reste plus de trace; il prend aussi la ville de Hesdin, ayant pour Général Emanuel-Philibert de Savoie, Prince de Piémont; ce Prince, grand homme de guerre, toujours attaché à l'Empereur, ne perdoit pas l'espérance de recouvrer ses États que la France lui retenoit, & qui en effet lui furent rendus à la fin de ce regne. Les François, faute de secours assez considérables, ne font pas de grands progrès en Piémont, où commandoit le Maréchal de Brissac, illustre par ses talens militaires, & par les sentimens qu'on prétendoit qu'avoit pour lui la Duchesse de Valentinois. Ce fut la jalousie du Roi qui lui fit donner l'emploi de Lieutenant Général par de-là les Monts.

M. de Termes s'empare d'une partie de l'Isle de Corse.

Edouard, Roi d'Angleterre, meurt âgé de seize ans. Marie, fille de Catherine d'Arragon, & sœur aînée d'Edouard, lui succede, & pour ne laisser aucun doute sur sa légitimité, elle fait annuler la Sentence de divorce entre Henri & Catherine, ce qui rendoit le mariage d'Anne de Boulen & la naissance d'Elisabeth fort équivoques; elle punit de mort le Duc de Nortumberland & Jeanne de Grai, petite niéce de Henri VIII. sa belle fille, qu'il avoit fait proclamer Reine. Jeanne ne fut exécutée que l'année suivante. Marie rétablit la Religion Catholique en Angleterre.

Michel Servet, hérétique, est brûlé à Genêve 20. ans après que Genêve eut donné son Arrêt contre la Religion Romaine. Cette exécution se fit à la poursuite de Calvin, qui démentit bien alors tout ce qu'il avoit cherché à établir touchant les exécutions pratiquées contre les hérétiques.

Edit de Henri II. par rapport à la collation des Bénéfices, qui confirme la partition des mois établie en Bretagne, où le Pape a huit mois, & est obligé, suivant le Concile de Latran, de conférer dans les six mois de la vacance. On a prétendu que ce fut au Concile de Constance que fut dressé le Compact Breton, en conséquence duquel cette partition fut d'abord établie, mais on ne voit aucune trace de ce Compact, & il y a plus d'apparence qu'on doit rapporter cet arrangement à une Bulle d'Eugêne IV.

Création du Parlement de Bretagne.

1554.

Philippe, fils de Charles-Quint, épouse la Reine Marie, au grand mécontentement des Anglois & de la France. Le Roi ravage le Brabant, le Hainaut, le Cambresis, & défait les Impériaux à la Bataille de Renti, dont cependant il fut obligé de lever le siége. Il chercha à cette journée l'occasion de combattre Charles-Quint de personne à personne, mais Charles-Quint l'évita. Le Duc de Guise se signala dans ce combat. Strozzi, commandant les troupes de France, est défait à la Bataille de Marcian en Toscane, par le Marquis de Marignan, qui après cette défaite marche à Sienne; cette Place est courageusement défendue par Montluc, & ne se rend qu'après un siége de dix mois. M. de Termes se maintient dans l'Isle de Corse; le Maréchal de Brissac prend Yvrée.

EVENEMENS REMARQUABLES sous HENRI II.

1555.

La guerre se rallentit dans les Pays-Bas, par l'épuisement réciproque de l'Empereur & du Roi. Le Maréchal de Brissac a quelques succès en Piémont. Charles-Quint se démet de la Couronne d'Espagne en faveur de Philippe son fils, dans une assemblée convoquée à Bruxelles, après lui avoir donné, lors de son mariage avec Marie, les Royaumes de Naples & de Sicile, & peu après l'investiture du Duché de Milan, & lui avoir remis deux mois avant cette assemblée ses États des Pays-bas & de Bourgogne, & l'avoir créé Chef de l'Ordre de la Toison. Ce Prince avoit déja fait élire Roi des Romains son frere Ferdinand qui posséda l'Empire après lui : il se repentit bien-tôt d'avoir pris ce parti si contraire aux intérêts de Philippe II. son fils, & il fit l'impossible pour engager Ferdinand à s'en désister, mais Ferdinand tint bon. C'est ce qui a fait dans l'Europe les deux branches d'Autriche.

Les Papes de la Maison de Médicis avoient fait leurs parens Ducs de Toscane. Paul III. avoit fait son fils Farnese Souverain de Parme & de Plaisance. Les Caraffes voulurent de même tenter la fortune sous le Pontificat de Paul IV. en conséquence ce Pape proposa une Ligue à Henri II. pour conquérir conjointement le Royaume de Naples ; le Roi accepta la Ligue, malgré les sages remontrances du Connétable de Montmorenci & du Cardinal de Tournon : il y fut excité par le Cardinal de Lorraine, qui avoit, dit-on, des vûes sur le Souverain Pontificat, & par le Duc de Guise son frere, qui devoit commander l'armée, & qui étoit toujours entêté des prétentions de sa Maison sur le Royaume de Naples.

1556.

Tréve de cinq ans, conclue à Vaucelles entre l'Empereur & le Roi, le 5. Février. Charles-Quint se démet de l'Empi-

re en faveur de son frere Ferdinand, déja Roi des Romains, & se retire dans un Couvent de la Province d'Estramadure. Marie d'Autriche, veuve de Louis de Hongrie, sœur de Charles-Quint, qui avoit succedé dans le Gouvernement des Pays-Bas à sa Tante Marguerite, & qui y servit si utilement contre la France, accompagne l'Empereur dans sa retraite avec Eléonore sa sœur, veuve de François I. elles ne lui survécurent guéres ni l'une ni l'autre, étant mortes toutes deux en 1558. La calomnie n'avoit pas égargné Marie d'Autriche, & on prétendoit que Dom Jean d'Autriche n'étoit pas le fils de Barbe Blomberg. Balzac parlant de cette retraite de Charles-Quint, cite une piéce qu'il avoit reçue de Rome, & qui commence par ces mots : *Lorsque Charles ennuyé du monde voulut mourir sous l'Empire de son frere & sous le Regne de son fils, &c.* En effet, c'étoit bien des Maîtres pour un homme si vain. Le Cardinal Caraffe vient en France en qualité de Légat; il détermine le Roi à rompre la Tréve, & à envoyer deux Armées, l'une en Italie, commandée par le Duc de Guise, l'autre en Flandres, commandée par le Connétable de Montmorenci. Édit touchant les mariages clandestins. L'occasion de cet Edit fut la promesse de mariage que le Duc de Montmorenci avoit donnée à Mademoiselle de Pienne, sans le consentement du Connétable : le Pape Paul IV. à qui le Roi & le Connétable demanderent des dispenses pour relever le Duc de Montmorenci de cette promesse, afin qu'il pût épouser Madame de Farnese, fille naturelle de Henri II. apporta beaucoup de retardement à expédier la dispense; il vouloit en cela complaire au Duc de Guise, jaloux du nouveau crédit que la Maison de Montmorenci alloit acquérir par ce mariage : ce fut dans ces circonstances que fut donné l'Edit sur les mariages clandestins. Il faut remarquer que le Roi donna à cet Edit un effet rétroactif.

Edit rigoureux & obſervé, qui punit de mort les filles qui font périr leur fruit.

1557.

Philippe II. regagne les Farneſes en leur rendant Plaiſance, & le Duc de Toſcane en lui remettant Sienne. Le Duc de Guiſe, mal ſecondé par le Pape, & ayant en tête le Duc d'Albe, n'a point de ſuccès en Italie. Marie, Reine d'Angleterre, détermine ſes ſujets à déclarer la guerre au Roi. Siége de Saint Quentin, par Emanuel-Philibert Duc de Savoie, défendu vaillament par l'Amiral de Coligni; le Connétable de Montmorenci, quoique moins fort de moitié que les ennemis, s'avance vers la Place, contre l'avis du Maréchal de Saint André, pour y faire entrer du ſecours; quelques troupes s'y gliſſerent, mais le Connétable, ayant été attaqué dans ſa retraite, eſt vaincu, & fait priſonnier avec le Maréchal de Saint André : le Comte d'Anguien, frere du Prince de Condé, y perd la vie, le Duc de Montpenſier la liberté, & l'Amiral eſt forcé de rendre Saint Quentin, où il fut fait priſonnier. Cette Bataille, nommée *Bataille de Saint Quentin*, répand la terreur dans la France. Le Duc de Guiſe eſt rappellé ſur le champ d'Italie avec ſon armée. Le Maréchal de Briſſac ſe ſoutient dans le Piémont avec le peu de troupes qui lui reſtent. Les ennemis manquent de ſurprendre la ville de Lyon.

1558.

Aſſemblée des Notables, tenue dans une Chambre du Parlement. Ce fut dans cette aſſemblée d'États que la Magiſtrature prit ſéance pour la premiere fois, & forma un quatriéme Ordre; juſques-là elle n'y avoit pas pris de place, & c'eſt à tort qu'on l'a cru confondue avec le Tiers-Etat : elle

n'y a point reparu depuis, elle n'assista, ni aux États de Blois, ni à ceux de Paris. Le Duc de Guise est fait Lieutenant Général du Royaume, & y rétablit la confiance par la prise importante de la ville de Calais, qui étoit entre les mains des Anglois depuis l'an 1347. qu'Edouard III. l'avoit prise sur Philippe de Valois. Les Anglois sont entiérement chassés de la France. Le Duc de Guise prend Guines, ensuite Thionville, où Strozzi fut tué. Tandis que le Duc de Nevers prend Charlemont, le Maréchal de Termes prend Dunkerque & Saint Vinox, mais ce dernier est battu à Gravelines par le Comte d'Egmont. C'étoit ce même Comte d'Egmont qui avoit été vainqueur à Saint Quentin, & qui mourut dix ans après sur un Échaffaut, laissant dans une extrême pauvreté Sabine de Baviere sa femme, trois fils & huit filles.

Marie Stuart épouse François Dauphin, (depuis François II.) ce qui fit que ce Prince du vivant de son pere, s'appella le Roi Dauphin à cause de la Couronne d'Ecosse que cette Princesse lui apportoit en dot. On commence à parler de paix; la mort de Marie, femme de Philippe II. rend ce Prince plus indifférent sur les pertes des Anglois: ses affaires d'ailleurs le rappelloient en Espagne. Elisabeth succéda à la Reine Marie; Philippe II. avoit conservé la vie à cette Princesse, quoique Marie l'eût fait condamner, & cette action pleine d'humanité en apparence lui fit honneur, mais Cabrera son Historien, avoue de bonne foi que ce n'étoit qu'un effet de sa politique, & que n'ayant point d'enfans de Marie, il conservoit Elisabeth pour empêcher que Marie Stuart, qui alloit devenir Reine de France, ne joignît à cette Couronne celle d'Angleterre, & ne devint par cette union redoutable aux Pays-Bas. Ce même Philippe II. fit proposer à la Reine Elisabeth de l'épouser. (*Mém. de Nevers.*) Le Duc de Guise voit diminuer sa faveur, pour avoir déplu à la Duchesse de

EVENEMENS REMARQUABLES sous HENRI II.

Valentinois. Le Connétable est chargé de la négociation de la paix; il intéresse le Duc de Savoie à y travailler, par l'espérance de la restitution de ses États. François de Noailles, Evêque de Dax, un des plus habiles négociateurs qu'ait eus la France, obtient la préséance à Venise sur Vargas, Ambassadeur de Philippe II. Elisabeth succede à Marie sa sœur. Le Roi fait prendre à son fils & à sa belle-fille le titre & les armes de Roi & de Reine d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande.

1559.

Edit donné à Escouan au mois de Juin pour punir de mort tous les Luthériens, lequel fut vérifié par tous les Parlemens sans limitation, avec défense aux Juges de diminuer la peine, comme ils avoient fait. Et parce qu'il y eut quelques Conseillers du Parlement de Paris qui, à la mercuriale, furent d'avis de faire ouverture des prisons à un Luthérien qui persistoit en son opiniâtreté, *chose du tout contraire à l'Edit de Romorentin*, le Roi vint au Parlement, séant pour lors aux Augustins, & fit constituer prisonniers cinq Conseillers de la Cour. (*Mém. de Castelnau, Liv.* 1. *Ch.* 3.) Le Parlement étoit composé alors de 130. Juges, & le Royaume de sept Parlemens.

Paix de Câteau-Cambresis, dont les conditions furent alors désapprouvées par les Guises, ennemis du Connétable qui en fut l'auteur, & qui étoit dans la plus haute faveur par le mariage de Damville son fils avec Henriette de la Marck, petite-fille de la Duchesse de Valentinois; les Guises avoient raison, & ce fut contre l'avis de tout son Conseil, que Henri II. qui commençoit à reprendre ses avantages sur l'Espagne, perdit par ce Traité ce que les armes Espagnoles n'auroient pû lui enlever après trente années de succès: Calais reste à la France; mais ce ne devoit être que pour huit ans: passé le-

quel tems cette ville devoit retourner aux Anglois, sous la condition que pendant ledit espace de huit années, la Reine Elisabeth n'entreprendroit rien contre la France ni contre l'Ecosse : & comme cette Princesse manqua à cette condition, en envoyant du secours à l'Amiral & aux hérétiques d'Ecosse, Calais nous resta. On rend au Duc de Savoie une partie de ses États, jusqu'à ce que les droits de la Duchesse d'Angoulême, grand'mere du Roi, eussent été réglés : d'ailleurs, tout est rendu de part & d'autre, soit en Italie, soit en France, excepté les trois importantes villes de Metz, Toul & Verdun, qui nous resterent. Par la même paix furent conclus les mariages d'Elisabeth, fille du Roi, avec Philippe *II.* & de sa sœur Marguerite avec le Duc de Savoie : ce fut au milieu des fêtes que donna Henri II. à l'occasion de ce second mariage, que ce malheureux Prince trouva la mort. M. de Thou, un peu crédule sur l'Astrologie judiciaire, rapporte que le fameux Astrologue Luc Gauric, avoit prédit le tems & le genre de mort dont devoit finir Henri II. Cependant le célébre Gassendi rapporte lui-même la prédiction de Gauric, qui porte que si ce Prince pouvoit surmonter les périls dont il étoit menacé la soixante-troisiéme & la soixante-quatriéme année de son âge, il vivroit heureux jusqu'à *69.* ans 10. mois, & ce Prince est mort à 40. ans.

Les divertissemens d'alors étoient les combats à la barriere, les Tournois, les Joûtes, & les Tours de force; Brantôme raconte avec admiration comment le Duc de Nemours monté sur un Roussin, qui se nommoit *le Real*, descendoit au grand galop les dégrés de la Sainte Chapelle de Paris; cette ostentation de vigueur & d'adresse dont les Guerriers d'alors faisoient parade, étoit un reste de ce qui se passoit du tems où les armes à feu n'étoient pas encore trouvées : comme alors on se battoit souvent corps à corps, il étoit utile de pra-

tiquer des exercices qui entretenoient l'adresse & la force : aussi voyons-nous qu'insensiblement ces exercices devenus moins nécessaires passerent de mode, & que s'ils reparurent dans quelques occasions, ce ne fut que comme des représentations d'un usage antique. Un Envoyé du Grand-Seigneur qui vint en France sous le regne de Charles VII. & qui assista à ces sortes de spectacles, où il arrivoit toujours malheur, disoit fort sensément que *si c'étoit tout de bon, ce n'étoit pas assez, & que si c'étoit un jeu, c'étoit trop.*



1559.
Avénement à la Couronne.

EVENEMENS REMARQUABLES.

FRANÇOIS II.
parvint à la Couronne le dix Juillet 1559. âgé de seize ans. Il fut sacré à Rheims le dix-huit Septembre de la même année, par l'Archevêque Charles, Cardinal de Lorraine, sans grande pompe, d'autant qu'il étoit en deuil. (*Journal de Brûlart.*)

On ne fabriqua aucune monnoie en France sous le nom de ce Prince : mais en Ecosse on fabriqua des Testons sous le nom de François II. & de Marie Reine d'Ecosse son épouse.

1559.

ON se plaint quelquefois de la disette des Grands Hommes, & on regrette les siécles qui en ont produit plusieurs à la fois. C'est en effet un beau spectacle dans l'histoire, que de voir des événemens singuliers préparés par des esprits supérieurs, & soutenus par des courages héroïques: mais les Peuples en sont-ils plus heureux? Je crois bien que de grands hommes réunis sous une autorité légitime, & dont les talens ne sont employés qu'au bien de l'État, peuvent & doivent produire de grandes choses; mais comme ces circonstances se trouvent rarement ensemble, il n'y a pas de plus grand malheur pour les États que ce concours de Personnages illustres & puissans, qui, prétendant tous à l'autorité, commencent par la diviser, & finissent par l'anéantir.

Tel fut le regne de François II. ce regne d'une courte durée, puisqu'il ne fut que de dix-sept mois, fit éclore tous les maux qui depuis désolerent la France, & dont la cause principale fut le nombre de grands hommes qui vivoient alors; les Guises, qui abusoient de l'autorité que le Roi leur avoit confiée, étoient assez grands pour se maintenir contre les Princes du Sang qui prétendoient avoir droit au Gouvernement, à cause de la jeunesse du Roi. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé avoient assez de ressources pour former un parti contre eux; & les Grands du Royaume assez d'ambition pour entretenir les divisions, & pour vouloir profiter des troubles;

FEMMES.	*ENFANS.*	1560. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Marie Stuart, fille de Jacques V. Roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, fille de Claude I. Duc de Guise, épousa François II. en 1558. & eut la tête tranchée le 18. Février 1587.		FRANÇOIS II. *meurt à Orléans le 5. Décembre 1560. dans sa dix-huitiéme année. Il est enterré à Saint Denis.* Il y a une tradition, qu'un valet de Chambre Ecossois, & Huguenot, emporté par la fureur d'une religion nouvelle, empoisonna la coëffe du bonnet de nuit du Roi, à l'endroit qui répondoit à la fistule qu'il avoit à l'oreille. (*Le Laboureur sur Castelnau.*)	*Papes.* Paul IV. 1559. Pie IV. 1565. *Maison Othomane.* Soliman II. 1566. *Empereur.* Ferdinand. 1564. *Roi d'Espagne.* Philippe II. 1598. *Roi de Portugal.* Sebastien. 1578. *Roi d'Angleterre.* Elisabeth. 1603. *Roi d'Ecosse.* Marie Stuart. 1587. *Roi de Dannemarc.* Frédéric II. 1588. *Rois de Suède.* Gustave. 1560. Eric, déposé 1568. *Roi de Pologne.* Sigismond II. 1572. *Czar.* Iwan Basilowitz. 1584.

les quérelles de Religion étoient un prétexte trop spécieux pour n'être pas employé par les deux partis : l'attachement de la plûpart des Peuples pour l'ancien & le véritable culte, tint lieu aux Guises de ce qui leur manquoit pour appuyer une autorité qu'on sentoit bien qu'ils ne devoient qu'à la séduction ; & l'amour de la nouveauté tint lieu aux Princes du Sang de l'autorité qui étoit entre les mains des Guises.

François Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, oncles du Roi par sa femme, sont mis à la tête du Gouvernement : ce fut à cette occasion que le Greffier du Tillet écrivit son Livre de la *Majorité des Rois*, pour prouver que le Roi majeur, quoique jeune d'âge, peut se choisir le Conseil qu'il veut. Le Connétable de Montmorenci & la Duchesse de Valentinois sont renvoyés. La Reine ne pardonnoit pas au premier d'avoir dit, qu'excepté une fille naturelle, il n'y avoit aucun des enfans du Roi qui lui ressemblât. Sa Charge de Grand-Maître fut donnée au Duc de Guise, & pour dédommagement son fils aîné fut fait Maréchal de France *surnuméraire*.

On ôte les Sceaux à Bertrandi, créature de la Duchesse de Valentinois, qui fut envoyé à Rome, pour les rendre au Chancelier Olivier, personnage illustre, dit M. de Thou, par son intégrité, par la politesse & l'agrément de son esprit, par sa sagesse & son expérience dans les affaires : mais ce Magistrat s'apperçut bien-tôt qu'on l'avoit rappellé à la servitude plûtôt qu'à la libre fonction de la premiere Charge de l'Etat, & que l'on vouloit se servir de sa réputation pour autoriser les injustices dont on le forceroit d'être le Ministre. Messieurs de Guise, pour relever leur ministére, font rendre des Edits très-sages. L'un pour défendre de porter des armes à feu ; un autre pour révoquer toutes les aliénations du Domaine : & un troisiéme, par lequel le Roi ordonne que, lorf-

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
François Duc de Guiſe. 1563.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Jean, Cardinal du Bellai. 1560.
Charles, Cardinal de Lorraine. 1574.	Anne de Montmorenci. 1567.	Jean Bertrandi, Cardinal, G. D. S. 1560.	Joachim du Bellai. 1560.
Secretaires d'Etat.	*Maréchaux de France.*	Fr. Olivier de Leuville. 1560.	Charles de Marillac, Archevêque de Vienne. 1560.
Cl. de l'Aubeſpine. 1567.	Jacq. d'Albon de S. André. 1562.	Michel de l'Hôpital. 1573.	Philippe Melancthon. 1560.
Jacq. Bourdin. 1567.	Charles de Coſſé de Briſſac. 1563.	*Premiers Préſidens.*	Emard Rançonnet. 1559.
Flor. Robertet. 1567.	Paul de la Barthe de Termes. 1562.	Gilles le Maiſtre. 1562.	
Flor. Robertet d'Alluie. 1569.	François de Montmorenci. 1579.	*Procureurs du Roi.*	
		Gilles Bourdin. 1570.	
		Avocats du Roi.	
		Bapt. du Meſnil. 1569.	
		Aimon Boucherat. 1564.	

qu'il y auroit une place vacante dans les Tribunaux de Justice, les Juges eussent à présenter au Roi trois Sujets, parmi lesquels Sa Majesté choisiroit. Ils engagent le Roi à faire une promotion de dix-huit Chevaliers de Saint Michel, ce qui commence à avilir cet Ordre, dont le nombre ne devoit être que de 36. cela donne lieu à le Laboureur de faire une réflexion sur la multiplication des grandes Dignités en France. » Le Prince est trompé, qui croit que cette multiplication de » grandeurs en son Etat lui soit avantageuse, ce sont autant » de dettes qu'il crée sur sa Couronne, ce sont autant de nou» veaux intérêts qui se forment pour les partis & pour les » factions à venir, parce que la fortune qui éléve les nouvel» les créatures, les laisse nourrir à la République. « (*Le Laboureur sur Castelnau.*) Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, favorise par sa lenteur à se rendre à la Cour l'ambition des Guises, & les trouve les maîtres quand il arrive. On le renvoie avec le Cardinal de Bourbon son frere & le Prince de la Roche-sur-Yon, conduire Elisabeth de France à Philippe II. son mari. Antoine Minard, Président au Parlement, lequel avoit été Curateur de Marie Stuart, Magistrat fort attaché à la véritable Religion, est assassiné d'un coup de pistolet le 12. Décembre entre cinq & six heures du soir, étant sur sa Mule, au retour du Palais. Ce fut à l'occasion de ce meurtre, qu'il fut donné un Edit, portant *que la Cour se leveroit dès-lors en avant à quatre heures du soir, depuis la Saint Martin jusqu'à Pâques.* On soupçonna de ce meurtre un Écossois, nommé Jacques Stuart. Anne du Bourg Conseiller au Parlement & Prêtre, est exécuté en Grêve pour le fait du Calvinisme, après avoir été dégradé; & comme l'assassinat du Président Minard hâta la condamnation de du Bourg, aussi la condamnation de du Bourg donna lieu à la conjuration d'Amboise, & aux guerres qui suivirent.

EVENEMENS REMARQUABLES *sous* FRANCOIS II.

1560.

La Conspiration d'Amboise contre les Guises éclate au mois de Mars; la différence de commencer l'année au mois de Janvier ou à Pâques, a mis quelquefois de la diversité dans les dattes; les uns plaçant, par exemple, la Conjuration d'Amboise en 1559. & les autres en 1560. Le Prince de Condé passoit pour être le Chef muet de cette Conspiration, dont la Renaudie étoit le conducteur. Ce la Renaudie devoit la vie au Duc de Guise, qui l'avoit aidé à se sauver des Prisons de Dijon où il étoit, pour avoir fait une certaine fausseté, disoit-on, contre le Greffier du Tillet, pour la Cure de Champigners en Angoumois. (*Brantôme.*) Le prétexte de la Conjuration d'Amboise étoit la Religion, *combien que le bruit fût qu'il y avoit plus de malcontentement que de huguenoterie.* (Journal de Brûlart.) Les Guises en sont avertis par le nommé Avenelles Avocat. La Cour qui étoit à Blois se retire à Amboise. Le Duc de Guise est déclaré Lieutenant général du Royaume. La plus grande partie des Conjurés est arrêtée, & ils sont exécutés. Le Chancelier Olivier meurt de douleur de tous ces troubles. Michel de l'Hôpital lui succede. Le Prince de Condé qui étoit à la Cour est accusé d'avoir eu part à la conjuration, & s'en justifie. Le Duc de Guise vouloit que l'on dissimulât avec le Prince de Condé, dans la crainte que le désespoir n'achevât de le déterminer pour les Protestans, mais le Cardinal de Lorraine ne fut point de cet avis. (*Mém. de Castelnau.*) La Duchesse de Ferrare, grande Protestante, sœur de la Reine Claude, qui revint alors en France, & qui crut que le Duc de Guise son gendre étoit d'accord avec le Cardinal, lui dit *qu'il avoit failli grandement, & que ce n'étoit pas peu de chose de traiter un Prince du Sang de cette sorte.* (*Brantôme.*) Marot étoit Secretaire de cette Princesse, & Calvin l'avoit été voir à Ferrare. Les Con-

jurés par l'opinion qu'ils avoient de la fidélité de l'Amiral pour le Roi, se cacherent de lui, & il ne sut rien de la conjuration.

Edit de Romorantin, qui attribue aux Evêques la connoissance du crime d'Hérésie, & l'interdit aux Cours de Parlement; cet Edit ne fut enregistré qu'avec peine, & avec des modifications par rapport aux Laïcs, à qui la Cour réserve le droit de se pourvoir devant le Juge Royal. On prétendoit que le Chancelier de l'Hôpital n'avoit donné cet Edit que pour éviter un plus grand mal, qui étoit l'établissement de l'Inquisition.

Edit des secondes nôces. Le Roi assemble à Fontainebleau un Conseil extraordinaire, où l'Amiral de Coligni *présenta* une Requête en faveur des Calvinistes. Le résultat fut qu'on assembleroit les Etats à Orléans, qu'on laisseroit les Calvinistes en repos, & qu'on assembleroit un Concile national, si le Pape en refusoit un général. Cette derniere résolution hâta la tenue du Concile. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé sont mandés pour se trouver aux Etats à Orléans. Le Prince de Condé est arrêté en arrivant dans cette Ville, où étoit le Roi, sur le prétexte d'une nouvelle conspiration découverte par Jacques de la Sague, agent de ce Prince, & est condamné à perdre la tête, ce qui ne fut pas exécuté, parce que le Roi mourut sur ces entrefaites. Le Laboureur rapporte au sujet de l'Arrêt contre le Prince de Condé, que Louis de Bueil, Comte de Sancerre, refusa généreusement de le signer, & que le retardement que cela causa aida au salut du prisonnier. D'autres ajoutent que le Chancelier & le Président Guillard du Mortier, différerent de signer par le même motif; mais M. de Thou croit que l'Arrêt de mort fut dressé & non signé.

Quoique le Royaume tombât dans une minorité par la

EVÆNEMENS REMARQUABLES sous FRANCOIS II.

mort de François II. cependant il ne fut pas regretté, parce qu'on aimoit mieux une minorité véritable qu'une majorité imaginaire.

Les Proteſtans furent appellés en ce tems *Huguenots*.



1560. *Avénement à la Couronne.*	*EVENEMENS REMARQUABLES.*

CHARLES IX.

né à S. Germain en Laye le 27. Juin 1550. parvient à la couronne le 5. Décembre 1560. âgé d'environ dix ans. Il fut sacré à Rheims le 15. Mai 1561. par Charles Cardinal de Lorraine.

M. de Cipierre avoit été son Gouverneur, lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, quand il devint Roi on joignit à M. de Cipierre le Prince de la Roche-sur-Yon. Il eut pour Précepteur Jacques Amiot. Maximilien, Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, & son beaupere, fut son parain & lui donna son nom de Maximilien qu'il changea depuis.

Sa dévise, dont le Chancelier de l'Hopital étoit l'auteur, furent deux Colonnes, avec ces mots, *pietate & justitiâ.*

1560.

ETATS généraux tenus à Orléans, puis remis à Pontoise; les Députés des trois Etats ayant représenté, que leurs pouvoirs étoient expirés à la mort du Roi, & qu'il falloit les renouveller, il fut arrêté que les Députés continueroient d'agir en vertu de leurs Commissions, sur le principe que par la Loi du Royaume, le mort saisit le vif, que l'autorité Royale ne meurt point, & qu'elle passe sans interruption du Roi défunt à son légitime successeur.

L'Etat étoit alors endetté de quarante-deux millions, quoique le Roi Henri II. eût trouvé dans le Trésor de l'épargne dix-sept cens mille écus; en sorte que ces dettes furent faites en moins de quatorze ans. Les Etats d'Orléans ne produisirent aucun bien : il faut seulement remarquer la célébre Ordonnance qui y fut rendue au sujet des matiéres Ecclésiastiques, & sur le fait de la Justice. L'article VIII. restraint l'abus des Monitoires, & défend d'en donner, sinon pour crime & scandale public; dans un des articles, les substitutions sont réduites à deux degrés; il est aussi ordonné que désormais tous les Baillis & Sénéchaux seroient de Robe courte; Louis XII. avoit ordonné que les Baillis & Sénéchaux seroient gradués, parce que la Justice souffroit d'être exercée par des hommes de guerre, qui n'avoient nulle idée de Jurisprudence; mais comme les degrés qu'ils prenoient ne les rendoient pas plus savans, le Chancelier de l'Hôpital jugea qu'il seroit plus court de leur ôter l'ad-

1574.

FEMMES.	ENFANS.	MORT.	PRINCES contemporains.
Elisabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien II. mariée en 1570. morte en 1592. Philippe II. après la mort d'Anne d'Autriche sa femme, fit proposer par un Jesuite tres-savant à la Reine Elisabeth, veuve de Charles IX. & sœur de la Reine Anne, de l'épouser; l'Empereur & l'Imperatrice, sœur de Philippe II. ses pere & mere, chez lesquels elle s'étoit retirée, firent des efforts inutiles pour la déterminer à ce mariage. (*Brantôme.*) *Prisci moris vel Juvenili ætate fœmina*, (*de Thou.*) *Princesse, qui, quoique dans la plus grande jeunesse, avoit les mœurs de l'ancien tems.*	Marie Elisabeth, morte âgée de cinq ans. *Enfans naturels.* Charles IX. eut de *Marie Touchet, fille du Lieutenant Particulier au Présidial d'Orléans.* N.... fils, mort en bas âge. Charles de Valois, qui fut successivement grand Prieur de France, Comte d'Auvergne, & Duc d'Angoulême, *lequel a fait la Branche des derniers Ducs d'Angoulême.* 1650. *Marie Touchet épousa depuis François de Balzac, Seigneur d'Antragues, pere de Henriette de Balzac, l'une des Maîtresses de Henri IV.*	CHARLES IX. *meurt au Château de Vincennes le 30. Mai 1574. jour de la Pentecôte, entre trois & quatre heures après midi, âgé de 24. ans. Il en avoit regné treize & demi. Son cœur fut porté aux Celestins de Paris. Il est enterré à S. Denis.* Après le dîner, qui selon l'usage suit les obséques à S. Denis, le Parlement ayant à sa tête Christophe de Thou, envoya commander à M. Amiot grand Aumônier, de lui venir dire les graces *comme Roi*, ce qu'il refusa de faire, & même se cacha. La même difficulté s'éleva à l'enterrement de Louis XIV. Monsieur de Mesmes étant premier Président. Muret prononça à Rome l'Oraison funébre de Charles IX.	*Papes.* Sixte IV. 1565. Pie V. 1572. Grégoire XIII. 1585. *Maison Othomane.* Soliman II. 1566. Selim II. 1574. *Empereurs.* Ferdinand. 1564. Maximilien II. 1576. *Roi d'Espagne.* Philippe II. 1598. *Roi de Portugal.* Sebastien. 1578. *Roi d'Angleterre.* Elisabeth. 1603. *Roi d'Ecosse.* Marie Stuart. 1587. *Roi de Dannemarc.* Frédéric II. 1588. *Rois de Suéde.* Eric, déposé 1568. Jean, frere d'Eric. 1592. *Rois de Pologne.* Sigismond II. 1572. Henri, depuis Roi de France. *Czar.* Iwan Basilowitz. 1584.

ministration de la Justice, en ordonnant qu'ils seroient tous de Robe courte, au moyen de quoi l'administration de la Justice resta à leurs Lieutenans, ce qui acheva de faire deux états distincts de la Robe & de l'Epée: par l'Art. L. de la même Ordonnance, le Roi réduit à un seul les deux Siéges de Justice qui se trouveront dans une Seigneurie qui n'est pas Royale, ce qui évite un degré de Jurisdiction aux justiciables. Mais ce qui est le plus à remarquer dans cette Ordonnance, est l'Art. 84. par lequel le Roi ordonne que les minutes des Actes seront signées des Parties : il est bien surprenant que pour la sûreté des Contrats & pour la celerité des expéditions, on ne s'en fût pas avisé plûtôt.

Le 8. Décembre le Roi envoie au Parlement de Paris une Lettre, par laquelle, en lui annonçant la mort de François II. il lui marque, qu'attendu son bas âge, *se confiant en la vertu & en la prudence de la Reine sa mere, il l'a suppliée de prendre en main l'administration du Royaume, avec le sage conseil & avis du Roi de Navarre & des notables & grands Personnages du Conseil du feu Roi.* Le Parlement par sa Lettre du 12. du même mois écrit au Roi, *qu'il remercie Dieu de ce qu'il a inspiré au Roi la pensée de commettre l'administration du Royaume à la Reine sa mere, avec le Conseil du Roi de Navarre.* Le 30. Mars suivant le Roi écrivit au Parlement de Paris, *qu'il y avoit eu une union & accord, par rapport au gouvernement du Royaume, signés entre la Reine sa mere & le Roi de Navarre, ainsi qu'il avoit déja été déclaré par les Lettres de commission données le 25. du même mois pour la convocation d'une assemblée des Etats généraux.* Dans ces Lettres de Commission le Roi de Navarre est qualifié de Lieutenant général du Royaume. Les Etats particuliers de la Prevôté & Vicomté de Paris avoient conclu à ce que la Régence lui fût déférée, ce qui n'eut point d'effet. Catheri-

MINISTRES

Charles, Cardinal de Lorraine. 1574.

Artus de Cossé, Seigneur de Gonnor, Grand Pannetier, Surintendant des Finances, & depuis Maréchal de France. 1582.

Secretaires d'Etat.

Cl. de l'Aubespine. 1567.

Jacq. Bourdin. 1567.

Flor. Robertet. 1567.

Flor. Robertet d'Alluie. 1569.

Cl. de l'Aubespine de Hauterive. 1570.

Sim. Fizes de Sauves. 1579.

Nic. de Neuville de Villeroi. 1617.

P. Brulart. 1608.

Cl. Pinart. 1605.

GUERRIERS.

Connétables.

Anne de Montmorenci. 1567.

Maréchaux de France.

Jean d'Albon de S. André. 1562.

Ch. de Cossé de Brissac. 1563.

Paul de la Barthe de Termes. 1562.

Fr. de Montmorenci. 1579.

Imbert de la Platiere de Bourdillon. 1567.

Fr. de Scepeaux. 1571.

Henri de Montmorenci, Duc de Damville. 1614.

Artus de Cossé. 1582.

Honorat de Savoie. 1580.

Gasp. de Saulx de Tavannes. 1573.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Michel de l'Hôpital. 1573.

J. de Morvilliers, G. D. S. 1577.

Premiers Présidens.

Gilles le Maistre. 1562.

Christ. de Thou. 1582.

Procureurs du Roi.

Gil. Bourdin 1570.

Jean de la Guesle. 1589.

Avocats du Roi.

Bapt. du Mesnil. 1569.

Aimon Boucherat. 1564.

Gui du Faur de Pibrac. 1584.

Augustin de Thou. 1595.

Il y avoit encore alors un Avocat du Roi, qualifié Clerc, qui avoit la préséance sur l'Avocat du Roi Laïc; & pour passer de la place de celui-ci à la place de l'Avocat du Roi Clerc, il falloit prêter un nouveau serment. Charles IX. en 1570. abolit cette forme, & ordonna que quand le premier Office vaqueroit, le second Avocat y passeroit sans autre formalité.

SAVANS & Illustres.

Jean Calvin. 1564.

Annib. Caro. 1566.

Cl. d'Espence. 1571.

Ch. Etienne. 1564.

S. François de Borgia. 1552.

Cl. Gudimel. 1572.

C'est lui qui a mis en chant les Pseaumes de Marot.

Et. Jodelle. 1573.

Denis Lambin. 1572.

Paul Manuce. 1574.

Ch. du Moulin. 1566.

Michel Ange. 1564.

Ant. de Noailles. 1562.

Michel Nostradamus. 1566.

Bernard. Ochin. 1564.

Henri d'Oysel. 1566.

Pierre Ramus. 1572.

Odet de Selves. 1564.

Læl. Socin. 1562.

Jean du Tillet. 1570.

Adr. Turnebe. 1565.

Jer. Vida. 1562.

ne de Médicis n'eut point non plus le titre de Régente pendant la minorité de Charles IX. mais on sait la part qu'elle eut au Gouvernement sous ce regne & sous le suivant. Il est étonnant que tous les Ecrivains, à commencer par M. de Thou, Mezerai, Daniel, le Gendre, &c. ayent donné à Catherine le Titre de Régente, peut-être ont-ils été induits en erreur, parce qu'en effet elle le fut jusqu'au retour du Roi de Pologne, en vertu de Lettres Patentes que lui donna Charles IX. le jour même de sa mort, & qui furent enregistrées quatre jours après.

Dès les premiers jours du regne de Charles IX. le Prince de Condé est mis en liberté. Triumvirat formé par le Duc de Guise, le Connétable de Montmorenci, & le Maréchal de Saint André. Ils moururent tous les trois de mort violente, ainsi que le Roi de Navarre qui se joignit à eux.

1561.

Edit de Juillet, rendu à Saint Germain, portant réglement sur le fait de la Religion, pour contenir le peuple en paix.

Colloque de Poissi, accordé par la Reine aux instances des chefs des Huguenots; le Cardinal de Tournon eut la sagesse de s'y opposer, mais la vanité du Cardinal de Lorraine, qui comptoit y briller, le fit accepter: Théodore de Beze portoit la parole pour les Huguenots. François II. avoit envoyé des Lettres Patentes en 1560. pour contraindre le Chapitre de Paris, par saisie, à lui faire un prêt; Charles IX. donna de nouvelles Lettres en 1561. pour contraindre tous les Bénéficiers de son Royaume à une déclaration des revenus de leurs Bénéfices: ces Lettres furent révoquées.

Arrêt solemnel du Parlement, par lequel le Prince de Condé est absous de la conjuration d'Amboise. Arrêt du Parlement contre Jean Tanquerel, qui avoit mis dans une

Thêse cette proposition : *Papa potest Reges & Imperatores hæreticos deponere.*

Marie Stuart, que Catherine de Medicis n'aimoit point, & qui ne l'aimoit pas d'avantage, retourne en Ecosse par les conseils du Cardinal de Lorraine son oncle, ausquels elle céda à regret, après avoir quitté les armes & le titre de Reine d'Angleterre. Elle pensa être arrêtée à son passage par des Vaisseaux d'Elisabeth, qui n'avoit pas voulu lui donner de Passeports, sur le refus que fit Marie de renoncer autentiquement à ses droits sur la Couronne d'Angleterre.

1562.

Edit de Janvier, qui accorde aux Huguenots l'exercice public de leur Religion, (c'est le premier) la Reine le fait rendre par la crainte que la jonction du Roi de Navarre au Triumvirat ne rendît ce parti trop puissant. Le Parlement refuse de l'enregistrer, *his verbis*, *non possumus nec debemus.* Il fut pourtant enregistré après deux Lettres de jussion. Il y avoit dans cet Edit un article remarquable ; c'est une espece de réglement sur la maniere dont les Protestans doivent se conduire, & il est dit » qu'ils n'avanceront rien de contraire » au Concile de Nicée, au Symbole, & aux Livres de l'an- » cien & du nouveau Testament. « Premiere guerre civile, occasionnée par le massacre de Vassi, où François Duc de Guise fut blessé. Le Prince de Condé est déclaré Chef des Protestans : il surprend Orléans, qui devient le Boulevard de l'héréfie. Les Huguenots, à son exemple, s'emparent de plusieurs villes, entr'autres de Rouen. Le Roi de Navarre est blessé le 15. d'Octobre à la tranchée devant la Ville de Rouen, que l'armée du Roi reprit d'assaut : il mourut le 17. Novembre suivant de sa blessure.

Lorsque cette guerre commença, les plus qualifiés de ceux

qui commandoient ſous le Prince de Condé, étoient le Comte de Gramont qui menoit les Gaſcons, Jean de Rohan les troupes du Dauphiné & du Languedoc, & d'Andelot Général de l'Infanterie, qui commandoit en particulier les troupes du pays de France.

Bataille de Dreux, gagnée ſur les Huguenots, où ſont faits priſonniers les Généraux des deux armées, le Prince de Condé & le Connétable; le Maréchal de Saint André y eſt tué par Bobigni: ce fut le Duc de Guiſe qui gagna la Bataille, quoiqu'il n'eut point de commandement. Un Ecrivain moderne a remarqué comme une choſe ſinguliere, que François Duc de Guiſe, Général de pluſieurs armées & deux fois Lieutenant général du Royaume, (ce qui lui donnoit le commandement ſur le Connétable même) n'avoit d'autre grade militaire que celui de Capitaine de Gendarmes, & étoit obligé d'obéir aux Maréchaux de Camp même: il eſt vrai que perſonne n'entreprit jamais de lui donner des ordres, & qu'il fut toujours, pour ainſi dire, le Général de ſes Généraux.

Le Prince de Condé & le Duc de Guiſe coucherent dans le même lit le ſoir de la Bataille, & le lendemain matin le Prince de Condé raconta qu'il n'avoit pû fermer l'œil, & que le Duc de Guiſe avoit dormi à côté de lui, auſſi profondément que s'ils avoient été les meilleurs amis du monde.

Le Duc de Savoie rentre, par un accord avec la Cour, dans Turin, Chivas, &c. qu'on lui retenoit à cauſe des droits de la Ducheſſe d'Angoulême, mere de François I. Le Maréchal de Bourdillon, qui étoit Lieutenant de Roi dans le Piémont, fit inutilement des repréſentations pour empêcher cette reſtitution.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES IX.

1563.

Siége d'Orléans, où François Duc de Guise est assassiné par Poltrot. La puissance du Duc de Guise étoit telle, que le Connétable Anne de Montmorenci lui écrivoit, *Monseigneur*, & *votre très-humble & très-obéissant serviteur* : & M. de Guise lui écrivoit, *Monsieur le Connétable*, & au bas, *votre bien bon ami.* Il laisse 200. mille écus de dettes.

Edit de pacification du 19. Mars, dans lequel les Huguenots eurent beaucoup d'avantages. Mais la crainte qu'on avoit des Anglois, à qui les Huguenots avoient remis le Havre de Grace, rendoit cette paix nécessaire. Charles IX. est déclaré majeur à treize ans & un jour au Parlement de Rouen, après la prise du Havre sur les Anglois, qui avoient envoyé du secours aux Huguenots : le Roi se trouva en personne à ce siége. Le Parlement de Paris n'enregistra cette Déclaration qu'après d'iteratives remontrances, fondées sur le droit qu'il avoit de vérifier les Edits avant tout autre Parlement du Royaume. Charles IX. est le premier de nos Rois qui se soit fait déclarer majeur au Parlement, c'étoit l'intérêt de Catherine de Médicis, qui en avançant l'âge de la majorité, fixé par Charles V. à 14. ans accomplis, fit déclarer par son fils dans cette Assemblée, qu'il lui continuoit l'administration des affaires, & écarta par-là tous ceux qui pouvoient y prétendre : ces mêmes motifs firent agir Marie de Médicis & Anne d'Autriche, en faisant déclarer majeurs leurs fils Louis XIII. & Louis XIV. mais l'impatience de Catherine de faire finir la minorité, est une nouvelle preuve de ce que nous avons avancé, qu'elle n'étoit pas Régente. Conférences tenues à Troyes pour la paix avec l'Angleterre. Clôture du Concile de Trente, qui avoit commencé en 1545. Du Ferrier, Ambassadeur, fit ses protestations contre ce qui s'étoit passé à ce Concile. Nous voyons dans une Lettre dattée de

Fontainebleau du 3. Mars de Jean de Morvilliers à son neveu l'Evêque de Rennes Ambassadeur auprès de l'Empereur, que si-tôt que le Cardinal de Lorraine fut de retour du Concile, » on envoya quérir les Présidens de la Cour & Gens » du Roi, pour voir les Décrets du Concile, ce qu'ils ont » fait, & la matiére mise en délibération, le Procureur Gé» néral proposa au Conseil, que quant à la Doctrine ils n'y » vouloient toucher, & tenoient toutes choses quant à ce » point pour saines & bonnes, puisqu'elles étoient détermi» nées en Concile Général & légitime; quant aux Décrets » de la Police & réformation y avoient trouvé plusieurs cho» ses dérogeantes aux Droits & prérogatives du Roi & Pri» viléges de l'Eglise Gallicane, qui empêchoient qu'elles ne » fussent reçuës ni exécutées. » Le Comte de Lune, Ambassadeur d'Espagne, voulant disputer au Concile de Trente la préséance aux Ambassadeurs du Roi, ceux-ci conservent leur place, & l'Ambassadeur d'Espagne se vit réduit à se déplacer & à se mettre entre le dernier Cardinal Prêtre & le premier Cardinal Diacre, pour ne pas être assis au-dessous de l'Ambassadeur de France. Edit pour l'Etablissement des Consignations.

1564.

Le Roi part pour visiter une partie des Provinces de son Royaume. Paix conclue avec l'Angleterre. Il ne fut point parlé dans ce Traité de la restitution de Calais qui devoit être faite dans huit ans, aux termes du Traité de Câteau-Cambresis, sans doute parce qu'Elisabeth avoit manqué à la condition essentielle, sous laquelle cette Ville lui devoit être renduë, qui étoit de ne rien entreprendre contre la France. Seulement il lui fut payé par forme de compensation la somme de six vingt mille écus, au lieu de cinq cens mille écus

dont on étoit convenu, au cas que l'on gardât Calais, & les ôtages donnés par la France furent rendus. Milord Hunsdon, cousin germain d'Elisabeth, vint trouver le Roi à Lyon pour lui faire jurer l'observation de la Paix, & lui présenter l'Ordre de la Jarretiere. Ordonnance de Roussillon en Dauphiné, qui porte que l'année commencera dans la suite au premier Janvier, au lieu qu'elle ne commençoit que le Samedi saint après Vêpres : le Parlement ne consentit à ce changement que vers l'an 1567. Par l'Article XXIV. les doubles Jurisdictions de Justice qui ne sont pas Royales sont réduites à une seule, grand avantage pour les Particuliers. Cet Article est conforme à celui de l'Ordonnance d'Orléans de 1560. Le Roi rendit un Edit dans le même lieu, par lequel il diminuoit des avantages accordés aux Huguenots par l'Edit de pacification. Catherine de Médicis fait abattre le Palais des Tournelles, qui lui étoit devenu odieux depuis la mort de Henri II. & va loger au Louvre avec le Roi. Commencement du Palais des Thuilleries entrepris par Catherine de Médicis. Ce Palais fut joint au vieux Louvre par la Galerie qu'acheva Henri IV. Enregistrement de l'Edit pour l'Etablissement de la Jurisdiction des Consuls.

1565.

Entrevûë du Roi & de Catherine de Médicis avec Isabelle de France, femme de Philippe II. & le Duc d'Albe, à Bayonne. La Reine, sous le prétexte du passage du Duc d'Albe dans les Pays-Bas, fit des levées de troupes pour se précautionner, disoit-elle, contre lui. Les Huguenots de France & des Pays-Bas en prennent de l'ombrage, & leurs méfiances firent naître la deuxiéme guerre civile en France, & le commencement des troubles aux Pays-Bas. Catherine avoit causé la premiere guerre civile, en favorisant les Huguenots, elle fut cause de la seconde en les irritant.

Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, Gouvernante des Pays-Bas, avoit pour conseil le Cardinal de Granvelle. Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, & le Comte d'Egmont, mécontens de se voir sans autorité, ne font pas tout ce qu'ils doivent pour éteindre les premiers feux de la révolte.

Levée du siége de Malthe par les Turcs, défendue par le Grand-Maître Jean de la Valette : plusieurs Seigneurs François allerent à son secours. Lorsque le Chevalier de la Roche vint faire part au Roi & à la Reine Mere de cette nouvelle, de la part du Grand-Maître, le Chancelier de l'Hôpital s'adressant à la Reine, lui fit remarquer que dans les trois siéges importans qu'avoient soutenus les Chevaliers de S. *Jean*, c'étoient trois François qui étoient Grands-Maîtres, d'Aubusson, qui défendit Rhodes, l'Isle-Adam, qui n'en sortit qu'après des prodiges de valeur, & après y avoir fait périr 180. mille Turcs, & le troisiéme Parisot de la Valette.

1566.

Ordonnance donnée à Moulins au mois de Février, dite *du Domaine*. Cette Ordonnance met au même niveau par les Articles II. & XIII. les Domaines anciens de la Couronne & les nouveaux, & déclare précisément, (Art. II.) réunis au Domaine, les Domaines possedés par le Roi, dont le Fermier aura compté pendant 10. ans. Autre Ordonnance du même mois : c'est la célébre Ordonnance de Moulins pour la réformation de la Justice, par laquelle entr'autres Articles on régle le Droit de *Committimus*, nous avons une derniere Loi sur cet Article dans la Déclaration de 1669. dans la même Ordonnance, en interprétation de celle d'Orléans, les substitutions antérieures à cette derniere sont réduites seulement à quatre dégrés.

Déclaration du mois de Juillet, rendue à Paris, sur les érections des Duchés, &c. lesquels seront désormais réunis à la Couronne faute d'hoirs mâles : cet Edit subsiste encore, en sorte que pour en éviter l'effet, il faut une dérogation précise.

Commencement des troubles des Pays-Bas, excités par les Religionnaires, sous le nom de *Gueux*, dont le principal objet étoit d'empêcher l'établissement de l'Inquisition. Le Roi d'Espagne se dispose à les punir. Le Prince d'Orange, qui prévoit l'orage, se retire en Angleterre, & laisse dans les Pays-Bas le Comte d'Egmont & le Comte de Horn, après les avoir inutilement avertis du danger.

1567.

Le Duc d'Albe, arrivé dans les Pays-Bas, fait trancher la tête au Comte d'Egmont & au Comte de Horn. Les Huguenots, ayant le Prince de Condé & l'Amiral à leur tête, veulent s'emparer de la personne du Roi qui étoit à Monceaux : la Reine en est avertie & se retire à Meaux, d'où les Suisses commandés par Jacques de Savoie Duc de Nemours, ramenent le Roi à Paris. Le Prince de Condé devint en telle gloire qu'il fit battre monnoie d'argent avec cette Inscription, *Louis XIII. Roi de France.* (Brantôme.) Bataille de Saint Denis le 10. Novembre, où le Connétable Anne de Montmorenci fut blessé à mort : cette Bataille ne dura que trois quarts d'heure, & l'on mit en doute lequel des deux partis avoit remporté la victoire, cependant la Nouë prononça en faveur de l'armée Royale. Le Connétable avoit sçû se maintenir, pendant l'espace de quatre régnes de troubles, dans la premiere Charge de l'État : & à l'âge de 74. ans il donna une Bataille, la huitiéme où il s'étoit trouvé, où il eut la force de recevoir huit blessures mortelles, & de casser du pommeau de son Épée les dents de celui qui lui tira le dernier

coup. C'étoit un Ecossois nommé Jacques Stuart, qui ayant été fait prisonnier deux ans après à la Bataille de Jarnac, fut mis à mort en vengeance du meurtre du Connétable. Le Laboureur doute que ce Jacques Stuart fût de la Maison d'Ecosse. Les Ecossois, ainsi que les Romains prenoient le nom des Maisons auxquelles ils s'attachoient, ce qui s'appelloit à Rome *Clientela*, & ce qui ressemble aux aggrégations si communes en Italie, c'est le même que l'on soupçonna du meurtre du Président Minard sous François II. Le Connétable avoit eu cinq enfans, François, Maréchal Duc de Montmorenci, Henri qui fut Pair, Maréchal de France & Connétable, Charles qui fut fait Duc de Damville & Amiral de France, Montbron & Thoré; on lui rendit à sa mort des honneurs qu'on ne rend qu'aux Rois, on porta son effigie à ses funérailles. Charles d'Ailli de Picquigni, Vidame d'Amiens & son fils, ayant été tués à la bataille de S. Denis, leur succession fit dans la suite la matiere d'un Procès : comme il s'agissoit de savoir lequel des deux étoit mort le premier, le Parlement qui ne put vérifier le fait, jugea qu'il ne devoit point renverser l'ordre de la Nature, & prononça que la succession avoit passé du pere au fils.

La ville d'Orléans, qui par un Article de l'Edit de Pacification de 1563. avoit été remise entre les mains du Roi, est surprise par les Huguenots. Le Duc d'Anjou est fait Lieutenant général du Royaume. La Reine lui avoit donné pour Conseil, le Maréchal de Tavannes, à qui il dut toute la réputation dont il jouit jusqu'au moment qu'il monta sur le Trône : ce même Maréchal, & le Maréchal de Retz, furent dans le secret de la Saint Barthelemi, dont on les accusa d'être les principaux Auteurs.

Edit de Saint Maur, dit *Edit des Meres*, pour empêcher qu'elles ne succédent à leurs enfans *ès Biens provenans du*

côté paternel. Cet Édit fut rendu sur l'Instance de Jean de Montluc, pour empêcher que la veuve de son neveu n'emportât tous les biens de sa maison.

Lettres Patentes, qui portent que nul ne sera reçu dans un Office de Judicature, sans information de vie & de mœurs, & s'il n'est de la Religion Catholique.

1568.

La guerre continue dans le Royaume. Deuxiéme paix conclue à Longjumeau, dite *la petite paix*, parce qu'elle ne dura que six mois : on y rappelloit l'Edit de pacification de 1563. sans aucune des restrictions de l'Edit de Roussillon.

Troisiéme Guerre civile, plus animée que les autres, & où les Princes Protestans d'Allemagne prirent parti. Elle fut causée par le projet que la Reine avoit formé de faire arrêter le Prince de Condé & l'Amiral, qui s'étoient retirés dans leurs Terres, & dont ils furent avertis par le Maréchal de Tavannes.

Mort de Dom Carlos & d'Elisabeth de France sa bellemere. Pie V. publie la Bulle *in cœna Domini*, par laquelle il excommunie tous Princes & autres qui exigeront des Ecclésiastiques quelque contribution que ce puisse être ; cette Bulle est lue tous les ans à Rome le Jeudi Saint. Le Parlement rendit Arrêt en 1580. contre cette Bulle. La Reine Elisabeth s'assure de la personne de Marie Stuart, qui s'étoit refugiée en Angleterre, pour lui demander un asyle contre les Rébelles de son Royaume. Le Chancelier de l'Hôpital devenu suspect à la Reine, prend le parti de se retirer de la Cour. Nous ne sçaurions mieux placer qu'à cet article du Chancelier de l'Hôpital, un des grands Magistrats & des grands Jurisconsultes de notre France, quelques reflexions qui nous

rappelleront les progrès qu'avoient faits les Loix depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à ce siécle.

Toute société a des Loix, mais quoique les Loix paroissent devoir être invariables, il est pourtant vrai qu'elles se sont ressenties de l'inconstance des Hommes, & qu'elles ont été obligées de changer à mesure du changement des mœurs & des usages. Assurément *la Loi des Saliens* n'avoit pas prévû ce que les Capitulaires y ont remplacé, parce que cette Loi n'avoit à conduire que des Hommes, dont la guerre étoit le seul emploi : au lieu que les Capitulaires dirigeoient une société plus formée & des Citoyens rassemblés, dont les passions se montroient sous une autre forme. L'introduction des Fiefs fit un bien plus grand changement : la France n'étoit plus reconnoissable du tems de Charles le Simple à celui de Charlemagne, & il fallut d'autres remédes pour de nouveaux maux : car les Loix ne sont guéres que des remédes, & des hommes raisonnables n'en auroient pas grand besoin. Le caractére des François demandoit, pour leur bonheur, qu'ils fussent gouvernés par un seul, il étoit donc nécessaire de les ramener insensiblement à ce tems heureux où ils n'avoient qu'un Maître, au lieu de les laisser se détruire par un amour d'indépendance, dont ils n'appercevoient pas les suites ; encore un siécle de guerres privées, & c'étoit fait de la Monarchie Françoise ; il fallut donc des Loix sur ce genre bizarre de possessions que la prudence de nos Rois cherchoit à modifier, en attendant qu'ils se fussent mis en état de n'en plus rien craindre : de-là cette suite non interrompue de sages précautions transmises, comme par une espéce de miracle, de regne en regne, par lesquelles nos Rois, sans laisser pénétrer leur secret, parvinrent enfin à reprendre l'autorité, si nécessaire pour le bonheur des Peuples : affranchissement des Serfs, établissement des commu-

nes, cas royaux, annobliſſement, &c. tous autant de coups mortels portés à la licence & à la rebellion qui s'autoriſoient des Loix des Fiefs.

Mais il étoit de plus grands maux encore, & que nous n'avions guéres connus : c'étoient les guerres de Religion qui bouleverſerent le Royaume ſous les malheureux Regnes de François II. de Charles IX. & de Henri III. Si les Grands & le peuple d'alors avoient été abandonnés à leur fanatiſme, la France ſeroit bientôt retombée, ſinon dans ſon ancienne barbarie, dont le luxe & l'amour du plaiſir l'auroient peut-être défendue quelque tems, du moins dans l'anarchie, ſuite du mépris des Loix & de l'ignorance des Lettres; qui n'eut pas cru alors tout perdu? Mais le Chancelier de l'Hôpital veilloit pour la Patrie; ce grand Homme, au milieu des troubles civils, faiſoit parler les Loix, qui ſe taiſent d'ordinaire dans ces tems d'orage & de tempête : il ne lui vint jamais dans l'eſprit de douter de leur pouvoir : il faiſoit l'honneur à la Raiſon & à la Juſtice de penſer qu'elles étoient plus fortes que les armes mêmes, & que leur ſainte majeſté avoit des droits impreſcriptibles ſur le cœur des hommes, quand on ſçavoit les faire valoir. De-là ces Loix, dont la ſimplicité noble peut marcher à côté des Loix Romaines; ces Edits, qui par leur ſage prévoyance embraſſent l'avenir comme le préſent, & ſont devenus depuis une ſource féconde où l'on a puiſé la déciſion des cas mêmes qu'ils n'ont pas prévus; ces Ordonnances, où la force & la ſageſſe réunies font oublier la foibleſſe du Regne ſous lequel elles ont été rendues : ouvrages immortels d'un Magiſtrat au-deſſus de tout éloge, qui ſentoit l'étendue des devoirs & la force de la ſuprême dignité qu'il occupoit; qui ſut en faire le ſacrifice dès qu'il s'apperçut que l'on vouloit en gêner les fonctions, & d'après lequel on a jugé tous ceux qui ont oſé s'aſſeoir ſur ce même Tribunal, ſans avoir ſon courage ni ſes lumieres.

1569.

Bataille de Jarnac, gagnée le 13. Mars par le Duc d'Anjou, contre Louis I. Prince de Condé, qui y fut tué de sang froid par Montesquiou : ce Prince n'étoit âgé que de 39. ans, il avoit alors un bras en écharpe, & un moment avant l'action il reçut à la jambe un coup de pied du cheval du Comte de la Rochefoucaud son beau-frere. Lorsqu'il entra dans le monde il n'avoit que 6000. livres de rente, la Maréchalle de Saint André lui fit don de sa Terre de Valeri, mais il n'est pas vrai que ç'ait été sous la condition que lui & ses descendans y auroient leur sépulture. On a dit qu'il avoit été tué par ordre du Duc d'Anjou. Cette bataille dura sept heures sans être meurtriere. Les Catholiques furent vainqueurs. La Reine eût bien voulu gouverner le Prince de Condé par ses maîtresses, qui se flatterent toutes de l'épouser; Mademoiselle de Limeüil devint grosse & fut chassée de la Cour : la Maréchalle de Saint André y mangea son bien : & Messieurs de Guise ne purent le gagner, par l'espérance du mariage de la Reine d'Ecosse; après la mort d'Eléonore de Roye, il se remaria à la sœur du Duc de Longueville.

L'Amiral de Coligni rassure les Huguenots. La Reine de Navarre Jeanne d'Albret leur amene son fils Henri, Prince de Béarn, depuis Henri IV, & le Prince Henri, fils du Prince de Condé. Le jeune Prince de Béarn est déclaré chef du parti. Quoique son pere fût mort, il ne prit le titre de Roi de Navarre qu'après la mort de sa mere Jeanne d'Albret.

Rude escarmouche le 25. Juin, proche la Roche-la-Belle en Limousin : le Duc d'Anjou s'y étoit campé pour empêcher l'Amiral, qui avoit été renforcé par les Allemands, de pénétrer dans le Haut-Poitou; l'Amiral y eut l'avantage. L'Amiral leve le siége de Poitiers, vaillament défendue par le jeune Henri Duc de Guise.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES IX.

Le 3. Octobre, Bataille de Montconcour, ce fut la quatrième de ce Regne: celle de Dreux en 1562. celle de Saint Denis en 1567. celles de Jarnac & de Montcontour. Les Huguenots furent battus à toutes les quatre. Celle-ci fut très-sanglante, le Duc d'Anjou y fut encore vainqueur de l'Amiral, mais ce Prince n'en profita pas, ayant perdu beaucoup de monde devant Saint Jean d'Angeli qu'il assiégea au lieu de poursuivre l'Amiral: il prit cette Ville.

1570.

La guerre continue au-delà de la Loire avec une égale fureur. L'Amiral, étant aux ordres du Prince de Béarn & du Prince de Condé son cousin, âgés, l'un de 16. ans, l'autre de 17. entreprend de traverser tout le Royaume pour aller au-devant des troupes Allemandes, sans être arrêté par le Maréchal de Cossé, qu'il battit à Arnai-le-Duc. Troisiéme paix favorable aux Huguenots, conclue à St. Germain au mois d'Août: on la nomma *la Paix boiteuse & mal assise*, parce qu'elle avoit été conclue par les Sieurs de Biron & de Mesmes, dont le premier étoit boiteux, & l'autre portoit le nom de la Seigneurie de Malassise. Le Duc d'Anjou va au-devant de la Princesse Elisabeth d'Autriche, qui venoit épouser le Roi, étant conduite par l'Electeur de Mayence: il y eut quelque difficulté sur le cérémonial entre le Duc d'Anjou & l'Electeur, mais elle fut terminée, & l'Electeur ne voulut point prendre la main sur le Duc d'Anjou. (*Mém. de Cheverni.*)

1571.

Les avantages accordés aux Huguenots par la Paix de Saint Germain donnent des soupçons aux Chefs de ce parti. On essaye de les dissiper en proposant le mariage de la Princesse

Marguerite, sœur de Charles IX. avec Henri Prince de Bearn, & en même tems en leur laissant entrevoir que l'on se disposoit à la guerre contre le Roi d'Espagne. On propose aussi le mariage du Duc d'Anjou avec la Reine Elisabeth. Si jamais cette Princesse a songé sérieusement à se marier, ça été avec ce Prince qui fut depuis Henri III.

Bataille de Lépante, gagnée contre les Turcs par Dom Jean d'Autriche, bâtard de Charles-Quint. Ce jeune Prince mourut en 1578. âgé de 32. ans, son frere Philippe II. le soupçonnoit de vouloir se faire Souverain de la Flandre dont il étoit Gouverneur, & ses liaisons avec la Reine Elisabeth, qui n'aimoit ni le Roi d'Espagne ni les Espagnols, autorisoient ces soupçons; on ne crut pas que sa mort qui *suivit de* près fut naturelle, & presque tous les Historiens, hors Cabrera, ont écrit qu'il avoit été empoisonné : Strada a écrit que ce Prince avoit été rendu suspect à Philippe II. par l'habileté du Prince d'Orange, & que cette jalousie, en retardant les secours qu'il attendoit d'Espagne, ne contribua pas moins à la liberté des Hollandois que leur courage & leur bonne conduite. Encore un fait curieux à ce sujet. Philippe II. ayant trouvé dans les papiers de Dom Jean, un Traité de Ligue avec Henri Duc de Guise, qui eût été également fatal à la France & à l'Espagne, profita de cette découverte pour faire les mêmes propositions au Duc de Guise; en sorte qu'il tourna à son avantage ce qui devoit lui être contraire, & que Dom Jean fut la cause indirecte de cette fameuse Ligue, qui causa tant de malheurs.

1572.

La Reine de Navarre est attirée à Paris pour le mariage de son fils, & l'Amiral par l'apparence de la guerre que le Roi alloit porter, à ce qu'on lui faisoit entendre, dans les

Pays-Bas, & dont il devoit lui abandonner la conduite. Mort de la Reine de Navarre. Le Roi de Navarre épouse la Princesse Marguerite. L'Amiral est blessé d'un coup d'arquebuse par Maurevert : il attribue cet assassinat au Duc de Guise. Ce soupçon étoit d'autant plus fondé, que le Duc de Guise qui n'avoit que 13. ans lors de l'assassinat de François son pere, dont l'Amiral étoit accusé, jura qu'il ne mourroit jamais qu'il n'eût vengé sa mort. (*Brantôme.*) Massacre des Huguenots à Paris, le jour de la Saint Barthelemi. » Action » exécrable, qui n'avoit jamais eu, & qui n'aura, s'il plaît » à Dieu, jamais de semblable, (*Perefixe.*) « L'Amiral, assassiné par le nommé Besme, fut la premiere victime de cette journée. Sa Charge fut donnée à Honorat de Savoie, Marquis de Villars. On trouva entr'autres papiers, dans ceux de l'Amiral de Coligni, qui tenoit un Journal, un avis à Sa Majesté de prendre garde en assignant l'apanage à ses freres, de ne leur pas donner une trop grande autorité : la Reine fit lire cet Article devant le Duc d'Alençon, qu'elle savoit affligé de la mort de l'Amiral de Coligni, » voilà votre bon » ami, lui dit elle, voyez le conseil qu'il donne au Roi ; je « ne sai pas, lui dit le Duc d'Alençon, s'il m'aimoit beau» coup, mais je sai qu'un semblable conseil n'a pû être don» né que par un homme très-fidèle à Sa Majesté & très-zélé » pour l'État. « Le massacre de la S. Barthelemi s'étendit par tout le Royaume : si l'on en excepte quelques Provinces qui en furent garanties par la probité & le courage de ceux qui y commandoient ; leurs noms, quoiqu'écrits dans bien des Mémoires, ne sauroient être trop répétés : c'étoient les Comtes de Tendes & de Charni, Messieurs de St. Heran, Tannegui le Veneur, de Gordes, de Mandelot, d'Ortes, &c. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé firent abjuration pour sauver leur vie. Le Roi, après avoir chargé le

Duc de Guise d'être l'auteur de ces funestes exécutions, *s'en* charge lui-même ; & en conséquence le Parlement rend Arrêt, qui porte que, vû le Procès de l'Amiral & de ses complices, l'Amiral sera pendu par effigie au gibet de Montfaucon. La Saint Barthelemi tomboit un Dimanche cette année, & le massacre se fit la nuit du Samedi au Dimanche. Ambroise Paré & la Nourrice du Roi qui étoient de *la Religion*, furent les seuls que le Roi excepta de cette horrible proscription. *Ce Prince depuis ce jour*, dit Brantôme, *parut tout changé, & disoit-on, qu'on ne lui voyoit plus au visage cette douceur qu'on avoit accoutumé de lui voir.* François de Noailles, Evéque de Dax, Ambassadeur à la Porte, fait la paix entre les Turcs & les Vénitiens, & sauve *par-là* l'Isle de Candie que les Turcs avoient assiégée.

1573.

Qui n'auroit cru l'Hérésie écrasée ? Mais le tems n'en étoit pas encore venu. Montauban donna le signal d'une nouvelle révolte, ce qui causa la quatriéme Guerre civile, par le refus que firent les Huguenots de rendre les Places de sureté qui leur avoient été accordées. Pour faire comprendre jusqu'à quel point l'autorité royale étoit alors perdue, il suffira de rapporter les mots d'une Lettre écrite de Périgueux au Duc d'Alençon le 13. Mars 1574. par André de Bourdeille Sénéchal de Périgord, que Charles IX. avoit chargé de s'informer secretement de l'Etat de la Province : *si le Roi, la Reine & vous ne pourvoyez autrement que par le passé* (aux troubles de l'Etat) *je crains de vous voir aussi petits Compagnons que moi.* Siége de la Rochelle par le Duc d'Anjou, où ce Prince perdit presque toute son armée, & qui se termina par un accord favorable aux Rochelois, qui, en se rendant, demeurerent les plus forts dans leur ville. Quatriéme paix, qui

laissa voir la foiblesse du Gouvernement, & la force toujours subsistante des Huguenots, malgré les coups qu'on leur avoit portés.

Le Duc d'Anjou avoit appris au siége de la Rochelle son élection à la Couronne de Pologne, par les soins de Jean de Montluc, Evêque de Valence; il part pour prendre possession de cette Couronne. Le Roi étoit déja malade, & la Reine laisse au Duc d'Anjou en partant l'espérance d'un prompt retour. Le regret de quitter la France, où il pouvoit espérer de regner bien-tôt, ne fut pas le seul qu'il emporta avec lui: on sait son amour pour la Marquise d'Isle, femme du Prince de Condé.

1574.

Nouveau parti nommé des *Politiques*, à la tête duquel étoient le Duc d'Alençon & les Montmorenci. Les Huguenots se lient à ce parti. La Reine avertie fait arrêter le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre; le Prince de Condé se retire en Allemagne. Les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé sont mis à la Bastille pour le même fait. La Mole & Coconnas, favoris du Duc d'Alençon, sont exécutés. Le premier étoit bien traité de la Reine Marguerite, le second de Madame de Nevers, (Henriette de Clêves.) On fait marcher trois armées qui ont de grands avantages contre les Huguenots.

Les Jesuites commencent à enseigner au Collége de Clermont.

Mort de Charles IX. les Princes & Seigneurs de la Cour quitterent tous son convoi à l'Eglise de Saint Lazare Fauxbourg de Paris, & il ne resta pour l'accompagner jusqu'à Saint Denis, que Brantôme, quatre autres Gentilshommes de la Chambre & quelques Archers de la Garde.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES IX.

Ce regne fut déchiré par les dissentions civiles, & rempli de meurtres & d'horreurs ; l'Autorité royale y fut vivement attaquée, & cependant c'est sous ce regne que furent faits nos plus sages Loix, & les Ordonnances les plus salutaires à l'ordre public, qui subsistent encore aujourd'hui dans la plus grande partie de leurs dispositions. On en fut redevable au Chancelier de l'Hôpital, dont le nom doit vivre à jamais dans la mémoire des hommes qui aimeront la justice. Ce qui est aussi extraordinaire, c'est que ce même Prince, que tous les Historiens nous peignent comme violent & cruel, & qui s'avoua l'auteur de la Saint Barthelemi, aima cependant les Sciences & les Lettres, se plut & réussit aux arts qui adoucissent l'ame, & nous a même laissé des preuves de son talent pour la Poësie : aussi ce Prince n'avoit-il pas toujours été le même : *Ce fut*, dit Brantôme, *le Maréchal de Retz Florentin qui le pervertit du tout, & lui fit oublier & laisser toute la belle nourriture que lui avoit donnée le brave de Cipierre.*

On remarque que c'est depuis Charles IX. que les Secretaires d'Etat ont signé pour le Roi. Ce Prince étoit fort vif dans ses passions ; & Villeroi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer dans le tems qu'il vouloit alloit jouer à la Paume : *Signez, mon pere*, lui dit-il, *signez pour moi : Eh bien, mon maître*, reprit Villeroi, *puisque vous me le commandez, je signerai.* Brantôme, parlant de l'ancien tems, dit qu'autrefois les jeunes gens vouloient apprendre le métier de la guerre, & restoient long-tems subalternes. » Aujourd'hui, ajoute-t'il, cela n'est plus, on ne se contente » pas de si peu, car du premier coup que le jeune commen» ce à porter des armes, il faut qu'il commande ou en Cava» lerie légere ou en Gendarmerie ou en Infanterie, sans » avoir jamais appris d'obéir. « Le Laboureur sur Castelnau étend plus cette idée. » On n'alloit pas si vîte alors aux Di-

» gnités de la guerre : l'ambition avoit ses bornes, la valeur
» n'en avoit point, & la belle réputation étoit son prix le
» plus solide. Cette modération conservoit à l'État les plus
» grands & les plus experimentés Capitaines dans une même
» fonction : au lieu qu'aujourd'hui il n'y a plus de Charge
» pour un Gentilhomme de cinq ou six Campagnes un peu
» accrédité : en ce tems-là toute l'ambition des Princes, des
» plus grands & des plus braves de la Cour, étoit de com-
» mander cinquante ou bien cent Hommes d'armes : on
» voyoit en un jour de Bataille flotter les barbes blanches sur
» la Cuirasse de la plûpart des Capitaines, comme une mar-
» que de l'antiquité de leurs services. Mais à présent on ca-
» cheroit comme une honte sous une teinture de poil & sous
» la perruque d'un jeune homme cette marque d'honneur,
» & on auroit confusion de n'être pas sorti d'un emploi au-
» paravant que d'avoir atteint l'âge & le service de le mé-
» riter. « C'est que les Hommes ne désirent que d'être élevés,
mais ne se soucient pas d'être grands.



1574. *Avénement à la Couronne.*	ÉVENEMENS REMARQUABLES.

HENRI III. *qui étoit Roi de Pologne, parvient à la Couronne l'an 1574. âgé d'environ 23. ans. Il fut sacré à Rheims le 13. Février 1575. par Louis Cardinal de Guise, le même jour de l'an révolu de son sacre en Pologne.*

Il avoit eu pour Gouverneur François de Carnavalet, brave & vaillant Seigneur, *dit Brantôme*, qui savoit tous les Commentaires de César en Latin par cœur.

Quand on vint à lui mettre la Couronne sur la tête, il dit assez haut, qu'elle lui blessoit, & lui coulla par deux fois de la tête, comme si elle eût voulu tomber, ce qui fut remarqué & interpreté à mauvais présage.

(Jour. de Henri III.)

1574.

CE regne se nomme le regne des Favoris. Montgomeri, pris les armes à la main dans Domfront sous le regne précédent, est condamné à la mort comme criminel de leze-Majesté; » quinze ans auparavant il avoit eu le malheur » de tuer Henri II. dans un Tournois, & cet ac» cident le conduisit sur l'échaffaut, chargé de » tous les maux que cette mort causa à l'Etat, » plutôt que de ses propres crimes. Car pour » celui de leze-majesté, dont on l'accusoit, il ne » pouvoit en être recherché après les Edits déja » donnés, & surtout depuis la derniere Amnis» tie, mais il fallut accorder cette satisfaction à » la passion de la Régente, qui vouloit à quelque » prix que ce fût la mort d'un homme qui lui » avoit enlevé le Roi son époux. Bel exemple » pour nous apprendre que dans les coups qui » attaquent les têtes couronnées, le hazard seul » est criminel, quand même la volonté seroit » innocente. « (*De Thou, T. VII.*)

Le feu Roi, en mourant, avoit déclaré Catherine de Médicis Régente, jusqu'à ce que son successeur fût revenu en France.

Henri III. s'évade de Pologne, lui quatorziéme. Honneurs qu'on lui rend à Vienne & à Venise. La réception que lui firent en Piémont le Duc & la Duchesse de Savoie, fille de François I. fut trop payée par la restitution de Pignerol, Savillan & la Perouse, que le Roi leur accorda par le conseil du Maréchal de Bellegarde, vendu au Duc de Savoie : c'étoient les seules villes forti-

FEMMES.	ENFANS.	1589. MORT.	PRINCES contemporains.
Louise de Lorraine, fille de Nicolas Comte de Vaudémont, frere puîné du Duc de Lorraine, mariée en 1575. morte en 1601. Elle fut enterrée dans l'Eglise des Capucines, qu'elle avoit fondée au Fauxbourg S. Honoré, & qui depuis a été transportée près la Place de Louis le Grand. *Henri III. avoit été amoureux de Renée de Rieux, qu'il vouloit faire épouser à François de Luxembourg, & qui épousa depuis Philippe de Castellane.* (Mémoires de Castelnau.)		HENRI III. *fut assassiné à S. Cloud, le premier jour d'Août* 1589. *à huit heures du matin, par Jacques Clément, Jacobin, qui n'avoit que 22. ans, natif du village de Sorbonne, près de Sens, & qui avoit été élevé dans le Convent des Dominicains de cette ville. Ce Prince mourut le lendemain, âgé d'environ* 38. *ans; il en avoit regné* 15. *& deux mois. Son corps fut déposé à l'Abbaye de Compiègne jusqu'à ce qu'il fut porté à S. Denis.*	*Papes.* Grégoire XIII. 1585. Sixte V. 1590. *Maison Othomane.* Amurat III. 1595. *Empereurs.* Maximilien II. 1576. Rodolphe. 1612. *Roi d'Espagne.* Philippe II. 1598. *Rois de Portugal.* Sebastien. 1578. Dom Henri, Cardinal. 1580. Philippe II. 1598. *Reine d'Angleterre.* Elisabeth. 1603. *Rois d'Ecosse.* Marie Stuart. 1587. Jacques VI. 1625. *Rois de Dannemarc.* Frederic II. 1588. Christiern IV. 1648. *Roi de Suede.* Jean. 1592. *Rois de Pologne.* Etienne Battori. 1586. Maximilien d'Autriche. 1587. Sigismond III. 1632. *Czars.* Iwan Basilowitz. 1584. Fedor Iwanowitz. 1597.

fiées que la France avoit conservées au-delà des Monts. Le Duc de Nevers, qui en étoit Gouverneur, s'y opposa, & le Chancelier de Birague ayant refusé de signer les Lettres Patentes de cette restitution, le Roi les scella lui-même. Bellegarde en fut disgracié depuis.

Assemblée importante, où l'on délibere sur le parti que l'on prendra contre les Huguenots. L'Empereur Maximilien & les Vénitiens avoient conseillé au Roi, lors de son passage de Pologne en France, de ne leur point faire la guerre. Paul de Foix insiste fortement sur la pacification; M. de Villequiers se déclare ouvertement pour leur faire la guerre, & ce parti est suivi par le Roi, qui haïssoit également les Huguenots & le Duc de Guise. Le Prince de Condé & le Maréchal de Damville sont à la tête des Huguenots. Les événemens de la guerre sont peu importans. Les Rochellois recommencent les hostilités. Le Duc de Montpensier prend Lusignan. Mort du Cardinal de Lorraine.

1575.

Montbrun, Chef des Huguenots en Dauphiné, est exécuté: Lesdiguieres prend sa place. Le Duc d'Alençon, à qui le Roi venoit de pardonner une conjuration contre sa personne, se met à la tête des Rebelles. Elisabeth lui envoie du secours, & le Roi qui jusques-là avoit désiré qu'elle épousât ce Prince, craint que cette alliance n'entretienne les troubles. La Reine tire les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé de la Bastille, pour les faire agir auprès du Duc d'Alençon, sur qui ils avoient grand pouvoir. Henri Duc de Guise est blessé dans une rencontre proche de Château-Thierri, d'un coup de pistolet au visage, ce qui lui fit donner le surnom de *Balafré*. Besme, l'assassin de l'Amiral de Coligni, est tué par les Huguenots. Le Roi veut en vain persuader aux Polonois de

MINISTRES

Philippe Hurault de Cheverni, qui étoit Chancelier. 1599.

Pomponne de Bellievre, Surintendant. 1607.

François d'O, Surintendant des Finances. 1594.

Marcel, Controlleur des Finances ; il avoit eté Prevôt des Marchands.

Secretaires d'Etat.

Sim. Fizes de Sauves. 1579.

Nic. de Neuville de Villeroi. 1617.

Pierre Brulart. 1608.

Cl. Pinart. 1605.

Louis Revol. 1594.

Mart. Ruzé. 1613.

Louis Potier, de Gèvres. 1630.

GUERRIERS.

Maréchaux de France.

Fr. de Montmorenci 1579.

Henri de Montmorenci, Duc de Damville. 1614.

Ils étoient tous deux fils du Connétable Anne de Montmorenci, & Henri le puîné fut Connétable sous le regne suivant.

Artus de Cossé, Seigneur de Gonnor. 1582.

Honorat de Savoie. 1580.

Albert de Gondi de Retz. 1602.

Roger de S. Lari de Bellegarde. 1579.

Blaise de Montluc. 1577.

Il nous a donné des Commentaires de sa vie.

Armand de Gontaut de Biron. 1592.

Jacques Goyon de Matignon. 1597.

Jean d'Aumont. 1595.

Guil. de Joyeuse. 1592.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

René de Birague. 1583.

Phil. Hurault de Cheverni. 1599.

François de Montholon, G. D. S. 1590.

Fils du Garde des Sceaux, nommé aussi François.

Premiers Présidens.

Christ. de Thou. 1582.

Achilles de Harlai. 1616.

Procureurs du Roi.

Jean de la Guesle. 1589.

Jacq. de la Guesle. 1612.

Avocats du Roi.

Gui du Faur de Pibrac. 1584.

August. de Thou. 1595.

Barnabé Brisson. 1591.

SAVANS & Illustres.

Mich. Baius. 1589.

Remi Belleau. 1577.

Fr. de Belleforêts. 1583.

George Buchanan. 1582.

Joach. Camerarius. 1574.

Louis de Camoens. 1579.

Jer. Cardan. 1576.

S. Charles Borromée. 1584.

P. Ciaconius. 1581.

J. Fr. Commendon, Cardinal. 1584.

P. Danès, Précepteur de François II. 1577.

Ce fut lui, qui étant Evêque de Lavaur & ayant déclamé fortement au Concile de Trente contre les mœurs des Ecclésiastiques, fut interrompu par Sebastien Vance, Evêque d'Orvietto ; qui dit avec mépris, *Gallus cantat*, à quoi Danès répondit, *Utinam ad Galli cantum Petrus resipisceret.*

Jean Dorat. 1588.

Arnauld du Ferrier. 1585.

Louis de Foix, Ingénieur, vivant en 1585.

Paul de Foix. 1584.

Antoine de Granvelle, Cardinal. 1586.

Louis de Guise, Cardinal. 1578.

continuer à le reconnoître pour leur Roi ; ils élisent *Etienne* Battori, Prince de Transilvanie, à qui ils font épouser la Princesse Anne, sœur du dernier Roi Sigismond. Henri étoit si convaincu que les Polonois n'avoient pas dû lui nommer un successeur, que du Ferrier étant son Ambassadeur à Venise en 1586. eut ordre de se plaindre au Sénat, d'avoir nommé un Ambassadeur pour aller résider en Pologne auprès du Roi Etienne, qu'ils ne devoient regarder que comme son Lieutenant, (*Hist. de Venise de Morosini.*) L'Office de Grand-Maître des Eaux & Forêts qui avoit été unique jusqu'à ce regne est supprimé dans la personne de Henri Clausse, Seigneur de Fleuri : on créa en sa place six Maîtres généraux. A présent les Eaux & Forêts sont distribuées en dix-sept Départemens.

1576.

Le Roi de Navarre, évadé de la Cour, va se joindre aux Huguenots, & fait de nouveau profession du Calvinisme. La Reine, suivant sa politique ordinaire, trouvant ce parti trop puissant, songe sérieusement à la paix. Le Duc d'Alençon, méprisé par les Huguenots, écoute les propositions qu'elle lui fait faire. La paix se fait, c'étoit la plus favorable qu'eussent obtenue les Calvinistes : en conséquence on donne à Paris au mois de Mai un Edit de pacification, qui fut enregistré au Parlement, (le cinquiéme qu'avoient obtenu les Huguenots,) & on leur accorde l'exercice public de leur Religion, appellée dans cet Edit *Religion prétendue réformée.* Il y est dit que les Prêtres ou Moines, qui s'étoient mariés, ne pourroient être inquiétés dans la suite pour ce sujet, & que leurs enfans seroient regardés comme légitimes ; cependant on trouve à la Bibliothéque du Roi un grand nombre de légitimations de ce tems-là, ce qui prouve que l'on croyoit en

MINISTRES

Secretaires d'Etat.

P. Forget de Frêne. 1610.

C'est Forget qui a dressé l'Edit de Nantes.

GUERRIERS.

MAGISTRATS.

Jacq. Faye d'Espeisses. 1590.

Loisel remarque que la premiere fois que les Charges d'Avocat & de Procureur Général ont été vendues à prix d'argent, ç'a été lorsque Bellievre, Président au Parlement de Paris, ayant resigné sa Charge au mois d'Août 1580. en faveur de Barnabé Brisson, qui en paya 60000. liv. ce dernier, qui étoit Avocat Général, vendit sa Charge à Jacques Faye 40000. livres.

Jacques Mango. 1587.

Ant. Seguier. 1624.

C'est le premier à qui le titre d'Avocat Général fut donné.

Avocats Généraux commis au mois de Janvier 1589. par les Officiers du Parlement, à la place de ceux qui se retirerent, (Jacques Faye, Seguier, &c.)

Pierre de Beauvais.

Felix le Vayer.

Jean le Maître.

Louis d'Orléans.

SAVANS & Illustres.

Philibert de Lorme, vers 1577.

Charles, Cardinal de Lorraine. 1574.

Jean Maldonat. 1583.

Jean de Montluc, Evêque de Valence. 1579.

Ant. Muret. 1585.

Fr. de Noailles. 1585.

Guillaume Paradin, vers 1582.

Ambroise Paré, vers 1584.

Paul Veronese, Peintre. 1588.

Guil. Postel. 1581.

Pierre Ronsard. 1585.

Louis de S. Gelais. 1589.

Car. Sigonius. 1585.

Guil. Sirlet. 1585.

Sainte Therese. 1582.

Titien, Peintre. 1576.

Pierre Versoris. 1588.

Simon Vigor. 1575.

Pietro Vittori. 1585.

avoir besoin malgré l'Edit. On accorde aux Réformés des Chambres mi-parties dans les huit Parlemens du Royaume, & les Arrêts rendus contre l'Amiral, la Mole & Coconnas sont annullés, leur mémoire réhabilitée, & la faculté accordée à leurs héritiers de rentrer dans leurs biens. On ajouta à l'apanage du Duc d'Alençon, les Duchés d'Anjou, du Maine, de Touraine & de Berri.

Henri III. établit des Confrairies, & se donne en spectacle dans des Processions peu décentes, au lieu de travailler plus utilement pour la Religion & pour lui-même, en réformant la licence de sa Cour. L'Edit de pacification révolte les Catholiques, & donne lieu à une confédération qu'on appella *la sainte Ligue*. Associations formées dans différentes Provinces du Royaume. Insultes faites aux Huguenots dans plusieurs villes. Etats tenus à Blois. Députation faite par les Etats au Roi de Navarre & au Prince de Condé, pour les inviter à s'y rendre, & à consentir à l'article qui doit défendre l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique. Le Duc d'Anjou se déclare contre l'Edit de Pacification. Après bien des délibérations, on révoque l'Edit de Pacification, & la Ligue est signée par le Roi, le Duc d'Anjou, &c. Maimbourg a recouvré une copie de l'Acte qui fut signé par la Noblesse de Picardie & par les Magistrats de Peronne, & l'a fait imprimer à la fin de son histoire de la Ligue : c'est proprement par ce traité de Peronne que la Ligue commença en 1576. le Cardinal de Lorraine en avoit conçu le premier projet au Concile de Trente, mais la mort de François Duc de Guise son frere l'avoit suspendu, il le reprit lorsque son neveu Henri fut en âge d'y prendre part, & sa mort n'empcha pas le Duc de Guise de l'exécuter.

Déclaration rendue à Blois, qui, en réformant l'ancien usage, porte que les Princes du Sang précéderont tous les

Pairs, soit que ces Princes ne fussent pas Pairs, soit que leurs Pairies fussent postérieures à celles des autres Pairs ; & qui régle les rangs entre les Princes du Sang, suivant leur proximité à la Couronne. Après que cette Déclaration eût été enregistrée, Christophe de Thou lors premier Président, assura le Roi, que depuis l'avénement de Philippe de Valois à la Couronne, il ne s'étoit rien fait de si utile pour la conservation de la Loi Salique.

1577.

Le Duc d'Anjou prend la Charité & Issoire.

Le Roi craint que les Protestans n'appellent des Troupes étrangeres dans le Royaume, & après s'être embarqué trop légerement dans cette nouvelle guerre, tout d'un coup il interrompt ses succès, & par la même légereté accorde aux Protestans une nouvelle paix, qu'il signa à Poitiers, à la vérité moins favorable que la premiere. Le Roi de Navarre fut celui de tout le parti qui s'y porta le plus volontiers.

1578.

Les troubles continuent en Guyenne. Dom Sebastien, Roi de Portugal, est tué dans un combat qu'il donne aux Maures ; il y périt trois Rois : le Roi de Maroc, son neveu Mahomet qu'il avoit détrôné, & Dom Sebastien ; c'est le premier Roi de Portugal qui ait pris le titre de *Majesté*, que le Roi Philippe II. lui donna. Son grand oncle le Cardinal Henri lui succéde. Combat de Cailus, de Maugiron & de Livarot, contre Balzac d'Antragues, d'Aidie de Riberac, & de Schomberg. Cailus & Maugiron perdirent la vie ; le Roi leur fit élever, dans l'Eglise de Saint Paul, à chacun une statue de marbre, ainsi qu'à Saint Megrin, galant de la Duchesse de Guise, que Henri Duc de Guise fit assassiner. Ces monu-

mens furent abattus par les Parisiens après la mort du Duc & du Cardinal de Guise.

La confusion étoit extrême dans les Pays-Bas, où la Religion partageoit les esprits. Le Roi d'Espagne y avoit eu successivement pour Gouverneurs, le Duc d'Albe rappellé en 1573. Requescens mort en 1576. & Dom Jean d'Autriche, devenu suspect aux Flamands, qui sans en consulter Philippe II. déférerent, par le conseil de Guillaume Prince d'Orange, le Commandement à l'Archiduc Mathias, frere de l'Empereur : Guillaume avoit compté de gouverner Mathias, il n'en fut pas content, & détermina les Catholiques des Pays-Bas à appeller le Duc d'Anjou, qui avoit quitté le nom de Duc d'Alençon. Le Duc d'Anjou s'évade de la Cour pour aller se mettre à leur tête. On commence à édifier le Pont-neuf.

1579.

Henri III. institue l'Ordre du Saint Esprit le premier Janvier, en mémoire de ce qu'il avoit été élu Roi de Pologne, & étoit parvenu à la Couronne de France le jour de la Pentecôte ; mais en effet comptant, par le serment auquel s'engageoient les nouveaux Chevaliers, détacher les Grands Seigneurs du parti Protestant, & s'opposer en même tems au progrès de la Ligue, dont il commençoit à n'être plus le maître. Le Roi de Navarre reprend les armes, sous prétexte que l'on ne tenoit rien aux Protestans de ce qui avoit été convenu dans la Conférence de Nerac, tenue au commencement de cette année, en interprétation du dernier Edit de pacification. Cette Conférence avoit été favorable aux Huguenots par la foiblesse de Pibrac, qui devint amoureux de la Reine Marguerite.

Ordonnance de Blois. Le Concile de Trente n'étant pas

reçu en France quant à la Discipline de l'Eglise, on trouve dans cette Ordonnance les vrais principes qui font notre régle en cette matiere. La même Ordonnance contient aussi d'autres articles importans, entr'autres le 42. qui ordonne la peine de mort pour crime de Rapt; le 258. sur la Noblesse, qui porte que les Roturiers & non nobles achetans Fiefs nobles, ne seront pour ce annoblis ni mis au rang & degré des nobles, de quelque revenu & valeur que soient les Fiefs par eux acquis. L'annoblissement avoit introduit la vente des Fiefs au profit des annoblis qui devinrent capables de les posséder, au lieu qu'auparavant ils ne pouvoient les acquérir. Cette nouveauté avoit été l'ouvrage des Nobles épuisés par les dépenses qu'ils avoient faites: ce furent eux-mêmes qui voulant au moins tirer quelque avantage de l'annoblissement des Roturiers, que leur industrie & leur œconomie avoient enrichis, eurent recours au Roi pour obtenir qu'il permît aux annoblis d'acquérir des Fiefs; on comprend bien que c'étoit une grace que les Rois n'avoient garde alors de leur refuser. Mais c'étoit bien assez de voir la Noblesse dépouillée de ses Domaines, & devenue par là moins entreprenante. Il eût été indécent que le Peuple, en acquérant les Fiefs, eût acquis en même tems les mêmes distinctions que leurs premiers possesseurs; on les réduisit donc à l'avantage d'être propriétaires d'une terre, sans que le titre de cette terre leur devînt propre, & alors fut établi le principe, que les terres nobles ne rendent pas noble celui qui les posséde, & qu'un Marquisat ou un Comté ne fait ni un Marquis ni un Comte : en conséquence fut rendue l'Ordonnance qui porte, que la noblesse ne pourra s'acquérir sans Lettres du Prince ou sans la possession des Charges qui la conférent; c'est ce genre de noblesse que nous appellons annoblissement, & qui est bien différent de la noblesse qui vient de la naissance. Quoique cette Ordonnance

soit rendue à Paris, elle est cependant appellée *Ordonnance de Blois*, parce qu'elle fut rendue en conséquence des Cahiers présentés par les Etats tenus à Blois en 1576.

Arrêt du Parlement, qui ordonne que les Actes pardevant Notaires seront signés des Parties : cet Arrêt est conforme à l'article 84. de l'Ordonnance d'Orléans de 1560. Bussi d'Amboise est assassiné dans le Château du Seigneur de Montsoreau, qui, instruit de son intrigue avec sa femme, avoit forcé celle-ci à lui donner un rendez-vous. Bussi avoit aussi été fort attaché à la Reine Marguerite, & à la maniere dont elle en parle dans ses Mémoires, il ne paroît pas qu'elle voulut le laisser ignorer. Grands Jours tenus à Poitiers. Le Roi accorde sa protection à la ville de Geneve contre le Duc de Savoie.

1580.

Réformation de la Coutume de Paris. Révolution de Portugal, dont Philippe II. s'empare après la mort du Cardinal Henri, en conséquence des droits d'Isabelle sa mere, fille d'Emanuel Roi de Portugal. Dom Antoine de Crato, petit-fils d'Emanuel, ayeul de Dom Sebastien, dont la légitimité de la naissance étoit contestée, avoit été proclamé Roi; mais il fut obligé de se sauver en France, & le Duc de Bragance, qui, à cause de sa femme, avoit le droit le plus apparent, fut fait Connétable de Portugal par Philippe II. Ce fut Jean son petit-fils qui remonta sur le trône en 1640.

Le Duc d'Anjou, de retour des Pays-Bas, conclut la paix entre le Roi & les Huguenots, dans l'espérance que Henri III. le seconderoit dans la recherche qu'il faisoit de la Reine Elisabeth, & dans le projet qu'il avoit formé de se faire Souverain des Pays-Bas, où le Roi d'Espagne avoit perdu toute son autorité. La guerre malgré le Traité continue toujours

en Guyenne. Le Roi de Navarre prend la ville de Cahors.

1581.

Les Etats de Hollande déclarent Philippe II. Roi d'Espagne, déchu de la Souveraineté des Pays-Bas, qu'ils déferent au Duc d'Anjou, par les Conseils de Guillaume Prince d'Orange. La Reine Elisabeth & le Duc d'Anjou se promettent des secours mutuels pour la défense de l'Angleterre & des Pays-Bas.

Le Duc d'Anjou, pour premier exploit, fait lever le siége de Cambrai au Duc de Parme qui pressoit cette ville. Il passe en Angleterre, où il avoit déja été en 1579. pour y conclure son mariage avec Elisabeth : cette Princesse en éloigne la conclusion, en même tems qu'elle entretient les espérances de ce Prince, jusqu'à lui donner un anneau pour gage de sa foi, après avoir fait précéder ce don par la signature du contrat de mariage. Le Roi ne désiroit pas plus qu'elle que le mariage s'accomplît, il étoit jaloux du Duc d'Anjou comme Charles IX. l'avoit été de lui.

Le Roi, en érigeant le Comté de Joyeuse & la Baronnie d'Epernon en Duchés-Pairies, donne séances à ces nouveaux Ducs après les Princes du Sang & les Princes étrangers, & avant tous les Ducs, quoique plus anciens. Ces distinctions étoient odieuses, mais la prodigalité du Roi l'étoit bien davantage; on dit qu'il dépensa 1200. mille écus aux noces du Duc de Joyeuse, sans compter 400. mille autres qu'il promit de lui payer. Aussi les Tailles étoient-elles alors à près de 32. millions, c'est-à-dire qu'elles avoient augmenté depuis le dernier regne d'environ 23. millions.

Erection du Duché de Pinei & Rameru en Pairie de France en faveur de François de Luxembourg, & de ses hoirs & ayans cause tant mâles que femelles. Ce Duché ayant passé

successivement par Charlotte de Luxembourg, petite-*fille* de François, à M. de Brantes frere du Connétable de Luines qu'elle épousa, & à M. de Tonnerre, son second mari; elle eut de ce dernier mariage une fille qui porta ce Duché au Maréchal de Luxembourg : le Maréchal qui obtint des Lettres Patentes du Roi en 1661. prétendit avoir rang du jour de l'Erection de 1581. & les Pairs au contraire, que ce ne devoit être que du jour de l'enregistrement de ses nouvelles Lettres, cependant ces Lettres furent enregistrées en 1662. & lui reçu à prêter serment pour n'avoir rang, jusqu'à ce que la contestation fût jugée, que du jour de cet enregistrement. Le Roi ayant déclaré en 1676. qu'en effet sa volonté n'avoit point été de faire une nouvelle Erection, & que les Lettres Patentes de 1661. n'étoient que pour approuver son mariage & agréer qu'il fut reçu en qualité de Duc de Pinei Pair de France ; les Pairs s'opposerent de nouveau, disant que les Lettres de 1661. n'étoient pas suffisantes, & enfin cette contestation fut terminée par le célébre Edit de 1711. qui ordonne que le Duc de Luxembourg n'aura rang que du jour de l'enregistrement des Lettres du 20. Mai 1662.

1582.

Edit pour recevoir la réformation du Calendrier Grégorien. On retranche en France les dix jours du 15. au 25. Décembre. Ce même Calendrier fut reçu l'année suivante dans la partie de l'Allemagne qui suivoit la Religion Catholique. On attente à la vie du Prince d'Orange : Philippe II. en est violemment soupçonné. Renouvellement de l'Alliance avec les Suisses. Défaite de Strozzi près des Açores ; la Reine Catherine de Médicis l'avoit envoyé, tant pour soutenir les Droits de Dom Antoine, Prieur de Crato, contre Philippe II. que pour tirer avantage des prétentions qu'elle avoit sur

la Couronne de Portugal : Strozzi y fut tué. Solséde est écartelé pour avoir formé une conjuration contre le Roi & le Duc d'Anjou. On a prétendu que c'étoit à l'instigation des Guises.

1583.

Le Duc d'Anjou, jaloux du Prince d'Orange qui s'attribuoit toute l'autorité, veut s'emparer de plusieurs des principales villes de Flandres, entr'autres d'Anvers, malgré les remontrances du Duc de Montpensier & du Maréchal de Biron; les Bourgeois, animés par le Prince d'Orange, massacrent les François; & le Duc d'Anjou, couvert de honte de sa perfidie & de sa malhabileté, revient en France, où il mourut l'année suivante, âgé de 30. ans : Bongars assure que ce fut de poison, & il est dit dans les Mémoires de Nevers que ce fut par un bouquet empoisonné que lui donna une de ses Maîtresses, avec laquelle il vivoit à Château-Thierri où il s'étoit retiré. De toutes les Places dont il s'étoit emparé, Cambrai fut la seule qui resta au Roi.

1584.

La mort du Duc d'Anjou, qui rendoit le Roi de Navarre le plus proche héritier de la Couronne, sert de prétexte au Duc de Guise pour faire éclater la Ligue, en faisant craindre d'avoir pour Roi un Prince séparé de l'Eglise. Le Duc de Guise est le Chef de la Ligue. Guillaume, Prince d'Orange, est assassiné par Balthasar Gerard, Emissaire des Espagnols. Il laissa trois fils : Philippe-Guillaume, Maurice, & Frédéric-Henri, dont les deux derniers lui succéderent l'un après l'autre au défaut de Philippe-Guillaume leur aîné, qui étoit lors de la mort de son pere prisonnier en Espagne, d'où il ne revint que long-tems après ; les Provinces-Unies des Pays-

Bas trouvant Maurice trop jeune, car il n'avoit que dix-huit ans, firent offrir au Roi de se mettre sous sa domination, mais une proposition si avantageuse appuyée des sages conseils de François de Noailles Evêque de Dax, trouva un Prince foible qui ne sut pas en profiter. Maurice alors prit la place de Guillaume, & se montra digne d'un tel pere. Ce fut lui qui fit la Tréve de 1609. n'ayant point laissé d'enfans, Frédéric-Henri son frere lui succéda, & obtint de Louis XIII. le titre d'*Altesse* : il eut pour fils Guillaume, celui qui voulut surprendre Amsterdam, & dont la mort précipitée laissa de violens soupçons contre les Chefs de l'Etat; il fut pere du Roi Guillaume III.

Henri III. députe vers le Roi de Navarre, pour l'engager à changer de Religion & à s'unir à lui. Catherine de Médicis, au lieu de chercher à détruire la Ligue, dans ce commencement, où le Duc de Guise n'avoit que peu de forces, craint que son autorité n'en soit altérée si le Roi de Navarre devient trop puissant, & elle favorise la Maison de Lorraine, dans l'idée de placer sur le Trône les enfans de sa fille, mariée au Duc de Lorraine; mais le Duc de Guise, qui pensoit plus à lui qu'aux Princes de la Branche aînée de sa Maison, persuada au vieux Cardinal de Bourbon, oncle du Roi de Navarre, que la Couronne le regardoit, afin de se donner le tems, à l'abri de ce nom, d'agir pour lui-même.

Office de Colonel général de l'Infanterie Françoise, érigé en Charge de la Couronne, en faveur du Duc d'Epernon; les Lettres n'en furent enregistrées que l'année suivante.

Les Ligueurs font insérer dans les Rituels de Vannes & de Clermont une Priere, à ce qu'il plût à Dieu donner un fils au Roi Henri III. & une autre Priere pour le rétablissement de la Pragmatique Sanction : on n'avoit pas encore reconnu alors les avantages du Concordat.

Les Récollets s'établissent en France.

EVENEMENS REMARQUABLES sous HENRI III.

1585.

Manifeste du Cardinal de Bourbon, du dernier Mars, où il prend le titre de premier Prince du Sang, & recommande aux François de maintenir la Couronne dans la Branche Catholique. Cette Déclaration, appuyée des noms de presque tous les Princes de l'Europe, le Pape à leur tête, & dans laquelle les Ducs de Lorraine & de Guise étoient qualifiés Lieutenans Généraux de la Ligue, étoit rélative à un Traité conclu avec le Roi d'Espagne, dont la politique, appuyée du prétexte de la Ligue, mit le Royaume à deux doigts de sa perte. Le Roi, au lieu d'opposer la force à cette insulte, se contente de faire son apologie.

Les Ligueurs commencent la guerre : ils prennent plusieurs Villes, entr'autres Toul & Verdun. Traité de paix conclu à Nemours le sept Juillet, qui suspend la guerre, & par lequel le Roi, en dépouillant les Protestans de ce qu'ils avoient obtenu par le passé, procure encore de nouveaux avantages à la Ligue contre son autorité.

Sixte-Quint, Successeur de Grégoire XIII. sans approuver la Ligue, qu'il regarde comme un attentat à l'autorité de tous les Souverains, & prévoyant dès-lors qu'elle mettroit le Roi dans la nécessité de se réunir au Roi de Navarre, publie une Bulle par laquelle il excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé, & les déclare indignes de succéder à la Couronne. Le Roi de Navarre appelle comme d'abus de cette Bulle au Parlement & au Concile Général : quelques Ligueurs s'élevent aussi contre cette entreprise du Pape, que le Parlement n'a garde d'approuver. Henri IV. fit afficher son acte d'appel aux Portes du Vatican, & cette démarche hardie fit concevoir de l'estime pour lui à Sixte V. même. Établissement *des Seize*, espece de Ligue particuliere pour Paris seulement, composée de plusieurs hommes qui s'é-

toient distribués dans les seize quartiers de la Ville, & qui avoient partagé entr'eux l'administration des affaires, hommes vendus au Duc de Guise, & ennemis jurés de la Royauté.

La paix de Nemours, qui avoit suspendu les entreprises des Ligueurs, fit reprendre les armes aux Protestans. Il y eut divers événemens de guerre entre les deux partis. Les Guises reconnoissent que la postérité masculine de Charles Duc de Lorraine, oncle de Louis V. ne subsistoit plus, pour répondre à ceux qui disoient qu'ils prétendoient en descendre.

1586.

Guerre dite *des trois Henris*; savoir, Henri III. Henri Roi de Navarre, & Henri Duc de Guise. Le premier à la tête des Royalistes, le second à la tête des Huguenots, & le troisiéme chef de la Ligue. Il n'y eut point d'événement important, mais le Royaume n'en étoit pas moins déchiré par cette guerre intestine.

1587.

Exécution de Marie Stuart, qui eut la tête tranchée au Château de Fotheringai le 18. Février. Elisabeth avoit fomenté, pendant tout le cours de son regne, la révolte de l'Ecosse contre sa Reine légitime, en y introduisant la nouvelle Religion, comme le meilleur moyen de rompre entre ce Royaume & la France l'alliance qui duroit depuis 800. ans, & qui avoit maintenu l'Ecosse contre les entreprises de l'Angleterre: mais elle ne s'en tint pas là. Marie Stuart qui avoit épousé François II. en 1558. s'étoit remariée avec Henri Stuart Comte Darley en 1565. & après la mort de ce Prince en 1567. avoit épousé la même année en troisiémes nôces le Comte de Bothwel, violemment soupçonné de la

mort de Stuart. Des Rébelles profitant des circonstances, avoient irrité une partie de la nation contre Marie ; la révolte de ses Sujets l'engagea en 1568. à aller chercher une retraite en Angleterre où elle ne trouva qu'une prison qui dura 19. ans, & d'où elle ne sortit que pour être conduite sur un échafaut. Malheureuse Princesse, à qui on a voulu enlever jusqu'aux regrets de la postérité sur une fin si tragique, par les couleurs affreuses dont on a peint toutes les actions de sa vie !

Nicolas Poulain, Lieutenant du Prevôt de l'Isle de France, révéle la faction des *Seize* au Roi, & l'entreprise qu'ils avoient formée de lui ôter la Couronne & la liberté. Le Roi, que rien ne pouvoit tirer de son assoupissement, & que Villequiers entretenoit dans l'oubli de sa gloire & de son Etat, ne prend nulles mesures sur cet avis ; mais le Duc d'Epernon ayant été insulté, prend des précautions pour s'assurer de la Bastille & de l'Arsenal, dont les Seize vouloient s'emparer. Le Duc de Mayenne, qui craint pour sa personne, se retire de Paris. Le Roi de Navarre s'avance pour joindre en Bourgogne les Allemands qui venoient renforcer son armée. Anne Duc de Joyeuse va à sa rencontre pour lui fermer le passage, & pour le combattre. Bataille de Coutras en Guyenne, donnée le 20. Octobre, où le Roi de Navarre est vainqueur, & où le Duc de Joyeuse perd la vie. Il fut tué de sang froid, les uns disent par la Mothe Saint-Heray, d'autres par deux Capitaines d'Infanterie, nommés Bordeaux & Descentiers. Il n'y a que des guerres de Religion où l'on voïe de semblables meurtres, le Duc de Guise périt ainsi devant Orléans, le Prince de Condé à Jarnac, le Maréchal de Saint-André à Dreux, & le Connétable de Montmorenci à Saint Denis. Le Roi de Navarre ne profite pas de sa victoire, & retourne en Béarn, où il étoit amoureux de Corisande d'Andouins, Comtesse de Guiche.

Les avantages que le Duc de Guise remporta sur les Allemands à Vimori en Gâtinois, & à Aulneau au Pays Chartrain, dissiperent cette Armée, qui se retira du Royaume. Arrêté étrange de la Sorbonne, *que l'on pouvoit ôter le Gouvernement aux Princes que l'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au Tuteur qu'on avoit pour suspect.* (Daniel.)

Les Feuillans, fondés l'année précédente par Jean de la Barriere, s'établissent à Paris.

1588.

Henri I. Prince de Condé meurt de poison à Saint Jean d'Angeli, à l'âge de 35. ans. Le procès fut fait à ce sujet, par les Juges du lieu, à Charlotte de la Trimouille sa femme, mais elle fut déclarée innocente d'un si grand crime sous le regne suivant, par Arrêt du Parlement de 1596. Le Prince de Condé mourut le 5. Mars, & la Princesse sa femme, qu'il avoit laissée grosse, accoucha le premier Septembre de la même année d'un Prince qui fut Henri II. Prince de Condé.

Erection du Comté de Montbason en Duché-Pairie au mois de Mai 1588. en faveur de Louis de Rohan Comte de Montbason : ce qui est remarquable, c'est que Louis étant venu à mourir sans enfans, Henri IV. accorda de nouvelles Lettres à Hercules de Rohan son frere en 1594. pour jouir dudit Duché *de la même datte & aux mêmes droits qu'eût pû faire Louis*, érigeant de nouveau, en tant que besoin seroit, ce Comté en Duché-Pairie. Cette Maison a trois Pairies, celle de *Montbason*, celle de *Rohan*, & celle de *Rohan-Rohan*, autrement *Soubise*.

Le Roi, poussé à bout par les Seize, laisse échapper des menaces qui leur firent peur. Ils pressent le Duc de Guise de revenir à Paris ; le Roi lui fait défense d'y entrer : ce Duc

y vient, malgré la défenſe, bien accompagné : il voit le Roi, qui n'a ni le courage de s'en défaire, ni celui de s'aſſurer de ſa perſonne. Journée des Barricades le 12. Mai, où les troupes du Roi ſont forcées par les factieux. Le Duc de Guiſe appaiſe le tumulte ; la Reine le preſſe de ſortir de Paris, il n'en veut rien faire. Le Roi quitte Paris, va à Chartres, & le Duc de Guiſe ſe trouve ſeul maître de la Capitale. Étant allé viſiter, après le départ du Roi, Achilles de Harlay, Premier Préſident, il le trouva » qui ſe pourmenoit dans ſon Jar- » din, lequel s'étonna ſi peu de leur venue, qu'il ne daigna » pas ſeulement tourner la tête ni diſcontinuer ſa pourmenade » commencée, laquelle achevée qu'elle fut, & étant au bout » de ſon allée, il retourna, & en retournant il vit le Duc de » Guiſe qui venoit à lui : » alors ce grave Magiſtrat levant la voix, lui dit : *c'eſt grand pitié quand le Valet chaſſe le Maître, au reſte, mon ame eſt à Dieu, mon cœur eſt à mon Roi, & mon corps eſt entre les mains des méchans, qu'on en faſſe ce qu'on voudra*, (Diſc. ſur la vie & la mort du P. de Harlay.) Le Duc de Guiſe s'empare de la Baſtille & de l'Arſenal, dont Buſſi le Clerc, Procureur au Parlement, un des Seize, fut fait Capitaine.

Catherine de Médicis continue de négocier, & enfin la paix ſe fait par l'Edit de réunion ſigné à Rouen, où le Roi avoit été reçu par Tanegui le Veneur, Sieur de Carrouge, & par Jacques, fils du Comte de Tillieres. M. de Thou, parlant de ce Tanegui le Veneur, Comte de Carrouge, dit que » c'étoit un Gentilhomme de la premiere Nobleſſe de ſa » Province : homme d'un eſprit doux & moderé, « il portoit le nom de la Charge de Grand Veneur que poſſedoient ſes ancêtres en Normandie du tems de Guillaume le Conquérant. Ce Traité étoit à la honte de la Royauté, il enchériſſoit encore ſur celui de Nemours, & l'objet principal étoit d'em-

pêcher que la Couronne ne tombât à un Prince Protestant. On croit que le Roi fut déterminé à cette paix par la crainte que lui donnoit la flotte de Philippe II. surnommée *l'Invincible*, qui étoit en mer, & qui menaçoit également la France & l'Angleterre; cette flotte, battue par les Anglois & par la tempête, fut presque entiérement détruite. Le Roi s'apperçoit, quand il n'en est plus tems, de l'abysme que la Reine sa mere lui avoit creusé; il n'a plus pour elle qu'une confiance simulée. En effet, cette Princesse à qui tous les partis, Catholiques & Protestans, avoient toujours été égaux, pourvû qu'elle gouvernât, voyant son fils sans enfans, s'étoit livrée au Duc de Guise, dans l'idée de faire regner le Duc de Lorraine son petit-fils, au préjudice de la branche *de Bourbon*: mais le Duc de Guise qui ne travailloit que pour lui, profitoit de ces dispositions, sans se laisser pénétrer par cette Princesse, nul ne savoit son secret, & il en avoit un pour chacun de ceux avec qui il traitoit : les promesses qu'il faisoit au Pape, au Roi d'Espagne, au Duc de Lorraine & au Cardinal de Bourbon, étoient toutes différentes, & chacun d'eux le servoit en croyant ne suivre que ses intérêts particuliers. Le Roi assemble les États à Blois, & se défait de Messieurs de Belliévre, de Cheverni & de Villeroi, ses Ministres : on croit que sa raison fut le dessein qu'il prit de faire mourir Messieurs de Guise; il craignit que ses Ministres ne s'y opposassent, s'il leur en parloit, ou que, s'il leur en faisoit mystere, ils ne le pénétrassent, & n'en avertissent la Reine *Mere*. (*Mém. de Cheverni.*)

Le Duc de Savoie, profitant des troubles, s'empare du Marquisat de Saluces, étant, dit-on, d'intelligence avec le Duc de Guise.

Les demandes insolentes des Députés aux États de Blois, & l'audace du Duc de Guise parvenue à son comble, forcent

ÉVÈNEMENS REMARQUABLES sous HENRI III.

enfin le Roi à se défaire de ce Prince, qui étoit devenu trop puissant pour qu'on pût lui donner des Juges. Ce n'étoit point une terreur panique que la crainte des entreprises qu'il pouvoit former, il se trouvoit dans des circonstances pareilles à celles dont Pepin profita; Henri III. ne ressembloit pas mal aux derniers Rois de la premiere Race, & le prétexte de la Religion eût fort bien pû susciter quelque Pape de l'humeur de Zacharie : » Le seul obstacle qu'il y eut, dit » le Laboureur, étoit le droit de Succession plus établi en » faveur des Branches collaterales du Sang Royal dans la » troisiéme Race, que dans les deux premieres; le grand » nombre des Princes, la puissance du Roi de Navarre, » & la valeur du Prince de Condé son frere, dont on peut » dire, politiquement parlant, que la Guerre qu'il entretint » servit de contre-poids aux affaires, & que les Guerres ci» viles de son tems furent comme une nuée, où il cacha les » restes de la Maison Royale. « Le Duc de Guise est massacré le 23. Décembre, & le Cardinal de Guise son frere le lendemain 24. Le Cardinal de Bourbon est prisonnier; on manque d'arrêter le Duc de Mayenne qui étoit à Lyon. Le Roi fit une bien plus grande faute de ne point marcher droit à Paris, & de renvoyer les principaux Chefs de la Ligue. Catherine de Médicis mourut à Blois au milieu de tous ces troubles, accablée de dettes, le 5. Janvier suivant. Elle recommanda au Roi, en mourant, de se réconcilier avec le Roi de Navarre. La mort de cette Princesse, qui avoit fait tant parler d'elle, ne fit pas le moindre bruit. Ainsi mourut Isabelle de Baviere; ainsi mourut la Duchesse d'Angoulême, mere de François I. comme si de tems en tems le Ciel se plaisoit à étouffer la mémoire des ambitieux! Excès des Ligueurs dans Paris, à la nouvelle de la mort du Duc de Guise.

Invention des Bombes à la guerre, par un homme de Venlo.

Le Duc de Parme assiége inutilement Bergop-Zoom; cette Ville une des plus fortes Places des Païs-bas, se défendit encore en 1622. contre Spinola qui fut contraint d'en lever le siége, après y avoir perdu plus de 10. mille hommes. La cônquête en étoit reservée à Louis XV. qui après avoir battu en personne à Lawfeldt le 2. Juillet 1747. l'Armée confédérée des Autrichiens, des Anglois & des Hollandois, commandée par le Duc de Cumberland, en fit faire le siége par le Comte de Loevendal. Bergop-Zoom située sur un Canal proche l'Escaut, ne pouvoit être investie à cause des Marais qui l'environnent; elle étoit d'ailleurs soutenue par une Armée qui en rafraichissoit continuellement la Garnison, & depuis le siége du Duc de Parme, elle avoit été fortifiée par le fameux Cohorn, qui la regardoit comme son Chef-d'œuvre, & qui étoit le plus grand Ingénieur qu'ayent eu les Hollandois, mais la valeur des François fut plus forte que sa situation, la tranchée fut ouverte le 14. Juillet & la Ville prise d'assaut le 17. Septembre.

1589.

Decret de la Sorbonne, qui délie les sujets du serment de fidélité qu'ils doivent au Roi.

Bussi le Clerc mene le Parlement à la Bastille. Le Président Brisson exerce l'Office de premier Président; Molé Conseiller, celui de Procureur Général; & Jean le Maistre & Louis d'Orléans, Avocats, celui d'Avocats Généraux. Le Duc de Mayenne se voyoit chargé à regret de la vengeance de la mort de son frere, qu'il n'aimoit pas, & qu'il avoit autrefois appellé en duel; il sentoit d'ailleurs que tôt ou tard le parti des Rébelles seroit accablé : malgré cela, il arrive à Paris, où il est déclaré *Lieutenant Général de l'Etat Royal & Couronne de France par le Conseil de l'Union.* Ce Conseil de

l'Union, composé des *Seize*, avoit été augmenté jusqu'au nombre de quarante, & le Duc de Mayenne y avoit joint quatorze personnes. Après la mort de Henri III. le Duc de Mayenne cassa ce Conseil de l'Union.

Le Duc d'Aumale est Gouverneur de Paris. Le Roi, par un Édit donné à Blois au mois de Février, transfere à Tours le Parlement de Paris; une autre partie de ce Parlement fut transferée à Châlons sur Marne. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans un manuscrit de Blanchard. *Aug. de Thou présida avec Nic. Potier à la Chambre du Parlement qui fut établie à Châlons, lorsque le Parlement fut transferé à Tours par l'Edit du mois de Février* 1589. Le Roi s'accorde avec le Roi de Navarre. Ils se voyent au Pont de la Motte, à un quart de lieuë de Tours, avec de grandes démonstrations d'amitié: le Roi de Navarre après avoir suivi le Roi à Tours où il coucha une nuit, se retire à son quartier, mais il en revint bien vîte avec ses troupes au secours du Roi, que le Duc de Mayenne, à la tête de toute son armée, avoit compté de surprendre dans Tours. Un service si important acheva de bannir les défiances qui pouvoient rester entre ces deux Princes. Les deux Rois s'avancent vers Paris avec leur armée. Après quelques avantages remportés par des détachemens de leur parti, & ayant sous leurs ordres le Maréchal de Biron & le Duc d'Epernon, ils prennent la ville de Pontoise, défendue par d'Alincourt qui en étoit Gouverneur. Sanci améne un secours de dix mille Suisses, & l'armée Royale, qui se trouve forte de plus de trente mille hommes, vient faire le siége de Paris, où commandoit le Duc de Mayenne. C'étoit là un grand service que Sanci rendoit à l'État, aussi fut-il fait Colonel des Suisses de simple Maître des Requestes qu'il étoit. Henri IV. pour qui ce service étoit aussi important, le fit depuis Surintendant des Finances. Mais Sanci se brouilla avec

Gabrielle d'Estrées, pour lui avoir parlé avec trop de franchise sur l'état de ses enfans, elle lui fit ôter la Surintendance, qui fut donnée au Marquis de Rosni. Lettres monitoriales du Pape contre Henri III.

Il est assassiné le premier Août par le frere Jacques Clement Jacobin. Il déclare en mourant Henri Roi de Navarre son successeur. On croit que Madame de Montpensier, sœur du Duc de Guise, eut grand part à cet assassinat.

La Charge de Secretaire du Cabinet ne commence à être connue que sous ce regne; ce fut M. de Benoise qui l'exerça, ayant été auparavant Clerc de la Chambre. (*Fauvelet du Toc.*)

La Ligue est peut-être l'événement le plus singulier qu'on ait jamais lu dans l'Histoire, & Henri III. le Prince le plus malhabile de n'avoir pas prévu qu'il se mettoit dans la dépendance de ce parti, en s'en rendant le Chef. Les Protestans lui avoient fait la guerre comme à l'ennemi de leur Secte, & les Ligueurs l'assassinerent à cause de son union avec le Roi de Navarre Chef des Huguenots. Suspect aux Catholiques & aux Huguenots par sa légereté, & devenu méprisable à tous par une vie également superstitieuse & libertine, il parut digne de l'Empire tant qu'il ne regna pas: *caractere d'esprit incompréhensible*, dit M. de Thou; *en certaines choses, au-dessus de sa dignité, en d'autres, au-dessous même de l'enfance.* Aucun des regnes précédens n'a fourni plus de volumes, plus d'anecdotes, plus d'estampes, plus de piéces fugitives, &c. il y a dans tout cela bien des choses inutiles; mais comme Henri III. vivoit au milieu de son peuple, aucun détail des actions de sa vie n'a échapé à la curiosité: & comme Paris étoit le théatre des principaux événemens de la Ligue, les Bourgeois qui y avoient la plus grande part, conservoient soigneusement les moindres faits qui se passoient sous leurs yeux; tout ce qu'ils voyoient leur paroissoit grand, parce

qu'ils y participoient, & nous sommes curieux, sur parole, de faits dont la plûpart ne faisoient peut-être pas alors une grande nouvelle dans le monde.

Dans la personne de Henri III. finit la race des Valois, qui avoit commencé à regner en 1328. & dont il ne resta de mâle que Charles, Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. On peut remarquer comme une chose singuliere, que Françoise de Nargonne, femme de ce Duc, & par conséquent bru de Charles IX. ne mourut qu'en 1713. c'est-à-dire, près de 140. ans après la mort de son beau-pere. On a dit que Henri III. avoit été assassiné à Saint Cloud dans la maison de Gondi, dans la même chambre où avoit été résolu le massacre de la Saint Barthelemi, mais on a reconnu que c'étoit une fable.

2 vols.
F. Norman
14.11.79





